ROGER LAMBELIN

LE PÉRIL JUIF

L'IMPÉRIALISME D'ISRAËL



PARIS
BERNARD GRASSET, ÉDITEUR
61, RUE DES SAINTS-PÈRES, 61

8e édition.

L'IMPÉRIALISME D'ISRAËL

DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

Le Règne d'Israël chez les Anglo-Saxons, in-16.

L'Égypte et l'Angleterre. Vers l'indépendance. De Mohamed Ali au roi Fouad, in-16.

AUTRES OUVRAGES

La Sicile. Notes et souvenirs, in-8° illustré (Desclée de Brouwer), *épuisé.*

Notre Marine marchande, in-8° (Challamel).

Fils de Chouan, roman contemporain (Plon).

Sous le soleil d'Égypte : Un Cœur d'homme, roman. (Nouvelle Librairie Nationale).

ROGER LAMBELIN

LE PÉRIL JUIF

L'IMPÉRIALISME D'ISRAËL



PARIS
BERNARD GRASSET
ÉDITEUR
61, RUE DES SAINTS-PÈRES, 61

MCMXXIV

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE : DOUZE EXEMPLAIRES SUR PAPIER VÉLIN PUR FIL LAFUMA NUMÉROTÉS DE 1 A 12

AU GÉNÉRAL CH. VANDENBERG

Mon camarade à Saint-Cyr

et au Tonkin,

Mon Chef au Corps expéditionnaire d'Orient,

Ce livre est amicalement dédié.

AVANT-PROPOS

M. Victor Bérard publia, en 1900, un livre : L'Angleterre et l'Impérialisme (1), *que j'ai relu dernièrement avec intérêt. Après avoir brossé un portrait vigoureux et fort ressemblant de Joseph Chamberlain, l'auteur retraçait la genèse de la croissance et des ambitions de la Grande-Bretagne. Il évoquait le souvenir d'une personnalité qui eut son heure de célébrité : Sir Charles Dilke, dont l'ouvrage* Greater Britain, *écrit au retour d'une visite des possessions anglaises des deux hémisphères, avait obtenu grand succès ; il faisait allusion à Disraeli Lord Beaconsfield, à qui la reine Victoria devait sa couronne d'impératrice des Indes ; à Lord Rosebery, promoteur de* l'Imperial Federation League *et il montrait les étapes successives parcourues par John Bull avant d'avoir fixé dans sa cervelle l'idée qu'il était appelé à gouverner le monde.*

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

Cette conception provenait du développement de ses colonies et de leur richesse ; elle avait pénétré la métro-

(1) Armand Colin, éditeur.

pole et dominait dans les conseils du gouvernement. Désormais, tous les efforts tendront à imposer à l'univers l'hégémonie britannique.

Mais en même temps, ou quelques années plus tard, au centre de l'Europe, une autre nation manifestait des ambitions de même ordre, nourrissait les mêmes espoirs. Sans doute, elle ne possédait pas un domaine colonial comparable à celui de l'Angleterre ; ses possessions d'outre-mer étaient de conquête récente et médiocrement dotées au point de vue économique, mais sa puissance maritime se développait avec une vertigineuse rapidité, entraînant un essor parallèle de son commerce et de son industrie. Par son émigration, elle établissait dans les deux Amériques des colonies susceptibles de seconder utilement ses vues. En outre, elle possédait la plus belle armée de l'Europe, la mieux entraînée, la plus formidablement outillée pour la guerre et la Triplice semblait lui permettre de disposer des forces de terre et de mer de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie, tandis que ses relations d'amitié avec la Porte ottomane lui ouvraient de radieuses perspectives vers l'Asie Mineure et la Perse.

Seule, la France eut pu se dresser devant ces ambitions démesurées et jouer un rôle personnel, en travaillant à maintenir un équilibre européen et mondial. Mais, depuis que la République y règne, que la démocratie y coule à pleins bords... la France n'a plus de politique étrangère. Les querelles de parti absorbent ses gouvernants. Les Français en étaient arrivés à ne « plus s'aimer », suivant le mot expressif de Charles

Maurras, et les crises, les secousses provenant de l'extérieur : Fachoda, Kiel, Tanger, ne provoquaient plus de réactions salutaires. On constatait simplement de courtes oscillations, d'éphémères émois, et l'on se bornait à prendre quelques mesures provisoires en vue d'une sécurité qui demeurait précaire et instable.

Il était visible qu'à brève échéance l'impérialisme allemand et l'impérialisme britannique entreraient fatalement en conflit. En raison des alliances et des ententes conclues entre les États, ce conflit devait entraîner une conflagration mondiale.

C'est ce qui survint les derniers jours de juillet 1914.

La lutte fut longue et acharnée. Les pertes en hommes, en milliards, dépassèrent toutes les prévisions. L'état social, la vie économique des peuples vaincus et même des vainqueurs furent ébranlés jusque dans leurs fondements. Les traités de paix bouleversèrent la carte de l'Europe au nom des principes wilsoniens et engendrèrent des conflits nouveaux. Cependant l'Angleterre, ajoutant les colonies allemandes à son fleuron impérial, fière d'avoir détruit les flottes militaire et commerciale de sa rivale redoutée, semblait avoir cueilli dans une victoire finale — à laquelle elle avait participé dans une mesure bien inférieure à celle de la France — la suprématie mondiale à laquelle elle aspirait. Mais la médaille triomphale avait un revers. Les révoltes et les résistances de l'Irlande, de l'Inde, de l'Egypte, le chômage des usines du Royaume-Uni, la poussée socialiste, qui tripla les forces du Labour Party à Westminster, projetèrent des ombres fâcheuses sur l'image de la victoire.

Et l'on peut se demander si la vraie bénéficiaire de la grande guerre n'est pas une puissance sans territoire, qui possédait des intelligences chez tous les belligérants, dirigeait la finance internationale, exerçait une action sur les gouvernements et les Parlements comme sur les organisations socialistes et soviétiques : la puissance juive.

A mesure que la guerre se prolongeait, les Juifs avaient supputé le parti à tirer des événements tragiques qui ensanglantaient et ruinaient la vieille Europe. Ayant été plus ou moins enrôlés dans les rangs des combattants, on les accuserait difficilement d'être des « sans patrie ». La guerre une fois finie, leur peuple dispersé, mais toujours un, *étendant partout ses tentacules, saurait imposer sa loi à des nations divisées, jalouses les unes des autres — ces jalousies seraient habilement entretenues — et profondément atteintes moralement et financièrement.*

Après de minutieuses enquêtes, Israël acquit la conviction que, malgré le précieux concours donné par la Révolution russe, fomentée par ses soins, les empires centraux succomberaient dans la lutte. Alors, il offrit aux alliés, moyennant certaines conditions, de mettre à leur profit dans la balance de la guerre le poids de son or et de ses forces occultes. L'heure de la victoire serait ainsi avancée... Grâce aux concours que les Juifs s'étaient assurés dans les gouvernements de l'Angleterre, des États-Unis et de la France, le marché fut aisément conclu. Parmi les conditions imposées figurait le don de la Palestine aux Juifs,

représentés par « l'organisation sioniste ». Le ministre des Affaires étrangères de Sa Majesté britannique, M. Arthur Balfour, fit à cet égard une déclaration formelle par une lettre adressée à Lord Rothschild, le 2 novembre 1917.

La date et la déclaration méritent d'être retenues. Elles marquent l'origine d'une période de l'histoire du monde. C'est l'acte de naissance ou plutôt la déclaration avouée de l'impérialisme d'Israël, l'aurore du jour où « la promesse » faite au peuple élu sera « accomplie », où commencera la réalisation du rêve séculaire des Hébreux.

Il est bon de noter qu'en octroyant aux États « alliés et associés » leur concours, leur haute protection à une heure qui pouvait être décisive, les Juifs n'avaient nulle intention de poursuivre l'écrasement de la Germanie. Ils possédaient de l'autre côté du Rhin trop d'intérêts matériels qu'il importait de sauvegarder ; et puis, combien de financiers, de commerçants, d'industriels qui vinrent, depuis cinquante ans, fixer leur résidence, édifier leur fortune en Angleterre, en France, dans les Amériques, étaient originaires d'Allemagne et y avaient conservé des parentés, des relations, des affaires !

Aussi les hostilités avaient à peine cessé que les Israélites du monde entier, actionnant les gouvernements sur lesquels ils avaient barre, et particulièrement l'Angleterre et les Etats-Unis, eurent pour principal souci de maintenir la cohésion territoriale et l'avenir économique du Reich, d'autant que l'abdication

de l'empereur Guillaume leur avait permis de s'emparer, en Allemagne, de toutes les avenues du pouvoir. De là, la précipitation de l'armistice, les stipulations de la paix wilsonienne, l'opposition des Anglo-Saxons à l'autonomie des provinces rhénanes, la mauvaise humeur témoignée à la Pologne renaissante, le morcellement de la catholique Autriche-Hongrie qui rendait impossible l'établissement dans la vallée du Danube d'un contre-poids au bloc germanique protestant...

La Société des Nations, au dire d'un des écrivains les plus connus d'Israël, procède « *essentiellement de l'inspiration juive* », *et M. Lucien Wolf, qui en connaît tous les rouages et les détours, dans une conférence faite à Londres en janvier* 1921, *incita tous ses coreligionnaires à la soutenir par tous les moyens possibles :*

« *Nous avons le plus grand intérêt au succès de la Ligue. Elle est en harmonie avec nos plus nobles et nos plus saintes traditions. Elle a pour nous un intérêt majeur en tant qu'elle assure la plus favorable solution à la question juive.* Son avenir est d'ailleurs assuré. »

Le mot final est expressif. Les Juifs ont maintenant conscience de leur force, et comment ne l'auraient-ils pas quand on compare la situation de leurs communautés éparses en 1789 *à celle dont ils ont quelque droit de s'enorgueillir aujourd'hui !*

Voyez les positions qu'ils ont conquises, depuis lors, dans les différents pays ; les points d'appui qu'ils ont organisés méthodiquement en vue d'une offensive

générale. Leur puissance financière est formidable et ils savent merveilleusement l'utiliser en dirigeant la presse, les loges maçonniques ; en manœuvrant les gouvernements, l'opinion, les assemblées parlementaires. Ils se sont acquis dans tous les milieux, dans les salons mondains comme dans la politique, des auxiliaires, des complices plus ou moins conscients : c'est ce qu'on nomme aux États-Unis « le front chrétien du Judaïsme ».

*Il serait d'ailleurs puéril de nier les qualités d'intelligence et de labeur de la race. M. Edmond Fleg, dans l'*Anthologie juive (1) *qu'il vient de publier, a complaisamment cité, d'après Israël Zangwill, les illustrations contemporaines des Hébreux dans les affaires, les lettres, la philosophie, les sciences et les arts :*

En fait, c'est dans le domaine impersonnel et international de la science, de la philosophie et de l'érudition, que la race de Spinoza a remporté ses plus grands triomphes... Cinq fois au moins, le prix Nobel des sciences a été dévolu à des Juifs : Albert Michelson (optique), Gabriel Lippmann (photographie en couleurs), Albert Einstein (physique), Wilstaetter (chlorophylle). La renommée des Juifs comme médecins remonte au temps de l'Espagne sarrazine. La contribution des Juifs aux autres disciplines n'est pas moins remarquable. Les noms de Beufey, de Sylvain Lévi (sanscrit), de Jules Oppert (assyriologie), de Sylvestre, de Georges Cantor, d'Adhamard (mathématiques), de Bréal (émantique), de Salomon et

(1) 2 volumes. Crès, 1923.

Théodore Reinach (érudition universelle), d'Asser (jurisprudence), d'Hermann Cohen et de Bergson (philosophie) suffiront comme exemple (1).

Ne chicanons pas l'auteur sur la valeur du prix Nobel et sur le génie des Israélites cités dans ce palmarès ; mais faisons seulement observer que lorsqu'on dispose de la presse et des procédés de réclame les plus efficaces, il est aisé d'amplifier les talents et de surfaire les réputations.

Mais je ne chercherai pas à rapetisser les dons intellectuels de la race. S'ils favorisent ses visées et ses ambitions, s'ils expliquent ses succès, ils ne les justifient pas.

Dans cette étude, d'où j'écarterai tout ce qui pourrait lui donner les allures d'un pamphlet, j'exposerai des faits ; j'accompagnerai de sobres considérations des documents puisés à des sources faciles à contrôler et dont beaucoup sont empruntés à des publications et à des pièces officielles juives.

*Au lecteur de bonne foi et sans parti pris il appartiendra d'apprécier si le titre de ce livre est suffisamment justifié et si l'*Impéralisme d'Israël *est un mythe sorti d'une imagination surchauffée ou une réalité tangible, une conquête commencée et victorieusement poursuivie.*

R. L.

(1) *Anthologie juive*, t. II, pp. 188-189.

IMPÉRIALISME D'ISRAËL

CHAPITRE PREMIER

LES JUIFS ET LE JUDAÏSME

QUEL EST LE CHIFFRE GLOBAL DES POPULATIONS JUIVES ? — COMMENT DÉFINIR EXACTEMENT LE JUDAÏSME ? — A-T-IL EXISTÉ UN GOUVERNEMENT D'ISRAEL DEPUIS LA DISPERSION ? — LA DÉCLARATION D'ARTHUR BALFOUR ET L'ORGANISATION SIONISTE ATTESTENT L'EXISTENCE ACTUELLE DE CE GOUVERNEMENT. — CARACTÈRE A LA FOIS INTERNATIONAL ET NATIONAL DE LA PUISSANCE JUIVE. — SOUVENIRS DU TEMPS D'ÉDOUARD DRUMONT.

I

Quel peut bien être le nombre total des Israélites épars sur le sol de notre planète ? Il est fort difficile de le déterminer exactement. L'Almanach de Gotha de 1900 évaluait à 7.650.000 le chiffre des Juifs européens ; l'« Union pour la statistique israélite », de 1904, le portait à 11 millions, en chiffres ronds. Les plus récents *Jewish Year Books*, qui englobent dans leurs statistiques les Juifs des cinq parties du monde, donnent un total de 15 à 16 millions, qui semble encore bien inférieur à la réalité. En effet, il existe beaucoup d'Israélites, résidant par petits

groupes loin de centres possédant une synagogue et qui n'ont pu être recensés. Dans certains pays, les Juifs dissimulent encore leur origine et passent pour chrétiens ou musulmans.

Il est incontestable que la race est prolifique. Les Roumains en ont fait récemment l'expérience : alors que chez eux la population chrétienne reste stationnaire, la population sémitique grossit progressivement d'une manière inquiétante, au point de justifier les appréhensions autrefois formulées par Gougenot des Mousseaux : « Est-ce qu'après avoir maintenu, pendant des siècles, sur la surface du globe, le niveau de la population que nourrissait la Judée lors de la mort du Christ, une force *intelligente*, qui jamais ne se fatigua de marcher d'accord avec le sens des prophéties judéo-chrétiennes, voudrait, en quelques années, à côté de la puissance intellectuelle et métallique d'Israël, parvenir tout à coup au sommet de toutes les positions sociales, doubler, tripler sa valeur numérique ? Est-ce qu'elle voudrait lui créer, toute prête à se mouvoir au coup de trompette de l'homme qu'elle appellera son Messie, une armée maîtresse en tous lieux de l'or et du fer, ces deux métaux, qui, sur la ruine des principes de la civilisation chrétienne, sont devenus les deux leviers de nos changements sociaux, les deux raisons dominantes de toute puissance moderne ? »

Tout bien considéré, il est permis de penser qu'en 1924, le Judaïsme possède au minimum une population de vingt millions d'individus (1). C'est assu-

(1) Une statistique tout dernièrement dressée pour les États de l'Europe nouvelle, donnée dans le *Nationalistul*, de Jassy, organe du patriote roumain A. C. Cuza (17 Iunie 1923)

rément un chiffre infime en comparaison de la population du monde, et la dispersion des groupements d'Hébreux semble priver leur peuple d'une véritable cohésion.

Comment les dirigeants d'Israël ont-ils osé concevoir l'ambition d'établir à leur profit un impérialisme universel !

Une question capitale se pose : y a-t-il un gouvernement juif ? J'entends par là un organisme de liaison et de direction, capable d'imposer à tous ceux de la race des disciplines et des actions convergentes.

Avant de chercher à la résoudre, tâchons de bien comprendre ce qu'est le Judaïsme, quels sont ses principes, son caractère, ses tendances, d'après l'histoire, d'après les philosophes, les écrivains sociaux, juifs et chrétiens, qui l'ont spécialement étudié.

M. Sylvain Lévi en donne une définition complaisamment reproduite dans un important ouvrage que vient de publier M. Edmond Fleg :

Le Judaïsme est une religion. C'est comme adeptes d'une religion que les Juifs étaient persécutés au moyen âge ; c'est comme tels qu'ils ont été émancipés par la Révolution française... Il n'y a pas en France d'autres nations que la nation française... La difficulté présente vient de ce que les Juifs se

établit qu'il y a pour un Juif, en Suède et Norvège, 7.500 nationaux ; en Espagne, 6.200 ; en Angleterre, 800 ; en France, 450 ; en Belgique, 420 ; en Serbie, 120 ; en Italie, 80 ; en Bulgarie, 78 ; en Russie, 76 ; en Allemagne, 63 ; en Autriche, 23 ; en Turquie, 21 ; en Hongrie, 16. Les deux pays les plus favorisés en apport hébraïque sont la Pologne et la Roumanie. En Pologne, il y a un Juif sur 13 habitants; en Roumanie, un Juif sur 7.

trouvent à des couches différentes d'européanisation, selon les pays où ils vivent ; et la question est de savoir si ceux qui sont les plus avancés dans le progrès moderne aideront les autres à faire l'ascension, ou si c'est le contraire qui se produira... Si le Judaïsme est une religion, en quel sens les Israélites détachés de la religion sont-ils des Juifs ? Dans le sens que les Français de Bretagne sont des Bretons et que les Français de Provence sont des Provençaux. Nous avons hérité de nos ancêtres des habitudes d'esprit, des traits de caractère, dont notre longue exclusion de la société chrétienne a assuré la conservation. Maintenant que les Juifs ont donné des *preuves de loyalisme dans tous les pays* qui les ont adoptés, je pense qu'il serait bon de développer leurs qualités héréditaires comme apport à la société moderne (1).

Israël ainsi figuré ne semble pas très redoutable. Ses adeptes ne demandent qu'à pratiquer leur religion en toute liberté. Ils se sont assimilés ou sont en voie de s'assimiler aux habitants des pays où ils vivent, et si, dans l'ordre de l'assimilation, il y a des retardataires, il suffit de leur tendre une échelle pour les appeler à soi. Ils sont tout disposés à franchir l'étape qui les sépare de leurs coreligionnaires plus avancés et des Européens civilisés.

Mais le Judaïsme n'est pas seulement une religion. Il constitue, selon l'heureuse formule de Georges Batault, « ce phénomène, unique dans les annales du monde, d'une alliance indissoluble, d'un mélange intime, d'une combinaison étroite du principe religieux et du principe national (2) ».

(1) *Anthologie juive*, Paris, Crès, 1923, t. II, p. 219.
(2) *Le Problème juif*, Paris, Plon, 1921, p. 65.

Bernard Lazare, examinant, scrutant avec le scalpel d'un chirurgien, les défauts, les tares de sa race et analysant les causes de l'antisémitisme à travers les âges, a eu la franchise de reconnaître pourquoi le Juif fut tour à tour haï par les Alexandrins, les Romains, les Persans, les Turcs, les nations chrétiennes. C'est parce que le Juif a toujours été un être insociable. « Pourquoi insociable ? Parce qu'il était exclusif, et son exclusivisme était à la fois politique et religieux, ou, pour mieux dire, il tenait à son culte politico-religieux, à sa loi (1). »

Dans les conflits des peuples, à la suite des guerres, les vaincus acceptent les lois des vainqueurs ; s'ils se révoltent parfois, c'est pour reconquérir leur indépendance et leur territoire. Mais ils ne protestent pas contre les lois générales qu'on leur impose, et souvent c'est eux qui font partager aux vainqueurs leurs coutumes et leurs préjugés ancestraux.

Le Juif, au contraire, ne peut admettre la soumission à une législation étrangère ; son maître, le Dieu Un, Iahvé, lui a donné sa *loi*, loi complète, qui n'est pas seulement une loi religieuse, mais qui comporte des prescriptions morales et politiques, et même des règles d'hygiène et de cuisine. Fidèles à leur « Thora », les Juifs ne se bornaient pas à réclamer la liberté des pratiques de leur religion ; ils refusaient de se soumettre aux lois civiles et aux coutumes des États qui leur donnaient l'hospitalité.

Ce n'est pas pour leur religion qu'ils furent persécutés, mais le Talmud, élaboré par des docteurs qui, sur certains points, amplifiaient et dénaturaient

(1) *L'Antisémitisme*, Paris, L. Chailley, 1894, p. 3.

les lois révélées par Moïse, accrut encore l'esprit d'exlusivisme et d'orgueil de la nation que son grand philosophe Spinoza qualifia de « farouche » et insociable.

La foi en leur prédestination donne aux Israélites un incommensurable orgueil. Le monde ne connaîtra le bonheur que lorsque leur peuple, dépositaire de la loi, lui imposera ses dispositions divines. « Il est l'élu du Seigneur. Au moment où le serpent tenta Ève, dit le Talmud, il la corrompit de son venin. Israël, en recevant la révélation du Sinaï, se délivra du mal ; les autres nations n'en purent guérir. Aussi, si elles ont chacune leur ange gardien et leurs constellations protectrices, Israël est placé sous l'œil même de Jehovah. Il est le préféré de l'Éternel, celui qui a seul droit à son amour, à sa bienveillance, à sa protection spéciale, et les autres hommes sont placés au-dessous des Hébreux ; ils n'ont droit que par pitié à la munificence divine, puisque, seules, les âmes des Juifs descendent du premier homme. Les biens qui sont délégués aux nations appartiennent en réalité à Israël... (1) »

Ces concepts religieux éclairent les recoins de l'âme juive et facilitent sa compréhension. Cette âme est double, selon l'aveu de Bernard Lazare : elle est à la fois mystique et positive : « Son mysticisme va des théophanies du désert aux rêveries métaphysiques de la Kabbale ; son positivisme, son rationalisme plutôt, se manifeste autant dans les sentences de l'Écclésiaste que dans les dispositions législatives des rabbins et les controverses dogma-

(1) Bernard Lazare. *L'Antisémitisme*, p. 9.

tiques des théologiens. Mais, si le mysticisme aboutit à un Philon ou à un Spinoza, le rationalisme conduit à l'usurier, au peseur d'or ; il fait naître le négociant avide. Il est vrai que parfois les deux états d'esprit se juxtaposent, et l'Israélite, comme cela est arrivé au moyen âge, peut faire deux parts de sa vie : l'une vouée au songe de l'absolu, l'autre au commerce le plus avisé (1). »

Le développement de ce mysticisme spécial et l'accaparement progressif de la puissance financière permettent déjà d'entrevoir le rêve d'impérialisme qui hante aujourd'hui le cerveau des Hébreux.

Le Judaïsme — ceci semble acquis — est donc bien à la fois une religion et un peuple. Un jeune poète israélite, Héli-Georges Cattaui, n'en fait-il pas implicitement l'aveu en dédiant l'un de ses poèmes « A la mémoire de Charles Péguy, mort à la Marne pour la France, et d'Amédée Rothstein, mort à Verdun pour la France et *pour la Judée* (2) ». Mais le Judaïsme est encore autre chose, c'est une race. Bernard Lazare le conteste, mais sans invoquer à l'appui de sa thèse des raisons valables. S'il n'est pas rigoureusement exact de dire que le Juif soit un pur Sémite, il est constant que sa tribu d'origine était un des rameaux de l'arbre sémitique. Du fait qu'on peut trouver en Chine ou en Afrique des groupements, des petites peuplades converties à la religion juive tout en étant restées jaunes ou noires, il ne faut pas en déduire que la race s'est modifiée, qu'elle s'est croisée avec d'autres éléments susceptibles de la transformer. Sans doute,

(1) *L'antisémitisme*, p. 20.

(2) *La Promesse accomplie*, Paris, C. Bloch, 1922.

au cours des âges, des mariages ont été contractés entre juifs et chrétiens ou musulmans, mais ces unions n'ont pas été assez nombreuses, assez fréquentes, pour changer les caractères ethniques des Hébreux. La race a gardé aussi rigoureusement que faire se pouvait, et plus que toute autre race humaine, ses qualités et ses tares. Disraeli, qui, malgré sa conversion à l'anglicanisme, destinée à faciliter ses visées politiques, ne cessa pas d'exalter le Judaïsme, était singulièrement fier de la « sève originelle » de sa race, si jalousement conservée, et lui appliquait la fameuse théorie imaginée par Arthur de Gobineau au profit des Germains. Le grand Dizzy n'avait-il pas aussi prédit (ceci est une parenthèse) que l'impérialisme britannique, dont il s'était fait l'artisan, préparerait un jour la voie triomphale de l'impérialisme d'Israël !

Religion, nation, race, ces trois termes exprimant des choses très différentes se pénètrent et se confondent dans le Judaïsme. Les Israélites ont peine à en convenir et cependant ils s'indignent quand on veut les disjoindre. Une revue américaine, *l'Atlantic Monthly* publia un jour (1) un article de forme modérée et très solidement documenté de M. Paul Scott Mowrer sur « L'Assimilation d'Israël ». L'auteur y développait l'idée qu'à notre époque de nationalisme intense, où il importe de lutter contre les ferments de dissolution et d'internationalisme, les Juifs, race cosmopolite par excellence, devaient être mis en demeure de choisir une nationalité. Qu'ils gardent leur religion, personne n'y voit d'inconvénients,

(1) Livraison de juillet 1921.

mais qu'ils adoptent une patrie. « Les États-Unis sont déjà encombrés de Germano-Américains dont les cœurs sont restés en Germanie, d'Irlando-Américains dont les cœurs sont restés en Irlande, et d'autres variétés d'étrangers à moitié digérés *(half digested)*. » Il faudrait que nous puissions au moins considérer nos Juifs comme des concitoyens...

L'invitation était flatteuse en un sens. Elle exaspéra les Hébreux et le *Jewish World* n'hésita pas à déclarer que « rien n'avait été écrit de plus abominable, dans le genre de l'antisémitisme insidieux (1) ».

Nous pouvons donc, en nous appuyant sur une série de faits historiques et de témoignages autorisés, affirmer que le Judaïsme est une *nation* théocratique, issue d'une race bien définie, qui a évité tout contact avec les autres races jugées susceptibles de la « polluer ».

II

Jetons un regard sur le passé. Lors de la chute de Jérusalem, le gouvernement des Hébreux était exercé par le « Grand Sanhédrin », que l'abbé Joseph Lémann, juif converti, a ainsi défini dans son livre *Napoléon Ier et les Israélites* (2) :

(1) Numéro du 20 juillet 1921.

(2) Cité dans *la Conjuration juive contre le monde chrétien*, de Copin-Albancelli, pp. 337-338.

« Il n'y avait rien de plus grand dans l'ancienne république des Hébreux que le Sanhédrin. Il formait le Conseil suprême de la nation. Il apparaît pour la première fois après le retour de la captivité à Babylone, vers l'époque machabienne ; sa date est entre l'an 170 et l'an 106 avant Jésus-Christ. Véritable assemblée souveraine, le Sanhédrin avait, dans les derniers temps de la nationalité juive, remplacé la monarchie : aussi son autorité était-elle considérable, tout à la fois doctrinale, judiciaire, administrative.

« Il interprétait la loi. Il jugeait les causes majeures. Il exerçait sur l'administration des affaires une exacte surveillance. Quant à sa composition, elle était de 71 membres, les présidents compris. Les 71 représentaient les trois classes de la nation : les prêtres ; les scribes ou docteurs et interprètes de la loi ; les anciens, pris parmi les chefs de tribu et de famille. »

D'après l'abbé Chabauty, qui, dans *les Juifs nos maîtres*, a spécialement étudié cet organisme, cette assemblée se recrutait d'elle-même. Le grand prêtre qui en faisait partie de droit en était d'ordinaire le président et portait le titre de *nasi*, en hébreu chef, prince. La classe des prêtres comprenait les représentants des vingt-quatre familles sacerdotales ; les scribes constituaient une caste puissante de jurisconsultes qui étaient aussi des théologiens. Les anciens formaient donc l'élément purement laïque du Sanhédrin.

On possède des monnaies juives des deux premiers siècles avant Jésus-Christ et l'on en a découvert plusieurs datant de l'ère chrétienne, à l'époque de la première révolte des Juifs contre les Romains.

Ces dernières portent comme inscriptions : ELÉAZAR, le le grand prêtre, SIMON, nasi Israël, Simon, prince d'Israël.

Il semble que la dernière assemblée officielle du Sanhédrin se soit tenue sous Titus, peu de temps avant la destruction de Jérusalem. Après la ruine de la cité sainte, en l'an 70, commença la *Diaspora*, la grande dispersion des Hébreux à travers le monde. Elle fut parachevée sous Adrien, en l'an 135, après la défaite de Barchochébas. Un courant d'émigration se dessina vers le sud et l'ouest de la Terre sainte et des colonies juives allèrent s'établir en Égypte, en Italie, en Espagne ; un autre courant vers l'est fixa d'autres éléments en Syrie, en Arménie et jusqu'en Perse. Quelques familles, en se cachant et au risque de leur vie, pendant les premières années, purent rester en Palestine. C'est parmi elles que fut choisi le patriarche de Judée. Il résidait à Tibériade ou à Japhné et il apparaît qu'il avait autorité sur les Juifs d'Occident, dirigeant les synagogues, prenant des décisions dans les circonstances délicates, envoyant des émissaires « apôtres » pour porter ses instructions et recueillir des tributs. Ce gouvernement des patriarches, tantôt toléré, tantôt interdit, selon les sentiments des empereurs romains à l'égard des Juifs, fonctionna d'une façon plus ou moins discrète jusqu'en 429. Théodose le Jeune interdit alors rigoureusement aux patriarches d'établir et de percevoir des impôts sur leurs coreligionnaires ; et, depuis cette date, il n'est plus parlé d'eux dans l'histoire (1).

Mais les Juifs qui avaient émigré vers l'est, les

(1) Abbé CHABAUTY. *Les Juifs nos maîtres.*

Juifs d'Orient, avaient aussi des chefs ; ces chefs, descendants de la lignée royale de David, avaient pris le titre de « Princes de l'Exil ». Ils résidaient à Babylone et l'écrit rabbinique qui jouit de la plus grande autorité, le *Talmud* de Babylone, nous fait savoir que ces Princes de l'Exil étaient les véritables souverains du peuple dispersé. Ils gouvernaient directement les Juifs d'Orient, grâce à la bienveillance des dynasties régnant en Babylonie et communiquaient avec les Juifs d'Occident par l'intermédiaire du patriarche de Judée qui leur était subordonné. Les Princes de l'Exil avaient-ils un pouvoir absolu ou étaient-ils simplement les présidents d'un Conseil suprême reconstitué ? On ne possède pas de documents très probants à ce sujet.

Le premier des Princes de l'Exil dont les annales fassent mention avait nom Huna. Le patriarche de Judée, Juda le Saint, était son contemporain et reconnaissait ouvertement son autorité. Au témoignage de saint Jérôme, qui habitait la Palestine, dès le IVe siècle il n'y avait plus de docteurs de la loi hébraïque en Terre sainte et il est acquis qu'au IVe siècle le siège unique du gouvernement des Hébreux était en Babylonie et ce sont les descendants de Hillel qui enseignent et commentent les lois religieuses (1).

Une brume épaisse entoure les faits et gestes d'Israël pendant une période d'environ quatre siècles, puis une éclaircie fulgurante se produit. En 1005, les califes d'Orient deviennent les ennemis des Juifs, ferment leurs académies, mettent à mort leur Prince de l'Exil ou de la captivité : Ezéchias. Les Hébreux

(1) *Ibid., op. cit.*

se sont donc rendus bien odieux aux populations qui les avaient accueillis pour qu'une pareille persécution se soit produite. C'est que l'exclusivisme des adorateurs de Iahvé se manifestait partout de la façon la plus agressive. Dans son livre *l'Intolérance religieuse et la Politique,* M. Bouché-Leclercq l'a ainsi expliqué : « Tous les peuples qui, dans l'antiquité, ont été en contact avec le peuple juif, ont senti en lui une force inconnue, une énergie qui exerçait sur eux une action répulsive à laquelle ils ont répondu par une égale aversion. Cette énergie était faite d'une foi indomptable en la puissance d'un Dieu unique, que les Hébreux étaient les seuls à adorer et qui devait, en récompense, leur assurer une supériorité sur les autres peuples, égale à celle qui le haussait lui-même au-dessus des autres dieux. Ceux-ci étaient des puissances maudites qu'il rejetterait hors du monde et refoulerait dans l'abîme éternel au jour marqué dans ses insondables desseins (1). »

Les Juifs d'Orient furent contraints d'abandonner la plupart des territoires d'Asie où ils avaient établi des colonies et, depuis le XIe siècle, l'histoire ne fait plus mention des « Princes de l'Exil ».

Faut-il en induire qu'à partir de cette date il n'y eut plus de gouvernement d'Israël, plus de lien entre les communautés éparses, plus d'impulsion directrice au point de vue religieux comme au point de vue politique ?

S'il subsista un gouvernement occulte, il fallut que son action fut bien mystérieuse, son rôle bien

(1) Bouché-Leclercq. *L'Intolérance religieuse et la Politique,* Paris, 1911.

discret, pour qu'on n'en ait pas découvert des traces. D'autre part, si cette autorité centrale n'exista plus, si les groupements hébraïques n'eurent entre eux que des relations accidentelles, sans aucuns liens hiérarchiques, il est vraiment prodigieux que ces groupements, abandonnés à eux-mêmes, aient pu conserver l'intégrité de leur foi, la pureté de leur race, la volonté de se refuser à tout contact avec les peuples qui les entouraient, d'empêcher toute assimilation à des races étrangères.

L'hypothèse de la continuité d'un gouvernement occulte — car nous sommes ici dans le domaine des hypothèses — peut être étayée par deux documents du XV[e] siècle, cités par M. l'abbé Chabauty. Ce sont deux lettres, qu'un prêtre d'Avignon publia au XVII[e] siècle dans un livre, *la Royalle Couronne des roys d'Arles*, dédié par lui à « MM. les consuls et gouverneurs de la ville » (Avignon, 1640). Elles ont été reproduites en 1880 dans *l'Armana provençau* et dans la *Revue des Études juives*, dont le baron James de Rothschild venait d'assurer la fondation. M. Copin-Albancelli les a également citées (1).

Les consuls d'Arles, au dire de l'abbé Bouis, avaient recueilli les plaintes des habitants « contre les perfides Juifs qui habitaient dans la ville, à cause des usures qu'ils commettaient... ». On menaçait de les jeter dans le Rhône. Le roi Charles, averti, « chassa par son édit cette maudite race de la ville et de son terroir, l'an 1493 ».

Quatre ans auparavant, les Juifs d'Arles avaient écrit aux Juifs de Constantinople une lettre en pro-

(1) *La Conjuration juive*, pp. 360 et suiv.

vençal dans laquelle ils se disaient obligés, en exécution d'ordres royaux, de se faire chrétiens ou de quitter le territoire de la Provence. Leurs biens, leurs synagogues, leurs vies sont menacés et ils demandent ce qu'ils doivent faire pour se conformer à la loi de Moïse : « Voilà pourquoi — disent-ils en terminant — nous vous prions de vouloir sagement nous mander ce que nous devons faire. » (Chamor, rabbin des Juifs d'Arles, le 13 de sabath 1489.)

Bouis explique que la copie de cette lettre provient « des archives d'une des plus fameuses abbayes de Provence ».

Si cette lettre peut paraître authentique, celle qui constitua la réponse n'a pas le même caractère. Elle est écrite en espagnol, ce qui n'est pas surprenant, car les Juifs de Salonique et de Constantinople parlaient espagnol ; l'on disait qu'elle avait été trouvée dans les archives de Tolède. Mais le texte était étrange et singulièrement compromettant, car non seulement il conseillait aux Juifs de se faire chrétiens en « conservant dans leur cœur » la loi de Moïse, mais aussi de se faire marchands « pour dépouiller les chrétiens », médecins et apothicaires « pour leur ôter la vie », chanoines et clercs pour détruire leurs églises. Et les initiales de la signature étaient suivies de la qualité : prince des Juifs de Constantinople. Or, on ne trouve nulle part mention d'un pareil titre. Les « Princes de l'Exil ou de la Captivité » avaient disparu depuis la mort d'Ezéchias.

La seule chose à retenir, l'hypothèse la plus vraisemblable, est que, lorsqu'une communauté juive était dans l'embarras, religieusement ou matériellement, elle sollicitait les conseils d'une communauté

plus puissante, moins exposée aux tribulations, possédant des docteurs réputés, et c'est toujours vers l'Orient que se tournaient les regards des Hébreux. A défaut de Jérusalem, Constantinople leur inspirait confiance.

Au reste, une grande solidarité existait entre les communautés. Lorsque les Juifs établis au Brésil et dans l'Amérique du Sud vinrent, au XVIe siècle, se fixer dans l'Amérique du Nord, au milieu des colons venus des Pays-Bas, sur le territoire de l'État actuel de New-York, ils y reçurent un assez mauvais accueil. Le gouverneur les invita même à aller chercher fortune ailleurs. Mais alors intervinrent les Juifs d'Amsterdam, déjà fort influents et possesseurs d'un grand nombre d'actions de la Compagnie coloniale. Grâce à leur intervention, l'ordre d'expulsion fut rapporté.

A mesure que se développèrent les moyens de communications terrestres et maritimes, les relations devinrent plus fréquentes, plus étroites entre les groupements d'Hébreux.

Mais si, à l'instar de la franc-maçonnerie, dans les rangs de laquelle ils s'infiltrèrent dès ses débuts, les Juifs parvinrent à constituer un gouvernement occulte, une hiérarchie secrète, ce gouvernement fut si prudent, si avisé, que son action demeura invisible jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Cependant, l'émancipation proclamée au seuil de la Révolution française allait donner à la race un formidable essor. Un de ses écrivains modernes l'a reconnu en ces termes : « Le Messie est venu pour nous le 28 février 1790 avec *les Droits de l'Homme* (1). »

(1) *Archives israélites*, (VIII, p. 801, année 1847.)

La *hidden hand*, la main cachée d'Israël est visible dans les écrits des illuministes, dans les théories des révolutionnaires de l'Europe, dans les menées maçonniques, dans les complots de la « Haute Vente » italienne, mais le pouvoir occulte, dirigeant vers un objectif unique les efforts et les ambitions de toutes les communautés juives, ne se révèle pas encore.

Enfin, les progrès accomplis dans les États de l'Europe sont tels qu'une organisation publique de la race juive paraît possible. En 1860, Adolphe Crémieux, qui devait à ses opinions républicaines avancées d'avoir été ministre sous le gouvernement provisoire de 1848, fonde *l'Alliance israélite universelle*. Grâce à cette organisation, des rapports réguliers ayant une sorte de caractère officiel s'établiront entre tous les groupement hébraïques. L'esprit démocratique couvre et sauvegarde cette association. Elle a son siège à Paris. Le gouvernement impérial, comme le constate M. Paul Raphaël, « reprit, en ce qui concerne la question juive, le rôle qui, depuis 1789, avait été traditionnellement celui de la France ; il protégea au dehors la liberté de conscience et regarda avec sympathie la création de *l'Alliance israélite universelle*, fondée par un groupe de jeunes gens qui avaient pour but de travailler à l'émancipation et aux progrès moraux de leurs coreligionnaires opprimés. (1). » Ces « jeunes gens » comprenaient un ancien ministre, un rabbin, un poète, fonctionnaire de l'Université (Eugène Manuel) et sous prétexte de propager les principes de 89, ils jetaient les bases d'une Inter-

(1) *Antisémitisme et Pangermanisme*, Paris, Alcan, 1916, p. 52.

nationale politique juive, dont l'action n'allait pas tarder à se conjuguer avec celle de l'Internationale ouvrière et de l'Internationale financière.

Il ne semble guère qu'on se soit alors douté des dangers qui résulteraient de cette fondation. Quelques années plus tard, en 1869, l'année de l'ouverture du Concile du Vatican, se tint à Leipzig, sous le nom de « Synode israélite » un véritable Concile du Judaïsme.

Les Hébreux d'Allemagne, d'Angleterre, de France, de Russie, d'Autriche, d'Asie Mineure y étaient représentés par de nombreux délégués. Le professeur Lazarus, de Berlin, présidait, assisté du chevalier Joseph de Wertheimer, de Vienne, et du rabbin Geiger, de Francfort, comme vice-présidents. Pour bien établir que les questions théologiques seraient reléguées à l'arrière-plan des débats, on tint la balance égale entre les Juifs orthodoxes et les Juifs réformistes. Il s'agissait surtout de se connaître, de se communiquer des renseignements, d'adopter des mesures communes, de suivre des voies convergentes et les deux fractions du Judaïsme votèrent par acclamation une sorte de déclaration de principe, où leurs ambitions apparaissent à peine voilées :

« Le Synode reconnaît que le *développement* et la réalisation des *principes modernes* sont les plus sûres garanties du présent et de *l'avenir* du judaïsme et de ses membres. Ils sont les conditions les plus énergiquement vitales pour l'existence *expansive et le plus haut développement* du Judaïsme. » (1).

La phrase est d'un français douteux dans la forme,

(1) *Le Problème de l'heure présente,* par Henri DELASSUS, Paris, Desclée et de Brouwer, t. I, p. 618.

mais les idées qui s'en dégagent sont suffisamment claires. L'idée démocratique, c'est le viatique qui permet aux Juifs de pénétrer dans les organismes gouvernementaux à la fin du XIX[e] siècle et d'élever leur race sur les ruines des institutions et de la civilisation chrétiennes.

Pour cimenter tous les éléments de la race, pour lui donner une indestructible cohésion, un gouvernement fort et indiscuté, il faut lui montrer un idéal religieux et politique à poursuivre, l'inciter à tout faire, à tout oser pour sa réalisation.

Le Sionisme répond aux aspirations mystiques d'Israël, à son orgueil, à sa soif de domination. Au retour d'un récent pèlerinage en Terre sainte, où il a vu de près l'administration de Sir Herbert Samuel sous le mandat britannique, Robert Vallery-Radot a noté ses impressions : « A Jérusalem, le Sionisme rumine la chimère sanglante d'un impérialisme occulte et universel (1). » Impérialisme occulte, tant qu'il ne sera pas intégralement obtenu ; mais le projet ne sera chimérique que si les nations chrétiennes s'unissent pour s'y opposer et ne livrent à cet effet de rudes combats...

Le rêve sioniste n'est pas nouveau. Il hantait déjà les cervaux des Juifs au temps de Julien l'Apostat. Saint Jérôme en a parlé dans ses écrits ; mais il appartenait à Théodore Herzl de donner à l'idée une formule politique concrète, capable de remuer la race entière, de la doter d'un gouvernement fort et indiscuté, de lui ouvrir les perspectives radieuses d'une suprématie sur toutes les autres nations.

(1) *Revue hebdomadaire* du 7 juillet 1923, p. 20.

L'Angleterre, pour des raisons complexes, dont l'une est assurément l'affinité religieuse existant entre le Judaïsme et le Puritanisme, s'est depuis longtemps proclamée la protectrice d'Israël. Avant de pouvoir livrer la Palestine aux Juifs, elle leur avait promis l'Uganda, dont ils ne voulurent pas, car la terre sacrée, la Judée, n'était pas en Afrique.

Le Sionisme, tel que le définit M. Fernand Corcos, c'est « *l'action organisée en vue de la restauration politique du peuple juif comme nation autonome, et cela sur le sol de la Palestine* (1) ».

En fait, on peut dire que le Sionisme, organisé par Théodore Herzl, et bien avant le mandat conféré à l'Angleterre de donner à Jérusalem un « home » aux Hébreux, a doté la race d'un véritable gouvernement, c'est-à-dire d'un organe de direction et de centralisation.

Lors de l'affaire Dreyfus, n'y avait-il pas un chef d'orchestre invisible qui réglait les démarches, dictait les dépêches des agences, déterminait les procédures à suivre, achetait les concours, formulait les menaces, et cela non seulement dans les États de l'Europe, mais aussi aux États-Unis, dans l'Amérique du Sud, partout ?

De ce gouvernement, quel peut bien être actuellement le chef ? Est-ce Lord Rothschild, à qui Arthur Balfour fit officiellement, au nom de l'Angleterre et de ses alliés, la promesse du « home » national ? Est-ce le successeur de Th. Herzl, le professeur Chaim Weizmann, président de l'organisation sioniste mondiale et « animateur de la conscience juive »,

(1) *Israël sur la Terre biblique*, p. 10.

suivant le qualificatif que lui décerne M. F. Corcos ?

Si le chef ne se fait pas connaître, le gouvernement existe. Il manifeste constamment son existence, que ce soit lors de l'armistice de 1918, pendant les négociations du traité de paix, dans les sessions de la Sociétés des Nations, au moment et depuis l'occupation franco-belge de la Ruhr... (1).

III

Le gouvernement d'Israël a-t-il élaboré un plan d'opérations, a-t-il arrêté des directives en vue de cette hégémonie mondiale ? Il ne les révélerait pas plus que les Allemands n'ont fait connaître avant la guerre leur dessein d'envahir la Belgique et de déborder par le Nord les forces de l'aile gauche française. Mais, de la constatation des méthodes, des procédés que les Juifs ont employés pour conquérir des positions, des points d'appui dans les principaux États de l'Europe, on peut retirer quelques enseignements. C'est par la finance internationale et par les modes d'influence et de corruption que l'or comporte, c'est en flattant les instincts et les appétits démocratiques, en suscitant les persécutions religieuses, en exploi-

(1) Les Congrès sionistes qui se tiennent maintenant chaque année et dont le dernier eut ses assises au mois d'août 1923, à Carlsbad, permettent aux délégués de tous les comités d'échanger leurs vues, d'organiser la propagande et de recevoir, au besoin, des instructions et des mots d'ordre.

tant les guerres et les traités de paix, en divisant les citoyens d'un pays, en suscitant les luttes de classes, que les Hébreux sont arrivés, par étapes successives, à s'imposer, à forcer les avenues du Pouvoir, à participer à l'œuvre administrative et législative des nations chez lesquelles ils étaient établis.

Un petit livre, traduit dans toutes les langues, *les Protocoles des Sages de Sion* a provoqué leur indignation et leur fureur. J'en ai parlé dans *le Règne d'Israël chez les Anglo-Saxons* (1) et, sans me porter garant de l'authenticité du document, j'ai, sur la demande de M. Bernard Grasset, écrit une préface pour une traduction de la brochure, qu'il avait sous presse, d'après l'édition russe de 1912. Ces « Protocoles », que le *Times* avait signalés le 18 mai 1920 comme un livre singulièrement troublant, donnaient sur les ambitions d'Israël et ses plans d'asservissement des nations chrétiennes de curieux détails, et annonçaient, huit ans avant la guerre mondiale, l'effondrement de la Russie.

Les Juifs, que la diffusion de la brochure avait exaspérés, jetèrent un cri de triomphe quand le *Times*, à leur instigation sans doute, publia trois articles ayant pour objet de démontrer que les « Protocoles » n'étaient pas un document juif, mais un plagiat du *Dialogue aux Enfers*, de Maurice Joly, pamphlet contre Napoléon III publié par un républicain, quelques mois avant la chute du gouvernement impérial. J'ai donné, dans un article paru dans *la Revue hebdomadaire* (2), mon sentiment sur le

(1) Paris, Bernard Grasset, 1921, pp. 83-104.
(2) Numéro du 17 décembre 1921.

pamphlet et la transposition de certains de ses passages dans le texte des « Protocoles ».

Au fond, l'origine de ces fameux « Protocoles » reste mystérieuse. Il apparaît seulement que la brochure procède de maximes judéo-maçonniques, dont certaines remontent au temps des Illuministes et même au-delà. La codification de ces maximes fut vraisemblablement une œuvre collective dont les auteurs demeureront sans doute inconnus. Mais le document porte en soi son intérêt et sa force. C'est pourquoi un rédacteur du *Morning Post* a répondu aux articles du *Times* que, quelle que fut leur origine, les « Protocoles » constituaient « un *vade mecum* des méthodes par lesquelles de grands empires ont été ou peuvent être détruits (1) ».

La force destructive d'Israël est singulièrement redoutable et ses ambitions sont sans limites. Les commentateurs du Talmud ont tout fait pour les surexciter. Ils disaient à leurs disciples — je cite Bernard Lazare : « Ne cultive pas le sol étranger ; tu cultiveras bientôt le tien ; ne t'attache à aucune terre, car ainsi tu serais infidèle au souvenir de la patrie ; ne te soumets à aucun roi, puisque tu n'as de maître que le seigneur du pays saint, Jehovah ; ne te disperse pas au sein des nations, tu compromettrais ton salut et tu ne verrais pas luire le jour de la résurrection ; conserve-toi tel que tu sortis de ta maison ; l'heure viendra où tu reverras les collines des aïeux et ces collines seront alors le centre du monde, *du monde qui te sera soumis* (2). »

(1) Numéro du 27 octobre 1921.
(2) *L'Antisémitisme*, pp. 18-19.

La promesse talmudique doit sembler aux Juifs partiellement accomplie puisque le mandat palestinien les a fait rentrer en maîtres à Jerusalem ; pour qu'elle le soit intégralement, il reste à « soumettre le monde » et c'est à quoi leurs chefs s'appliquent de leur mieux.

Il faut qu'il se sentent déjà bien puissants pour oser entreprendre une tâche colossale, presque surhumaine pour convoiter une domination mondiale, pour viser un but que n'ont pu atteindre au commencement de notre vingtième siècle ni les Anglais, maîtres de la mer, possesseurs du domaine colonial le plus riche et le plus peuplé, ni les Allemands, seigneurs de la guerre et rivaux commerciaux de la Grande-Bretagne.

Israël n'a pas d'armée, pas de flottes, n'occupe d'autre territoire que la Judée, et cette occupation d'un sol ingrat est encore assez précaire, car ses enfants, qui y campent, protégés par les baïonnettes anglaises, ne forment qu'un infime minorité de la population et sont honnis des chrétiens et des Arabes qu'ils prétendent subjuguer ou expulser.

Mais Israël dispose de la finance internationale ; il détient la majeure partie de l'or en circulation, il contrôle la métallurgie, les trusts pétroliers, les journaux à fort tirage, les agences d'informations et de publicité. Dans tous les États, dans tous les gouvernements, il a des accointances, des complicités et des alliances. Il suffira de faire un tour d'horizon au cours de cette étude, de passer successivement en revue les principaux pays où son action s'affirme, se développe, pour dissiper tous les doutes à cet égard.

La puissance juive est *internationale* en ce sens qu'elle a des représentants, des disciples, des auxi-

liaires, hébreux et mêmes chrétiens, chez tous les peuples, mais elle est aussi *nationale* puisque toutes les communautés hébraïques appartiennent à la même race, à la même nation, suivent les mêmes lois religieuses et politiques, aspirent au même idéal mystique.

Sa puissance internationale a pour principal organe la haute banque, qui commande aux gouvernements des États, dont elle autorise et réglemente les emprunts et qui, bien que cela paraisse au premier abord étrange et paradoxal, exerce aussi son pouvoir sur les partis révolutionnaires et communistes et tient les fils de leurs organisations (1).

On a quelque peine à comprendre comment de gros capitalistes peuvent encourager des partisans de la mise en propriété collective de tous les moyens de production et le monstrueux régime du soviétisme, de la dictature du prolétariat ; mais c'est un fait acquis, dont on peut simplement déduire que les voies d'Israël sont toujours tortueuses et pleines de mystère.

L'internationale de la finance, comme celle du socialisme le plus extrémiste, travaillent donc en même temps au profit des Juifs, de leurs ambitions nationales, de leurs aspirations impérialistes.

Est-il puéril de croire à l'existence d'un plan de domination juive, quand on constate l'effondrement de la Russie provoqué par des révolutionnaires

(1) Il n'est pas inutile de rappeler que Jaurès et ses amis ont fondé et lancé le journal socialiste *l'Humanité* avec le concours de douze capitalistes qui s'appelaient : Lévy-Bruhl, Lévy-Brahm, Dreyfus, Louis Dreyfus, Ely Rodriguez, Léon Picard, Salomon Reinach, Blum, Rouff, Cazewitz, Herr, Sachs.

israélites, les clauses anormales du traité de paix, notamment en faveur des minorités ethniques, l'établissement du supergouvernement dénommé « Société ou Ligue des Nations », les menées pro-allemandes auxquelles l'occupation de la Ruhr servit de prétexte ?

Dans un article du *Monde nouveau* sur « L'Impromptu du sionisme (1) », M. de Monzie, sénateur du Lot, m'a, fort courtoisement d'ailleurs, incriminé d'avoir « rénové parmi nous, avec M. Robert Launay (2), la littérature antisémitique ».

Est-ce faire œuvre d'antisémite que d'exposer les visées d'Israël et de signaler à ses concitoyens des périls qui peuvent devenir mortels pour notre pays, pour la civilisation chrétienne ?

Il n'y a pas là non plus de la littérature.

Édouard Drumont qui, en 1886, jeta le plus grand cri d'alarme, n'était pas un politicien, un écrivain avide de réclame. C'était un érudit, un fin lettré ; je l'ai connu à une époque où il rédigeait à *la Liberté* de délicieuses chroniques et collaborait à une revue bibliographique que dirigeait Octave Uzanne. Quand il eut étudié les conquêtes des Hébreux à Paris et publié la *France juive*, il se qualifia : historien social. Il avait certainement droit à ce titre et cependant on le lui contesta parce que l'abondance des personnalités qu'il offrait en pâture à la curiosité publique, l'indignation qui couvait dans les chapitres et aussi quelques inexactitudes de détail donnaient à

(1) Livraison du 1er septembre 1922.

(2) Auteur de *Figures juives* (Nouvelle librairie nationale, 1921).

son œuvre l'apparence d'un pamphlet. Sans doute, il y avait un peu de « littérature » aussi dans son premier livre et dans les suivants ; il affectionnait les contrastes, les oppositions qui donnaient de l'imprévu, du piquant à ses argumentations, mais le recul du temps permet d'apprécier plus équitablement le fruit de ses recherches et de ses travaux, de constater la justesse de ses observations, de ses études de mœurs et de rendre hommage à ses aperçus prophétiques.

Aigri, découragé, pendant les dernières années de sa vie, il se rendait compte des maigres résultats obtenus par ses efforts, son talent, ses travaux. Sa renommée était grande, ses livres avaient eu nombre d'éditions, son journal, *la Libre Parole*, avait connu les forts tirages, mais sans pouvoir les maintenir; les électeurs Algérois l'avaient envoyé siéger au Palais-Bourbon, où l'on dispose d'une tribune retentissante. Mais, en somme, si quelques salons et quelques cercles parisiens avaient fermé leurs portes à des barons de la finance, les influences juives demeuraient aussi fortes, aussi actives dans les conseils du gouvernement, dans la politique, à la Bourse, dans le monde des affaires.

Drumont, qui n'avait rien d'un organisateur, avait voulu grouper autour de lui des bonnes volontés pour mener une campagne électorale. Il avait institué une « Ligue nationale anti-sémitique de France » sous sa présidence, avec comme délégué général un publiciste très vigoureux, Jacques de Biez, républicain désabusé. La ligue réunit peu d'adhérents, encore moins d'argent et ne trouva pas de candidats pour les élections de 1889. L'auteur de *la France*

juive s'était fait des illusions sur le mouvement boulangiste et sur le « brave général » dont la popularité avait fusé comme une traînée de poudre ; ces illusions se dissipèrent lorsqu'on apprit la désignation d'Alfred Naquet comme vice-président du Comité boulangiste. Drumont rédigea le manifeste que son comité adressa aux électeurs le 1er septembre 1889 et il m'écrivait, en me demandant l'insertion de ce document dans une revue hebdomadaire que je dirigeais :

« Nous n'avons pas absolument les mêmes idées en politique, peut-être même différons-nous un peu d'avis sur la solution définitive à donner à la question juive ; mais nous sommes d'accord pour détester le régime affreux qui a mis la France de Saint-Louis, d'Henri IV et de Louis XIV entre les mains sales de tous les tripoteurs d'affaires, de tous les cosmopolites véreux, de tous les échappés de ghetto. »

Le manifeste était intéressant, mais fort long. Il ne contenait pas de directives politiques, ne s'inspirait d'aucun principe de gouvernement et se terminait par une invitation aux électeurs à voter pour de « bons Francais de France ».

Mais certains passages étaient profondément burinés. Après avoir flétri l'acoquinement de Boulanger avec le juif Naquet, le manifeste disait :

Ceci n'a rien qui puisse nous surprendre. C'est là, et chacun s'en rend compte aujourd'hui, la constante politique et l'invariable tactique d'Israël ; il a dans chaque parti l'homme chargé de protéger les intérêts de la juiverie et de perpétuer l'exploitation financière. Que ce soit Fould ou Crémieux, Raynal ou Naquet,

c'est toujours, avec un nom différent, le même Juif chargé de la même besogne, veillant soigneusement dans les Conseils du prince ou dans les assemblées de la République, à ce que l'on ne touche pas à M. de Rothschild.

Nous n'en voulons, d'ailleurs, pas plus que cela au général. Nous ne nous associons pas à ceux qui le couvrent d'outrages, sans réfléchir que ce sont eux-mêmes qu'ils déshonorent, puisque ce sont eux qui en ont fait un ministre de la guerre. Il est arrivé à Boulanger ce qui est arrivé à tant d'hommes de notre temps ; il avait des vices trop coûteux et il devait fatalement s'enjuiver et tomber entre les mains de ceux qui lui fourniraient les moyens de satisfaire ces vices.

Nous tenons uniquement à constater qu'il n'y a plus d'illusion possible ; nous tenons à bien indiquer quelle serait la signification d'un succès qui, d'ailleurs, nous paraît maintenant peu désirable.

En admettant que le général triomphât, rien ne serait modifié. Le mot de Proudhon, en 1848, se réaliserait une fois de plus : *La France changerait de Juifs.* Nous avons été longtemps gouvernés par un Juif borgne, nous serions gouvernés par un Juif bossu et le Juif bossu ferait absolument ce que faisait le Juif borgne ; il aiderait les Sémites de tous les pays à s'enrichir aux dépens des Français... Or, c'est précisément cet asservissement de notre patrie à une bande de cosmopolites que nous combattons de toutes nos forces (1).

Édouard Drumont pressentait que cet appel n'aurait pas beaucoup d'échos ; le péril juif était encore incompris et peu redouté ; mais, comme s'il avait

(1) *Samedi-Revue*, 7 septembre 1889, p. 152.

le don de déchirer les voiles cachant l'avenir, il formulait cette réflexion :

« *Les événements qui sont proches, les catastrophes qui semblent imminentes, les déceptions qui vous sont réservées, feront seuls en vous la lumière définitive* (1) ».

Les événements et les catastrophes sont survenus. Les élites qui gouvernent les masses sauront-elles en dégager les enseignements nécessaires ?

Aujourd'hui, le péril est autrement grave qu'en 1889. La puissance juive a planté ses drapeaux sur des cimes dont, il y a trente-cinq ans, elle n'avait pas encore entrepris l'ascension. Et la France n'est peut être pas le pays le plus envahi, le plus entièrement asservi.

Lorsqu'il publia son *Testament d'un Antisémite*, Drumont préparait une *Europe juive* qui n'a jamais paru. J'ignore ce qu'il est advenu des documents qu'il avait recueillis, mais tout porte à croire qu'ils ont disparu.

La grande guerre et l'après-guerre ont révélé bien des faits nouveaux sur les agissements et les conquêtes récentes du Judaïsme. Sans prétendre faire une œuvre complète et définitive et en observant que la situation instable de l'Europe rend fort difficiles certaines enquêtes et recherches méthodiques de documents, j'essaierai de donner une idée aussi exacte que faire se pourra des poussées juives qui se sont produites en Europe et aux États-Unis.

(1) *Ibid.*, p. 153.

CHAPITRE II

L'INVASION JUIVE DANS LES PAYS ANGLO-SAXONS

LES JUIFS CHEZ LES ANGLO-SAXONS. — L'ÉLECTION DE SAINT-GEORGE, WESTMINSTER. — L'ORDRE DES B'NAI B'RITH. — UN ARTICLE DE M. LLOYD GEORGE. — LE « KEREN HA-YESOD ». — LES JUIFS DE L'AFRIQUE DU SUD. — LA COMMUNAUTÉ D'ÉGYPTE. — L'INVASION JUIVE AUX ÉTATS-UNIS. — LE GHETTO DE NEW-YORK. — UN DÉBAT AU CONGRÈS SUR LA « RACE » JUIVE. — LA CAMPAGNE D'HENRY FORD. — LE « KU KLUX KLAN ».

I

Dans *le Règne d'Israël chez les Anglo-Saxons* (1), j'ai tenté de montrer à quel point les Anglo-Saxons étaient inféodés à la puissance juive, contribuaient à promouvoir ses ambitieux projets, à servir dévotement ses intérêts. Depuis 1921, cette politique des gouvernements de l'empire britannique et des États-Unis d'Amérique n'a pas été modifiée et, profitant de la vitesse acquise, le Judaïsme a encore, à diverses

(1) Paris, Bernard Grasset, 1921.

périodes et en maints endroits, conquis des positions nouvelles.

La disparition de la scène politique du président Woodrow Wilson et de M. Lloyd George, les agents les plus représentatifs du « front chrétien » d'Israël, n'a pas ralenti la marche ascensionnelle de la race.

On aurait pu croire qu'en Angleterre, la dissolution de la « Coalition », qui entraîna la chute du gouvernement de M. Lloyd George, et le brillant succès des conservateurs aux élections générales auraient déterminé une orientation nouvelle de la politique et que les influences juives se seraient exercées moins librement, moins impérieusement à Downing Street que lorsque Sir Philip Sassoon (1) était l'*alter ego* du « rusé Gallois ». On eut très vite l'impression qu'il n'en serait rien.

A la suite de la réunion des conservateurs au Carlton Club, M. Lloyd George donna sa démission.

(1) Le *Jewish World*, du 14 décembre 1922, a donné des renseignements assez précis sur cette famille, alliée aux Rothschild, et dont un descendant a joué un rôle important pendant et après la guerre mondiale. Les Sassoon déclarent descendre des Shoshans, Juifs originaires d'Espagne. David Sassoon, né à Bagdad en 1792, fut le fondateur de la maison établie à Bombay (banque, usines d'égrenage de coton, etc.). Des succursales furent créées à Calcutta, Shanghaï, Canton, Hongkong. L'obtention du monopole de l'opium en Chine contribua à l'enrichissement colossal des Sassoon. Le *Jewish World*, tout en admirant le génie commercial de cette tribu, formule une réserve à propos de l'empoisonnement des Célestes et dit qu'il constitue un fait regrettable, *a regrettable feature* dans la fortune de cette famille. Un fils de David Sassoon, mort à Brighton en 1896, était un ami intime du prince de Galles qui devint Edouard VII. Il s'appelait Albert et fut créé baronnet. Sir Edward Sassoon était son fils, et sir Philip, le secrétaire et le conseiller de M. Lloyd George est son petit-fils.

M. Bonar Law forma le nouveau cabinet et le Parlement fut dissous.

Le quartier Saint-George (Westminster) avait pour représentant un conservateur indépendant, M. Erskine, actif, énergique ; l'on imaginait que le ministère ne s'opposerait pas à sa réélection et ne lui susciterait pas d'adversaire. On oubliait les rancunes d'Israël à son égard. M. Erskine avait été nommé l'année précédente à une élection partielle, battant, à 2.000 voix de majorité, son concurrent, un Juif fort riche, le colonel Jessel, candidat officiel de la coalition Lloydgeorgienne. Il avait même eu l'audace, dans son programme, de mettre en cause la politique pro-juive du ministère et de traiter irrévérencieusement le mandat palestinien.

Tout cela méritait un châtiment. Israël voulait que le Parlement fut débarrassé d'une pareille brebis galeuse. M. Bonar Law, épousant les querelles de son prédécesseur, lequel avait déjà désigné le futur député de Saint-George : le colonel Wilson, important personnage remplissant les fonctions de *chief whip* des conservateurs de la coalition, donna l'investiture officielle à ce candidat et lui écrivit une lettre chaleureuse pour lui souhaiter plein succès.

Mais les électeurs restèrent fidèles à leur élu et, à une majorité de 3.000 suffrages, l'envoyèrent siéger à nouveau à Westminster. Ce fut un pénible échec pour le cabinet, pour les Juifs et pour le colonel Wilson qui dut chercher une autre circonscription pour retrouver un siège au Parlement (1). Dans un

(1) Le poste de gouverneur de Bombay, octroyé tout récemment au colonel Wilson, l'a récompensé de ses tribulations et du dévouement montré par lui aux intérêts d'Israël.

autre quartier de Londres, aux mêmes élections générales, M. Lionel de Rothschild, d'ordinaire élu sans opposition ni scrutin, ne fut nommé qu'à grand peine, avec une faible majorité de 500 voix sur 30.000 votants (1).

Y aurait-il donc dans la grande cité une réaction contre les menées juives ? En tous cas, cette réaction ne se manifeste pas dans les sphères gouvernementales.

M. Stanley Baldwin, devenu premier ministre après la retraite pour raisons de santé de M. Bonar Law, suivit exactement la ligne politique de ses prédécesseurs, subit les mêmes suggestions, défendit les mêmes intérêts. Lord Reading est toujours vice-roi des Indes et Sir H. Samuel toujours proconsul de la Palestine. L'accession au pouvoir du parti ouvrier avec M. Ramsay Mac Donald n'a pas davantage modifié la politique pro-juive du gouvernement britannique.

La haute aristocratie britannique, celle même qui approche des marches du trône, ne craint pas de s'allier à l'aristocratie de l'argent où règnent les grands Juifs. Est-ce que la petite-fille du fameux Sir Ernest Cassell n'est pas devenue la femme de Lord Louis Mountbatten, proche parent du roi (2) ? Au Stock Exchange, ce sont des Juifs, pour la plupart d'origine germanique, qui font la loi ; la note

(1) Aux élections générales de décembre 1923, M. Lionel de Rothschild ne posa pas sa candidature. Pour la première fois depuis 1847, la famille de Rothschild n'est plus représentée à la Chambre des Communes.

(2) Au cours de la grande guerre, les Battenberg ont jugé bon d'angliciser leur nom et de s'appeler Mountbatten.

qu'ils donnent est répercutée en Angleterre et à l'étranger. Faut-il s'étonner de la campagne menée contre la France et la Belgique en faveur de l'essor économique de l'Allemagne ! Les banquiers de Londres avaient misé sur le relèvement financier du Reich et l'effondrement du mark les a plongés dans un cruel embarras. Ils avaient en portefeuille un chiffre considérable de rente allemande 3 % et consentirent les plus gros sacrifices pour en consolider les cours. Au 20 août 1923, le 3 % était encore coté, à Londres, 13 shillings, soit 53 francs français, la livre valant 82 francs. Or, la livre sterling équivalait alors à 8 millions de marks ! Il y a là un bien étrange mystère et sans doute l'une des causes — la principale peut-être — de l'acharnement mis par le gouvernement britannique à combattre notre occupation de la Ruhr, avant de mener campagne contre le franc français.

Cette anomalie financière a été signalée dans un article de la *National Review* et dans une note du *Daily Mail*, mais aucune explication plausible ne put être fournie.

L'Angleterre croit avoir besoin des Juifs, lie de plus en plus étroitement partie avec eux, et les Juifs comptent absolument sur l'Angleterre pour protéger leurs intérêts et aider à la réalisation de leurs plus grands projets.

Cette protection s'était manifestée de façon très visible pendant la guerre, particulièrement en Orient. La *Jewish Chronicle* du 15 septembre 1922 a recueilli les impressions d'un Israélite de Hongrie, M. Julius Neumann, établi à Smyrne depuis assez longtemps. Au début des hostilités, il se trouvait avec sa femme

à Konia, où il s'occupait de la représentation d'un syndicat commercial. Il n'eut pas à se plaindre des autorités turques, éprouva, comme tous les indigènes, quelques difficultés de ravitaillement, et put ensuite regagner la côte, où il resta tranquillement jusqu'à l'armistice. Lorsque les Anglais débarquèrent à Smyrne, ordre fut donné d'expulser tous les sujets allemands et autrichiens-hongrois. Mais il suffit à M. Neumann de se déclarer juif et sioniste pour être soustrait à l'arrêté d'expulsion. C'était reconnaître la nationalité des Hébreux avant que leur peuple ne fut doté d'un territoire.

Placé ainsi sous le patronage de l'empire britannique, M. Neumann fit partie d'un comité organisé pour la protection des droits des Juifs en Asie Mineure; et, au nom de comités représentant 40.000 sémites, il se rendit en janvier 1919 à Constantinople, auprès de la commission interalliée. Muni d'une recommandation de la puissante loge des B'nai B'rith, il fut reçu par le commissaire américain, par le président de la communauté israélite, lequel venait d'obtenir d'importantes concessions du gouvernement turc en faveur des Juifs de Constantinople. De retour à Smyrne, il eut tout loisir pour organiser un groupement sioniste, en accord complet avec ses protecteurs.

La loge des B'nai B'rith, comme toutes les organisations secrètes, a des origines et des voies obscures. Mais depuis qu'Israël a conscience de sa force, il fait volontiers étalage des éléments de sa puissance. Le 10 décembre 1922, fut donné à Londres, en l'honneur du « Barmitzvah », un banquet des membres de la « Loge londonienne de l'Ordre indépendant des

B'nai B'rith ». Le docteur Israël Feldman présidait et le principal orateur fut le grand rabbin d'Angleterre, le docteur Hertz, dont j'ai parlé ailleurs, à l'occasion du triomphal voyage autour du monde qu'il accomplit en 1920-1921 sous prétexte de recueillir dans les Dominions et colonies britanniques des fonds pour le *Memorial* juif de la grande guerre (1).

Après avoir pénétré dans les loges maçonniques fonctionnant dans les différents pays et y avoir pris les postes les plus importants sinon les plus en vue, les Juifs avaient voulu posséder des loges uniquement juives. Dans son remarquable ouvrage, *les Etats-Unis contemporains* (2), Claudio Jannet avait autrefois signalé l'existence de cette loge des B'nai B'rith, vite devenue cellule et fédération d'autres loges juives. Le grand rabbin, en portant la santé de « l'Ordre », au banquet du Hyde Park Hotel, donna de précieux détails qui font ressortir l'importance de cette association. Il commença par répandre une douce gaîté sur les convives en racontant qu'il avait parfois dans son courrier des lettres dont la suscription était étrange. L'une était adressée à « Sa Sainteté le docteur Hertz, roi de l'Église d'Angleterre pour les Juifs », une autre au « Rabbin universel ». Sa notoriété, ses voyages outre-mer excusaient un peu la singularité de ces appellations; mais, prenant ensuite le ton sérieux qui convenait, l'orateur célébra l'ancienneté, les services rendus par la célèbre « Loge », qui fut la plus vieille

(1) Voir *Le Règne d'Israël chez les Anglo-Saxons*, pp. 72-76.
(2) *Les États-Unis contemporains*, t. II, p. 372.

et est restée la plus importante de « toutes les associations fraternelles juives du monde ».

J'emprunte au *Jewish Chronicle* (1) les principaux points du compte rendu du discours du docteur Hertz :

La loge des B'nai B'rith fut fondée vingt ans avant *l'Alliance israélite universelle,* trente ans avant *l'Anglo-Jewish Association.* En 1843, la population juive d'Amérique qui s'élève aujourd'hui à environ trois millions et demi, ne comptait guère plus de 20.000 représentants. C'était avant la grande émigration due aux désordres et aux soulèvements de 1848, avant les persécutions et les progroms de Russie. C'est alors que douze Juifs, avec Henry Jones à leur tête, décidèrent la fondation de l'Ordre. Ainsi, bien que la création eut lieu à New York, le promoteur de l'idée, le fondateur fut un Juif anglais. Le chiffre des membres, douze en 1843, s'élève aujourd'hui à 100.000. Il existe actuellement 550 loges fonctionnant en Amérique en Allemagne, en Tchéco-Slovaquie, Danemark, Suisse, Roumanie, Bulgarie, Turquie, Palestine, Egypte.

Après avoir complaisamment énuméré les institutions scolaires, hospitalières, charitables établies sous les auspices des B'nai B'rith, le grand rabbin montra la part prise par l'Ordre dans le développement de la puissance d'Israël. L'Ordre a très largement contribué « à réveiller les consciences et le sens de la responsabilité des Juifs d'Amérique... » En 1870, c'est grâce à lui que le gouvernement des États-Unis fut amené à établir un consulat en Roumanie,

(1) Numéro du 15 décembre 1923.

où ses intérêts commerciaux étaient minimes, et à confier ce poste à un Juif, Benjamin Peixotto. A cette époque, beaucoup d'Hébreux émigraient en Roumanie, et il était précieux pour eux de se savoir protégés et défendus par un coreligionnaire représentant d'une grande puissance. La loge réussit à unir pour une action commune les Israélites de tous les pays pour empêcher les persécutions et faire reconnaître les droits de citoyen aux Juifs de Roumanie.

Plus tard, les B'nai B'rith réussirent, en exploitant le pogrom de Kishineff, à organiser une campagne de presse et de meetings contre la Russie. Circonvenu de divers côtés, le président Roosevelt transmit au Tsar une pétition que le souverain et son ministre des Affaires étrangères refusèrent de recevoir, jugeant, non sans raison, que cet acte constituait une intrusion dans la politique intérieure du pays.

L'Ordre continua ses démarches et obtint du gouvernement des États-Unis la dénonciation du traité de commerce avec la Russie, en prétextant des motifs d'humanité ! Les États-Unis ne pouvaient maintenir des relations amicales avec un empire où des citoyens étaient maltraités en raison de leurs croyances religieuses ! Traversant récemment le Canada, de Vancouver à Montréal, le grand rabbin avait trouvé à toutes les étapes de son voyage des loges des B'nai B'rith travaillant avec ardeur pour la cause d'Israël et il avait été frappé des résultats obtenus par l'Ordre, depuis sa fondation, pour donner aux Juifs de la force et de la confiance en eux-mêmes. « La vie et les institutions du Judaïsme avaient, en conséquence, acquis une vitalité nouvelle. Les B'nai B'rith avaient

été bénis dans leurs œuvres et il convenait de porter un toast à la prospérité du grand Ordre juif qui encerclait le globe (1). »

Sir Alfred Mond, membre du Parlement et ancien ministre du Cabinet de Lloyd George, prit ensuite la parole pour exalter les mérites et les succès de la loge qui avait affirmé « le magnifique optimisme de la race ». Aucun autre peuple « n'aurait voulu partir, si petit qu'il était numériquement, avec un idéal si grand et l'espoir de l'atteindre (2) ». Puis, en entonnant l'inévitable couplet sur le Sionisme et son avenir, sir Alfred Mond raconta qu'à son retour de Palestine, il avait eu un entretien avec M. Briand, lequel lui aurait dit : « Il y a toujours quelque chose de mystique dans l'âme des peuples. » Les Français n'ont pas souvent entendu l'ancien premier ministre formuler des pensées ou des sentiments religieux, mais ils savaient déjà que M. Briand était un des partisans les plus décidés de l'aventure anglo-juive à Jérusalem, bien avant qu'elle ne fut approuvée par le traité de San Remo et le Conseil de la Société des Nations.

Les anciens ministres ne manquent pas dans le « front chrétien du Judaïsme ». Le très honorable David Lloyd George, en juin 1923, a donné au *Daily Chronicle* et au *Daily Telegraph* un grand

(1) *Ibd.*, p. 14.

(2) Une correspondance de New York a fait connaître qu'à la « Convention » (les Franc-Maçons de France diraient « Convent «) tenue à New-Haven, Connecticut, le 1er juillet 1923, M. Nathan Chazan a été élu *Nazi* de l'Ordre des B'nai B'rith. Il est assez curieux de constater la reprise par la puissante Loge du titre que portaient autrefois à Babylone les « Princes » de l'exil.

article sur « le Sionisme et la Palestine », que les feuilles juives de Londres se sont empressé de reproduire.

Il commençait par cette phrase lapidaire : « De toutes les *bigotries* qui rendent sauvage la nature humaine, il n'y en a pas de plus stupide que l'antisémitisme. » Puis, après avoir ridiculisé de son mieux ceux qui critiquent les menées et les ambitions juives, il faisait un éloge plein d'enthousiasme de la colonisation en voie d'accomplissement sous la haute direction de sir Herbert Samuel. « Partout — écrivait-il — le cultivateur juif fait produire au sol des récoltes plus abondantes et plus riches que l'Arabe son voisin. » Il faudrait le démontrer : car les Juifs n'aiment guère à remuer la terre de leurs bras, et si les capitaux qu'on place entre leurs mains leur permettent de mettre en service des machines agricoles perfectionnées, c'est presque toujours des Arabes qui sont appelés à les manier.

Le mandat palestinien, qui opprime et tend à expulser les populations indigènes est, aux yeux de M. Lloyd George, « une charte d'égalité », et ne cause de préjudice à aucune race. Il y a une œuvre à accomplir en Terre sainte : « Les Arabes n'ont ni les moyens, ni l'énergie, ni l'ambition de s'en acquitter. L'empire britannique a de trop lourdes charges sur les épaules pour mener à bien cette entreprise. La race juive, avec son génie, ses ressources, sa ténacité, et, en plus, *avec ses richesses*, peut seule accomplir cette mission essentielle. »

L'ancien Premier a assurément des notions discutables en matière d'équité, de justice, de droits des peuples à un self government, mais il est devenu

un avocat éloquent des ambitions du peuple juif. Il n'est pas surprenant qu'on ait fait de cet article un tract à fort tirage, distribué partout dans les agglomérations britanniques. M. Lloyd George a désormais qualité pour être classé parmi les meilleurs serviteurs d'Israël, et déjà Miss Megan Lloyd George a figuré comme demoiselle d'honneur au mariage de M. R. H. Jessel avec Miss Lewis. Le *Jewish Guardian* du 13 juillet 1923 a publié les photographies, prises devant la synagogue, des mariés et du groupe des « bridesmaids ».

II

L'activité que déploient les diverses associations juives d'Angleterre est vraiment remarquable. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir dans les journaux anglo-juifs les notes publiées sous la rubrique « Jewish National Activities ». Dans toutes les villes, comités, loges, associations tiennent des réunions fréquentes, organisent des campagnes de propagande, développent des écoles, dispensaires, hospices, toutes œuvres ayant un caractère national, c'est-à-dire strictement juif. Des quêtes sont faites pour les synagogues, pour le *Memorial* de la guerre — édification d'un grand séminaire rabbinique — et surtout pour le *Keren Ha-Yesod*, trésor suprême de la race, *The Eretz-Israel* qui doit permettre de réaliser tous les

projets faisant de Jérusalem la capitale, le centre nerveux, le cerveau du peuple « élu ».

L'organisation sioniste n'attendit pas le traité de Lausanne, les ratifications, par la Conférence de San Remo et le Conseil de la Société des Nations, du mandat palestinien, pour lancer un solennel manifeste en faveur du Trésor d'Israël. Elle était sûre que la Terre sainte lui serait livrée. Au début de 1921 parut, chez l'éditeur Leonard Parsons, de Londres, un manuel : *The Keren Ha-Yesod Book*, qui donne les plus complets détails sur ce Trésor, ses principaux objets, les moyens de l'alimenter. Au frontispice est reproduit le manifeste, assez court d'ailleurs, traçant aux Israélites leur devoir. Il ne s'agit pas d'une œuvre charitable ou d'une affaire purement coloniale. La construction à entreprendre n'est autre que celle du *Jewish Commonwealth* (1). Pendant vingt siècles, le peuple d'Israël a patiemment attendu. Voici que commence l'accomplissement de la promesse divine. « L'effort financier exceptionnel réclamé aujourd'hui doit prendre la forme d'un impôt volontaire, régulier, persistant, systématique, inspiré par la noble tradition juive de la dîme. Une charge très lourde de taxes est aujourd'hui imposée à tous les peuples du monde pour des reconstructions nationales. Il n'y a pas d'État juif ; l'appel que nous formulons s'adresse à la conscience juive et ne peut être appuyé d'aucune mesure coercitive ; mais aucun Juif digne de ce nom ne voudra, à cette heure solennelle, prendre la responsabilité de s'abriter derrière l'impuissance de notre peuple. »

(1) *The Keren Ha-Yesod Book*, p. 7.

Le manifeste est signé des principaux coryphées du Judaïsme d'Angleterre : Lord Rothschild, Alfred Mond, Joseph Cowen, des deux chefs de l'organisation sioniste, le docteur Chaim Weizmann, son président et Nahum Sokolow, président de son comité exécutif, et de plusieurs comparses, parmi lesquels le fameux Wladimir Jabotinsky, condamné par un conseil de guerre lors de l'expédition de Palestine et gracié quand sir Herbert Samuel prit possession de son poste de haut commissaire.

Le manuel comprend une introduction financière d'où il ressort que, pour faire face aux besoins et aux projets envisagés, il importe que le Keren Ha-Yesod possède, dans un délai de cinq ans, vingt-cinq millions de livres sterling. Un tableau montre la répartition qui pourrait correspondre à une première tranche de cinq millions de livres. L'achat de terrains urbains et agricoles y figure pour 600.000 livres, la construction de maisons ouvrières pour 400.000, etc... Un chapitre entier est consacré à « la dîme dans la tradition juive » et montre que la Bible, comme le Talmud, en prescrivaient la perception. Cet impôt est absolument conforme à la loi religieuse et ne saurait être éludé par les croyants. Dans les ghettos d'autrefois, aucun Juif n'aurait essayé de marchander ou discuter sur la taxe du *Ma'aser*. Au contraire, si cet impôt était insuffisant en raison des charges de la communauté, son taux était relevé et tout le monde le payait volontiers, dût-on emprunter pour trouver l'argent nécessaire.

Des considérations sont ensuite développées dans le livre sur l'agriculture, l'industrie, les écoles, les banques, l'hygiène, l'Université juive de Jérusalem,

dont il faut faire un institut modèle et pour laquelle des fonds spéciaux devront être recherchés et trouvés. Le chapitre intitulé *Jewish Troops* mérite de retenir l'attention. Au cours de la guerre mondiale, un petit corps de convoyeurs juifs fut organisé en Egypte sous le nom de *Zion Mule Corps*. Il comptait environ 600 hommes et rendit quelques services en Orient, services dont les Britanniques se passèrent en 1916 en ordonnant la dissolution de ce détachement. En août 1917, un régiment de volontaires juifs fut créé en vue de l'expédition de Palestine. Il porta le nom de 38e et 42e fusiliers royaux. Les volontaires s'étaient présentés nombreux, venant d'Angleterre, des États-Unis, d'Argentine et même de Judée, environ 10.000, mais 5.000 à peine furent équipés et envoyés sur le front de Palestine quand se dessina l'offensive d'Allenby. Le régiment fut démobilisé durant l'hiver de 1919 et l'on ne conserva qu'un cadre restreint sous les ordres du lieutenant-colonel Margolin.

Les Juifs déplorèrent l'absence de troupes de leur race lors des émeutes de Jérusalem en avril 1920 ; et maintenant que leur peuple possède un territoire, il leur semble naturel d'avoir également une armée. Les contribuables anglais trouvent assez désagréable d'entretenir en Palestine un contingent anglo-hindou pour défendre les Hébreux contre les Arabes. En ayant une armée juive, cette objection disparaîtrait et les Juifs, fiers d'avoir des troupes « nationales », auraient bientôt, pour répondre aux aspirations sionistes, une Palestine « aussi juive que l'Angleterre est anglaise ». Mais l'entretien d'une armée, son armement, son équipement coûtent cher et c'est

pourquoi le Keren Ha-Yesod doit réunir de très gros capitaux. Les rédacteurs du livre reconnaissent cependant, non sans quelque mélancolie, que l'idée de la constitution d'une armée juive n'est pas très populaire dans les communautés israélites. Le recrutement serait difficile, en hommes comme en officiers. Les traditions militaires se perdent, chez Israël, dans des brumes trop lointaines pour qu'il soit aisé de les faire revivre.

Cependant, en Angleterre, des efforts persévérants sont tentés pour encourager les sports dans la jeunesse. Dans toutes les villes, des clubs de gymnastique, de foot-ball, de tennis, etc., ont été créés. Les journaux juifs donnent les portraits des athlètes, des champions qui se distinguent dans les concours. Israël possède un champion de boxe dont il est très fier. Les *Jewish lads* multiplient leurs réunions, leurs exercices militaires et le prince de Galles daigne assister aux revues de leur brigade et leur distribuer des récompenses.

Mais les choses sportives n'absorbent pas les Hébreux de Londres au point de leur faire négliger d'autres entreprises ambitieuses. Depuis quelques années, ils cherchent à accaparer le commerce de l'alimentation de la métropole, et dans une assez large mesure ils y réussissent. Le nombre des maisons de thé, restaurants, bars, dancings possédés ou gérés par des Juifs s'est accru dans des proportions fantastiques depuis la guerre. Des sociétés financières se sont constituées pour acheter nombre de grands hôtels, et si l'on débarque pour la première fois à Londres sans avoir pris des informations suffisantes, un chrétien a bien trois chances sur quatre

de descendre dans un hôtel juif et de manger de la viande kascher.

Les « activités nationales juives » ne sont pas seulement visibles en Angleterre et à Londres ; elles s'exercent avec une égale intensité dans les Dominions et colonies de l'empire britannique, mais les modes de propagande usités sont fort divers.

Au Canada, où le grand rabbin Hertz a trouvé tant de loges florissantes des B'nai B'rith, c'est le problème de l'émigration qui a retenu l'attention des dirigeants d'Israël. Il a fallu s'attacher à faire modifier favorablement les dispositions législatives et administratives, à doter les immigrants du pécule dont on doit justifier au moment du débarquement à Québec ou Montréal. Les statistiques décennales établies par le bureau fédéral montrent les résultats obtenus.

En 1901, il n'y avait dans tout le territoire canadien que 16.131 Juifs ; on en comptait 75.681 en 1911 et 126.196 en 1921. La raison de la progression est forte. Comme d'ordinaire, c'est dans les grosses agglomérations que se groupent les Hébreux. Dans les régions agricoles de l'Alberta et de la Colombie britannique, ils sont peu nombreux, mais, dans la province de Québec, où ils n'étaient que 7.600 en 1910, ils sont aujourd'hui 48.000 ; dans celle d'Ontario, ils sont passés de 5.300 à 47.800.

***

Dans l'Afrique du Sud, où les mines d'or avaient attiré naguère tant d'aventuriers et de spéculateurs, ils sont aussi fort nombreux et leur nombre s'accroît

constamment. Les statistiques sont assez imprécises ; mais, en décembre 1922, M. Bernard Alexander, président du Board « of Deputies » juifs de l'Afrique du Sud et conseiller légal *(legal adviser)* du roi de Swaziland, vint à Londres accompagné d'un de ses congénères de la colonie, M. Manfred, M. B. Alexander reçut un rédacteur du *Jewish Guardian* et lui fournit des renseignements fort intéressants et dont je vais résumer l'essentiel, car ils me paraissent donner une idée très exacte de la situation des Juifs dans la colonie, de leurs institutions et de leurs ambitions.

Dans *le Pays de l'or rouge* (1), Jean Carrère a conté naguère les agissements des Hébreux au Transvaal, qui contribuèrent à déchaîner la guerre contre les Boers. La victoire, si péniblement acquise par les Anglais, consolida leur situation. Les émigrants vinrent en masse, de Pologne, d'Ukraine. En la personne du général Smuts, dont l'attitude fut si étrange, si favorable au socialisme lors des missions qu'il remplit en Autriche, en Hongrie après l'armistice, ils trouvèrent mieux qu'un protecteur bénévole, un ami dévoué (2). Aussi voyez quelle est, d'après M. Alexander, la puissance de leurs organisations :

Notre « Board of Deputies » est un Conseil analogue à celui des Juifs d'Angleterre. Son siège social est à Johannesburg et il fonctionne à peu près comme celui

(1) Paris, E. Flammarion.

(2) Le discours prononcé à Londres le 23 octobre 1923 contre l'occupation de la Ruhr, contre « l'impérialisme français » et pour une révision judéo-allemande du traité de Versailles, montre les sentiments du premier ministre de l'Afrique du Sud, un des ténors de la Société des Nations.

de Londres. A certains égards, son activité, son action sont même supérieures. Par exemple, nous étudions actuellement l'établissement d'un Office d'immigration juive, avec un fonctionnaire d'immigration au port de Capetown. Le Board, qui ne s'occupe pas de politique, existe depuis 1912. Auparavant, nous avions un Conseil des députés pour la province du Cap et un autre pour le Transvaal. La fusion des deux Boards a été très heureusement opérée. Chaque synagogue reconnue, chaque organisation ou société amicale nomme de deux à cinq députés selon sa force numérique. Particularité notable : le Board, en tant que corps constitué, représente directement la Fédération sioniste de l'Afrique du Sud. Tous les deux ans se tient un Congrès de délégués spécialement choisis parmi ceux qui ont été appelés à nommer les membres du Board. Les principaux travaux sont faits par le Comité exécutif et par ses Commissions. Le président actuel (M. Alexander) est assisté de M. S. Raphali, vice-président ; de M. Hillman, trésorier, et de M. Percy Cowen, secrétaire.

Interrogé sur le point suivant : Votre *Board* a-t-il obtenu des résultats avantageux pour le statut des Juifs dans la colonie, M. Alexander répondit :

Assurément, notre organisation a été très féconde en profits. Il fut un temps où chaque Israélite n'était qu'un individu, quand il parlait en faveur de la communauté juive. Aujourd'hui, nous avons une représentation permanente reconnue par le gouvernement. Un exemple, entre autres, du succès de notre intervention. Les droits de naturalisation avaient été élevés de 5 shillings à 11 livres sterling. Nos démarches réussirent à le faire ramener à 5 livres. Au cours de la récente rébellion, se manifesta une grande agita-

tion antisémitique, car [illegible]
propagé les ferments de [illegible]
chez les ministres, leur [illegible]
naires n'étaient en rien [illegible]
Premier ministre fit à [illegible]
exonérant les Juifs de to[illegible]
évidente lorsque des deux [illegible]
trahison, l'un fut relâché [illegible]
l'audience du tribunal.

La situation de la com[illegible]
ment bonne. Il y a des [illegible]
Conseils provinciaux, da[illegible]
joint au maire de Johan[illegible]
fils du révérend E. Harri[illegible]
Joseph Benjamin. Dans [illegible]
occupons de belles positi[illegible]
fessions médicales et le ba[illegible]
nous plusieurs conseiller[illegible]
Counsel) (1).

On voit qu'en effet les [illegible]
auraient mauvaise grâce [illegible]
tinée. Ils exercent sur le [illegible]
table influence et cela exp[illegible], par aventure, ils ont maille à partir avec la justice, un souffle salutaire, venu de haut, disperse les brumes et rassérène le ciel.

Étant tranquilles, puissants, conscients de leur force, les Juifs sud-africains se montrent pieux et généreux. Les écoles et les *Talmud Torahs* maintiennent la foi. Dans certaines écoles du gouvernement, il y a des heures d'études pendant lesquelles on enseigne l'hébreu. Dans les Universités — toujours au

(1) *The Jewish Guardian*, 15 décembre 1922.

dire de M. Bernard Alexander — on peut-être interrogé sur la langue hébraïque. A cet effet, le Rév. A. P. Bender professe à Capetown et le Rév. Dr Landau, grand rabbin, professe à Witwatersrand.

Pour venir en aide aux Juifs exilés de l'Europe orientale, les communautés et les souscripteurs isolés ont donné plus de 400.000 livres. Un orphelinat a été installé dans l'ancienne résidence des gouverneurs généraux de la colonie du Cap ; c'est là que sont élevés 90 enfants originaires de l'Ukraine.

La situation quasi privilégiée des Juifs de l'Afrique du Sud résulte d'un accord complet, d'une sorte d'alliance conclue avec le gouvernement de l'empire britannique, alliance qui se prolongera autant que les deux pouvoirs suivront des voies parallèles, mais qui prendra fin lorsque l'impérialisme d'Israël, se jugeant assez fort pour réaliser le rêve séculaire, se lancera tout seul à la conquête du monde.

***

Au nord-est de l'Afrique, il est un pays fertile, au doux climat, longtemps gouverné par l'Angleterre qui, en dépit d'une proclamation d'indépendance, possède encore des troupes, des conseillers, de nombreux fonctionnaires et un haut commissaire britanniques. Là aussi, en Égypte, les Juifs ont prospéré. Ils ne sont pas très nombreux, 70.000 environ, mais à part un certain nombre d'artisans, d'employés de banque et d'administrations à traitements modiques, ils forment une sorte d'aristocratie mondaine, allant de pair avec le corps diplo-

matique, les magistrats des tribunaux mixtes, les représentants des colonies étrangères (1).

Sur les rives du Nil, la race est satisfaite dans toutes ses aspirations vaniteuses comme dans ses intérêts. Une Israélite, Irma Kraft, dans un récit débordant d'enthousiasme et non dépourvu de poésie, a voulu décrire le Caire (2) et montrer à ses coreligionnaires à quel point l'Égypte est « *un paradis pour les Juifs* ».

« Il y a 40.000 Juifs au Caire, 18.000 à Alexandrie ; dans toute l'Égypte il n'y en a pas 8.000 qui aient besoin parfois de quelque secours ou assistance... La générosité des classes riches en faveur des déshérités est inépuisable. Le cœur d'Israël est toujours chaud quand il s'agit d'aider un frère malheureux.

« Les ressources du Juif de moyenne condition sont très suffisantes, même au Mouski et dans les petits bazars. Il y a peu de besogneux. Partout l'on constate une abondance de denrées alimentaires, légumes, etc. Grand luxe de fruits et de produits de la terre. Dans les coins les plus éloignés du centre du Caire, au Mouski, dans les shariahs El Garia, El Cattaui, El Rab Modie, dans les coins sombres de Aftet Hassam, on trouve de la nourriture, des abris, *du contentement.*

« La plupart des Juifs possèdent de beaux revenus, de « confortables » crédits dans les banques. Plusieurs milliers d'entre eux occupent au Caire des positions de première importance ; presque tous les employés de banque, des deux sexes, appartien-

(1) *L'Egypte et l'Angleterre,* Paris, B. Grasset, 1921, pp. 191-200.

(2) *The Jewish Chronicle,* 27 juillet 1923, pp 17-18.

nent à la race d'Israël. En Égypte, un proverbe bien connu a toujours cours : « Vous pouvez avoir confiance en lui si c'est un Juif ! »

« Le pourcentage des Israélites adonnés à des professions libérales est très satisfaisant dans les catégories médecins, hommes de loi — les meilleurs avocats du Caire sont juifs — écrivains, directeurs de théâtre. Fait notable en Égypte, toute l'industrie bancaire est aux mains des Juifs, aussi bien que les offices judiciaires et la propriété des journaux et des périodiques. »

La correspondante du *Jewish Chronicle* attribue ces succès et cet état de choses à la foi religieuse de ses congénères. Elle énumère complaisamment les synagogues édifiées en Égypte, autour desquelles se groupent de pieuses congrégations. Au Caire, il n'y a pas moins de dix-sept temples orthodoxes, plus un très riche temple des Juifs réformistes (Ashkenasi) ; à Alexandrie, on en compte six ou sept, etc...

Chaque jour, des prières sont faites pour le roi d'Égypte et le roi d'Angleterre. Ces prières, autrefois obligatoires, sont devenues facultatives, mais les offices où elles sont prononcées continuent à être célébrés régulièrement. Comment pourrait-il en être autrement ? « Les Juifs n'ont reçu de ces souverains que des témoignages de bienveillance et de bonté. Pourquoi ne montreraient-ils pas leur sentiments de gratitude ? »

Il y a partout des écoles, des dispensaires, des crèches israélistes. Une école pour les orphelins immigrés a été fondée récemment, ainsi qu'une clinique pour les aveugles. On s'occupe aussi de l'éducation

des femmes arabes au point de vue de la puériculture.

Israël répand de tels bienfaits sur les rives du Nil que le prestige dont il jouit au point de vue social et mondain paraît tout naturel aux yeux de Mme ou Mlle Irma Kraft : « Les Juifs distingués sont accueillis par les plus anciennes familles du pays ; il y a des Israélites pachas et beys, comme il y en a en Angleterre qui sont comtes et lords ; plusieurs sont conseillers du gouvernement. Depuis quelques années, le chiffre de ceux qui sont fonctionnaires publics s'est remarquablement accru. *Le roi d'Egypte*, dit-on, *s'intéresse particulièrement aux progrès du Judaïsme.* » C'était évidemment le meilleur moyen d'acquérir ou de conserver les bonnes grâces des premiers ministres de la Grande-Bretagne. Il serait fastidieux de poursuivre ce voyage autour de toutes les colonies et dominions de l'empire britannique, car les résultats de l'enquête seraient partout identiques. Sur tous les points du globe où l'Angleterre exerce à des titres divers son autorité et son influence, Israël s'est senti protégé, encouragé, entouré de considération et de sympathie. Il en a profité, avec l'habile ténacité qui est un des caractères de sa race, pour développer son action et agrandir ses conquêtes.

Notons que pour favoriser ses progrès en Australie, depuis 1921, le Queensland est doté d'un gouverneur juif : Sir Matthew Nathan.

III

Aux États-Unis, les poussées juives viennent d'en haut et d'en bas et les éléments anglo-saxons et allemands qui constituent le fonds de la population ne semblent guère leur opposer des résistances. Les banquiers originaires de Francfort, de Mayence ou de Cologne débarquent en Amérique, tout préparés à diriger des entreprises financières et industrielles, et désireux d'avoir comme auxiliaires de jeunes coreligionnaires qui deviennent plus tard leurs associés. Les noms de Jacob Schiff et d'Otto Khan, de la grande banque Kuhn, Lœb et C°, sont représentatifs de cette catégorie d'Israélites (1). Pour d'autres, une génération fut nécessaire à leur accession à la classe des multimillionnaires. Citons-en un, mort, il y a quelques mois, à Southampton, à son arrivée d'Amérique. Meyer Guggenheim, émigré de la Suisse allemande, s'était établi tout jeune à New York et avait gagné quelque argent en vendant de la colle forte et du vernis pour poêles. Il devint ensuite fondeur d'argent et réussit dans cette branche commerciale au point de pouvoir fusionner sa maison dans des conditions fort avantageuses avec l'*American Smelting and Refining C°*. Isaac Guggenheim, son fils, né en 1854, développa les affaires de cette compagnie. Plus policé et instruit que Meyer, car

(1) Voir *le Règne d'Israël chez les Anglo-Saxons*, pp. 51-55.

il était gradué de l'École supérieure de Philadelphie, il prit rang dans l'aristocratie financière et sociale des États-Unis et devint successivement administrateur de la Smelting et Refining C°, du Mexican Union Railway, de l'American Smelters' Securities C°, de la Yukon Gold C°. Il avait aussi d'importants intérêts dans maintes entreprises commerciales d'Angleterre et venait souvent à Londres. Bien accueilli dans la société anglaise, il avait marié sa nièce Helena, fille de son frère Salomon, au vicomte Stuart, l'aîné des fils survivants du comte Castle-Stuart. C'est ainsi que le sang juif se mêle à celui de la plus vieille aristocratie d'Angleterre, à laquelle il infuse les ferments de la race d'Israël.

On a pu croire pendant longtemps que, dans sa vie économique, l'Amérique du Nord ne devait pas grand chose à la collaboration des Juifs. Un ouvrage du professeur Sombart (1), récemment traduit en français par le docteur Jankélévitch, montre avec une copieuse documentation qu'il en fut autrement.

En dehors du *Smelter's Trust*, les Israélites occupent des situations prépondérantes dans le Tobacco Trust (500 millions de dollars), dans l'Asphalt Trust, dans le Telegraph Trust, etc. (2).

Werner Sombart donne de précieuses indications sur l'influence qu'ils exercent dans les organisations bancaires et industrielles :

Des Juifs se trouvent aussi à la tête de très grandes banques et exercent ainsi un contrôle indirect sur une

(1) *Les Juifs et la Vie Economique*, Paris, Payot, 1924.

(2) John Moody. *The truth about the Trust*, 1905, pp. 45 et suivantes.

grande partie de la vie économique. C'est ainsi que le *Harriman System,* qui cherchait à opérer la fusion de tous les réseaux de chemins de fer américains, a trouvé son principal appui dans la banque new-yorkaise Kuhn Lœb and C°. Les Juifs occupent surtout des positions en vue dans l'Ouest. La Californie est en grande partie leur création. Lors de la fondation de cet État, les Juifs se sont distingués comme juges, comme députés, comme gouverneurs, comme maires, etc., mais aussi et non en dernier lieu comme hommes d'affaires. Les frères Seligman, Guil. Henry, Jesse, James, à San Francisco; les Louis Stoss, les Lewis-Gerstle, à Sacramento (où ils ont fondé l'Alaska Commercial C°) ; les Hellman et les Newmark, à Los Angeles : telles sont quelques-unes des firmes les plus connues dont l'activité s'est exercée dans cette région. Pendant la période qui a suivi la découverte des mines d'or, ce furent les Juifs qui ont noué des relations avec l'Est et avec l'Europe. Les transactions financières les plus importantes de cette époque étaient dues à l'initiative d'hommes comme Benj. Davidsohn, l'agent des Rothschild ; Alb. Priest, de Rhode-Island ; Alb. Dyer, de Baltimore, etc. ; les trois frères Lazare qui ont fondé la banque internationale Lazare frères (Paris, Londres, San Francisco) ; les Seligman, les Glazier, les Wormser... Et aujourd'hui encore la plupart des banques et des entreprises industrielles californiennes se trouvent entre les mains de Juifs. Je citerai The London Paris and American Bank (Sigm. Greenbaum, Rich. Altschutz) ; The Anglo-Californian Bank (N. Lilienthal) ; l'Union Trust C° ; Farmers and Merchants Bank of Los Angeles ; John Rosenfeld, propriétaire de mines de charbon ; The Alaska Commercial C° ; la North American Commercial C°, etc.

Mais l'invasion juive aux États-Unis se manifeste aussi par l'immigration des Hébreux sordides chassés de l'Ukraine et des divers pays de l'Europe orientale, non par des persécutions qui sont rares, mais par la nécessité de trouver des moyens d'existence.

Les Juifs originaires de ces États ont peuplé des quartiers de New York ; ils y prospèrent, s'y trouvent chez eux et se considèrent dans leur vaste ghetto comme les maîtres de la métropole. Ils ont trouvé à NewYork et à Brooklyn un paradis terrestre, comme les Juifs riches et civilisés d'Orient en ont trouvé un au Caire.

Avec une joyeuse fierté, M. Victor Basch a décrit les charmes de ce ghetto :

Un ghetto ! Allons donc, une ville dans la ville, une cité dans la cité, à l'étalon prodigieux de l'Amérique, la plus colossale agglomération qu'il y ait dans le monde, plus grouillante, plus pullulante que Lodz, Brody et Lemberg, les plus larges réservoirs juifs de l'Europe ; plus peuplée que Lyon et Marseille ; une ville juive entièrement, mais cependant une ville grande ouverte, où pénètre le souffle puissant du large et qu'occidentalise l'haleine fiévreuse de l'immense New York, où se mêlent fraternellement et s'harmonisent le tenace labeur de *la vieille race indestructible* et le labeur trépidant de la jeune Amérique.

Ils sont venus, les Russes, au lendemain d'un pogrom l'homme, la femme, l'aïeul à la longue barbe, les enfants à la tête pensive de petits vieux, avec, à la main, les sacs bourrés et les paniers mal ficelés ; et serrés contre leur poitrine la poignée de roubles, faute desquels l'entrée du nouveau monde leur est interdite... Puis, entassés dans les entreponts, ils ont traversé les mers et sont arrivés enfin, harassés

et ahuris au *pier*. Là, après avoir passé victorieusement la visite, ils ont débarqué et ils ont marché parmi le halètement, les mugissements et les beuglements de la ville qui jamais ne se repose, aveuglés par les lumières et abasourdis. Et voici qu'ils ont atteint Eastbroadway ou Canal Street... où sont établis leurs frères et leurs sœurs. Ils s'arrêtent béants devant les boutiques allumées et les enfants tendent les bras et sentent s'humecter leurs lèvres. Voici la pâtisserie où s'étalent blonds et croustillants les *boles*, les tortillons de pain saupoudrés de pavot et les azimes craquelés. Voici la charcuterie où s'étalent roses les langues « kascher » et la viande fumée veinée de graisse jaune, près des pyramides de graillons savoureux et des poitrines d'oie confites. Et toutes les enseignes sont en *yiddish*, tous les passants — sauf les policemen — parlent le jargon familier et tous ont la démarche dégingandée et les bras ballants des gens de là-bas. Et ils ferment les yeux pour ne pas voir brusquement s'échapper le rêve. Par delà les mers, ils ont retrouvé le faubourg natal... C'est leur home ancien et nouveau à la fois : c'est une patrie retrouvée (1).

Quel besoin de voguer vers la Palestine, quand s'ouvrent devant vous de si radieuses perspectives ! Les Juifs de Pologne sont moins dépaysés à New York qu'ils ne le seraient à Jérusalem. Mais les nouveaux venus ne se sont pas contentés du calme et de la sérénité de cette vie de famille et de tribu, de l'assistance aux offices de leurs synagogues. Ils veulent s'épandre, étendre progressivement leur zone d'action, conquérir des influences dans la politique et l'administration de l'État et de la ville qui leur

(1) Edmond Fleg. *Anthologie juive*, t. II p. 170.

donnent l'hospitalité. M. Raymond Duguet, qui habitait New-York en 1910, époque à laquelle un million de Juifs y vivaient déjà, a fait une enquête sérieuse qui donna les résultats suivants : « Sur les vingt magasins principaux, dont la plupart ont de 3.000 à 6.000 employés, quatorze étaient entre leurs mains ; trois des sept grands quotidiens leur appartenaient (sans parler de ceux écrits en yiddish ou hébreu) ; ils avaient cinquante-deux temples, sept hôpitaux, six refuges et asiles ; le chef de la douane était un des leurs, et, à la Cour suprême, sur trente juges, sept étaient Juifs ; ils avaient déjà, en outre, la haute main sur tout ce qui touche au théâtre... (1) »

En quatorze ans, les Juifs ont vu croître en de fortes proportions les effectifs de leur race et la guerre mondiale a singulièrement facilité leur marche ascendante. A New-York, ils sont maintenant 1.500.000 au lieu d'un million et, sans la crise du logement qui sévit là comme dans toutes les grandes cités, ils seraient bien davantage. A Chicago, on en compte 250.000 ; à Philadelphie, 210.000 ; à Cleveland, plus de 100.000 ; à Boston, 80.000 ; à Baltimore, Saint-Louis, Pittsburgh, Newark, Detroit, environ 60.000. On conçoit que cette population juive, disséminée mais unie et disciplinée, dirigée par des personnages occupant des places importantes dans les banques, les affaires, les journaux, les organisations maçonniques, représente une force politique considérable. Aux États-Unis, les élections présidentielles viennent à de courtes périodes bouleverser l'administration et le corps des fonctionnaires du pays, les deux grands

(1) *La Voix nationale,* 7 janvier 1923.

partis, républicain et démocrate, avaient grand intérêt à se ménager les bonnes grâces et les suffrages des Juifs ; aussi, pour les obtenir, ils ne reculaient devant rien. Le Juif Morgenthau (ultérieurement nommé ambassadeur à Constantinople) fut le trésorier et l'un des principaux membres du comité électoral qui soutint la candidature à la présidence de Woodrow Wilson. Celui-ci, entouré du rabbin Stephen Wise, de Jacob Schiff, de Warburg, etc... ne cessa de défendre, d'exalter les Juifs, dont il était en réalité le protégé et l'agent. Pendant la guerre, la plupart des grands organismes dépendaient des Hébreux. Un Juif peu connu, M. Bernard M. Baruch, fut un jour désigné comme président du *War Trade Board*, comité dont les attributions semblaient assez vagues et nuageuses. Après la cessation des hostilités, le Congrès des États-Unis voulut être renseigné sur les services rendus par ce comité et M. Baruch fut appelé devant une commission nommée à cet effet. Il déclara sans modestie : « J'ai probablement exercé une autorité supérieure à celle d'aucun autre homme pendant la guerre (1). » Et comme les commissaires ouvraient de grands yeux étonnés, il ajouta : « Mon pouvoir s'est exercé dans sa plénitude et sans contrôle. J'avais autorité sur l'emploi des capitaux dans les affaires privées des Américains, sur toutes les matières premières, sur les industries, sur toutes les classes d'hommes susceptibles d'être appelés au service militaire. » Et Bernard Baruch ne se vantait pas. Il disait la stricte vérité. Après l'armistice, il fut envoyé comme *adviser* au Congrès de la paix,

(1) *The Patriot*, 26 juillet 1923, p. 402.

comme membre du Conseil suprême économique, et il revint en Amérique avec le président Wilson. Faut-il être surpris si le programme élaboré par les Juifs fut entièrement et sans modifications incorporé aux stipulations de la paix ?

Les successeurs de Woodrow Wilson à la Maison Blanche ont suivi la même politique, c'est-à-dire se sont montrés les protecteurs ou plutôt les agents dévoués de la puissance juive qui n'a cessé de grandir.

Dans les collèges et les Universités, les étudiants israélites pullulent et le *Jewish Yearbook* donne à cet égard des chiffres éloquents.

Au collège de la cité de New York, on compte 78 Juifs pour 100 élèves ; à l'Université de New York, 47 Juifs pour 100 ; au collège Hunter (également à New York), 38 ; à l'Université de Chicago, 18. C'est à l'Université Harvard, dans l'État de Massachussets, que la proportion des Juifs est la moins forte, 10 %, et elle est encore appréciable si l'on réfléchit que, sur une population de plus de 100 millions d'habitants, le territoire américain possède environ 4 millions de Juifs. Je dis environ, car une statistique rigoureusement exacte est fort difficile à établir.

Les annuaires juifs recensent ceux de leurs coreligionnaires figurant sur les contrôles des diverses synagogues des grandes villes, mais peuvent ignorer les autres. D'ailleurs, jusqu'à ces dernières années, les dirigeants des communautés ne tenaient pas à faire figurer leurs ouailles dans les statistiques officielles. Cela ressort d'une curieuse discussion soulevée en 1909, au cours d'une session du Congrès.

Les fonctionnaires du recensement, désirant rendre

leurs statistiques plus complètes, avaient demandé l'autorisation de faire un classement non seulement par lieu d'origine, mais par race. Les Sémites de l'assemblée, se sentant visés, s'élevèrent avec véhémence contre la proposition. Le sénateur La Follette, qui présidait, demanda à l'un des protestataires, le sénateur Guggenheim, quelle objection il pouvait faire à cette requête. Celui-ci, un peu congestionné, s'écria : « Les Juifs ne sont pas une race... il s'agit d'une question de religion. » Est-ce que le mot Juif n'éveille pas une idée de race ? observa le sénateur Lodge. M. Wolf intervint en sa qualité de représentant des congrégations américaines hébraïques et voulut invoquer, à l'appui de sa thèse que les Juifs ne forment pas une race, l'opinion du docteur Cyrus Adler. Mais le sénateur Lodge, qui semblait documenté sur le sujet, cita une déclaration absolument contraire de Cyrus Adler, figurant dans la préface de la *Jewisk Encyclopedia,* ainsi qu'un passage de la même encyclopédie rédigé par Joseph Jacobs, ancien président de la « Jewish Historical Society of England ». Tout à fait démonté, le pauvre M. Wolf, questionné au sujet de la race de Disraeli, finit par déclarer que le jour où il avait été baptisé, le futur Lord Beaconsfield, l'auteur de *Tancred* et de *Coningsby,* avait cessé d'être juif, ce qui ne laissa pas que de provoquer quelques sourires sur les bancs du Congrès (1).

Les Juifs se sentent assez forts aujourd'hui pour répudier ces roueries pharisaïques. Ils ne sont plus honteux de constituer une race ; ils en sont singu-

(1) *The Patriot,* 2 août 1923.

lièrement fiers et cela suffit à mettre en évidence les progrès réalisés par le Judaïsme dans l'ordre politique et chez tous les peuples.

Est-il besoin de transcrire quelques témoignages pour en faire la démonstration ?

Dans son livre *Rome et Jérusalem,* M. Moses a écrit : « La religion juive, c'est surtout le patriotisme juif... Chaque Juif, qu'il le désire ou non, est uni étroitement à la nation entière et en est solidaire. »

L'érudit M. Léon Simon, dans *Studies in Jewish Nationalism,* déclare : « L'idée que les Juifs sont une secte religieuse, analogue à celles des catholiques et des protestants, est une absurdité. »

Et M. Arthur D. Lewis, de l'Association sioniste de West London, est plus explicite encore dans *The Jews a Nation* : « Quand certains Juifs prétendent considérer leur peuple comme une secte religieuse, ils se méprennent sur leurs propres sentiments, sur leur propre attitude. Si un Juif est baptisé ou si — et ce n'est pas nécessairement la même chose — il est sincèrement converti au christianisme, peu de personnes estimeront qu'il a cessé d'être un Juif. Son sang, son tempéramment, ses affinités spirituelles sont restées les mêmes *(are unaltered).* »

Au reste, dans les associations où ils se sentaient chez eux, les Israélites n'avaient jamais dissimulé la conception qu'ils avaient du Judaïsme. Un des présidents des B'nai B'rith, Léo N. Levy, mort en 1904, en une publication faite sous les auspices de la Grande Loge, avait écrit : « Il est faux de dire que les Juifs ne sont juifs qu'à cause de leur religion... Il est hors de conteste que chez nous la religion et la race sont

tellement fondues ensemble que personne ne saurait dire où l'une commence et où l'autre finit... (1) ».

Cette intime union de la race et de la religion, le Sionisme allait la cimenter davantage encore. Bien que le chef de l'organisation sioniste fut un Juif d'Angleterre et le chef de son comité exécutif un Juif de Russie, ce sont les Hébreux d'Amérique qui témoignèrent le plus d'enthousiasme pour le « home » national de la Palestine ; ce sont eux qui se montrèrent de beaucoup les plus généreux pour faciliter le succès de l'entreprise sacrée. Il y eut bien quelques rivalités personnelles, quelques divergences de vues entre le docteur Weizmann, Nahum Sokolow d'une part et de l'autre les juges Brandeis et Mack, promoteurs du Sionisme aux États-Unis, mais c'est grâce aux dollars américains que put être commencée la colonisation juive en Terre sainte.

Au reste, une propagande des plus actives fut faite aux États-Unis en faveur du Sionisme. Tous les chefs officiels de l'organisation chère à M. Arthur Balfour franchirent l'Océan pour prêcher la bonne parole. Le physicien Einstein, représenté grâce à une réclame effrénée comme un génie de la science auprès duquel Newton n'était qu'un écolier, fut traîné par Chaïm Weizmann dans toutes les grandes villes, non pour conférencier — il n'aime pas à parler en public — mais pour s'exhiber sur une estrade et dire qu'il approuvait les déclarations des orateurs sionistes. Pouvait-on refuser une riche contribution au « Keren Ha-Yesod », à la future Université de Jérusalem, quand le peuple d'Israël enfantait de tels savants !

(1) *The Patriot*, 2 août 1923, p. 418.

New York et ses 1.500.000 Juifs firent à Einstein une réception triomphale. Le droit de cité lui fut donné par l'assemblée municipale de la métropole américaine; et, à son retour en Europe, Lord Haldane, l'ancien ministre germanophile, mit tout en œuvre pour ménager en Angleterre, au théoricien de la relativité, un chaleureux accueil.

Les Sionistes d'Amérique voulurent aussi attirer dans l'orbe de leur propagande Sarah Bernhardt, que sa réputation et ses tournées théâtrales d'outre-Atlantique, savamment conduites, avaient rendue très populaire. L'occasion parut propice quand miss Elise Roow, reporter au *New York Herald*, publia dans ce journal le compte rendu d'une conversation qu'elle déclarait avoir eue avec la grande et vieille tragédienne. Ces confidences — car il s'agissait bien de confidences — furent reproduites avec attendrissement par le *Jewish Guardian* (1) et comme une traînée de poudre touchèrent la presse juive des deux hémisphères.

Au seuil de sa quatre-vingtième année, Sarah Bernhardt éprouvait des remords... Juive de naissance, elle s'était convertie au catholicisme à l'instigation de son père. Elle se repentait d'avoir oublié les intérêts de sa race et voulait désormais réparer ses fautes. Ses aveux étaient formels et combien touchants !

J'ai donné, avait-elle dit, à la France plus que je devais lui donner et j'ai donné au peuple juif beaucoup moins que ce qu'il avait le droit de me demander... Ce que j'ai fait pour le peuple français, d'autres au-

(1) Numéro du 18 août 1922.

raient pu le faire. Mais il est un peuple pour lequel seule j'aurais pu faire quelque chose et je ne l'ai pas fait. J'entends le peuple juif qui est le mien. A ce peuple ont toujours appartenu mes pensées, *the product of my mind*, et j'ai donné mon art à la France ! Je dois faire mon examen de conscience. Je ne veux pas mourir en confessant que j'ai aimé le monde entier sauf mon peuple... Deux choses m'ont passionnée : le drame et la politique ; or, la politique de mon peuple m'est restée étrangère jusqu'à l'an passé. Un jour tomba sous mes yeux une brochure juive : elle m'apprit que les Juifs de l'univers entier étaient en mouvement pour se créer un foyer en Palestine. Cela me transporta. Je ne sais s'il me reste longtemps à vivre, mais il s'élève en moi un vieil amour pour une vie nouvelle ! Je voudrais encore aimer le peuple juif comme je l'aimais dans mon enfance et travailler pour son bonheur comme j'ai travaillé pour moi-même et pour l'art français. Je partirai pour l'Amérique et les bénéfices de ma tournée seront pour le foyer juif. J'entends dire que le théâtre juif a fait de grands progrès. Une autre Sarah Bernhardt viendra, qui accomplira la tâche à laquelle j'ai failli.

Cette confession, ce repentir, bien que formulés d'une façon un peu emphathique, parurent plus que vraisemblables aux Hébreux. Le retour de l'illustre tragédienne à sa race et au judaïsme furent célébrés dans toute la presse d'Israël. L'article du *New York Herald* fut reproduit avec des commentaires rayonnants d'enthousiasme. Quel merveilleux tract de propagande constituait le récit de miss Elise Roow ! Hélas ! il fallut bientôt déchanter et la joie délirante des journaux se mua en une douloureuse mélancolie. La *Jewish Tribune*, à qui la conversion de Sarah

Bernhardt avait inspiré un article dithyrambique, reçut un démenti tardif mais catégorique, dans lequel les déclarations prêtées indûment à l'artiste étaient qualifiées de « stupides et idiotes ». La feuille juive de New York traduisait ainsi son indignation et sa tristesse : « Dans notre éditorial — dit-elle — nous avions dit que le summum de la tragédie est atteint quand un esprit cultivé reconnaît à la fin de sa vie qu'il a servi tous les peuples sauf le sien et exprime son repentir. Nous nous trompions. Ce summum est dépassé ; la tragédie est plus poignante quand cet esprit ne manifeste ni aveu ni contrition. »

La *Jewish Tribune* a pris ces choses bien au sérieux. En tout cas, Sarah Bernhardt, qui était alors aux portes du tombeau, n'a pas voulu prononcer des paroles testamentaires que le Sionisme eut pu exploiter à son profit, aux États-Unis et ailleurs.

Un seul homme, depuis la fin de la guerre, Henry Ford, un des rois de l'automobile, avait eu l'audace de résister à la puissance juive, de mener une campagne suivie contre ses ambitions et sa propagande. Dans son journal, le *Dearborn Independent*, il avait dévoilé les agissements de la race qu'il qualifiait de « parasitaire et internationale », responsable de la révolution soviétique. Cette campagne, activement menée, inquiéta beaucoup les Juifs des États-Unis ; c'est en vain qu'ils s'efforcèrent de ruiner Ford en boycottant ses usines et ses voitures, en cherchant à débaucher ses ingénieurs et ses ouvriers. Pendant plus de deux ans, le *Dearborn Independent* continua la série de ses articles, où, sans abus de personnalités, sans littérature, sans emphase, les dangers de l'invasion juive étaient exposés au point de vue économique

et social. Le tirage du journal s'éleva dans des proportions considérables, malgré les démarches faites auprès des agences de distribution pour empêcher sa diffusion, et les articles sur la question juive, réunis en volumes, eurent de leur côté de nombreuses éditions. Puis, un beau jour, le *Dearborn Independent*, cessa de s'intéresser au judaïsme. Qu'était-il advenu ? Le bruit courut à New York que, pour développer ses affaires en Europe, Henry Ford projetait d'installer de vastes usines à Hambourg et qu'il n'avait pu obtenir les autorisations et concours nécessaires qu'en promettant de mettre fin à sa lutte contre la puissance juive. Un peu plus tard, lorsque se répandit la nouvelle que le grand constructeur d'automobiles se présenterait à l'élection présidentielle des États-Unis, d'autres explications parurent plausibles. Quoi qu'il en soit, Ford cessa de signaler les conquêtes et les ambitions des Hébreux ; mais ceux-ci ne lui pardonnèrent pas les coups portés par le *Dearborn Independent*, et quand leur ancien adversaire brigua la présidence du Trust des cinémas, corporation fort importante, ils firent échouer sa candidature.

Débarrassés de Ford, les Israélites américains allaient encore trouver certains obstacles dressés sur leur voie triomphale.

J'ai transcrit plus haut, d'après le *Jewish Yearbook*, quelques chiffres de la statistique donnant la proportion des Juifs fréquentant les Universités et les grandes écoles. Au grand scandale des rabbins, parmi les étudiants, une vive antipathie s'est manifestée contre les fils d'Israël et des pétitions ont été rédigées pour réclamer l'établissement d'un *numerus clausus*, c'est-à-dire la limitation du nombre des étudiants juifs

autorisés à suivre les cours des Universités et des grands collèges.

Le président Lowell, de l'Université d'Harvard, en réponse à une protestation reçue à ce sujet de l'attorney de Cleveland, M. Benesch, expliqua qu'une vague d'antisémitisme se formait dans l'État et qu'on ne voulait plus de Juifs dans pas mal d'écoles, dans beaucoup d'établissements privés et même dans certains hôtels. Il conseillait donc aux Israélites — et le conseil fut trouvé amer — d'accepter dans leur intérêt, les mesures de restriction demandées par les étudiants et l'opinion publique.

Chose encore plus grave. La cité de New York et les grandes villes étant saturées de Juifs, il avait été entendu que les émigrants venant de l'Ukraine et de l'Europe orientale, seraient dirigés sur l'État peu peuplé du Texas, où les autorités officielles faciliteraient leur établissement. Mais la population s'est montrée fort mal disposée à l'égard de ces nouveaux venus.

Après la guerre de Sécession, il s'était formé dans les États du Sud une société secrète, le « Ku-Klux-Klan », dont l'objet était de terroriser les nègres pour les empêcher de participer aux élections. Cette société, depuis longtemps disparue, est ressuscitée au Texas et a essaimé dans les autres États. Au dire de récents articles de la *Jewish Chronicle*, c'est contre les immigrants israélites que s'exercent aujourd'hui ses maléfices et ses brutalités. L'organe de la « British Jewry » déclare que l'Amérique est maintenant « infestée à un degré alarmant du virus antisémitique ».

De quelle façon agira le virus, si virus il y a ?

C'est le secret de l'avenir, mais ce qui est certain, c'est que le président Harding, le président Colvin Coolidge (1) et leurs ministres ont continué de poursuivre la politique projuive qui fut celle du président Woodrow Wilson.

(1) En l'honneur du « Rosh Hoshana » 5684, premier de l'an de 1923, le président Coolidge a cru devoir adresser ses félicitations aux communautés juives des États-Unis et offrir ses hommages « à la merveilleuse culture *nationale*, au spiritualisme, au splendide patrimoine de commandement du peuple juif ».

CHAPITRE III

L'ÉMANCIPATION DES JUIFS ET LEURS CONQUÊTES EN ALLEMAGNE ET EN AUTRICHE

Une remarque de M. Asquith. — La condition des Juifs d'Allemagne et d'Autriche au xviiie siècle. — Leur émancipation progressive. — Henri Heine et Karl Marx. — Tentatives de réaction. — Le congrès de Dresde en 1882. — Une municipalité antijuive a Vienne. — Le role d'Albert Ballin avant et pendant la guerre mondiale. — Après la défaite des empires centraux. — Le maquillage démocratique de l'Allemagne. — La dislocation de l'empire des Habsbourg. — Renaissance de l'antisémitisme en Allemagne.

I

M. Asquith, l'ancien « Premier » britannique, dans les intéressants articles publiés durant l'été de 1923 par le *Saturday Evening Post*, de Philadelphie, sur « La Genèse de la Guerre », a rapporté une conversation qu'il eut au palais de Buckingham, en 1911, avec l'empereur Guillaume II. Le Kaiser fit d'abord un éloge enthousiaste d'un livre récent de Houston

Chamberlain : *Foundations of the Nineteenth Century*, résumant à ses yeux « l'idée germanique dans toute sa splendeur ». Puis, au cours du même entretien, ajoute M. Asquith, « l'empereur me dit que, dans son armée, il n'y avait pas un seul officier juif. Je m'aventurai à répondre que, pour les Juifs, il était dans son empire certaines compensations, entre autres celle-ci, qu'ils avaient conquis et contrôlaient la majeure partie de la presse germanique. L'Empereur en convint (1) ».

M. Asquith eut pu ajouter que si les Juifs n'avaient pas accès dans les hautes charges et fonctions du gouvernement, certains d'entre eux étaient cependant les conseils du souverain, en ce qui avait trait aux finances, à l'industrie, à la marine commerciale, à la diplomatie de l'empire.

De tout temps, d'ailleurs, les Hohenzollern n'ont pas dédaigné d'employer comme agents des représentants des races méprisées. Quand le grand Frédéric, trop désargenté pour poursuivre aisément ses visées belliqueuses, voulut se procurer des ressources supplémentaires, c'est à un Juif nommé Ephraïm qu'il s'adressa pour faire fabriquer de la fausse monnaie. Et c'est un congénère du même nom que Frédéric-Guillaume II dépêcha en France, à la fin du XVIIIe siècle, pour y financer les premières émeutes de la Révolution (2).

Il y eut toujours certaines affinités entre les Allemands et les Juifs, mais ceux-ci n'en étaient pas moins considérés par les premiers comme une race dange-

(1) *The Patriot*, 9 août 1923, p. 14.
(2) Mrs Webster. *World Revolution*, p. 166.

reuse qu'il fallait surveiller et écarter des colonnes formant l'armature de la vie nationale.

Si l'on examine quelle était la condition des Juifs en 1789, on pourra mesurer l'étendue de la voie parcourue par eux et les conquêtes réalisées depuis l'époque révolutionnaire jusqu'à nos jours.

Le statut des Juifs différait sensiblement suivant l'État, la principauté des Allemagnes où ils résidaient.

Dans le royaume de Prusse, les Israélites n'étaient admis ni dans les fonctions publiques ni dans les corporations d'arts et métiers. Certains commerces et professions leur étaient interdits : matières textiles, brasseries, coiffeurs, boulangers, bouchers, marchands de poisson. Ils n'avaient pas le droit d'exercer comme chirurgiens, de posséder des propriétés rurales.

Ils pouvaient être propriétaires fonciers dans les villes, mais ce droit était strictement limité. A Berlin, par exemple, ils ne devaient pas posséder plus de 40 maisons (1). On ne les recevait pas dans les hôpitaux et établissements charitables. Ils inspiraient une telle méfiance que leur témoignage en justice était considéré comme d'une catégorie inférieure ; et, quand ils étaient reconnus coupables de crimes et de délits, la peine encourue était pour eux plus sévère que celle appliquée pour le même cas à un chrétien.

On classait d'ailleurs les Juifs en deux catégories : les *ordinaires* et les *extraordinaires*. Les premiers jouissaient de certains privilèges. Ils pouvaient se marier, ayant payé une somme de 4.000 thalers pour jouir de ce droit. Avant 1763, seul l'aîné de chaque

(1) Paul Raphael. *Antisémitisme et Pangermanisme*, p. 7

famille héritait de ce privilège. Quant aux Juifs « extraordinaires », le mariage leur était interdit. Ils ne pouvaient être patrons et il fallait qu'ils fussent au service d'un de leurs congénères privilégiés pour avoir une autorisation permanente de séjour (1).

Un régime assez différent existait en Silésie et il était compliqué. Il y avait deux sortes de privilégiés, les premiers pouvant circuler et commercer librement ; les autres jouissant d'une autorisation de trafiquer qui n'était pas héréditaire. Les tolérés (*Tolerirten*) ne pouvaient exercer que les métiers de fripiers et colporteurs. Des *Fixentristen,* au prix d'une taxe, obtenaient la faculté de séjourner temporairement dans une ville ou de la traverser. A la dernière catégorie, aux *Schutzgenossen*, tout commerce était interdit.

A Glogau, la liberté commerciale était acquise aux Israélites, ainsi que le droit de posséder des immeubles, mais leur nombre était rigoureusement limité.

En Bavière, les Juifs étaient exclus des services publics et de l'armée. Les écoles et les Universités leur étaient fermées ; on les obligeait à porter un insigne visible au sortir du ghetto.

Pour résider en Saxe, les Israélites devaient payer une taxe annuelle de 70 thalers et la police visitait chaque mois leurs maisons pour s'assurer que personne n'y habitait indûment.

A Francfort-sur-le-Mein, qui allait devenir le berceau des grands banquiers d'Israël, on tolérait la présence de 550 familles juives. Il était interdit de

(1) *Op. cit.,* p. 8.

célébrer plus de douze mariages la même année et la liberté économique de la communauté était fort restreinte. Défense d'acquérir des propriétés foncières, d'exercer le commerce des étoffes neuves, du blé, des armes ; défense d'employer des domestiques chrétiens. Les Juifs devaient, comme en Bavière, porter des signes distinctifs, quand ils se promenaient en dehors du ghetto.

La situation des Juifs n'était donc pas très enviable en Allemagne à cette époque, et cependant un mouvement qu'on baptisa mendelsohnien, du nom de son initiateur, s'était manifesté quelques années auparavant, mouvement tendant à adapter, sinon à assimiler, les Israëlites aux peuples au milieu desquels ils étaient appelés à vivre.

Moses Mendelsohn (grand-père du musicien célèbre) était un philosophe d'une réelle valeur (1). Malingre et contrefait, il s'était consacré à des études psychologiques, avait étudié le Talmud avec une grande liberté d'interprétation. Précepteur chez un de ses riches coreligionnaires de Berlin, il y rencontra Lessing, avec qui il se lia d'amitié. Au contact de celui-ci, fils d'un pasteur protestant, Mendelsohn « perdit de son exclusivisme juif et fut toujours porté, sinon à sympathiser avec les chrétiens, du moins à se rapprocher d'eux (2) ».

Le roi Frédéric II s'intéressa à sa personne et à ses travaux. Lessing le fit connaître et le guida dans les milieux littéraires. Un concours avait été orga-

(1) Il était né à Dussau en 1728 et appartenait à une famille miséreuse.

(2) *Le Problème juif et le Principe des nationalités*, par Pierre MIGNOT, p. 37.

nisé par l'Académie de Berlin, Kant était son principal concurrent ; il fut classé premier.

Mendelsohn se proposait de rajeunir le judaïsme, c'est-à-dire de l'approprier aux nécessités de la vie chez les autres peuples et d'atténuer les causes de l'antipathie qu'il provoquait. Il avait fait une traduction du Pentateuque en allemand et conseillé à ses congénères d'apprendre cette langue. C'est sans doute là qu'il faut trouver l'origine du patois *yiddish* que parlent encore aujourd'hui les Juifs de Russie et d'Europe orientale.

Dans son livre : *Jérusalem ou le Pouvoir religieux et le Judaïsme*, Mendelsohn voulut démontrer que le rôle de l'État n'était point de s'occuper des idées religieuses des citoyens, si leurs croyances n'étaient pas dangereuses pour sa sécurité, et il s'efforça d'établir que le judaïsme n'avait aucun caractère politique. Si l'on admettait l'indifférence du gouvernement en matière religieuse, il n'y avait pas lieu de distinguer les Juifs allemands des catholiques ou des protestants allemands. C'est en ce sens que Mendelsohn peut être considéré comme le « fondateur d'une renaissance juive (1) ». Il fut un apôtre de l'assimilation et tandis que son ami, Ephraïm Gotthold Lessing, s'appliquait, dans ses œuvres littéraires, à présenter les Juifs à ses lecteurs chrétiens sous un jour favorable, lui-même s'efforçait d'initier les Israélites à la culture moderne et de diminuer l'aversion qu'ils éprouvaient à l'égard des chrétiens. Mendelsohn écrivait l'allemand avec une rare perfection et, dans

(1) *Moses Mendelsohn and Modern Judaïsm.* (*The Jewish Chronicle* du 31 août 1923.)

son *Phaedon*, il formula une fort remarquable démonstration de l'immortalité de l'âme.

A certains points de vue, le « Platon juif » exerça une action sur ses contemporains. Sous son inspiration, quelques Israélites répudièrent divers passages par trop exclusifs et antichrétiens du Talmud ; et d'autre part, en raison de ces efforts vers l'assimilation aux nationaux, les gouvernements des États allemands adoucirent légèrement les mesures de rigueur et de surveillance dont les Juifs étaient l'objet.

On nota quelques conversions au christianisme, notamment celle de la fille de Mendelsohn, et l'historien d'Israël, Graetz, expliquait ainsi la mentalité de ces Juifs réformateurs, baptisés : les « Éclairés » : « Ils écartaient tout ce qui, dans l'ancienne vie juive, pouvait froisser le goût moderne, tout ce qui ne paraissait pas s'expliquer par la raison humaine, tout ce qui avait un caractère national, rappelait les événements du passé et contribuait à distinguer le juif du chrétien. Être « éclairé », c'est-à-dire ressembler en tous points aux chrétiens, tel était le mot d'ordre des réformateurs (1). »

Mais ces théories rencontrèrent en somme peu d'adeptes. Elles soulevèrent l'hostilité de presque tous les rabbins qui voulaient conserver dans leur rigueur les prescriptions et les enseignements du Talmud. Ils ne pouvaient admettre qu'un écrivain allemand aussi classique, qu'un penseur aussi indépendant que Moses Mendelsohn fût resté un Juif sincère et croyant. La tentative d'assimilation, l'essai de réforme n'eurent finalement que des résultats

(1) GRAETZ, t. V, p. 301.

éphémères. Farouchement orthodoxes, les docteurs de la loi hébraïque parvinrent à étouffer les aspirations des « Éclairés » et, comme l'a constaté justement M. Pierre Mignot : « La masse juive demeura indemne de toute contagion (2). »

Aussi cette masse juive resta-t-elle étrangère aux populations allemandes, suspecte, méprisée et il fallut la propagande des idées révolutionnaires de liberté, d'égalité, par les armées napoléoniennes, pour écraser, suivant l'expression quelque peu partiale de M. Paul Raphaël, « les vieux préjugés » et « pour que des améliorations réelles fussent apportées au sort des Israélites (3) ».

C'est ainsi que, à Magdebourg, dans le grand duché de Berg, en Westphalie, les souverains appartenant à la famille de Napoléon et ses lieutenants abolissaient toutes les mesures fiscales et administratives prises à l'égard des Juifs et les émancipaient en bloc en appliquant la législation de la Révolution. On comprend que Henri Heine ait glorifié dans ses *Reisebilder* le souvenir de la France bienfaisante !

Les autres États n'émancipèrent que successivement leurs sujets hébreux. C'est par un édit du 12 mars 1812 que Frédéric-Guillaume II accorda aux Juifs établis en Prusse les mêmes droits civiques qu'aux autres habitants de son royaume.

(2) P. Mignot. *Le Problème juif*, p. 41.
(3) *Antisémitisme et Pangermanisme*, p. 19.

II

Dans les États héréditaires de la maison de Habsbourg, la situation des Israélites au XVIIIe siècle était analogue à celle qui leur était faite en Allemagne; parfois même, les mesures administratives les concernant semblent-elles avoir été plus sévères. Les Juifs ne pouvaient séjourner en Haute-Autriche; on ne les autorisait à se fixer en Basse-Autriche que s'ils y fondaient des fabriques. Seuls des *Juifs tolérés*, en nombre limité, pouvaient habiter Vienne. Ils devaient justifier d'une fortune de 10.000 thalers et leurs enfants, en se mariant, perdaient ce privilège et devaient demander une autre autorisation. Toutefois, certains Juifs, en se faisant passer pour Ottomans, en présentant des passeports établis en Orient; parvenaient à résider dans la capitale, car les traités de Passarowitz et de Belgrade avaient stipulé pour les sujets ottomans, quelle que fut leur religion, le droit de s'établir à Vienne.

Dans les provinces de Carinthie, de Styrie, dans toutes les villes de Bohême, sauf Prague, l'accès était interdit à quiconque pratiquait la religion juive.

Pour limiter la population, en Autriche, dans chaque famille, un seul enfant mâle était autorisé à se marier. On appelait en Bohême *Familianten* les personnes ayant le droit de fonder une famille et

leur nombre ne pouvait excéder celui des décès de l'année (1).

Les Israélites étaient exclus des fonctions officielles et n'étaient autorisés à acquérir des propriétés immobilières qu'en Galicie, en Lombardie, en Vénétie. Ils ne pouvaient employer comme ouvriers agricoles que leurs congénères. Cependant, on admettait qu'ils possédassent des biens fonds pour y établir des fabriques ou des usines. Des taxes, dites de tolérance (*Schutzgeld*), leur étaient aussi appliquées ; suivant les provinces, elles avaient un caractère individuel ou collectif.

La majeure partie de ces mesures vexatoires et fiscales disparurent en 1785, quand Joseph II, souverain voltairien et révolutionnaire à sa façon, publia son « édit de tolérance ». La propagande fondée sur la théorie des Droits de l'homme et du citoyen accéléra l'émancipation des Juifs. « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits », disait l'article premier ; et l'article 10 spécifiait que « nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses ». C'était une formule séduisante, mais elle laissait de côté la question « race » et ne prévoyait pas que les races étrangères et nocives, se mêlant à la population nationale, pouvaient la contaminer, tenter de l'asservir, et qu'il était du devoir des gouvernants de prendre contre elles des mesures de défense.

Les victoires des coalisés en 1814 et 1815, l'effondrement de la domination napoléonienne, marquèrent un temps d'arrêt, une regression même dans l'ascen-

(1) *Jewish Encyclopedia*, art. *Familiatengesetz*, t. V, p. 335.

sion d'Israël en Allemagne et en Autriche. Les Juifs avaient tellement « gagné à la main », depuis l'abolition des prescriptions législatives les visant, qu'une réaction parut s'imposer. En politique, on les considérait comme les protégés et les agents de la Révolution couronnée qui avait opprimé l'Europe. D'autre part, ils avaient accaparé certains commerces, notamment les banques, s'étaient enrichis par l'usure et en exeiçant des fonctions parasitaires.

En février 1815, parut une brochure ayant pour titre : *Die Ansprüche der Juden an das deutsche Bürgerrecht* (1), qui obtint un grand succès dans les milieux intellectuels. Son auteur, Friedrich Rühs, professeur à l'Université de Berlin, y développait une étude intéressante sur « l'État chrétien » et démontrait l'existence d'un péril juif. Sous une forme beaucoup plus violente, quelques années plus tard, dans le « Miroir des Juifs » (*Judenspiegel*), Hartwig von Hundt-Radowsky signalait les méfaits des Hébreux et réclamait contre eux des répressions draconiennes.

Du monde des étudiants, cette agitation gagna bientôt les masses populaires et trouva un écho chez les représentants des royaumes et principautés germaniques siégeant au Congrès de Vienne (1819). C'est surtout dans les villes libres que cette réaction contre les Juifs fut énergique, car c'est dans ces riches cités commerçantes que les Israélites avaient multiplié et prospéré au détriment des citoyens. Sans remettre en vigueur les réglementations de 1811, à Francfort, il fut décidé que la liberté d'habitation

(1) *Les prétentions des Juifs aux droits civiques allemands.*

et de commerce serait laissée aux Juifs, mais qu'ils n'auraient accès à aucune fonction administrative. Le nombre des mariages autorisés était limité à quinze par an ; les mariés ne pouvaient posséder plus d'une maison et d'un jardin. A Lubeck et à Brême, les Israélites furent tout simplement expulsés. A Hambourg, ils furent en butte à des formalités et à des restrictions vexatoires.

En Prusse, le statut des Israélites, régi par dix-huit lois, revêtit des formes très diverses. Les fonctions publiques leur furent interdites, ainsi que les professions de pharmacien et de géomètre. Défense pour eux de prendre des prénoms chrétiens dans le but de dissimuler leur origine.

Dans les pays dépendant de la couronne autrichienne, la réaction fut peut-être un peu moins vive, sauf en Lombardie et en Carniole. Toutefois, à Vienne, les médecins juifs ne purent avoir d'autre clientèle que celle de leurs coreligionnaires (1). Dans cette capitale, le nombre des familles « tolérées » était restreint : 135 en 1820 ; 121 en 1830.

M. Paul Raphaël constate avec satisfaction, dans *Antisémitisme et Pangermanisme,* que « la plupart des révolutions démocratiques... ont des résultats heureux pour les Juifs (2) ». On en a dit autant des guerres, et je ne contredirai aucune de ces affirmations.

Il est certain que la Révolution de 1830 et surtout celle de 1848 occasionnèrent dans toute l'Europe

(1) Paul RAPHAEL : *Antisémitisme et Pangermanisme,* p 40 passim.

(2) *Ibid.*, p. 52.

des courants dits libéraux, dont les Juifs tirèrent grand profit.

Le Parlement allemand, siégeant à Francfort en mai 1848, l'Assemblée nationale prussienne, proclamèrent à la même époque l'émancipation complète des Israélites. Il en fut de même en Autriche dix mois plus tard. Par contre, la Bavière, le grand-duché de Bade, la Saxe, en leur accordant le droit de vote et l'égibilité, maintinrent certaines dispositions restrictives des lois antérieures.

Cependant, la ténacité, la diplomatie, l'argent d'Israël, réussirent à faire tomber les dernières barrières qui les séparaient des populations germaniques. Sous Guillaume II, les Juifs prussiens purent entrer au barreau, devenir professeurs et la loi fédérale du 3 juillet 1869, promulguée en Bavière trois ans après, reconnut à tous les Juifs la plénitude des droits civils et politiques.

Diverses lois se succédant à partir de 1859, après les défaites des armées autrichiennes par les troupes franco-sardes, aboutirent à une proclamation par l'empereur François-Joseph, de l'égalité des droits civiques pour tous les sujets de la monarchie dualiste. « Toutefois, observe un écrivain juif (1), les hautes classes de la société germanique qui, tout en méprisant les Israélites, avaient dû accepter leur émancipation, les enfermèrent dans une sorte de *ghetto moral* ».

De ce ghetto moral, les Juifs enrichis et puissants s'efforcèrent de s'évader. Nous verrons que leurs efforts seront souvent victorieux.

(1) *Ibid.*, p. 55.

On peut se demander comment l'insurrection maçonnique de 1848 fut si profitable aux Juifs et leur fournit un si merveilleux tremplin pour rebondir et s'élever très haut vers de nouvelles conquêtes; c'est qu'ils furent vraiment les promoteurs de ce mouvement démocratique, dont le programme comportait à la fois la suprématie de la Prusse et l'émancipation des Juifs — cette dernière revendication étant la rançon de l'autre.

Disraeli avait formulé en 1844, quatre ans avant les événements qui agitèrent si profondément l'Allemagne, une prédiction qui devait se réaliser. Par la bouche de Sidonia, dans *Coningsby,* il disait : « Cette puissante révolution qui se prépare actuellement en Allemagne, qui sera une seconde et plus grande réforme et dont on connaît si peu de chose en Angleterre, se développe sous les auspices des Juifs qui commencent à monopoliser les chaires professorales en Allemagne. » Et le dialogue finissait par ces mots significatifs, rappelés par Mrs Nesta Webster dans son livre *World Revolution* (1) : « Vous voyez, mon cher Coningsby, que le monde est gouverné par des personnages très différents de ceux qu'on imagine lorsqu'on n'est pas dans les coulisses du théâtre (2) ».

Pour gouverner le monde, il importe d'affaiblir ses organes politiques, de susciter chez les peuples des luttes intestines, des guerres de classes, en conséquence de développer le socialisme révolution-

(1) *World Revolution,* p. 165.

(2) « *The world is governed by very different personages from what is imagined by those who are not behind the scenes.*

naire et l'esprit antireligieux. Au déclin de la Restauration, deux Juifs d'Allemagne, Henri Heine et Louis Bœrne, viennent à Paris, non pas pour se pénétrer des doctrines révolutionnaires, mais pour étudier les meilleures méthodes de propagande. Le premier est un grand poète, le second un journaliste de talent. Ils sont fêtés dans la capitale française et reçus dans des salons aristocratiques, d'autant qu'ils prétendent aimer la France, mais leur véritable objectif est de transmettre en Allemagne, par des livres comme *Lutèce*, *l'Allemagne*, les *Lettres de Paris*, les virus d'anarchie qu'ils secrètent (1).

Fernand Lassalle, fils d'un riche marchand israélite, poursuit à Berlin une campagne parallèle et s'avère l'ennemi acharné du christianisme. Bismarck lui pardonne d'avoir joué un rôle important dans les émeutes de 1848, parce qu'il préconise l'idée de faire de la grande Allemagne « la république universelle » et qu'il ne lui répugnait pas de placer à sa tête un Hohenzollern !

A ces lettrés, à cet agitateur emballé allait s'ajouter un homme d'action qui était aussi un philosophe, un docteur du socialisme. Karl Marx, né à Trèves en 1818, avait pour père un homme de loi juif du nom de Mordochai. Venu à Paris en 1843 pour y étudier l'économie politique, il fut expulsé en raison de ses menées révolutionnaires. Avec Friedrich Engel, il fonde à Bruxelles, en 1845, une ligue communiste qui, deux ans plus tard, publie un manifeste sensationnel. Condamné à mort par contumace

(1) Article de Félicien PASCAL dans *La Gazette de France* du 12 octobre 1908.

en 1848, il se fixe à Londres, et c'est là qu'il prépare son fameux ouvrage *Das Kapital*, catéchisme du socialisme moderne, qu'on put bientôt appeler « la Bible de la classe ouvrière (1) ».

Nous n'entrerons pas dans le détail de cette doctrine sociale, fondée sur des principes faux, mais exposé avec art et séduction malgré l'appareil scientifique qui l'entoure, et dont les déductions sont si logiques, qu'après en avoir accepté les prémisses, on peut malaisément contester les conclusions.

L'action de Karl Marx dans les milieux populaires s'exerça parallèlement à celle de Henri Heine dans le monde des artistes, des lettrés, des dilettantes. Heine se déclarait athée. On en déduisait que ce poète, d'esprit primesautier, qui persiflait si volontiers l'Allemagne, ne pouvait être un Juif dangereux. On le qualifiait « le plus Français des Allemands ». Lui-même se définissait « un rossignol qui a fait son nid dans la perruque de M. de Voltaire (2) ». Mais Voltaire avait eu, de son temps, une influence bien néfaste et Heine marchait sur ses traces. Favorablement accueilli à la Cour de Louis-Philippe — avant d'être admis dans l'intimité de l'impératrice d'Autriche-Hongrie — il dénigrait successivement les légitimistes et les républicains. Il est vrai que, sur sa demande, Guizot lui avait fait allouer une pension de 5.000 francs sur les fonds secrets du ministère des Affaires étrangères. Cela ne l'empêchait pas d'être subventionné par les Rothschild et, à juste titre, car il servait à sa manière les intérêts d'Israël.

(1) *World Revolution*, p. 167.
(2) *Figures juives*, par Robert LAUNAY, p. 84.

« Je suis un poète juif... et je me sers volontiers des métaphores nationales » écrivait-il, dans sa jeunesse à son ami Moses Moser. Rien de ce qui est juif ne lui paraît étranger et s'il s'amuse parfois à « blaguer » le Talmud, il n'en est pas moins fier de sa race, de son peuple, et c'est avec joie qu'il découvre, à la Bourse de Londres, qu'à côté des emplacements réservés aux « brokers » des différentes nations, une des pancartes porte l'inscription : JEWS (1).

La Bourse ! C'est encore un champ d'opérations où les Juifs manœuvrent avec un succès grandissant. Leurs aptitudes financières, leur souplesse et aussi leur absence de scrupules, leurs qualités et leurs tares ataviques, leur internationalisme, tout cela tend à leur assurer une supériorité écrasante sur les banquiers et les courtiers des autres nations. Le développement économique de l'Europe amène les États à contracter des emprunts de plus en plus importants ; le luxe, la soif du plaisir créent des besoins et des aspirations de toutes sortes. Les puissantes maisons des Rothschild de Francfort, de Londres, de Paris, de Vienne, leurs correspondants de Berlin, de New York, d'Amsterdam, de Bruxelles, d'Italie, qui les secondent utilement, deviennent les maîtres du marché de l'argent. Sans leur concours, les grands emprunts ne pourraient être réalisés et ils deviennent par surcroît les banquiers des souverains. Leurs relations avec les princes et les rois flattent leur amour-propre et leur vanité comme elles servent leurs intérêts. Un Rothschild devient pair du Royaume-Uni et la Cour la plus aristocratique

(1) *Ibid.* p. 97.

de l'Europe, celle des Habsbourg, accueille toute une tribu de financiers d'Israël, auxquels l'empereur a successivement octroyé le titre de baron.

III

Cependant, le développement prestigieux de la puissance juive ne manqua pas de provoquer certaines réactions en Allemagne et en Autriche, dans le domaine théorique d'abord, puis dans l'ordre politique et administratif.

Un mouvement philosophique, que M. Paul Raphaël appelle « antisémitisme hégélien (1) » se manifesta dans les écrits de Nietzsche et de l'historien pangermaniste Treitschke. Ce dernier, dans sa chaire de l'Université de Berlin, ne craignit pas d'attaquer directement les Juifs, de montrer sous un jour peu favorable la mentalité de leur race. Son disciple, W. Marr, fit paraître une brochure : *Der Sieg des Judenthum über das Germanthum* (La victoire du judaïsme sur le Germanisme — Berne 1879): qui eut un grand retentissement en Allemagne et même en France. M. Burdeau lui consacra une étude dans *le Journal des Débats* (2) et Bernard Lazare le résume ainsi : « Marr y déclarait que l'Allemagne était la proie d'une race conquérante, celle des Juifs, race possédant et voulant judaïser l'Allemagne, comme la

(1) *Antisémitisme et Pangermanisme*, p. 58

(2) Numéro du 5 novembre 1879.

France d'ailleurs, et il concluait en disant que la Germanie était perdue. Il mêlait à son antisémitisme ethnologique un antisémitisme métaphysique, si je puis dire, que déjà Shopenhauer avait professé... (1). »

La défaite des Français, en 1870-71, avait exalté l'orgueil national allemand ; la théorie des races, formulée par le comte de Gobineau, chatouillait agréablement leur amour-propre. Bismarck, d'autre part, commençait à prendre ombrage des progrès du socialisme et s'écartait des libéraux. Il n'avait plus besoin de ceux-ci pour achever l'unité de l'empire et était amené à se rapprocher des conservateurs protestants et du centre catholique. Il vit donc d'un œil favorable une réaction contre les partis de gauche, libéraux et socialistes, qui avaient à leur tête des Israélites.

Aux élections générales de 1878, les partis dits confessionnels obtinrent une forte majorité au Parlement et diverses organisations hostiles aux Hébreux se constituèrent, telles que l'Union chrétienne sociale, la Ligue antisémitique, et le pasteur Stoecker, grand ami du chancelier impérial et prédicateur de la Cour, créa le Parti chrétien social, dont le programme comportait la surveillance des grands financiers et le retrait des droits civils accordés aux Israélites. La *Gazette de la Croix*, principal organe des protestants conservateurs, soutenait énergiquement cette politique dont un maître d'école, Ahlwardt, et un ancien officier, Liebermann von Sonneberg, élus députés, étaient les principaux leaders au Parlement.

(1) *L'Antisémitisme*, p. 241.

Un Congrès international antisémitique se tint à Dresde, en septembre 1882. L'assistance était fort nombreuse et la manifestation revêtit un caractère imposant. On remarquait parmi les congressistes : le colonel de Bismarck, le pasteur Stoecker, le baron d'Istoezy et M. Henrici, les chefs du mouvement antijuif en Hongrie et en Prusse, des officiers, des fonctionnaires autrichiens et allemands. Les catholiques s'étaient abstenus de participer au Congrès, mais ils n'oubliaient pas l'attitude odieuse prise à leur égard par les Israélites pendant toute la durée du *Kulturkampf*.

Les séances du Congrès furent laborieuses, animées, et les discussions s'y poursuivirent, parfois passionnées, mais toujours courtoises. La revue *l'Association catholique*, où les questions sociales et ouvrières étaient traitées avec autant de compétence que d'autorité, publia un compte rendu détaillé des débats (1). Les représentants des délégations d'Allemagne et de Hongrie qualifièrent les Juifs de « race asiatique inassimilable par les nations européennes, parmi lesquelles ils jouent un rôle de parasite et de dissolvant, au moyen de l'usure, de l'agiotage, de la presse, etc... » et les rapporteurs, après des enquêtes et l'accumulation de documents suggestifs, en arrivaient à cette conclusion : La question juive ne peut être résolue que par l'élimination et la proscription radicale des Juifs, opérées non par la violence, mais par des décrets s'inspirant de la raison d'État.

Le fougueux pasteur Stoecker n'allait pas aussi loin. Il reconnaissait que : « Par leur race, leurs ma-

(1) Livraison d'octobre 1882.

riages exclusifs, leur religion, leurs usages, leurs relations cosmopolites, les Juifs constituaient une nation internationale au milieu des autres peuples, mais il estimait qu'au triple point de vue religieux, économique, social, il suffisait à l'Allemagne, pour se garantir contre le dissolvant du judaïsme, de lui retirer une partie des droits que lui avait concédés la loi d'émancipation. » Et le prédicateur royal déclarait, en terminant son discours, que le meilleur remède contre le péril juif était la stricte observance des principes évangéliques.

Très pacifique pour un militaire, le colonel de Bismarck se bornait à recommander la propagande électorale et les moyens parlementaires.

Avant de se séparer, les congressistes votèrent les conclusions modérées du pasteur Stoecker. Mais ils rédigèrent une adresse destinée aux souverains et chefs d'États de l'Europe, les invitant « à prendre des mesures rigoureuses communes contre la prépondérance croissante du judaïsme ». Un vœu fut aussi formulé dans un but de défense nationale. Il demandait que les Juifs fussent exemptés du service militaire moyennant le paiement d'un impôt spécial et que l'immigration par la frontière de l'est fut sévèrement interdite.

L'adresse aux chefs d'États resta sans effet, comme on pouvait s'y attendre. Cependant, en Allemagne, sans faire intervenir la législation et les pouvoirs publics, diverses mesures de prévoyance furent prises. On refusa de nommer certains professeurs juifs dans les gymnases et les Universités ; plusieurs États n'admirent plus les Juifs comme instituteurs dans les écoles publiques ni comme assesseurs dans les tri-

bunaux. A la suite d'un Congrès d'étudiants, les Juifs se virent exclus des sociétés amicales des Universités, sauf de celle de Bonn (1).

En Autriche, le cardinal Raucher, archevêque de Vienne, signala dans un mandement les dangers de l'invasion juive et de la propagande communiste ; l'avènement du ministère Taaffe, les élections conservatrices au Reichsrath furent propices aux mesures de défense. Le parti national allemand dirigé par Shonerer, les chrétiens sociaux ayant à leur tête le docteur Lueger et le prince Aloys de Lichtenstein, grand seigneur très populaire et économiste distingué, étaient nettement hostiles aux Hébreux. Ceux-ci, grands banquiers et industriels d'une part, artisans miséreux venus des ghettos de Pologne et de Roumanie de l'autre, s'étaient rendus odieux à la bourgeoisie comme aux classes populaires. Les élections au Reichsrath, aux diètes locales, à la municipalité de Vienne en témoignèrent. En 1897, le docteur Lueger fut élu maire de la capitale autrichienne. On se souvient des cris d'indignation poussés par les feuilles juives et judaïsantes lors de cette nomination. C'était un retour aux époques de barbarie, aux persécutions du moyen âge, aux sanglantes hécatombes de l'Inquisition ! En réalité, les Juifs viennois durent observer le repos dominical, le Conseil municipal leur interdit de participer aux adjudications des fournitures et leur ferma l'accès aux emplois de la ville. Quelques bourses, quelques subventions à des écoles ou orphelinats juifs furent supprimées... et ce fut tout.

(1) P. RAPHAEL, *op. cit.*, p. 62.

Dans tous les États de l'Europe, y compris l'Allemagne et l'Autriche, les enfants d'Israël continuèrent à s'enrichir, à s'emparer des positions les plus solides de la finance, de l'industrie, du commerce, à acquérir des journaux, des agences d'information et d'annonces, à acheter des concours précieux dans les assemblées et les milieux politiques, à s'insinuer dans les loges maçonniques de manière à les diriger et à les orienter au gré des intérêts d'Israël et cette conquête d'objectifs successifs se poursuivit dans l'ombre avec une merveilleuse ténacité.

A Berlin, l'empereur Guillaume II, qui s'était vanté devant M. Asquith de n'avoir pas un seul officier juif dans son armée, entretenait les meilleurs rapports avec les grands banquiers de la capitale, avec M. Rathenau, le magnat des industries électriques, et un ouvrage récent et des plus suggestifs (1) a montré la confiance et les sentiments d'amitié que lui inspirait le directeur juif de la grande compagnie de navigation, la « Hamburg Amerika », Albert Ballin.

C'est une curieuse histoire que celle de cet Israélite qui, après avoir débuté comme employé dans un modeste agence maritime et d'émigration dirigée par son père, parvint, après quelques étapes rapidement franchies, à présider aux destinées de la plus importante compagnie de navigation du monde, à commander à une flotte de paquebots et de cargos dont le total représentait plus d'un million de tonnes.

L'empereur Guillaume II, qui s'intéressait passionnément à la marine marchande de l'Allemagne et

(1) *Albert Ballin* by B. HULDERMANN, London, 1922.

travaillait d'ailleurs très efficacement à son développement, avait rencontré le grand armateur lors des lancements des « lévriers de mer », aux dimensions colossales, qui luttaient, souvent avec avantage, avec les derniers paquebots des compagnies anglaises la « Cunard » et la « White Star ». Il avait apprécié sa vive intelligence, l'étendue de ses connaissances ; il le savait en relations avec des personnages influents de la Grande-Bretagne et des États-Unis et il résolut de faire appel à ses lumières, à ses aptitudes diplomatiques pour négocier certaines affaires d'ordre très délicat.

De 1908 à 1912, les gouvernements de l'Allemagne et de l'empire britannique firent les plus grands efforts pour amener un rapprochement politique entre les deux pays.

L'expansion de la marine militaire allemande, le plan des constructions nouvelles à mettre en chantier à court terme, avaient produit en Angleterre une profonde émotion. Le ministère libéral de M. Asquith, partisan des économies et très pacifiste, était peu soucieux d'entamer une lutte ruineuse pour doter l'Amirauté d'un nombre de *dreadnoughts* ou de croiseurs notablement supérieur à celui prévu par les budgets allemands. Ne pourrait-on s'entendre et conclure une convention limitant de part et d'autre les armements maritimes ? La divulgation par le *Times* d'une lettre écrite à ce sujet par Guillaume II à Lord Tweedmouth, premier lord de l'Amirauté, avait soulevé un vif débat à Westminster et des commentaires animés dans la presse. Néanmoins, les chancelleries entamèrent des pourparlers, les ministres compétents négocièrent, les sou-

verains échangèrent des visites. Pour le public, c'est entre le chef du Foreign Office, Sir Edward Grey, et M. de Bethmann-Holweg, le nouveau chancelier impérial, que se poursuivaient les négociations, mais, en réalité, les vrais négociateurs, les fondés de pouvoirs et hommes de confiance des souverains n'étaient pas ces personnages officiels, mais bien deux Israélites d'origine allemande : pour le roi Edouard VII, Sir Ernest Cassel, son confident et ami ; pour Guillaume II, Albert Ballin.

Malgré l'habileté et la souplesse des deux diplomates officieux, il ne fut pas possible d'aboutir à un accord et c'est par une sorte de journée des dupes qu'après quatre années d'efforts les entretiens prirent fin. De part et d'autre, l'opinion publique se refusait à admettre une intervention étrangère en matière de défense nationale et d'outillage maritime. Les incidents d'Agadir avaient, du reste, quelque peu gêné les négociateurs, prévenus d'ailleurs par les Rothschild de l'émotion causée à Paris et à Londres par la provocation germanique (1). Une lettre de Guillaume II à Albert Ballin, datée de Berlin, 9 février 1912, écrite à l'issue d'une audience donnée à lord Haldane, ministre de la guerre britannique, montre à quel degré l'empereur se fiait à son ambassadeur officieux et tenait à lui rendre compte de ses démarches personnelles (2).

Cette confiance ne devait pas se démentir. En juillet 1914, le docteur Ballin se trouvait aux eaux de Kissingen, quand une lettre de M. von Jagow l'ap-

(1) HULDERMANN, *Albert Ballin*, p. 163.
(2) *Ibid.*, p. 283.

pela d'urgence à la Wilhelmstrasse. On était à la veille de la guerre et l'on escomptait la neutralité de l'Angleterre ; or, une information insérée dans le *Berliner Tageblatt* annonçait la conclusion d'une convention navale anglo-russe. Bien que la nouvelle parut peu vraisemblable, le gouvernement impérial se demandait s'il n'y avait pas, à cette heure critique, anguille sous roche. Le chancelier pensa que le directeur de la « Hamburg Amerika » aurait des moyens d'investigation que ne possédait pas l'ambassadeur, le prince Lichnowski ; et c'est ainsi qu'Albert Ballin se trouva à Londres lors de l'envoi de l'ultimatum autrichien à la Serbie, qui allait déclancher le conflit mondial (1).

En 1915, le kaiser recourut encore à ses services en l'envoyant officieusement à Vienne faire une enquête sur l'état des esprits à la Cour et dans les divers milieux. Les avis qu'il recueillit n'étaient pas encourageants. La Ballplatz ne pardonnait pas à la Wilhelmstrasse d'avoir si généreusement offert des provinces autrichiennes à l'Italie en échange du maintien de sa neutralité et l'impression dominante, dès cette époque, était que le souverain de la monarchie dualiste saisirait la première occasion propice pour engager des pourparlers en vue de la paix.

Albert Ballin fut encore consulté par Guillaume lorsqu'on proposa d'intensifier la guerre sous-marine. Il combattit cette politique qui allait faire entrer les États-Unis dans la guerre, mais ses conseils ne prévalurent pas. Enfin, il vit pour la dernière fois

(1) Un artisan de l'impérialisme germanique. *Correspondant* du 10 décembre 1922, p. 928.

l'empereur le 5 septembre 1918. Il le trouva « mal informé comme d'habitude ». Le dernier conseil que Ballin lui donna fut écouté. Il se rendait compte que l'Allemagne était aux abois et déclara « qu'il n'y avait pas une minute à perdre » pour se mettre en rapport avec le président Wilson, lequel n'avait aucune ambition territoriale en Europe et était « un idéaliste (1) ». On devine que ce mot, dans la bouche du directeur de la « Hamburg Amerika », n'était pas prononcé sans une certaine ironie.

Lorsque, quelques semaines après, se produisit la catastrophe prévue, lorsque s'effondra l'armature gouvernementale et militaire, Hugo Stinnes, au nom de nombreux parlementaires, supplia Albert Ballin de prendre la direction des négociations avec les États de l'Entente. L'Israélite déclina cet honneur ; il n'avait plus foi dans l'avenir de l'empire ; il croyait à la ruine totale de la compagnie maritime qu'il avait élevée à un si haut degré de prospérité et de puissance. Deux jours avant l'armistice, il se suicida.

En ces tragiques circonstances, il semble que dans toute l'Allemagne une évolution se produisit spontanément. Pour sauver du désastre national ce qui pouvait encore être sauvé, il importait de faire en quelque sorte peau neuve. L'empereur et le kronprinz s'étaient enfuis, laissant le pouvoir à qui voudrait le prendre. Des actes d'indiscipline et de révolte s'étaient produits dans l'armée — presque exclusivement parmi les formations de l'arrière — c'était un gage précieux donné à l'esprit révolutionnaire.

(1) *Ibid.*, p. 929.

Trois hommes étaient les maîtres de l'heure ; les Anglais les nommaient *the big three :* deux politiciens radicaux, Lloyd George et Clémenceau (qui avaient montré de l'énergie et des qualités de commanmandement au cours de la guerre et, de ce fait, jouissaient d'une grande popularité chez les peuples de l'Entente) et le président Woodrow Wilson, un grand « idéaliste » bouffi d'orgueil et disposé à régenter le monde.

Ces trois personnages avaient d'étroits rapports avec la haute banque internationale et étaient entourés de Juifs et de judaïsants, dont ils subissaient manifestement les influences.

Pour gagner leurs bonnes grâces, il fallait que l'Allemagne se camouflât en État républicain et démocratique ; il fallait qu'elle s'inclinât avec admiration devant les « quatorze points » du puissant président des États-Unis d'Amérique. Ces fameux postulats pouvaient bien se muer en planches de salut pour l'Allemagne naufragée et puis trop de banquiers de Londres, de New York, de Paris et de Rome avaient des intérêts à Berlin pour qu'on voulût délibérément la ruine intégrale, économique et financière, de l'ancien empire des Hohenzollern.

Socialistes et Juifs s'entendirent à merveille pour opérer ce camouflage, sous les regards bienveillants de la bourgeoisie et des anciens fonctionnaires du pays. Le premier ministère du Reich comprenait trois Israélites, chargés de gérer les départements des Affaires étrangères, des Finances et de l'Intérieur ; le cabinet prussien était presque entièrement juif et la catholique Bavière se pliait sous la férule du communiste Kurt Eisner. Il n'en fallut pas davan-

tage pour faire proclamer une seconde fois, et cette fois au profit des vaincus, l'unité du Reich germanique.

L'Autriche-Hongrie fut moins bien traitée. La démarche du prince Sixte de Bourbon avait pourtant affirmé les désirs de paix de l'empereur Charles. Comme État catholique et traditionaliste, la monarchie dualiste était antipathique aux gouvernants des puissances alliées ; l'Italie convoitait ses ports de l'Adriatique, sa flotte, le Trentin et une partie du Tyrol ; les banquiers d'Israël s'intéressaient médiocrement à ses finances. Elle fut la victime expiatoire de cette guerre, que le vieil empereur François-Joseph n'avait d'ailleurs déclanchée qu'à l'instigation de Guillaume II et de ses conseillers militaires. Quand, après la défaite des armées germano-bulgares, le général Franchet d'Esperey arriva sur les rives du Danube, une dislocation des diverses nationalités de l'empire s'opéra presque d'une manière automatique. Déjà, sur le front italien, les troupes autrichiennes avaient déposé les armes et repris le chemin de leurs foyers. A Budapest, le comte Karolyi s'effaçait et cédait le pouvoir au Juif Bela Kun qui, prisonnier en Russie, était devenu le disciple de Lénine et de Trostky. L'empereur Charles, qui, cependant en collaboration avec le professeur Lamash, avait élaboré un projet transformant l'empire en une fédération de peuples autonomes répondant aux aspirations des Tchèques et des Hongrois, descendait dignement de son trône, conservant le respect de tous, refusant à la fois de s'exiler et d'abdiquer sa double couronne... Quelques jours après,

l'assemblée de Prague proclamait la République tchèque et plaçait à sa tête M. Masaryk, un proscrit, qui, au cours de la guerre, était allé aux États-Unis et avait gagné l'amitié du président Wilson, dont il partageait les idées démocratiques et pro-juives. Alors que la Hongrie et l'Autriche allaient être mutilées et écrasées, les Tchéco-Slovaques, du fait que certains éléments de leur nationalité s'étaient rendus aux Russes, en pleine bataille, allaient être considérés non plus en ennemis, mais en amis des États de l'Entente et traités comme tels.

C'est ainsi que les *big three* voulurent faire du vieil édifice austro-hongrois une juxtaposition d'États nationaux démocratiques, hostiles les uns aux autres, mais soumis dévotement à la haute banque internationale et à la Société des Nations.

Quant à la cité viennoise, où les conservateurs, les chrétiens sociaux formaient la majorité de la population, elle fut abandonnée à une poignée d'aventuriers juifs, réfugiés de Russie, de Pologne, de Galicie. La République de Ravoly (1), issue spontanément de l'anarchie et de la misère, supprima toutes les libertés et fit régner autour d'elle la terreur soviétique.

Il semble que l'Angleterre, la France et l'Italie eussent pu faire un geste en faveur de la malheureuse Autriche... Le général Smuts, un des représentants les plus notables du « front chrétien du judaïsme » dans l'Afrique du Sud, dans le conseil de l'empire britannique, à la Société des Nations, fut envoyé en mission à Vienne. Déjà les chefs des

(1) *The Tragedy of Central Europe* by Ellis Ashmead-Bartlett. London, Thornton Butterworth.

Soviets tremblaient et cherchaient à s'enfuir. Quels ne furent pas leur joie et leurs cris de triomphe quand ils apprirent que le général Smuts venait pour reconnaître leur gouvernement et en quelque sorte sanctionner ses actes !

Ce régime fut heureusement éphémère ; les Viennois se ressaisirent ; ils ont maintenant à leur tête d'honnêtes gens et en la personne du chancelier, Mgr Seipel, un diplomate qu'on croit habile.

La Société des Nations, en facilitant l'émission d'un emprunt, en désignant un délégué chargé de mettre de l'ordre dans l'administration et les finances de l'ancien royaume, a certainement rendu service à l'Autriche ; mais cependant la reconnaissance des anciens sujets des Hasbourg doit être limitée. Si les magnats de la finance juive s'emploient à relever les forces économiques de l'Autriche, c'est qu'ils ont commencé par s'assurer la maîtrise de ces forces, et ce qui revêt l'apparence d'une bonne action doit devenir pour eux une excellente affaire.

Les Juifs d'Autriche continuèrent d'ailleurs à montrer la plus grande activité pour monopoliser le commerce et l'industrie, pour s'immiscer dans les fonctions publiques. Ils se réunissent en congrès, se concertent et ne manquent pas de rendre grâces à la Société des Nations, dont ils ont reçu et dont ils attendent encore tant de bienfaits. La correspondance suivante, adressée de Vienne à un journal de Paris (1), en fait foi :

Le Congrès des « Agudas Jirsrœl » (Juifs fidèles aux lois d'Israël) s'est ouvert solennellement en présence

(1) *Le Temps* du 20 août 1923.

de nombreuses personnalités politiques de tous les pays et *des représentants des légations de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse, de Turquie, de Tchéco-Slovaquie et de Pologne...* Après une allocution du président, le Congrès a adopté une résolution disant notamment :

« A l'heure historique où les délégués des Juifs fidèles aux préceptes d'Israël se réunissent pour la première fois, le Congrès salue l'organisation de la Société des Nations, dans le saint espoir que cette société inspirera aux nations le désir de se conformer, dans leurs relations, aux principes du droit et de la justice, et amènera ainsi la réconciliation et la paix sur la terre. »

Les menées juives provoquent toutefois certaines résistances. A Vienne, comme à Budapest et à Bucharest, les universités réclament le *numerus clausus*, et les feuilles d'Israël (1) s'indignent à la pensée que les députés Ursin et Jerzabek ont osé demander qu'on insérât la question : « A quelle race appartenez-vous ? » dans le formulaire des déclarations civiles. Mais les Juifs sont si puissants qu'il faut les ménager, et le président de la République autrichienne Hainisch, n'a pas osé refuser d'inaugurer le récent congrès universel des femmes juives.

De leur côté, les Juifs d'Allemagne ne restent pas inactifs. Une circulaire de septembre 1923, du *Jewish Correspondence Bureau*, nous apprend la multiplication des loges filiales de la grande loge des B'nai B'rith, dont il a été question dans les chapitres précédents. De nouvelles loges ont été créées à Berlin,

(1) Voir *Antisemitism in Central Europe*, dans la *Jewish Chronicle* du 31 août 1923.

à Augsbourg, à Stettin ; d'autres sont en voie de formation à Munster et à Aschaffenburg. Incidemment, on fait savoir que la première loge juive de Hollande vient d'être inuagurée à La Haye. D'autre part, la presse d'Israël informe ses lecteurs qu'à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la reine Wilhelmine, une délégation conduite par le grand rabbin est allé féliciter la souveraine et la remercier « de son attitude amicale à l'égard de la communauté juive (1) ».

Mais l'Allemagne, qui admit difficilement sa défaite, demeurait fière d'avoir conservé son unité et ne pensait qu'à reconstituer une puissance économique et militaire lui permettant d'envisager les perspectives d'une revanche éclatante. Pour se soustraire aux obligations imposées par le traité de Versailles, pour entraîner dans sa débâcle financière la France, sa principale créancière et sa grande ennemie, elle recourut à une prodigieuse inflation fiduciaire. L'occupation de la Ruhr la contraignit, pour poursuivre sa politique, à une inflation nouvelle dont la progression atteignit des chiffres fantastiques. Le million de marks qui valait une livre sterling à la mi-juillet 1923 (soit environ 75 francs) ne valait plus que 0 fr. 25 au mois d'octobre suivant. La cessation de la résistance passive ne modifia guère la situation financière et elle entraîna des grèves, des chômages, des émeutes, et, la misère des classes pauvres s'y ajoutant, le Reich fut assurément en assez triste posture.

Le rôle des Juifs dans ces temps troublés et au

(1) *The Jewish Guardian*, 7 septembre 1923.

milieu des inextricables complications de la politique et de l'économique est assez difficile à saisir.

Tout d'abord, les grands industriels et les banquiers israélites s'efforcèrent de profiter des circonstances pour leurs affaires personnelles. La baisse progressive du mark leur permettait de réaliser des bénéfices énormes en ajournant des créances, en faisant à l'étranger des dépôts de devises étrangères ; mais si, plus tard, il fallait acheter à l'extérieur des matières premières, une bonne partie des gains s'évaporait... Il importait aussi d'afficher son patriotisme et de dauber sur la France, dont la rapacité affamait la pauvre Allemagne.

Une autre catégorie de Juifs opérait dans les milieux populaires, en Saxe, à Berlin, propageait les doctrines socialistes et communistes, se mettait en contact étroit avec les soviets de Russie et incitait le gouvernement du Reich à contracter une alliance économique qui eut préparé des conventions militaires (1).

Le Reich escomptait les divisions des alliés. L'ambassadeur britannique à Berlin ne ménageait ni ses conseils, ni sa sympathie au gouvernement ; les déclarations retentissantes de M. Lloyd George et même de ses successeurs ne laissaient pas que d'encourager les résistances vis-à-vis de la France, considérée comme isolée, à demi ruinée, subissant dans les hautes sphères de son régime des influences déprimantes.

Peu à peu, l'Allemagne reprit confiance ; elle pouvait donner, en quelque manière, libre cours à ses

(1) Le traité de Rapallo a révélé ces manœuvres.

sentiments. Les liens unissant ses différents États au Reich eurent tendance à se relâcher ; les partis politiques se reconstituèrent avec des programmes ressemblant quelque peu à ceux d'avant la guerre. En Saxe, des socialistes de nuance très avancée s'emparèrent du pouvoir ; en Bavière, ce furent les monarchistes qui dominèrent. Le centre catholique se reconstitua solidement et donna des chanceliers au Reich. En Prusse, les conservateurs piétistes reformèrent leurs cadres. A mesure que s'effritait le maquillage imposé par la débâcle de novembre 1918, la Germanie reprenait ses sens, ses facultés d'observation ; elle considérait, non sans effroi, l'importance prise par les Juifs dans les divers organismes de l'ancien empire et les dangers qui en résultaient. L'on supputait aussi, non sans colère dans certains milieux, que ce règne du judaïsme avait été encouragé sinon imposé par les puissances coalisées qui avaient abattu l'Allemagne.

Le gouvernement du Reich, impuissant et d'ailleurs inféodé au socialisme, ne chercha pas à intervenir pour édifier de sa propre autorité des digues de défense contre cette marée montante du judaïsme, mais des initiatives privées se manifestèrent et elles éveillèrent de nombreux échos.

Quelques brochures antisémites ayant été colportées en Rhénanie, le président de la haute commission interalliée les fit saisir, comme s'il voulait bien montrer que Français et Anglais étaient les protecteurs-nés des Juifs. Cette constatation n'était pas faite pour ralentir la propagande anti-juive : elle la stimula. On sait comment s'organisa l'association « C » (Consul). Des attentats furent commis.

Walter Rathenau fut assassiné ; le publiciste connu, Maximilien Harden, assailli devant sa maison de Grünewald (faubourg de Berlin), fut à moitié assommé à coups de barre de fer et le procès de ses assaillants montra à quel point l'opinion publique était montée contre les fils d'Israël, promoteurs du bolchevisme, exploiteurs de l'Allemagne, protégés de ses ennemis. Un groupement important s'est formé sous le vocable *Die Deutschen Partei ;* il a pour organe un bulletin paraissant tous les quinze jours. Le premier numéro, que j'ai sous les yeux, indique les conditions exigées des adhérents : « Ils doivent être de sang allemand, n'avoir pas de parentés juives, n'être pas franc-maçons, renier le judéo-christianisme (sans doute en souvenir du mouvement mendelssohnien), accepter les directives du parti, contribuer « au « lever du soleil des peuples germaniques unis, « promettre obéissance aux chefs. »

Dès ses premiers mots, l'organe du « Parti allemand » rompt en visière avec les préjugés démocratiques : Le « Parti allemand » est la première organisation, depuis plus de cent ans, qui établit le principe de l'inégalité, de la non-égalité des droits, et qui étudie et pratique, comme étant la seule soutenable au point de vue scientifique, l'idée fondamentale conservatrice et monarchique, qui est aussi la conception aryenne-indogermanique et aristocratique. Jusqu'à nos jours, les Juifs ont trompé, divisé, induit en erreur les peuples avec l'appât de l'égalité des hommes et des droits (1) .» La brochure continue par une charge vigoureuse contre les poli-

(1) *Die Deustchen Partei,* n° 1, mai 1923.

ticiens « au service des puissances internationales » et la déclaration que « les Juifs sont les vrais ennemis héréditaires de l'Allemagne ».

L'auteur de l'article, après avoir affirmé que les généraux russes qui tentèrent de combattre le bolchevisme : Koltschak, Judenitch, Wrangel, ne furent soutenus par les alliés qu'à la condition de se montrer amis des Juifs et ne reçurent de l'argent de la France qu'à ce prix, fait appel au Bavarois Hitler : « Ce n'est pas contre les ouvriers marxistes ni contre les Français qu'il devrait lancer ses troupes d'assaut, mais contre les Juifs. » Le jour même où m'était communiqué ce bulletin, le *Morning Post* (1) publiait un télégramme de son correspondant de Rome signalant une entrevue que le correspondant du *Corriere Italiano* avait eue avec le chef des nationalistes bavarois. Ce dernier avait pleinement conscience du péril juif. « L'Allemagne, disait-il, est le champ de bataille où sont aux prises deux forces opposées : le nationalisme et le judéo-marxisme ; si ce dernier est victorieux, du Rhin à Vladivostock, il n'y aura plus qu'un vaste empire juif avec Moscou comme capitale (2). »

Le procès de Munich et l'acquittement de Ludendorff, la création d'un parti « raciste » en vue des élections générales ont montré l'importance et les progrès du mouvement antisémitique allemand.

(1) Nnméro du 17 octobre 1923.

(2) Une publication mensuelle, *Auf Vorposten*, à laquelle collabore M. Gottfried zur Beek, mène aussi une vigoureuse campagne contre les Juifs.

CHAPITRE IV

LES JUIFS DANS L'EUROPE ORIENTALE

L'INVASION JUIVE EN PAYS ROUMAIN. — LES RAPPORTS DU BARON DE BOIS-LE-COMTE. — LES PRESSIONS JUIVES EXERCÉES AUX CONFÉRENCES DE CONSTANTINOPLE ET AU CONGRÈS DE BERLIN. — APRÈS AVOIR ACCAPARÉ LE COMMERCE, LES ISRAÉLITES VEULENT ACCAPARER LES PROFESSIONS LIBÉRALES. — PROTESTATIONS DES ÉTUDIANTS ET CAMPAGNE DÉFENSIVE. — EN POLOGNE AVANT ET APRÈS LA RÉSURRECTION. — ISRAEL REÇOIT DES GARANTIES ET DES PRIVILÈGES ; L'ALLEMAGNE CONSERVE L'ADMINISTRATION DE DANTZIG ET OBTIENT LE PLÉBISCITE EN SILÉSIE. — LE ROLE DE M. LLOYD GEORGE. — LES INFILTRATIONS JUIVES EN HONGRIE. — L'EFFONDREMENT DE LA MONARCHIE DUALISTE. — L'AVÈNEMENT ET LA CHUTE DU RÈGNE JUIF DE BELA KUN.

I

Edouard Drumont, dans *la France juive*, a qualifié de *Vagina Judeorum* (1) le territoire triangulaire inscrit dans les anciennes frontières communes de la Pologne, de la Hongrie, de la Roumanie et dont Wilna forme la pointe septentrionale. C'est de là, effet, que sont sortis les milliers d'Israélistes pouil-

(1) *La France Juive*, t. I, p. 8.

leux, parlant *yiddish*, qui ont progressivement envahi l'Europe orientale et y sont considérés comme un véritable fléau par les patriotes soucieux de conserver l'indépendance, les traditions, la nationalité de leurs pays respectifs.

I

La Roumanie est l'État qui a le plus souffert de ces invasions progressives et continues. Son histoire atteste de terribles épreuves. Elle fut submergée et dévastée dans son enfance par les invasions barbares des Huns, des Goths, des Tartares ; dès leur fondation, les principautés de Moldavie et de Valachie eurent à se défendre contre les agressions des Hongrois et des Polonais qui convoitaient leurs territoires fertiles. Puis un nouvel ennemi surgit : le Turc, qui les contraignit à reconnaître la suzeraineté du sultan et s'appropria une partie de leur sol. Les « trônes » des principautés étaient mis à l'encan par les grands vizirs, et les potentats éphémères exploitaient les populations en temps de paix par des procédés plus brutaux et cruels que ceux des vainqueurs en période de guerre. Enfin sonna l'heure de l'indépendance. Le vasselage disparut ; l'ère des difficultés n'était pas close, mais au prix de durs combats et de sanglants sacrifices, le royaume roumain se constitua. Les deux principautés sœurs

s'unirent sous l'autorité d'un prince étranger, car les suceptibilités et les particularismes locaux ne permettaient pas l'institution d'une dynastie nationale et le royaume de Roumanie donna à l'Europe l'impression d'un petit État modèle, digne et pacifique, développant ses forces économiques, perfectionnant son agriculture, ouvert à tous les progrès.

Il appartenait à la race juive d'ajouter des épreuves et des menaces nouvelles à celles qui ne lui avaient pas été épargnées dans le passé (1).

La richesse du pays — qui s'est singulièrement accrue depuis l'exploitation des terrains pétrolifères — les mœurs paisibles des habitants, le caractère patriarcal et débonnaire de son gouvernement, le voisinage du triangle surpeuplé où pullulaient les Hébreux avaient été propices à l'émigration juive dans les vallées du Bas-Danube et de la Bistritza.

Sous le règne de Louis-Philippe, le duc de Broglie envoya en mission en Orient le baron de Bois-le-Comte pour tâcher de s'informer des projets de Mehemet Ali, pacha d'Égypte et de leurs chances de succès, et aussi pour étudier l'état d'esprit des Moldaves et des Valaques et fournir sur leurs pays des renseignements détaillés. Le diplomate français visita consciencieusement les principautés, fit des enquêtes auprès des personnalités susceptibles de lui donner des informations précises et transmit au ministère des Affaires étrangères des rapports aussi judicieux qu'intéressants.

Dans un ouvrage paru peu de temps avant la

(1) *La Roumanie et les Juifs*, par VERAX, p. IX.

guerre mondiale (1), un historien roumain, M. Pampiliu Eliade, les résume et les apprécie ainsi :

Bois-le-Comte est le seul voyageur européen qui ait compris, en un clin d'œil, la question juive en Moldavie, bien qu'elle n'ait pas eu, en 1834, la gravité qu'elle présente aujourd'hui. On lui montra des chiffres et des documents éloquents ; on lui prouva que les Juifs de Moldavie se distinguent de ceux du centre de l'Europe... Premier trait : la date toute récente de leur immigration ; deuxième trait : leur mentalité inférieure et hostile... ; troisième trait : leur proportion écrasante par rapport aux habitants de la principauté. Ce troisième trait surtout est frappant. On dépouilla des archives, on compara des chiffres. En 1803, lors du recensement du hospodar Moruzzi, on avait trouvé 604.000 chrétiens et 12.000 juifs (c'est-à-dire 2 % de la population). Dix-sept ans plus tard, en 1820, ils étaient 19.000. En 1827, on en comptait 24.000, ce qui força le prince indigène Ion Sturdza à prendre des mesures énergiques contre eux. La conclusion du traité d'Andrinople, qui ouvrit la Moldavie au commerce international, l'obligation du service militaire en Russie pour les juifs aussi bien que pour les chrétiens fut, pour les premiers, le signal d'une nouvelle immigration, plus grande que toutes les précédentes. Le recensement de 1831 découvrit environ 37.000 juifs sur une population de 920.000 âmes (2). »

Bois-le-Comte fut épouvanté des statistiques qui lui furent communiquées en 1834 : « Il sont 5.000 en Valachie, 50.000 en Moldavie ! » Et, après avoir étudié sur place leurs modes d'invasion, leurs procédés com-

(1) *La Roumanie au* XIX[e] *siècle.*
(2) *Ibid.*, pp. 319, 320.

merciaux, leur influence démoralisatrice, il écrit : « Ils envahissent les branches les plus lucratives de l'administration publique. Leur action se fait parcipalement sentir dans le débit qu'ils font de l'eau-de-vie... Ils vendent à crédit l'eau-de-vie au paysan et excitent sa passion par la facilité qu'ils lui donnent de la satisfaire, et, quand ils ont grossi pendant quelque temps sa petite dette à leur égard et qu'il ne peut plus s'acquitter avec ses moyens ordinaires, le malheureux se trouve, lui avec toute sa famille et sa maison, livré à leur discrétion. Si cet abus se soutient, il réduira le paysan moldave à la sorte d'abrutissement où il a déjà réduit le paysan polonais... Ils envahissent tout et substituent partout leur monopole à la vente libre et directe des denrées... Tout le commerce de détail est passé entre les mains des Juifs. »

Les procédés des Juifs étaient les mêmes à l'égard des paysans de Russie ; mais dans l'empire des Tsars, on avait certains recours contre les usuriers, tandis que les Hébreux de Roumanie, en vertu de l'article 94 du règlement les concernant, étaient considérés comme une « nation à part » non sujette au droit national.

L'invasion juive se poursuivait, peu importante dans les campagnes valaques, mais effrayante en Moldavie et l'accaparement du commerce s'effectuait avec une rigoureuse méthode, à mesure que se développait l'agriculture dans les plaines fertiles.

A peine un grand propriétaire avait-il obtenu l'autorisation de fonder un village sur son domaine que les Juifs accouraient :

La cabane en torchis, décorée du nom de magasin, était bien vite bâtie : l'eau-de-vie, prise à crédit à la distillerie voisine, et la marchandise obtenue des négociants en gros, toujours juifs, de la ville voisine, partie comptant, partie à terme. Il était rare, du reste, que la valeur de cette marchandise dépassât deux ou trois cents francs. Les bénéfices étant sûrs et rapides, les trois ou quatre premiers mois, seuls, étaient difficiles.

A côté des commerçants s'établissaient les Juifs artisans. La solidarité juive agissait ; ils obtenaient les matières premières pour la moitié du prix auquel elles étaient comptées aux artisans roumains ; ils possédaient des outils perfectionnés, ils savaient confectionner des modèles plus nouveaux, plus agréables à l'œil, meilleurs ; les artisans roumains des campagnes : bottiers, pelletiers, teinturiers, tailleurs, etc..., disparurent rapidement devant les nouveaux venus.

En 1859, l'accaparement économique de la Moldavie pouvait être considéré comme complet.

Ils tenaient la grande propriété par les nombreuses hypothèques qu'elle leur avait consenties sur ses terres. Chaque banquier de Iassy avait un nombre considérable de propriétaires dépendant entièrement de lui.

Ils étaient complètement maîtres du commerce, d'abord par leur nombre absolument prépondérant, et puis par le fait que les petits commerçants chrétiens, qui existaient encore, étaient forcés de s'adresser à eux pour obtenir des crédits et prenaient même une grande partie de leurs marchandises chez les commissionnaires et marchands en gros juifs (1).

(1) Verax, *op. cit.*, p. 110.

On conçoit que l'invasion juive et l'accaparement du commerce qui en fut la conséquence aient provoqué dans les principautés certaines protestations et même certaines mesures de défense. Les Israélites, satisfaits de s'enrichir, de se sentir chez eux et entre eux, ne songeaient pas à réclamer des droits politiques. Il est curieux de constater que c'est dans le protocole des Conférences de Constantinople (11 janvier 1856) que se manifeste l'intention de certaines puissances d'exiger pour les Juifs roumains la jouissance des droits politiques accordés aux nationaux. Des propositions dans ce sens avaient été présentées aux Conférences par les ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne (1).

Le prince régnant de Moldavie, Grégoire Ghyka, protesta vivement contre ces exigences et fit valoir que « la présence dans la principauté d'une population juive très nombreuse, qui se réclame toujours d'une protection étrangère » et qui s'empare de la propriété, « serait une cause certaine de ruine pour le pays ». Si l'Europe désirait la prospérité et la tranquillité de la Moldavie, il fallait laisser à ses habitants, en vertu de leur droit à l'autonomie, le soin de fixer leur législation locale.

Les Juifs s'agitèrent pour obtenir satisfaction. Ceux de Iassy adressèrent une pétition au Caïmacan « au nom des principes humanitaires ! » Le baron de Rothschild voulut intervenir auprès du gouvernement français et reçut du comte Walewski une réponse assez banale. Seul des représentants des

(1) D. A. STURDZA. *Acte si documente relative la Istoria Renascerei României*, t. II.

puissances à Constantinople, le commissaire de Russie avait émis un avis favorable aux Roumains et déclaré que « l'état moral et social des Juifs de la Moldavie était tel que leur admission à la jouissance des droits politiques et la suppression de certaines restrictions légales qui les concernent peuvent amener de grands inconvénients (1) ».

Finalement, la Convention de Paris du 19 août 1858, qui avalisait la constitution donnée par les puissances aux principautés unies, spécifiait simplement que les Moldaves et Valaques des rites chrétiens jouiraient de tous les droits politiques, mais que « la jouissance de ces droits *pourrait* être étendue aux autres cultes par des dispositions législatives ».

C'était un ajournement *sine die* des prétentions des Israélites.

Peu de temps après, la double élection du colonel Couza mettait fin à l'opposition de l'Autriche et de la Porte ottomane. L'union personnelle des deux principautés devenait une fusion intégrale et la Roumanie était définitivement constituée en État autonome. L'hospodar Couza remit en vigueur une circulaire interdisant aux Juifs de s'établir comme aubergistes dans les villages et l'article premier de la loi organisant le barreau stipula que, seuls, les Roumains et les étrangers naturalisés pourraient exercer la profession d'avocats.

Le 11 février 1866 une révolution, d'ailleurs pacifique, obligea le prince Couza à abdiquer et le prince Charles de Hohenzollern fut élu prince de Rou-

(1) *La Roumanie et les Juifs*, p. 118.

manie. Une Constituante fut aussitôt convoquée pour doter le pays d'une Constitution.

Ce ne fut pas sans surprise qu'on vit débarquer à Bucarest, un Juif de France, Crémieux, ancien ministre de la Justice en 1848, fondateur de l'Alliance israélite universelle, qui venait plaider la cause de ses congénères auprès du gouvernement roumain (1). Il fut reçu comme un personnage important par les ministres, le président de la Chambre et de nombreux députés. Il réclamait pour les Juifs de Roumanie l'égalité civile et politique, et, en bon mercanti, offrait en échange l'émission d'un emprunt de 25 millions à modique intérêt (2). Les finances roumaines avaient grand besoin de ressources ; l'offre était séduisante et les membres du Cabinet se montraient assez disposés à l'accepter, mais un facteur imprévu intervint. Dans un des grands journaux, la *Trompeta Carpatilor*, le péril juif venait d'être exposé avec une éloquence persuasive. Le jour où le projet fut discuté à la Chambre, le peuple envahit la cour du Palais, manifesta bruyamment sa haine des Hébreux et alla saccager une synagogue. Les députés, fort impressionnés, avaient rejeté le projet favorable aux Juifs.

Il n'en fallut pas davantage pour que toute la presse d'Israël poussât des cris de putois et vouât les Roumains aux gémonies : peuple cruel, barbare comme on devait l'être au moyen âge, ne rêvant que massacres et persécution religieuse. L'auteur de *la Roumanie et les Juifs* a inséré dans son livre la

(1) Paul RAPHAEL, *op. cit.*, p., 75.
(2) *Aus dem Leben Koning Karls von Rumanien*, I, p. 70.

réduction d'une gravure parue à Paris dans *le Monde illustré*. On y représentait des soldats en armes saccageant une rue du quartier juif de Iassy, lapidant les fenêtres, forçant les portes, assommant les gens à coups de crosse. Or, cette bagarre et cette manifestation militaire n'avaient jamais eu lieu. Le dessinateur les avait imaginées de toutes pièces.

L'échec de la mission Crémieux et le vote de la Chambre roumaine illustrent déjà la puissance du judaïsme à cette époque. Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Drouyn de Lhuis, crut devoir adresser au gouvernement de Bucarest une protestation contre « les sentiments d'intolérance » de la population de la capitale. Napoléon III lui-même fut incité à écrire au prince Charles : « Je ne dois pas laisser ignorer à V. A. combien l'opinion publique s'émeut ici des persécutions dont on dit les Israélites victimes en Moldavie (1). » L'empereur était persuadé que les Juifs de Roumanie, innocents comme l'enfant qui vient de naître, étaient victimes d'une explosion de fanatisme religieux. Un historien français, M. Ernest Desjardins, membre de l'Institut, n'allait pas tarder à mettre les choses au point. Il se rendit en Roumanie, fit une enquête sur la question juive et publia un livre (2) dans lequel il disait : « J'affirme que le motif religieux n'a aucune part dans les mesures prises par le gouvernement, ni dans l'hostilité que la population témoigne aux Juifs », et un peu plus loin : « C'est par suite d'une mauvaise information que M. Crémieux a pu dire :

(1) VERAX, *op. cit.*, p. 125.
(2) *Les Juifs de Moldavie*, Paris, Dentu, 1867.

La Roumanie, quand elle s'est formée, les a trouvés établis longtemps avant sa création. Ceux qui connaissent la question et l'ont apprise ici ne liront pas sans quelque surprise le passage où il est dit : que les Juifs de Moldavie sont fixés dans ce pays depuis la prise de Jérusalem par Titus ! Voici la vérité sur ce point capital : La majorité des familles juives habitant la Roumanie est de naissance, comme de volonté et de mœurs, d'esprit et de langue, étrangère au pays. »

Cependant, la presse juive continuait sa campagne contre la principauté. Le prince Charles négociait avec les puissances un traité de commerce facilitant avec elles les exportations et les importations. Seule l'Autriche conclut un traité. La France, l'Angleterre, l'Italie se récusèrent.

La guerre de 1877-78, qui aboutit à la prise de Plewna et à la victoire des Russes alliés aux Roumains contre les Turcs, devait avoir pour conséquence logique la proclamation de l'indépendance absolue de la principauté. Le traité de Berlin remit la question sur le tapis et imposa des conditions. Sur la proposition de M. Waddington, plénipotentiaire de France, qui subissait l'influence de l'Alliance israélite universelle et de la haute banque, on inséra dans l'article 44 du traité signé le 23 juillet 1878 la clause suivante : « Les nationaux de toutes les puissances, commerçants ou autres, seront traités en Roumanie, sans distinction de religion, sur le pied d'une parfaite égalité. » Cette formule, qui prétendait accorder aux Juifs tous les droits civiques et qui caractérisait l'immixtion de l'étranger dans les affaires intérieures de la Roumanie, fut adoptée

malgré les efforts de MM. Jean Bratiano et Kogalniceano.

Sur l'insistance des cabinets étrangers, une nouvelle Constituante fut convoquée, en mai 1879, pour mettre la Constitution en harmonie avec les stipulations du traité de Berlin. L'article 7 de la Constitution fut modifié, mais la nouvelle rédaction interprétant l'article 44 du traité de Berlin ne donna pas aux Hébreux la naturalisation en masse qu'ils espéraient. Les Juifs eurent comme les autres étrangers, et dans les mêmes conditions, le droit de demander aux Chambres leur naturalisation. Seuls les Juifs qui avaient servi dans l'armée pendant la guerre de l'Indépendance furent naturalisés en bloc ; ils étaient environ neuf cents (1). Quant au droit d'acquérir des immeubles ruraux dont le Congrès des puissances n'avait pas eu le loisir de s'occuper, il resta réservé aux Roumains, ce qui ne manqua pas d'exaspérer la presse juive et judaïsante.

Il importait de jeter un regard sur l'histoire de la Roumanie au XIXe siècle pour comprendre comment la question juive se pose encore aujourd'hui dans ce royaume ; la guerre mondiale lui valut de nouvelles épreuves, mais doubla, aux dépens de la Russie et de la Hongrie, l'étendue de son territoire.

Ce territoire est un des plus riches de l'Europe. Les plaines sont très fertiles, les vallées propres à l'élevage, les forêts contiennent des massifs peu exploités formant des réserves considérables. Après les États-Unis, le Mexique et la Russie, c'est la Roumanie qui est le pays produisant le plus de pétrole.

(1) *La Roumanie et les Juifs*, p. 167.

Les sondes, volontairement obstruées pendant l'invasion allemande, sont en partie remises en service. Le charbon, les gaz naturels, la houille blanche constituent des ressources fort précieuses à l'industrie. Comme moyens de transport, le royaume possède près de 12.000 kilomètres de voies ferrées et 2.840 kilomètres de voies fluviales, dont 1.470 sur le Danube avec les ports maritimes de Galatz et de Braïla qui les relient au trafic mondial.

On conçoit qu'un pays aussi privilégié par la Providence ait exercé une irrésistible attraction sur les enfants d'Israël. La paix wilsonienne abattit les digues élevées par un gouvernement prévoyant pour limiter l'invasion. L'égalité civile fut proclamée et les Juifs continuèrent à pénétrer dans le royaume par bandes nombreuses. L'annexion de la Bessarabie, où les Hébreux représentaient plus de la moitié de la population urbaine, leur apporta un contingent supplémentaire important. C'est aussi vers la Roumanie que se dirigèrent les Sémites de l'Ukraine, chassés par quelque pogroms, dont la presse juive grossit l'importance pour exciter la pitié... Une brochure très nourrie, publiée en 1923 par M. Em. Vasiliu (1), donne des statistiques précises sur les populations de la Roumanie, par provinces, par villes, et elles sont bien éloquentes. De leur ensemble et des dernières informations parvenues à ma connaissance, il résulte que sur une population totale de 18 millions d'habitants, il y a 2 millions et demi de Juifs. Ce royaume est donc le pays où la proportion de

(1) *Situatia demografica a Roumaniei. Cauze, Urmari, Remedii.* Cluj 1923.

l'élément sémitique est la plus élevée. Si l'on note que les Hongrois, Allemands, Russes et Ruthènes englobés par l'extension de l'ancien territoire représentent 3 millions environ, on voit que les Roumains proprement dits ne sont guère que 12 millions. Dans un pays où le suffrage universel vient d'être institué, où, pour des raisons diverses, les étrangers peuvent être amenés à s'allier avec les Juifs, on comprend les dangers qui menacent la vie intérieure et la nationalité même des Roumains.

La réforme agraire, décidée en 1917, en pleine guerre, fit disparaître la grande propriété rurale. On expropria les propriétaires des grands domaines, mais les paysans cultivateurs, auxquels furent attribués des petits lots de terre de cinq hectares en moyenne, tombèrent immédiatement sous la dépendance des Juifs. La réforme n'eut pu être salutaire que si des banques populaires, des coopératives agricoles l'avaient précédée et accompagnée ; il est à craindre que les efforts tendant à les instituer n'aient été tentés trop tardivement.

Par ailleurs, les Juifs ont élargi le champ de leurs ambitions. L'accaparement du commerce et de l'industrie ne leur suffit pas. Ils veulent conquérir les professions libérales, envahissent les universités, les collèges. En 1920, par exemple, à Iassy, on comptait 17 avocats juifs ; il y en a aujourd'hui 59.

On s'est ému dans les milieux d'étudiants, de cette nouvelle invasion qui menace la culture, l'indépendance intellectuelle de la nation roumaine. En raison de la concentration des lycées dans les villes de Transylvanie, de Bessarabie, de Moldavie, de Bukowine, où les Juifs sont légion, les étudiants

roumains sont partout presque en minorité (1). Aussi une vraie bataille se livre-t-elle dans le pays autour du *numerus clausus*, revendication consistant à demander la limitation des étudiants et des professeurs juifs proportionnellement à l'effectif de la race dans le pays. Des troubles violents agitèrent le monde des collèges et des universités. C'est en vain que le Sénat universitaire voulut calmer les esprits. Il rédigea un long manifeste disant que les revendications connues sous ce nom barbare de *numerus clausus*, importé de Hongrie, « étaient étrangères à l'âme, aux *intérêts* du peuple roumain et *en dehors des possibilités internationales* ». Les mots en italiques montrent suffisamment que le grand Conseil de l'Université redoutait des interventions étrangères, suscitées par les Juifs. Ce n'est pas sans arrière-pensée que la Société des Nations a fait insérer les clauses concernant les minorités ethniques dans le texte des traités de paix.

Le gouvernement crut devoir prendre des mesures de rigueur : fermeture des universités, exclusion des examens et des concours prononcée contre les étudiants ayant pris l'initiative des protestations, suppressions d'un journal coupable d'avoir publié une traduction des « Protocoles », interdiction d'un congrès qui devait réunir 5.000 étudiants nationalistes. Tout fut mis en œuvre pour enrayer un mouvement d'opinion qui se répercute dans toutes les classes de la population roumaine.

« Notre nation se meurt, — écrivait M. Em. Vasiliu à la fin de l'introduction à son livre sur la *Situa-*

(1) Voir la *Dimineaza* du 15 mars 1923.

tion démographique de la Roumanie — parce que, sa culture étant aliénée, le gouvernement effectif va passer dans les mains des étrangers. »

Mais la jeunesse roumaine ne veut pas qu'elle meure ; elle veut sauver à tout prix sa patrie, sortie plus grande et plus pure du creuset de la guerre. Elle s'organise pour la défense de l'indépendance et d'éminentes personnalités sont prêtes à se mettre à sa tête, à guider ses efforts. Le « Parti nationaliste chrétien » est déjà organisé depuis assez longtemps et a des racines dans toutes les provinces. En Moldavie. les jeunes ont créé la « Ligue de la Défense nationale », que dirige le professeur Cuza, un des maîtres de la pensée ; en Valachie, la « Fascia » (le fascisme roumain) groupe de très nombreux adhérents ; en Transylvanie se développe une organisation similaire, « l'Action roumaine », à laquelle ont adhéré six professeurs de l'université de Cluj, parmi lesquels M. Catuneanu, de nombreux avocats et presque tous les étudiants. Toutes ces associations publient des journaux ou des bulletins et s'uniront sans doute à brève échéance en une fédération puissante qui exercera une action efficace sur les destinées du pays (1).

La Roumanie a pour elle l'avantage de posséder

(1) Sous la signature : Un paysan du Danube, *l'Action française* du 28 octobre 1923 a publié une intéressante lettre de Roumanie, dont la conclusion est ainsi conçue : « Laisser continuer l'état de choses actuel, cela équivaut pour les Roumains à un suicide national. »

A la suite de perquisitions opérées par la police et qui donnèrent lieu au procès dit « des étudiants Cuzistes » les chefs de plusieurs associations universitaires furent arrêtés et maintenus pendant cinq mois en prison. Leur acquittement par la Cour d'assises de Bucarest le 29 mars 1924 donna lieu à de violentes manifestations contre les Juifs.

un régime monarchique, dont le principe même est une sauvegarde contre les dangers de la démocratie et de la ploutocratie qui en dérive. Qu'elle en soit félicitée ! Les réactions salutaires qui se sont produites en Italie avec Benito Mussolini, en Espagne avec le général Primo de Rivera auraient-elles été possibles, si des souverains héréditaires n'avaient pas régné à Rome et à Madrid ?

II

Aucun souverain ne règne en Pologne et l'instabilité du chef élu de l'État ne favorise pas l'organisation d'un pouvoir fort, dominant les partis et capable de résister aux suggestions venues de l'étranger. Toutefois, la foi catholique de la grande majorité des Polonais, la conscience des dangers qui les menacent sur presque toute la ligne de leurs frontières — frontières d'ailleurs bien artificielles — constituent un ciment assez solide pour maintenir la cohésion de la nation ressuscitée. Cependant, après la Roumanie, la Pologne est l'État qui possède sur son territoire le plus grand nombre de Juifs (un sur treize habitants) et il y a là en perspective un péril nouveau qui s'ajoute aux autres.

Aucun pays, si ce n'est l'Espagne des Califes, comme le dit si justement M. Pierre Mignot (1), ne

(1) Pierre MIGNOT, *op. cit.*, p. 72.

fut plus bienveillant, plus accueillant pour les Hébreux que la Pologne d'autrefois (1). Protégés ouvertement par les souverains, ils devaient à leurs aptitudes financières la faveur d'avoir été chargés de colliger les impôts. « La ferme de l'impôt et la distillerie de l'alcool étaient presque entièrement entre leurs mains », constate leur historien national (2).

Les communautés avaient des avantages qu'aucun autre État ne leur accorsait. Les Juifs jouissaient des droits et des libertés civils, s'habillaient comme les chrétiens, sans aucun signe distinctif et étaient même autorisés à porter l'épée. Le « Kahal » (commune) avait une vie propre, s'administrait librement, choisissait ses administrateurs, ses magistrats qui appliquaient les lois juives. Ces communes, d'abord isolées, se groupèrent en unions provinciales et, au xvie siècle, d'autres rouages leur sont superposés : des diètes ou waads. Il y en a deux. Un waad fonctionne en Lithuanie, un autre pour les quatre « pays » de Pologne. Ces diètes exercent une haute magistrature et ont des attributions législatives. Un maréchal d'Empire, nommé par les unions provinciales, exerce le pouvoir exécutif, représente l'ensemble des communautés et défend leurs intérêts devant la Couronne et le Parlement.

Le partage de la Pologne mit fin à cette autonomie et la situation des Israélites varia suivant les royaumes auxquels fut attribué le territoire où ils résidaient.

(1) A la fin du xve siècle, quand les Juifs furent expulsés d'Espagne et de Portugal, la Pologne leur offrit un refuge, une oasis.

(2) Graetz t. IV, p. 462.

Aux Juifs de la Galicie, Joseph II accorda une assimilation à peu près complète aux autres sujets de l'empire autrichien ; son édit « de tolérance » appliquait d'ailleurs la mesure à tous les Israélites, mais il supprima l'autonomie des communes, sauf en ce qui avait trait aûx affaires religieuses.

Les Juifs de Lithuanie et des territoires dont la Russie prit possession furent moins favorisés. Leur ancienne organisation fut supprimée. On les confina dans les localités qu'ils habitaient, avec défense d'en sortir, et un certain nombre de professions leur furent interdites en même temps qu'on leur imposait des restrictions vexatoires. Aussi, lorsque des insurrections polonaises éclatèrent, les Juifs tinrent à y participer et, lors du soulèvement de 1794, un régiment israélite, commandé par Josielewitz, combattit sous les ordres de Kosciuszko (1).

Quant aux Juifs incorporés au royaume de Prusse, ils partagèrent le sort de ceux de leur race dans les conditions indiquées au cours du chapitre précédent.

Dans la Pologne ressuscitée (2), les négociateurs de la paix et le Conseil de la Société des Nations voulurent donner aux Juifs une situation privilégiée rappelant celle dont ils avaient joui autrefois, et, à cet effet, des clauses de garantie furent imposées sous prétexte de respecter les droits des minorités ethniques et religieuses. En réalité, les Juifs seuls devaient être appelés à bénéficier de ces mesures.

L'article 1er du traité décrétait que seraient re-

(1) M. Pernot. *L'Épreuve de la Pologne.*

(2) Dans la seule Pologne russe, on dénombrait, en 1910, cinq millions de Juifs.

connues comme lois fondamentales, intangibles, les stipulations contenues dans les articles de 2 à 8. Les articles de 2 à 7 indiquaient explicitement qu'une assimilation intégrale existerait entre les Juifs et les ressortissants polonais, en fait de droits civils et politiques.

L'article 8 mérite d'être cité textuellement :

ART. 8. — Les ressortissants polonais appartenant à des minorités ethniques, de religion ou de langue, jouiront du même traitement et des mêmes garanties en droit et en fait que les autres ressortissants polonais. Ils auront notamment un droit égal à créer, diriger et contrôler à leurs frais des institutions charitables, religieuses ou sociales, des écoles et autres établissements d'éducation, avec le droit d'y faire librement usage de leur propre langue et d'y exercer librement leur religion.

L'article 9 complète le précédent et y ajoute des avantages appréciables :

Dans les villes ou districts où réside une proportion considérable de ressortissants polonais appartenant à des minorités ethniques, de religion ou de langue, ces minorités se verront assurer une part équitable dans le bénéfice de l'affectation des sommes qui pourraient être attribuées sur les fonds publics par le budget de l'État, les budgets municipaux ou autres, dans un but d'éducation ou de charité.

Les catholiques de France ne jouissent pas, sous la République, d'un pareil statut qui comprend la proportionnelle scolaire et une proportionnelle d'assistance publique.

Mais, pour bien indiquer que les minorités ethniques intéressantes et ayant des droits spéciaux sont uniquement les Juifs, l'article 11 stipule que la Pologne s'engage à ne jamais prescrire que des élections ou inscriptions électorales aient lieu le samedi : « Les Juifs ne seront pas astreints à accomplir des actes quelconques constituant une violation de leur sabbat et ne devront être frappés d'aucune incapacité s'ils refusent de se rendre devant les tribunaux ou d'accomplir des actes légaux le jour du sabbat. »

Les Polonais, malgré leur répugnance à accorder dans leur patrie ressuscitée de telles faveurs à des étrangers, avec lesquels ils avaient trop longtemps voisiné pour conserver à leur égard des illusions et de la sympathie, furent obligés de s'incliner devant la volonté des puissances de l'Entente et d'insérer dans leur Constitution, promulguée le 17 mars 1921, les engagements des clauses dites « en faveur des minorités ethniques ». Ils comprenaient cependant les dangers d'incorporer dans leur nationalité renaissante un État juif, étranger et hostile.

Et ce danger leur était apparu dans toute sa gravité quand l'armée rouge envahit leur territoire. Les Juifs de Pologne s'offrirent comme fourriers et les officiers des troupes soviétiques les traitèrent en alliés.

Mais le gouvernement britannique n'avait pas attendu ces événements pour se montrer le protecteur d'Israël. Se plaignant de quelques bagarres, baptisées pogroms, la presse juive de Londres avait attiré sur les Juifs de Pologne la bienveillante attention de M. Lloyd George. Celui-ci, de sa propre initiative et sans en référer à la Société des Nations,

dépêcha à Varsovie une mission d'enquête à la tête de laquelle il plaça tout naturellement un Israélite : Sir Stuart Samuel. J'ai conté ailleurs (1) les travaux de cette mission, qui furent condensés dans un *White paper* (2) soumis au Parlement britannique. Le rapport reconnaissait l'exagération et parfois l'inanité des plaintes, mais il émettait différents vœux qui semblaient étrangers à l'objet de sa mission, notamment la création de banques juives en Pologne, l'adjonction d'un secrétaire parlant yiddish à tous les consulats britanniques et le concours de l'Angleterre pour faciliter l'émigration des Juifs en Palestine et ailleurs !

Les Polonais crurent gagner les faveurs du « Premier » britannique en se faisant représenter à Londres par un chargé d'affaires israélite, le professeur Szimon Askenazy, lequel fut ensuite délégué à la Société des Nations. La politesse fut sans grand effet. Quand les armées soviétiques se ruèrent sur Varsovie, M. Lloyd George conseilla au gouvernement du maréchal Pilsudsky de traiter sans tarder et de conclure une paix qui eût été mortelle pour sa patrie. Par bonheur, le général Weigand donna d'autres conseils qu'on suivit et un concours militaire qui eut les plus heureux effets.

Pendant les premières conférences de la paix, notre ministre des Affaires étrangères ayant parlé incidemment de donner à la Pologne ses frontières

(1) *Le règne d'Israël chez les Anglo-Saxons*, pp. 61-69.

(2) *Report by sir Stuart Samuel on the mission to Poland.* Miscellaneous, nº 10, 1920.

de 1772. M. Arthur Balfour s'indigna. C'était permettre à l'État ressuscité de s'étendre de la Baltique à la mer Noire ; c'était sans doute excessif, d'autant que les limites de la Pologne avaient sensiblement varié ; mais on semblait être d'accord sur la question de Dantzig, car le treizième point du président Wilson disait dans un de ses paragraphes : « On assurera à la Pologne un libre accès à la mer. » Cependant, M. Lloyd George aussi judéophile que l'auteur de la lettre à lord Rothschild sur la Palestine livrée aux Sionistes, s'éleva contre la revendication polonaise. Sans doute Dantzig avait été un port polonais, mais elle était devenue une cité allemande et en vertu du fameux principe des nationalités on ne pouvait l'incorporer à la Pologne (1). Woodrow Wilson s'étant rangé à l'avis de Lloyd George, on dota Dantzig d'un statut bizarre qui donne à la ville une administration allemande incompatible avec l'usage réel du port par une autre nation.

La question silésienne fournit au plénipotentiaire britannique l'occasion de montrer son hostilité à l'égard de la Pologne et sa sympathie judéo-germanique, car toutes les puissances d'Israël prenaient parti pour l'Allemagne, qu'ils voulaient conserver une et puissante.

Le traité du 7 mai 1919 avait attribué à la Pologne la haute Silésie tout entière. Le 2 juin, la discussion de cette attribution fut rouverte à la demande de M. Lloyd George et n'occupa pas moins de cinq séances de la conférence. Le premier ministre d'Angleterre se fit l'avocat tenace, retors et finalement victorieux des

(1) MERMEIX. *Le Combat des Trois*, p. 235.

Allemands et des Juifs en réclamant un plébiscite.

M. Mermeix, dans *le Combat des Trois*, a donné un compte rendu très vivant de ces séances où délibérèrent MM. Wilson, Lloyd George et Clémenceau. Le « Premier » britannique trouvait justifiée la demande des Allemands, tout en disant qu'à son avis le plébiscite serait favorable aux Polonais. Clemenceau déclara « qu'en ce qui concerne la Pologne, il y avait un crime historique à réparer et aussi à créer une barrière entre l'Allemagne et la Russie (1) ». Wilson fit observer qu'un plébiscite franc était impossible dans un pays dominé depuis si longtemps et qui aura toujours la crainte des représailles, si les Allemands ne disparaissent pas.

Woodrow Wilson était de l'avis de Clémenceau et soutint son opinion pendant les premiers débats, puis finit par céder.

Cet extrait du compte rendu donne une idée de la vivacité des discussions :

WILSON. — Nous avons dit, dans les bases de paix, qu'à la Pologne reviendraient toutes les provinces indiscutablement polonaises.

LLOYD GEORGE. — Mais, justement les Allemands disent que ce n'est pas le cas de la Silésie.

CLÉMENCEAU. — Comment ? Vous savez bien que les statistiques allemandes elles-mêmes montrent la Silésie polonaise en grande majorité.

LLOYD GEORGE. — Mais il n'y a pas que le droit, il y a le sentiment, je demande à le connaître.

WILSON. — La question ethnographique n'est pas douteuse. Pour le reste, je veux bien que nous ajou-

(1) *Le Combat des Trois*, p. 236.

tions quelque chose à ce que nous avons décidé ; mais nous n'y sommes pas obligés par les bases de la paix.

LLOYD GEORGE. — Avec les bases ethnographiques, il faudrait dire alors que l'Alsace est allemande.

CLÉMENCEAU. — La question d'Alsace-Lorraine ne pouvait, vous le savez bien, se comparer à aucune autre.

WILSON. — Ce que je maintiens, c'est que notre décision relative à la Silésie n'est pas contraire aux quatorze points.

LLOYD GEORGE. — Qui de nous avait pensé à la Haute-Silésie avant que le rapport de nos experts nous en eut saisis ?

CLÉMENCEAU. — Vous faites une erreur absolue ; tous les Polonais, dès le début, ont revendiqué la Haute-Silésie.

WILSON. — M. Clémenceau a raison ; quand j'ai reçu à Washington Dmovski et Paderewski, je les ai longuement interrogés avec les cartes en main ; leurs prétentions étaient excessives, mais nous sommes tombés d'accord sur la formule « donner à la Pologne tous pays habités par des Polonais ».

LLOYD GEORGE. — Je vous répète que nous n'avons jamais pu penser donner à la Pologne une province qui depuis 900 ans n'était pas polonaise *(sic)*.

CLÉMENCEAU. — Je vous répète, moi, que la revendication sur la Haute-Silésie a toujours été formulée par la Pologne et reconnue juste par nous.

WILSON. — Il faut aboutir ; on pourrait consentir à un plébiscite sous le contrôle d'une commission interalliée ; nous déclarerions que le plébiscite est nul si la commission nous rendait compte qu'une pression a été exercée (1).

(1) MERMEIX. *Op. cit.*, pp. 242-243.

Le président Wilson se rallia au principe du plébiscite. Par cette porte ouverte, M. Lloyd George finit par faire passer son projet tout entier et les modalités de la consultation des Silésiens furent telles que les Allemands purent exercer à loisir les pressions les plus éhontées et conserver sous l'autorité du Reich des districts réellement polonais.

Le « rusé gallois » avait bien mérité des Allemands et de la haute banque internationale devenue ouvertement leur alliée contre la Pologne.

La Pologne ne s'est pas découragée, elle a établi une certaine cohésion dans ses provinces, resoudant des tronçons séparés depuis un siècle et demi ; mais la question juive ne laisse pas que de préoccuper ses dirigeants. Les Israélites ont fait élire à la Chambre un certain nombre de députés, dont l'action peut devenir néfaste et qui sont un ferment de dissociation pour les éléments nationaux.

Le maréchal Pilsudski avait montré certaines qualités militaires et il était vraiment patriote, mais ses idées avancées pouvaient l'amener à compromettre la situation financière et économique du pays, à subir des pressions venant des démocraties extérieures (1).

(1) La presse juive de Londres mène une campagne méthodique contre la Pologne. La moindre rixe entre un chrétien et un israélite donne matière à une note insérée sous la rubrique : *Antisemitic Rioting in Poland ;* et si la police n'a pas arrêté le chrétien avant toute enquête et défendu le Juif, elle est accusée de complicité. A l'occasion du *Yom Kippur*, un commerçant juif ayant laissé son magasin ouvert fut l'objet d'une agression de la part d'une bande de ses coreligionnaires. La police ayant dispersé les manifestants et arrêté ceux qui lui résistaient est sévèrement incriminée. (*The Jewish Chronicle*, 28 sept. 1923.)

Les élections de novembre 1922 avaient eu pour résultat l'élection de M. Narutowicz à la présidence de la république. C'était un socialiste, et il devait son élection à une coalition regrettable des minorités allemandes, ukrainiennes et juives. Un artiste nommé Newiadomski, dans un geste à la Charlotte Corday, l'assassina. L'acte de ce désespéré fit-il réfléchir la diète ? En avril 1923, M. Witos, chef du parti populiste agraire, s'allia aux conservateurs dont M. Korfanty, l'animateur de la résistance polonaise en Haute-Silésie, est le chef. On dit du bien du président Woynechowski, successeur de Newiadomski, et le nouveau ministère Witos est un gouvernement vraiment national, auquel les Juifs font grise mine, comme il était à prévoir (1).

III

En Hongrie comme en Pologne, l'absence d'une classe moyenne a donné une importance considérable à l'élément juif, parce qu'elle lui a permis de se faire l'initiateur, l'agent de l'activité industrielle et commerciale. Les Israélites sont un peu moins nombreux en Hongrie qu'en Pologne, mais ils forment encore plus de 7 % de la population.

(1) Des changements ministériels sont survenus depuis lors, et la constitution très démocratique, qui est celle de la Pologne, ne semble guère faite pour assurer une stabilité gouvernementale d'une longue durée.

Au cours des XVIIIe et XIXe siècles, ils subirent à quelques détails près le sort de leurs coreligionnaires des pays groupés sous la couronne des Habsbourg. Cependant, après 1830, contrairement aux lois et règlements, ils avaient pu acquérir des propriétés urbaines. Cette tolérance, due surtout à la négligence des autorités, devint une mesure légale en 1839, à la condition d'être limitée aux villes où elle était pratiquée (1).

Quelques années plus tard, en 1846, l'impôt de tolérance qui incombait aux Israélites de Hongrie fut aboli moyennant le versement, en cinq annuités, d'un capital de 1.200.000 florins. La loi du 28 juillet 1849 leur accorda la pleine jouissance des droits civils et politiques des sujets du royaume.

Ils surent mettre à profit les avantages de cette situation nouvelle. Leur nombre s'accrut rapidement par suite de l'augmentation de la natalité et des infiltrations provenant de la Pologne russe. « Ils franchissent vite les étapes, comme l'écrit M. de Hevesy, mais des idées anarchiques hantent leurs cerveaux : Ils commencent par des petits métiers et finissent par d'éclatantes fortunes... Le Juif hongrois a le respect superstitieux du savoir. S'il s'adonne aux études dans sa mansarde, ses idées vacillent comme les flammes de sa bougie. Quand il entre dans la vie, il va naturellement aux savants, aux lettrés qui sont, comme lui-même, sans expérience directe des hommes. Ces esprits, qui n'ont pas de souvenirs, se heurtent aux esprits esclaves des traditions. Impossible d'imaginer des mentalités plus opposées : les unes... obsti-

(1) P. RAPHAEL. *Op. cit.*, p. 50.

nément fermées à ce qui est neuf ; les autres, animées d'une impatience fébrile de parvenir, embrassent, sans critique, tout ce qui est hardi, imprévu, troublant. Ici, du levain ; là, un pâte inerte ; l'un et l'autre sont insuffisants comme nourriture... (1). »

Ces contrastes expliquent bien des crises de l'histoire contemporaine de la Hongrie. A côté de grands seigneurs chevaleresques, légers, prodigues, désœuvrés, placez des paysans religieux, timides, routiniers et des Israélites sans scrupules, retors, intelligents, imbus de théories audacieuses et mal digérées, ayant par atavisme la haine des chrétiens qu'ils servent et qu'ils exploitent en attendant de devenir leurs maîtres. Il n'est besoin d'être un grand politique pour prédire ce qui sortira du creuset où sont enfermés les éléments disparates. Les propriétaires nobles seront volatilisés et le paysan ruiné sera l'esclave du Juif. La main de fer d'un monarque pourrait intervenir, stimuler les uns, protéger les autres, réprimer l'usure et l'alcoolisme. Il semble que le monarque n'accomplit pas sa mission. Il faut reconnaître que l'empereur-roi n'avait pas toujours une tâche facile à Budapest, en raison des discordres politiques consécutives à la révolution de 1848-49 qui aboutirent à une guerre civile. Le Parlement hongrois avait exaspéré l'Autriche par des aspirations démocratiques et séparatistes qui l'amenèrent à voter la déchéance des Habsbourg et à élire Kossuth comme gouverneur.

L'intervention d'une armée russe décida l'armée hongroise à déposer les armes ; les représailles exercées par l'Autriche laissèrent en Hongrie des haines

(1) *L'Agonie d'un Empire*, pp. 186-187.

vivaces que l'autonomie accordée plus tard au royaume ne suffit pas à effacer. Le dualisme avait aussi le grave inconvénient de laisser à part deux peuples, les Tchèques et les Croates, qui prétendaient aussi à l'autonomie et à l'indépendance. La Croatie conclut bien un compromis avec la Hongrie, mais sur des bases précaires et la Bohême poussa la désaffection jusqu'à tourner vers la Russie ses aspirations et ses espérances. Affaibli par ces divisions intestines et aussi par les guerres malheureuses qui eurent pour épilogues Solférino et Sadowa, le gouvernement de François-Joseph n'eut pas une politique intérieure cohérente et résolue. Les besoins financiers incitaient à ménager la haute banque juive et par suite à ne prendre aucune mesure susceptible de provoquer les plaintes, fondées ou non, des Israélites de l'empire.

C'est en vain que, en pleine guerre mondiale, dès son accession au trône, l'empereur Charles s'efforça de répondre aux aspirations de ses peuples en leur accordant la part d'autonomie à laquelle leurs nationalités diverses pouvaient légitimement prétendre, c'est en vain qu'il s'efforça de négocier une paix qui eut singulièrement abrégé la durée des hostilités... la bataille devait se poursuivre jusqu'au bout, et entraîner comme conséquence la dissolution, la décomposition, le dépècement de l'empire austro-hongrois.

En février 1918, sur l'avis de Lord Northcliffe, président du comité de propagande siégeant à Londres, il avait été convenu que les alliés chercheraient à anéantir la monarchie dualiste en soulevant contre elle toutes ses populations non germaniques et, en avril, fut réuni à Rome un congrès des « nationalités

opprimées de la monarchie des Habsbourg (1) ». Avec les prisonniers et les transfuges de Bohême, de Hongrie, de Yougo-Slavie, on organisa des unités qu'on mit dans les tranchées du front italien et qui contribuèrent à démoraliser les troupes fidèles à leurs drapeaux.

Des évènements d'octobre, de la victoire de l'armée d'Orient, de la retraite des troupes allemandes sur les fronts de France et de Belgique, de l'avance italienne sur des positions qui n'étaient plus défendues, il allait résulter un effondrement total de l'Autriche-Hongrie et un chaos presque inextricable dont les Juifs s'apprêtaient à tirer parti. A Vienne, ils installèrent un régime soviétique; à Prague, ils soutinrent M. Masaryk dont on fit le président de la république tchéco-slovaque. C'était un vrai « carnaval de peuples (2) ». La Hongrie fut la dernière à proclamer la République ; le roi Charles restait spectateur des événements, mais refusait d'abdiquer.

Après l'assassinat de Tisza, faussement accusé par l'opinion d'avoir été le principal fauteur de la guerre, Karolyi, désigné comme premier ministre, ne tarda pas à abandonner son souverain. Il voulait présider la République hongroise et croyait pouvoir compter, comme Masaryk, sur la sympathie du président Wilson et le concours de l'Entente. On le traita en ennemi; les Roumains envahirent le territoire national. Dépité, perdant la tête, convaincu qu'une révolution sociale allait submerger tous les États, Karolyi aban-

(1) *L'Agonie d'un Empire*, p. 216.
(2) *Ibid*, p. 241.

donna le pouvoir et passa la main aux communistes. L'heure des Juifs et de Bela Kun allait sonner.

MM. Jean et Jérôme Tharaud ne sont pas seulement des romanciers de talent, ils sont aussi des observateurs consciencieux et avertis et, dans *Quand Israël est Roi*, (1) ils ont montré comment les Juifs s'étaient emparés du sol hongrois en devenant intendants et hommes d'affaires des grands propriétaires, en ruinant la gentry :

Parfois, le gentilhomme ne pouvait accepter l'idée de se défaire d'un bien dont il portait le nom. Pour continuer à le faire valoir, il commençait par y enfouir ce qui lui restait de fortune, puis il empruntait à son Juif et celui-ci, un beau jour, l'expulsait de la maison. D'autres fois, le *hazi jido* (intendant) affermait le domaine pour neuf ans, faisait subir à la terre une exploitation de brigandage, suivant l'expression consacrée. Après quoi, le sol épuisé, le cheptel en mauvais état, au renouvellement du bail, il demandait qu'on diminuât son fermage pour une terre qui ne rendait plus ce qu'elle rapportait autrefois. Le hobereau se trouvait alors fort embarrassé. Que faire ? Quitter la capitale... dire adieu au café, au club, à tous les plaisirs de cette ville, où il passait si agréablement l'existence, en attendant de se marier avec une riche bourgeoise, voire une Juive convertie ?... Remettre le domaine en état ! Mais il eut fallu de l'argent et notre homme n'a pas le sou, ou bien, pour faire figure, il a besoin du peu qui lui reste. Une seule solution demeure : vendre la terre au *hazi jido*. C'est ce qu'il se décide à faire (2).

(1) Paris, Plon, 1921.
(2) *Quand Israël est roi*, pp. 33-34.

Et pour bien comprendre la progression de la conquête juive du pays des Magyars, reportez-vous dans *Quand Israël est Roi*, aux pages consacrées à la maison Orczi, construite par un magnat sous Marie-Thérèse et devenue un ghetto, une cellule d'où sont sorties puissantes des générations de parasites, d'usuriers et de marchands de biens.

Bela Kun est bien de leur race, mais il a une physionomie particulière, des ambitions d'un autre ordre. Sa figure, son *curriculum vitæ* en témoignent :

La tête ronde, complètement rasée, de vastes oreilles pointues, les yeux gros et saillants, le nez court, les lèvres énormes, une bouche largement fendue, l'air d'un lézard : tel apparaît Bela Kun. Au moral, un petit employé juif, débrouillard et rusé, comme on en voit des milliers à Budapest.

C'était, avant la guerre, un journaliste obscur qu'on avait vu passer, çà et là, dans les salles de rédaction, faisant d'infimes reportages, et qui avait un jour disparu. On le retrouve en province, à Koloszvar, dans les fonctions de secrétaire d'une mutualité ouvrière. Accusé d'avoir détourné une petite somme de la caisse, ses camarades l'avaient chassé de ce poste de confiance et on allait instruire son procès lorsque la guerre éclata. Avec son régiment, il partit pour les Karpathes, où il fut fait prisonnier au cours de l'année 1916. On l'envoya en Sibérie, au camp de détention de Tomsk. Il y apprit le russe et, quelque temps après la révolution de Kerensky (un coreligionnaire), il se lia d'amitié avec le fameux propagandiste Radek, de son vrai nom Zobelsohn, aujourd'hui gros personnage du ministère des affaires étrangères à Moscou, et qui était chargé de la propagande

bolcheviste parmi les prisonniers. A Pétrograd, Bela Kun devint rapidement un des familiers de Lénine (1).

Rentré à Budapest, il crée un journal, le *Voros Ujsag* (le journal rouge), tellement violent dans ses propos révolutionnaires qu'on ne le prend pas au sérieux. On y lisait des phrases comme celle-ci : « Il ne suffit pas de tuer les bourgeois, il faut encore les mettre en pièces. » Pour créer de l'agitation communiste et préparer sa dictature, Bela Kun avoua qu'il avait reçu, de Moscou et de la Croix rouge russe de Vienne, douze millions de roubles.

Le 1er janvier 1919, avec des sans-travail, des démobilisés et des prisonniers russes, l'agitateur juif tenta de s'emparer des casernes de Budapest. Il échoua, fut arrêté, mais sur l'intervention d'un de ses congénères, le docteur Pagany, il fut relâché. Quelques semaines après, Karolyi abandonnait le pouvoir « au prolétariat du peuple hongrois », c'est-à-dire à Bela Kun et à sa bande. Un conseil exécutif fut institué. Sur 26 commissaires, 18 étaient juifs. L'un d'eux, Tiburce Szamuelly, prit les fonctions de président du tribunal militaire. C'était le chef des bourreaux.

Cécile de Tormay, dans les « Scènes de la révolution communiste en Hongrie », publiées dans la *Revue universelle* (2), l'a dépeint en quelques lignes : « Il n'était pas bossu et pourtant il avait une physionomie de bossu... une hyène noire... Au café, il se plaçait ordinairement dans un coin retiré et il

(1) *Quand Israël est roi*, pp. 171-172.
(2) Livraison du 15 octobre 1923.

était seul à sa table. Il n'ôtait presque jamais ses gants noirs. Il portait toujours un habit noir et une cravate noire, laissait croître ses cheveux noirs luisants et les rejetait en arrière. Son visage rasé de tuberculeux était marqué d'ombres bleuâtres. » Comme Bela Kun, il s'était rendu aux Russes pendant la guerre. Il se fit recruteur de prisonniers pour l'armée rouge quand éclata la révolution soviétique et eut la satisfaction de faire massacrer 92 officiers hongrois. Il était bien préparé à la fonction qui lui échut. Il voyageait dans un train spécial armé de mitrailleuses et portant les bourreaux. Suivant les circonstances, les gens arrêtés étaient, après un jugement pour la forme, massacrés dans le wagon de troisième attaché au train ou pendus à des potences après avoir été victimes d'outrages et de cruautés sans nom.

« Tiburce Szamuelly, écrit Cécile de Tormay, est ainsi le type le plus complet de cette race dont les éléments dominants se développèrent en secret, dans une soumission apparente et se multiplièrent parmi nous. La haine s'est révélée ; le représentant de la race a jeté le masque et la rancune séculaire, réveillée, a regardé tout autour d'elle... Par le choix de Szamuelly, le gouvernement révolutionnaire des Soviets place au-dessus du peuple magyar ce bourreau, âme de son âme et sang de son sang (1) ».

Et qu'on ne vienne pas dire que les Juifs sont des comparses ou des exceptions dans la république du « prolétariat des peuples de Hongrie ». Cécile de Tormay précise : « Ils (les Juifs) sont tous là dans la liste du

(1) *La Revue universelle*, t. XV, p. 195.

gouvernement revolutionnaire. Comme sous Karolyi, un bouffon chrétien est mis en avant pour amuser la foule... les autres sont des étrangers : commissaire du peuple aux Affaires étrangères : Bela Kun (Kohn), avec son suppléant Agoston (Augenstein) ; commissaire à la Guerre : Joseph Pagany (Schwartz) et ses suppléants Bela Szanto (Schreiber) et T. Szammueli (Samuel); commissaire à l'Intérieur : Eugène Landler et son suppléant Bela Vago (Weiss) ; commissaire à l'Instruction publique : Sigismond Kunfi (Kunstatter) et son suppléant Georges Lukacs (Lowinger)... Tous les commissaires du peuple sont Juifs. Seuls, quelques suppléants sont Magyars. Juifs, les commissaires qui tiennent la capitale, la garde nationale, la police ».

L'auteur ajoute : « Qui pourrait lire cette liste sans rester pensif ? »

Le triste cauchemar se dissipa. L'arrivée des troupes roumaines et l'organisation d'une résistance nationale mirent fin à la dictature du prolétariat en Hongrie. Un certain nombre de commissaires du peuple furent pendus ou fusillés. Mais, comme l'observent MM. Tharaud : « le problème juif demeure ».

Quelques Israélites quittèrent Budapest, dans la crainte de représailles. Les auteurs de *Quand Israël est Roi* nous font assister au départ du train qui les emmène :

J'entends la voix du chrétien qui murmure avec l'accent du désespoir :

« Oui, oui, regardez-les ! Aujourd'hui là, demain ailleurs ; chez eux partout et nulle part. Toujours enragés d'espérances. Le Turc sur la colline de Bude

n'était pas plus dangereux que ce Juif ébouriffé, assis là, sur sa valise. Dans le dernier assaut de l'Asie nous avons été vaincus (1). »

Israël n'a pas renoncé à régner en Hongrie. Il pense que la terreur rouge organisée par Bela Kun est déjà oubliée des chrétiens, et une information reçue récemment de New York nous apprend « que la fédération des Juifs hongrois d'Amérique, qui prétend compter 200.000 membres, aurait demandé le déplacement du comte Laszilio Szrchennyi, consul général de Hongrie, sous le prétexte qu'il avait adressé à son gouvernement des rapports fortement teintés d'antisémitisme (2) ».

Il est difficile de pousser plus loin l'inconscience, mais faut-il que les Juifs soient convaincus de leur puissance pour montrer une pareille impudence !

(1) *Quand Israël est roi*, p. 291.

(2) *Revue internationale des Sociétés secrètes* du 16 septembre 1923, p. 672.

CHAPITRE V

LES JUIFS D'ITALIE, DE GRÈCE ET DE TURQUIE

UNE ANECDOTE CONTÉE PAR LUIGI LUZZATTI. — LES JUIFS D'ITALIE, DE LA RENAISSANCE AU « RISORGIMENTO ». — LES INFILTRATIONS JUDÉO-GERMANIQUES A LA FIN DU XIX[e] SIÈCLE. — UN LIVRE SENSATIONNEL DE M. GIOVANNI PREZIOSI. — LE MOUVEMENT COMMUNISTE ET LES BANQUES JUIVES. — MUSSOLINI ET LA RÉACTION FASCISTE. — LES JUIFS DE SALONIQUE. — LA SITUATION DES JUIFS DE TURQUIE AU XVIII[e] SIÈCLE, D'APRÈS LADY WORTLEY MONTAGU. —INQUIÉTUDES CAUSÉES AUX JUIFS PAR LE NATIONALISME DU GOUVERNEMENT D'ANGORA.

I

L'ancien ministre Luigi Luzzatti, Israélite qui fut si longtemps mêlé à la politique de son pays, achève la rédaction de ses mémoires. Il a donné à une revue la primeur d'un fragment de ces souvenirs et ce fragment contient d'intéressants détails sur la façon dont fut opérée la fameuse conversion de la rente italienne. Le gouvernement français (MM. Rouvier, Delcassé, Barrère) y contribua pour une

part et la maison Rothschild, avec un consortium de banquiers pour le reste. A ce propos, M. Luzzatti conte une anecdote significative, que M. Jean Carrère a reproduite dans sa correspondance du *Temps*, datée de Rome, 7 janvier 1923 :

Au Congrès de Nice — qui eut lieu quelques semaines avant la guerre russo-japonaise — M. Delcassé me fit voir un télégramme de Pétersbourg donnant comme certaine la paix entre la Russie et le Japon. A peine retourné à Rome, j'y trouvai un télégramme de Rothschild qui m'annonçait imminente la guerre entre les deux États. Ainsi donc, le grand banquier était mieux informé que le vigilant ministre !

Le point d'exclamation de l'ancien ministre a lieu de surprendre. Il n'ignore pas que les dirigeants d'Israël sont mieux « informés » des évènements contemporains que les chefs d'État ; c'est ce qui leur permet de les prévoir et de prendre à l'avance des dispositions pour en tirer parti.

Dans les cités italiennes, au temps de la Renaissance, les Juifs étaient fort bien traités. Au XIVe siècle, on sait que Dante avait pour ami le Juif Manoello. Pic de la Mirandole était l'élève du Juif Alemani. Les humanistes recherchaient la société des Israélites instruits.

« Elie del Medigo enseigna la métaphysique publiquement à Padoue et à Florence; Léon l'Hébreu publia ses dialogues platoniciens sur l'amour. Les imprimeurs juifs, comme le savant Soncino, étaient en rapports constants avec les lettrés de l'époque ; Soncino, dont la librairie fut le centre des publications hébraïques, entra même en rivalité avec Alde et imprima aussi

des auteurs grecs. Hercule Gonzague, évêque de Mantoue, disciple du Juif Pomponazzo, de Bologne, accepta les dédicaces de Jacob Martino, qui avait traduit le *Compendium* d'Averroes, tandis que d'autres princes encouragèrent Abraham de Balmes (1) dans son rôle de traducteur (2) .»

Cela n'allait pas sans préoccuper les autorités religieuses. L'évêque Maïol, dans ses *Dierum canicularium*, constate qu'il se trouve « des personnes et souvent de qualité, tant hommes que femmes, qui sont si fols et insensés qu'ils consultent avec les Juifs de leurs plus intimes affaires, à leur grand préjudice » et se plaint que des chrétiens assistent à des cérémonies religieuses dans des synagogues. Il est certain qu'on allait à Ferrare, à la fin du XVIII[e] siècle, entendre les sermons d'un Juif éloquent : Judas Azael (3).

Les souverains pontifes jugèrent nécessaire d'intervenir. Les papes Jean III, Paul IV, Pie V, Clément VIII condamnèrent le Tamuld; Innocent XI avait menacé de l'excommunication les catholiques fréquentant les synagogues. Mais le Saint-Siège songeait plutôt à convertir les Israélites qu'à les opprimer ou les brimer. Ceux qui résidaient à Rome étaient tenus d'assister à certains sermons.

Au XVIII[e] siècle et jusqu'aux agitations convulsives qui eurent pour épilogue l'unité italienne, les Juifs des États italiens firent peu parler d'eux ; c'est dire qu'ils n'y furent pas mal traités. Le pays n'était pas

(1) Il avait traduit la plupart des ouvrages d'Averroès.
(2) BERNARD LAZARE. *L'Antisémitisme*, p. 146.
(3) *Ibid*, p. 147.

riche. Les Israélites y étaient clairsemés. On en trouvait un peu partout dans les villes, comme usuriers et comme banquiers. A Venise, ils étaient plus nombreux et commerçaient avec les ports de l'Adriatique et de l'Orient (1). A Rome seulement ils étaient groupés dans un petit quartier formant ghetto. Dans son ouvrage sur *l'Histoire de l'Unité italienne*, M. Bolton King cite comme une persécution le fait qu'à Turin même, en 1838, « les Juifs étaient exclus des emplois publics et des universités (2) ». Cela prouve qu'ils étaient simplement considérés comme des étrangers ne participant pas à la vie nationale.

Mais s'ils étaient généralement exclus des fonctions publiques, les Israélites étaient accueillis dans les loges maçonniques et les sociétés secrètes qui, sous des vocables divers : *Ausonie, Orisis, Triomphe ligurien, Carbonari, Fédérés*, combattirent le catholicisme, les Bourbons et jouèrent un rôle important dans le *Risorgimento* italien. Leur influence s'accrût lorsque, avec Rome capitale, le royaume unifié devint un grand État parlementaire. Il est bon de ne pas oublier que Rome eut pour syndic (maire) le Juif Nathan (3), grand-maître de la franc-maçonnerie italienne. Avec la révolution, les Israélites avaient partout conquis les droits de citoyen, et, comme nombre d'entre eux avaient italianisé leurs noms, on avait quelque peine à discerner leurs origines.

(1) D'après Goldschmidt (*Univ. Geschichte*, p. 452), c'est à Venise que les banquiers juifs introduisirent la pratique de l'endossement des lettres de change.

(2) *Histoire de l'Unité italienne*, t. I, p. 50.

(3) Ernesto Nathan était un Juif venu d'Angleterre. Sa mère, qui était intelligente et fort belle, avait groupé dans son salon Mazzini, Crispi, Saffi et d'autres révolutionnaires italiens

Intelligents, laborieux, intrigants, soutenus par les grands banquiers de l'étranger, leurs congénères, à des époques où les finances du royaume avaient besoin d'être secourues, plusieurs Juifs s'élevèrent rapidement des bancs de la Chambre à ceux du gouvernement. Une fois ministres, ils facilitérent l'ascension de leurs coreligionnaires et la guerre mondiale leur fournit un précieux tremplin pour rebondir et intensifier leur action.

Le péril juif serait encore ignoré de bien des Italiens si un publiciste de grand talent et de caractère énergique, M. Giovanni Preziosi, ne s'était attaché à le dévoiler, à en monter la gravité. On doit à M. Preziosi un livre des plus attachants : *La Germania alla conquista dell' Italia* (1). En étudiant les infiltrations allemandes qui se sont produites en Italie depuis un demi-siècle, l'auteur s'aperçut que, parallèlement et souvent en harmonie avec ces infiltrations, les influences juives pénétraient peu à peu les organismes du pays pour les absorber ou bien les contaminer et les détruire.

Ces influences se sont accrues en surface et en profondeur, dominant les centres nerveux de la machine gouvernementale.

A la tête de toutes les grandes banques, dans les conseils d'administration des principales affaires industrielles, dans les compagnies de navigation, dans les services publics, dans l'enseignement, on trouve des Hébreux. Les statistiques évaluent leur nombre

(1) Une traduction française en a été publiée à la librairie Delagrave, en 1820. Ce livre n'est pas sans analogie avec *l'Avant-Guerre* de Léon Daudet.

entre 50.000 et 55.000, soit environ le millième de la population italienne.

Au prix de patientes recherches, la revue *La Vita italiana* a dressé le tableau des fonctions publiques et administratives occupées par des Juifs, en prenant pour base l'annuaire général de 1920. En voici le détail, par départements ministériels et par corps de l'État :

PARLEMENT : Sénat et Chambre.............	64
CORPS CONSULTATIFS : Conseil d'État, Cour des Comptes, Conseil héraldique..............	25
AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Administration centrale et agents à l'étranger.............	54
COLONIES : Administration centrale et agents à l'étranger......................	11
INTÉRIEUR : Administration centrale et provinciale	317
JUSTICE	398
FINANCES	470
GUERRE : Administration centrale et armée...	267
MARINE	117
INSTRUCTION PUBLIQUE................	846
TRAVAUX PUBLICS	96
INDUSTRIE, COMMERCE, AGRICULTURE : Ministère et administration provinciale..........	62
POSTES ET TÉLÉGRAPHES.................	532
Total......	3.259

En tablant sur une population juive de 50.000 âmes, on voit donc que un Israélite sur 15 est fonctionnaire public, député ou sénateur. Si les enfants d'Israël n'avaient d'autre ambition que d'émarger au budget de l'État, le mal serait moins effrayant, bien que les fonctionnaires soient détenteurs d'une

parcelle de l'autorité gouvernementale ; mais leurs ambitions sont plus vastes, leurs visées plus hautes. Leur puissance financière leur a permis d'acquérir la grande majorité des journaux quotidiens, presque toutes les maisons d'éditions, les agences d'informations. L'organe du sionisme italien, *Israel*, publié à Rome, n'a pas craint d'afficher l'orgueil impudent de la race et son exclusivisme atavique : « De même que l'huile ne se mélange pas à l'eau, de même Israël ne doit pas se mélanger aux nations de son voisinage. L'huile monte au-dessus de l'eau. Comme elle, Israël doit s'élever au-dessus des autres peuples (1). »

Et, en effet, Israël tend à dominer les autres nations, et son offensive contre l'Italie se produit par en haut et par en bas. Les groupements socialistes et communistes étaient presque tous dirigés par des Juifs quand se produisit le mouvement révolutionnaire qui faillit instituer en Italie un régime analogue au soviétisme russe.

Sous les regards complaisants du gouvernement de M. Nitti, toute la partie industrielle de l'Italie (les provinces du nord) était abandonnée aux communistes ; les directeurs d'usines étaient chassés et remplacés par des conseils d'ouvriers ; la flotte de commerce était traitée de pareille manière ; la vie économique du pays était suspendue. Le royaume s'en allait vers des abîmes.

La *Vita Nazionale* a donné une impressionnante image de l'état anarchique qui se préparait. Deux Israélites — disait-elle — faisaient partie du ministère : Alessio (Justice) et Schanzer (Affaires étran-

(1) *Cosi Israele deve sovrastare agli altri popoli.*

gères) (1) et le gouvernement s'attachait à donner satisfaction aux communistes en donnant une large place aux délégués des syndicats dans la direction des entreprises industrielles et commerciales. Le pouvoir était à vau-l'eau. Les soldats qui s'étaient bravement battus étaient insultés dans les rues des grandes villes ; les traîtres et les lâches qui avaient contribué au désastre de Caporetto, condamnés par les conseils de guerre, étaient amnistiés.

Partout la main d'Israël était visible. Dans *la Rivista di Milano* (2), un écrivain patriote, M. A. Raimondi, a montré la collusion de la haute banque juive avec les organisations ouvrières dans les tentatives de chambardement révolutionnaire : « Le socialisme, le coopérativisme, le collaborationisme qui ont troublé et qui troublent encore la vie nationale sont les conséquences du complot international juif...» La *Banca Commerciale*, que dirigent les hébreux Tœplitz, Goldschmidt, Castiglioni, avait, durant toute la guerre soutenu une politique anti-nationale, ainsi que la banque Pisa, autre affaire des Hébreux. C'est elle qui a financé le mouvement révolutionnaire, appuyé d'autre part par le sénateur juif Della Torre.

(1) L'origine du sénateur Carlo Schanzer est contestée. Il est, paraît-il, catholique de religion. Mais il est revendiqué comme étant de race hébraïque par la presse juive. On sait qu'il avait été le chef de la délégation italienne à la Conférence de Washington. Le *Jewish World* du 1er décembre 1921 publia alors son portrait (cheveux crépus et longue barbe noire) entre ceux de deux autres Sémites, l'attorney Elmar Schlesinger, conseiller du *Shipping Board*, des États-Unis, et M. Oscar S. Strauss, président permanent du Comité général de la limitation des armements, institué par la Fédération américaine du travail.

(2) Livraison du 10 septembre 1922.

Et M. Raimondi cloue aussi au pilori les Juifs Treves, Donati et l'agent provocateur Nardi.

Il était grand temps que l'Italie se ressaisît et méditât le solennel avertissement que Dante donnait aux Italiens de son temps :

Uomini siate e non pecore matti
Si che ' l Giudeo tra voi non rida (1).

A une heure tragique de son histoire, Mussolini fut le sauveur de son pays. Venu des confins du socialisme, à la lueur de la guerre ses idées fausses et ses préjugés s'évanouirent; il eut conscience du péril, et, pour le conjurer, mit au service de la belle intelligence que Dieu lui avait donnée une énergie farouche, une volonté de fer. Autour du journal qu'il dirigeait : *Il Popolo d'Italia*, et où il écrivait de remarquables articles, il réunit des adhésions à ses doctrines et des sympathies agissantes, mais il comprit vite que pour résister aux violences, aux attentats des communistes, il fallait autre chose que de la prose imprimée, des remèdes légaux, des mesures constitutionnelles. C'est en mars 1919 qu'il forma ses premiers groupes de combattants fascistes, destinés à lutter contre les socialistes à armes égales, et au besoin à les attaquer quand l'offensive paraîtrait plus indiquée que la défensive.

Dans un ouvrage récent, déjà traduit en anglais (2),

(1) *Parad*, ch. v, v. 80-81.

Soyez de vrais hommes et non de stupides brebis.
Afin que, chez vous, le Juif ne ricane pas en se moquant de vous

(2) *The Fascist Movement in Italian Life*, London, T. Fisher Unwin.

le docteur Pietro Gorgolino a fait l'historique du mouvement fasciste. C'est naturellement dans la jeunesse patriote que Mussolini recruta ses soldats volontaires, ses « chemises noires ». Il les organisa et les entraîna militairement, leur fournit l'occasion de se mesurer avec les troupes communistes, qui furent battues et terrorisées. Sans doute, l'armée régulière eut pu intervenir, mais le gouverenment s'était montré si faible, si impuissant pour agir contre les perturbateurs communistes, qu'il était mal qualifié pour sévir contre leurs adversaires. Il laissa faire et l'opinion publique, le sentiment des officiers furent bientôt orientés de telle manière que lorsque des détachements fascistes avaient l'ordre d'aller rosser les socialistes d'une ville, démolir leur imprimerie, brûler la maison où ils avaient leur quartier général, ils arrivaient d'ordinaire la veille au soir par petites fractions, et recevaient, la nuit, l'hospitalité dans une des casernes de la garnison.

Parmi les fascistes, on comptait d'anciens soldats, des étudiants et même des ouvriers heureux de se soustraire à la tyrannie des « Rouges ». Mussolini était partisan des syndicats de travailleurs, mais il condamnait la lutte des classes, ce qui lui valut des concours dans les milieux conservateurs et monarchistes. Quant aux catholiques militants, rangés sous la bannière du prêtre sicilien don Sturzo, libéral et socialisant, ils restèrent pendant longtemps étrangers. sinon hostiles, au mouvement fasciste.

Les élections générales envoyèrent siéger à la Chambre une trentaine de députés fascistes. C'était peu pour exercer une action parlementaire sérieuse, mais cette minorité stimula et facilita la propagande

dans le pays. Il est aussi une corde patriotique que Mussolini sut faire vibrer — comme l'avait fait d'Annunzio pendant la guerre — il évoqua les vieilles gloires de l'empire romain, se plaignit de l'insuffisance des conquêtes italiennes par rapport aux sacrifices accomplis au cours de trois longues années de combats et de souffrances... Sa popularité grandit, l'effectif de ses légions s'accrut et quand soixante mille fascistes défilèrent militairement dans les rues de Rome, devant leur chef, au milieu des acclamations de la foule, la révolution était accomplie.

Le roi, heureux de sauver sa couronne et son royaume, tendit la main au vainqueur, le ministère s'effondra, le Parlement s'inclina, s'aplatit même au point d'abdiquer tous ses droits constitutionnels et de donner à Mussolini des pouvoirs dictatoriaux.

La tâche du chef du fascisme ne s'annonçait pas comme aisée. Jusqu'ici, il s'en est acquitté avec bonheur, non sans une extraordinaire habileté. Il a réformé l'administration, réalisé d'importantes économies ; il a modifié le statut électoral de manière à s'assurer une forte majorité au Parlement ; il a consolidé le pouvoir royal, témoigné de son respect à l'égard du souverain pontife, replacé le crucifix dans les écoles. Il a fait un coup de maître en réglant *manu militari* le conflit avec la Grèce, motivé par l'assassinat d'officiers italiens sur les frontières d'Albanie et a ainsi doublé sa popularité. Le change a singulièrement profité du redressement opéré dans l'état politique et social du pays. Dans le *Popolo d'Italia*, un journaliste de talent, M. Francesco Meriano, continue d'exposer les doctrines du fascisme, les directives de son action. La solution des

problèmes sociaux retient souvent son attention. A l'instar d'une école qui se développe en France sous les auspices des dirigeants de *l'Action française*, le fascisme veut promouvoir des associations professionnelles unissant le capital et le travail dans la même industrie, au lieu de les opposer l'un à l'autre. N'est-ce pas le meilleur moyen d'élargir toutes les forces de production d'un pays : « Le socialisme — écrit M. Francesco Meriano — a déçu les masses ouvrières par le mirage de la mise en collectivité de la propriété et de la paix universelle. Une doctrine fondée sur les principes d'une production réelle ne peut faire abstraction de l'inégalité des forces et des talents, ni des rivalités nationales, pacifiques ou belliqueuses, en vue de la conquête des marchés mondiaux (1). »

Les catholiques avaient tout intérêt à se rallier à la politique de relèvement social et économique et de liberté religieuse inaugurée par Mussolini. Mais don Sturzo, en coquetterie avec les socialistes, les Juifs et les internationalistes, dont il partage certaines idées et certaines illusions, à l'instar de Marc Sangnier en France, s'y opposait de tout son pouvoir.

La *Tribuna* du 11 juillet 1923 a caractérisé fort justement les erreurs et les dangers des doctrines du prêtre sicilien :

L'Internationale blanche, où, à côté de bonnes intentions indiscutables, de bonnes volontés individuelles sincères et honnêtes, se trahit une déviation démo-libérale de la pensée et de l'action chrétienne : car,

(1) Texte cité par *The Patriot* du 28 juin 1923.

par les canaux les plus divers, elle communique avec toutes les formes du modernisme religieux et social ! Aussi est-elle, en fait, la synthèse des plus graves dangers qui menacent l'intégrité de la doctrine et de la vie catholique... C'est pourquoi nous avons sympathisé de la façon la plus sincère et la plus désintéressée avec l'honorable Mussolini, dès que celui-ci a bien voulu montrer qu'il appréciait à leur valeur les forces spirituelles, et obliger chacun à sortir des équivoques, des phrases toutes faites, d'une exploitation irresponsable de la politique. Car il devait fatalement aboutir à la lutte contre le « popularisme » à la Sturzo, de même que, logiquement, nous avions commencé par là.

C'est pourquoi, tant que le régime actuel maintiendra ses principes et ses actes fondamentaux de résurrection nationale, grâce à la franche et sincère mise en valeur des forces religieuses et morales du pays, à la guerre implacable politiquement déclarée au parasitisme parlementaire et démocratique, nous sympathisons avec lui parce que cette orientation est parallèle à la nôtre.

La grande majorité des catholiques italiens a partagé les sentiments de la *Tribuna* et, quand Mussolini mit les « populistes » en demeure de choisir entre lui et don Sturzo, toute l'aile droite de ce puissant parti se rangea sous sa bannière. « Ce ne sont pas les vicissitudes de ce parti, ballotté à la Chambre de Nitti à Giolitti et à Facta, et du collaborationnisme socialiste aux alliances avec les loges qui pouvaient rassurer le pays (1). » La dictature du salut national a dissous ce parti malfaisant.

(1) *Revue internationale des Sociétés secrètes,* 30 septembre 1923.

Cependant, le chef du fascisme n'a jamais abordé de front la question juive. On a prétendu que parmi les premiers ministres de son choix s'était trouvé un Israélite de race; le fait était inexact. Mais si Mussolini n'a pas encore envisagé le plus délicat des problèmes, il est incontestable que par ses actes énergiques et raisonnés : mesures de conservation sociale, rigueurs contre des chefs du communisme — dont la plupart passèrent les frontières — bienveillance à l'égard des catholiques, chasse donnée aux mercantis et profiteurs de la guerre, surveillance des sociétés financières, suppression ou suspension des journaux à idées subversives, le chef du fascisme a édifié des digues de protection contre l'invasion juive.

Et quand Benito Mussolini a, sans hésiter, déclaré qu'il n'admettait pas que le conflit italo-grec, rendu plus qu'aigu à la suite de l'occupation de Corfou, fût soumis à la Société des Nations, il rompit en visière avec cette ligue, imaginée par la franc-maçonnerie, imposée par Woodrow Wilson et Lloyd George, ligue qui est proprement l'organe anglo-saxon d'Israël (1).

II

Franchissons le canal d'Otrante. Les îles grecques et l'Hellas continentale elle-mêmes n'ont pas été un lieu d'élection pour les Juifs. A part quelques

(1) Voir *Le Règne d'Israël chez les Anglo-Saxons*, pp. 233-258.

vallées fertiles de Corfou, quelques plantations d'oliviers et de figuiers, de maigres vignobles, le pays est aride, rocailleux. Ses habitants vivent de peu, ont des mœurs simples, ce qui n'exclut pas une habileté commerciale consommée et peu scrupuleuse. On conçoit que les Juifs aient estimé qu'il n'y avait pour eux aucun avantage à venir coloniser chez les descendants du rusé Ulysse.

Cependant, la mutilation de la Turquie d'Europe, qui suivit la dernière guerre balkanique, incorpora au territoire hellénique la région de Salonique, où la population juive est très dense. Ce sont surtout des Juifs venus d'Espagne à l'époque de l'expulsion qui s'étaient abattus sur Salonique, poussant de là des rejetons sur Constantinople et l'Asie-Mineure. Ils avaient trouvé dans ce port égéen un bouillon de culture propre à leur développement et favorable à leur prospérité. Les Turcs sont ignorants et naïfs, n'ont aucune aptitude aux affaires et réclament des intermédiaires, des courtiers, dans la plupart des cas de la vie matérielle. En Asie-Mineure, les Juifs trouvèrent des rivaux : les Grecs et les Arméniens ; à Salonique, ils finirent par être les maîtres et la cité maritime devint une ville juive. L'Alliance israélite universelle y installa des écoles, à la fin du XIXe siècle, qu'encouragea, d'ailleurs, le gouvernement français. Un foyer d'idées libérales, hostiles au sultan et à l'Islam, y fut créé ; il ne faut pas oublier que c'est à Salonique que fut préparée la révolution des Jeunes Turcs qui allait jeter dans les bras de l'Allemagne l'empire ottoman.

La population de Salonique avait accueilli sans enthousiasme la stipulation du traité de paix qui

incorporait la ville au domaine du roi Constantin. Un grand nombre de Juifs émigrèrent en Amérique à cette époque, mais il en resta suffisamment pour ne pas mettre la race en minorité dans la ville ; et, quand les nouveaux territoires annexés furent appelés à élire leurs représentants, Israël fit son entrée au Parlement grec. Au milieu des difficultés dynastiques et politiques qui assaillirent le gouvernement, M. Gounaris songea à confier à M. Mallach, député de Salonique, le portefeuille des finances. Ce n'est pas qu'il éprouvât beaucoup de sympathie pour sa personne et sa race, mais il pensait, non sans raison, que la collaboration d'un Juif dans son Cabinet serait favorablement accueillie par M. Lloyd George et les puissances de l'Entente.

La situation des Juifs en Turquie fut essentiellement variable, suivant les temps et les régions, mais ils furent rarement persécutés et semblaient moins honnis des musulmans que les chrétiens d'Orient : Arméniens et Grecs. Exploitaient-ils en de moindres proportions les paysans ; étaient-ils moins nombreux dans les villages ? Cela vaudrait d'être élucidé. Au XVIIe siècle, s'il faut en croire une correspondance de Howell, datée du 3 juin 1663 (1), ils n'étaient pas encore très fortunés et pouvaient inspirer plus de de pitié que d'envie, mais il n'en était plus ainsi soixante ans plus tard ; une grande voyageuse, qui fut aussi une épistolière renommée, lady Wortley Montagu, dans une lettre datée d'Andrinople, 17 mai 1717, et adressée à l'abbé Conti, donne un intéres-

(1) *The Jewish Chronicle supplement*, 26 octobre 1923.

sant aperçu de la richesse et de l'influence dont jouissaient alors les Israélites de Turquie :

Je note que la plupart des riches commerçants sont Juifs. Ce peuple jouit d'un pouvoir incroyable dans le pays. Ils ont des privilèges spéciaux supérieurs à ceux des Turcs eux-mêmes, et ont constitué un gouvernement autonome, doté de tribunaux jugeant d'après leurs propres lois. Ils ont accaparé tout le commerce de l'empire, grâce à l'étroite union qui règne entre eux et par suite du tempérament paresseux et de l'absence d'industrie des Ottomans. Chaque pacha a son Juif, qui est son homme d'affaires ; il l'initie à tous ses secrets et lui confie toutes ses affaires. Aucun marché n'est fait, aucune somme reçue, aucune marchandise achetée ou vendue sans passer par leurs mains. Vous pouvez juger les profits qui en résultent pour un peuple sachant tirer parti des plus minimes affaires. Ils ont trouvé le moyen de se rendre si indispensables que la protection de la Cour leur est acquise quel que soit le ministre au pouvoir.
Les marchands anglais, français, italiens, qui sont au courant de leurs artifices, sont cependant obligés de négocier avec eux, car aucun marché important ne peut être traité à leur insu et il ne faut pas désobliger le moindre d'entre eux, car la communauté tout entière le soutiendrait avec la même énergie que s'il était l'un de ses chefs. Il en est parmi eux beaucoup qui sont immensément riches ; mais ils ont soin de ne pas étaler leur richesse en public. Toutefois, dans leurs maisons, ils vivent dans le luxe et la magnificence *(in the utmost luxury and magnificence)* (1).

Il ne faudrait peut-être pas généraliser les observations faites par lady Wortley Montagu à Andri-

(1) *Works* of Mary Wortley Montagu (1803), t. II, p. 178.

nople et Constantinople et croire que dans toutes les provinces de l'empire ottoman les Juifs étaient opulents et considérés, mais il convient de reconnaître que, dès le xve siècle, époque où les luttes religieuses déchiraient l'Europe, les Turcs admettaient le principe de la liberté des cultes. Ayant eux-mêmes un gouvernement théocratique, ils ne refusaient pas aux autres races établies sur leur territoire le bénéfice d'une constitution analogue. Si, plusieurs siècles après, le fanatisme musulman commit de terribles atrocités, c'est que le patriarcat grec, par exemple, devenu un foyer d'intrigues contre le gouvernement, incitait à la rebellion et que les communautés des villes arméniennes, outre qu'elles semaient des usuriers dans les moindres villages, étaient toujours prêtes à provoquer des interventions étrangères.

Les communautés juives de Turquie, sauf celle de Salonique qui favorisa la révolution d'Enver bey, s'étaient toujours montrées dociles et loyales à l'égard du sultan. Lorsque les armées grecques occupèrent la Thrace et envahirent Smyrne et une partie de l'Asie Mineure, les Juifs, surtout ceux de modeste condition, furent molestés et pourchassés. La plupart se réfugièrent à Constantinople. Un écrivain de talent qui s'est appliqué à étudier sur place les questions de politique extérieure, M. Maurice Pernot, a interrogé à Constantinople un Israélite occupant une haute situation politique sur les rapports des Juifs avec les musulmans de Turquie et avec les autres peuples en général, et celui-ci lui a dit :

La condition et l'organisation des Juifs diffèrent profondément selon qu'ils se sont établis dans des

pays d'une civilisation supérieure, égale ou inférieure à la leur. En Hollande, en Angleterre, en France, les Juifs devaient tendre à s'assimiler au milieu dans lequel ils vivaient ; en Pologne, en Russie, dans les Balkans, ils furent, au contraire, tantôt amenés, tantôt contraints à s'isoler de ce milieu, et par conséquent à s'organiser, soit pour s'assurer une existence meilleure, soit en vue de résister aux mesures d'ostracisme ou aux actes de persécution. Lorsque nous sommes venus en Turquie, nous y avons trouvé, comme élément dominant, un peuple moins civilisé que nous, fier de ses succès militaires, jaloux de son hégémonie politique, mais, par ailleurs, affable, juste et tolérant. La vie nous fut, dans ce pays, relativement facile : nous eûmes des privilèges, des garanties suffisamment larges pour assurer le maintien de nos traditions religieuses et ethniques ; garanties et privilèges furent généralement respectés. Jamais nous n'avons eu à nous plaindre des Turcs, comme ont eu à s'en plaindre les Arméniens. Quand nous avons souffert, nous avons souffert avec les Turcs, ni plus ni moins qu'eux-mêmes (1).

La thèse initiale de cette déclaration est bien contestable, car la tendance des Juifs à s'assimiler aux nationaux, en Hollande, en Angleterre, en France, n'est guère visible, tandis que leur tendance à s'infiltrer dans les organismes de ces pays pour y exercer une action dominatrice se manifeste de la façon la plus nette.

En tous cas, malgré les avantages qui leur furent concédés et dont ils font l'aveu, les Israélites de Turquie aspirent à une complète indépendance,

(1) Maurice Pernot. *La Question turque*, pp. 178-179.

à une autonomie fondée sur les clauses en faveur des minorités ethniques, imaginées à leur intention par la Société des Nations. Le 1er mai 1921, les délégués juifs se réunirent au Grand-Rabbinnat de Constantinople en une sorte d'Assemblée constituante pour réclamer l'octroi d'une charte « qui consacrerait solennellement tous les privilèges accordés par les sultans aux communautés israélites de leur empire, transformeraient ces privilèges en droits permanents et irrévocables, et leur assurerait enfin une garantie internationale (1) ».

Mais si le sentiment nationaliste se développait chez les Israélites, il grandissait aussi chez les Ottomans, et les succès diplomatiques, obtenus à Lausanne par leur ténacité et le souvenir de leurs victoires sur les Grecs, y ajoutèrent le sentiment de leur force.

Mustapha Kemal a galvanisé le vieil empire qu'on croyait agonisant ; il a réveillé ses sens endormis, lui a redonné conscience de sa nationalité. A la juxtaposition de plusieurs peuples autonomes se jalousant, se détestant pour des questions de race et de religion, il a voulu substituer une nation ottomane homogène, qu'aucune promiscuité chrétienne ou juive ne viendrait contrarier ou troubler.

Plus d'Arméniens ! Ce sont eux qui se sont fait les fourriers des invasions russes et les agents des puissances européennes en provoquant leurs interventions diplomatiques ou armées. Plus de Grecs ! Ce sont les pires ennemis des Turcs ; ils ont commis les plus sauvages atrocités contre des villageois

(1) *Ibid*, p. 177.

inoffensifs, lors de leurs dernières offensives. Puisqu'il y a des populations musulmanes dans les provinces actuellement rattachées à la Grèce, en Albanie et en Thrace par exemple, n'est-il pas naturel de les échanger avec les populations grecques des vilayets d'Asie Mineure ? Cet échange est d'ailleurs en voie d'exécution, mais ne s'accomplit pas sans difficultés. L'attachement au sol est tel que des musulmans de Thrace préfèrent se dire chrétiens que de retourner en Turquie.

Quant aux Juifs, leur séjour en pays turc n'est plus très désirable. Sous le protectorat britannique, ils ont fondé en Palestine un foyer national, où ils oppriment une population arabe décuple de la leur. Auraient-ils le droit de se plaindre s'ils étaient l'objet d'un traitement analogue ?

Quoi qu'il en soit, ils commencent à gémir et à se plaindre, avant même d'avoir été frappés ou expulsés. On lit dans les journaux d'Israël que le gouvernement d'Angora inaugure une campagne de persécution contre les Juifs de Turquie. Dans plusieurs villes, des affiches ont été apposées pour inciter au boycottage des magasins juifs. Des restrictions sont mises à la libre circulation des Israélites dans le pays ; le grand rabbin n'est plus autorisé à faire des remontrances aux autorités au nom de la communauté. Autre grief : les Juifs sont contraints à fermer leurs boutiques le vendredi. Il faut aussi noter qu'aucun Juif n'a été appelé à faire partie de la Chambre nouvellement élue, du fait qu'un ordre d'Angora a fait connaître que seuls les musulmans étaient éligibles à l'Assemblée. En outre, la presse turque, au dire d'un journal judéo-britannique, mène une

violente campagne antisémitique et l'on craint que la situation ne devienne pire. La perspective d'une émigration en masse est d'ores et déja envisagée (1).

Si l'on considère qu'à Constantinople il y a environ 80.000 Hébreux, il faut bien admettre que la question juive se pose en Turquie comme ailleurs.

(1) *The Jewish World*, 19 juillet 1923.

CHAPITRE VI

LA RUSSIE ET LES JUIFS

Les essais d'Alexandre Ier en vue de l'assimilation des Juifs. — Les mesures de rigueur. — Le juif s'est rendu odieux mais indispensable. — Il devient le fourrier de la révolution. — L'organisme bancaire est dans ses mains. — Role des Juifs d'Amérique dans les affaires russes. — Financé par la haute banque internationale, le régime soviétique est instauré par des juifs. — Inquiétudes d'Israel. — Les dernières paroles de Lénine.

I

C'est par la Pologne, la Turquie et le Caucase que les Juifs pénétrèrent sur le territoire russe. Les différents peuples formant le vaste empire des tsars ne jouissaient que d'une liberté relative, se rétrécissant à mesure qu'on se rapprochait du pouvoir central. Les enfants d'Israël s'accomodèrent de ce régime, se répandirent dans les villes et les campagnes, pratiquèrent, comme en Pologne, en Roumanie, en Hongrie, nombre de petits métiers et particulièrement l'usure. Ils surent se rendre utiles comme intermédiaires et commerçants, parfois même indispensables

quand ils opéraient dans des régions dépourvues de moyens de communication, où les paysans ne trouvaient pas de débouchés pour leurs récoltes. Ils devinrent, d'autre part, odieux en exploitant les classes populaires, en accaparant certains commerces, en montrant leur mépris pour les croyances chrétiennes des habitants, en vivant une existence séparée et étrange. Aussi, par différents ukases, furent-ils soumis à des mesures de rigueur, cantonnés dans certains districts.

Alexandre Ier, épris de libéralisme, s'intéressa au sort des Juifs, estima que, par leur intelligence et leurs aptitudes diverses, ils pourraient rendre des services à l'empire et qu'il était possible de modifier le caractère antipathique et hargneux de leur mentalité. Le judaïsme russe subissait dans son organisme religieux une crise grave à la suite de la dissolution du synode qui dirigeait les communautés russo-polonaises et de l'extension prise par la secte dissidente et fanatique des Hassidims. Le tsar voulut gagner la reconnaissance des Juifs en les aidant à franchir cette période chaotique et contribuer à leur assimilation en créant des écoles à leur usage, en leur ouvrant les portes des universités. « Par des exemptions d'impôts, il encouragea les Juifs à se livrer à l'agriculture, aux travaux manuels, aux arts et aux sciences, plutôt que de tenir des cabarets et d'être des marchands d'argent. Afin de les déshabituer de leur affreux patois, il fit nommer à des postes honorifiques ceux qui savaient parler et écrire le polonais, le russe ou l'allemand (1). »

(1) P. Mignot. *Le Problème juif*, p. 50.

Mais ces efforts du souverain furent infructueux. Le grand historien d'Israël le reconnaît : « Au lieu de considérer l'instruction qu'on désirait leur donner comme un bienfait, les Juifs de la Russie et de la Pologne la regardaient comme une malédiction et une invitation à l'apostasie. A leurs yeux, leur horrible jargon et leur accoutrement ridicule avaient un caractère sacré et ils étaient fermement résolus à n'y apporter aucune modification (1). »

Découragé par l'insuccès de sa tentative, Alexandre Ier révoqua les mesures de faveur prises à l'égard des Israélites.

Cependant, quelques années plus tard, le mouvement d'émancipation qui s'était produit en Allemagne eut une répercussion en Russie. Une secte d' « éclairés », les Maskilims, se forma, dans le but de vivifier le judaïsme local et d'initier ses éléments jeunes à la culture moderne, à la connaissance des langues, des sciences, des lettres, de la philosophie. Alexandre II montra aussi ses bonnes intentions en faveur des Juifs en favorisant ces tendances ; il renouvela les concessions anciennement faites par Alexandre Ier et s'efforça de créer une élite dans le peuple d'Israël. Dans ce but, quiconque possédait des diplômes, se livrait à des travaux agricoles, avait servi dans les armées, fut, au point de vue des droits individuels, assimilé aux citoyens de l'empire.

Mais cette période de pacification et de tendance à l'assimilation ne fut pas d'une longue durée : « Loin de reconnaître les avantages concédés par le tsar et de le confirmer dans ses bonnes intentions

(1) Graetz. *Op. cit.*, t. V, p. 344.

par leur soumission, les plus exaltés parmi les intellectuels juifs, séduits par les idées révolutionnaires, crurent obtenir davantage par la violence. Ils furent de tous les complots et s'efforcèrent avec les anarchistes de miner les bases même de l'État. Leur dernier attentat, l'assassinat du tsar libérateur, fut le signal d'une violente réaction antisémite (1). »

Dès lors, les mesures les plus vexatoires, les traitements de rigueur institués par les lois Ignatieff furent infligés aux Juifs. Le résultat fut de les rejeter tous dans les groupements révolutionnaires les plus avancés et de renforcer chez eux l'idée d'un nationalisme réfractaire non seulement à toute assimilation étrangère, mais ennemi de tous les autres peuples.

Dans la première partie d'un livre fort remarquable, *la France conquise*, paru il y a une vingtaine d'années, M. Flourens, ancien ministre des Affaires étrangères, a fait un tableau très vivant des Juifs de Russie et a montré que la persécution est une faute doublée de folie lorsque « le persécuteur est incapable de se passer du concours du persécuté, quand il est condamné par son apathie à avoir recours, pour la satisfaction de ses besoins, de ses passions, de ses vices, à l'intervention journalière de celui dont il fait sa victime (2) ».

La démonstration est aisée à établir :

Sans les bons offices du Juif, le moujick ne saurait vendre son blé ou acheter son bétail, le marchand approvisionner sa boutique ou faire face à ses

(1) P. Mignot. *Op. cit.*, p. 51.
(2) Flourens. *La France conquise*, p. 17.

échéances, l'officier payer ses dettes de jeu et ces festins somptueux où les états-majors ruinent leur bourse et leur santé, le noble entretenir sa valetaille et le fastueux désordre de son train de maison. Le Juif pénètre dans toutes les administrations privées et publiques ; il a accès dans les bureaux des ministères, dans les secrétariats des grands ducs et jusque dans le cabinet privé de Sa Majesté impériale. Il est l'organisateur des entreprises industrielles et commerciales, l'entremetteur direct des affaires de cœur et d'argent. Il a le pied dans les intrigues, dans les coteries qui s'agitent, se dépensent en activité impuissante au sein d'une société inquiète, troublée, démoralisée par le désœuvrement et l'ennui. Il est le pourvoyeur des débauches, le promoteur des orgies. Il connaît les mystères des alcôves comme les secrets des chancelleries, les tares des hommes d'État comme les vices des hommes de cour. Au milieu de l'inertie, du lymphatisme, de l'engourdissement général, il est le ressort agissant ; en définitive, il est le maître occulte et détesté (1).

Il n'est pas surprenant que grands et petits le redoutent autant qu'ils le haïssent. « On le sent altéré du sang de sa victime non moins que de son or. Après l'avoir dépouillée de ses biens, il lui prendra sa chair, dernier gage de l'insolvable. Par l'accumulation impitoyable de ses exigences, il pousse le mélancolique à la folie, le joueur au suicide, l'ivrogne au crime. » Que de drames à la Cour, dans la haute société, dans l'armée et la marine, illustrent le rôle et l'action d'Israël dans la vie sociale de la Russie !

Haï et méprisé, le Juif supporte tout, mais garde

(1) *Ibid.*, p. 18.

l'espoir d'une revanche future. Ses exactions ont-elles exaspéré la population d'un district, au moindre prétexte éclate une émeute suivie d'une tuerie. Ceux qui sortent indemnes de la bagarre se remettent immédiatement à l'œuvre, c'est-à-dire à l'exploitation du chrétien. Chassés par la porte, ils rentrent par la fenêtre, toujours obséquieux et félins. « En réalité, le Russe est l'esclave du Juif, mais un esclave en perpétuelle révolte et contre le joug qui l'opprime et contre la faiblesse qui le lui fait supporter, un esclave qui a assez de force pour battre son maître, pas assez pour rompre sa chaîne... » (1)

Comme ferment révolutionnaire, le Juif est d'une habileté diabolique. A l'époque où la propriété privée n'existait guère pour le paysan, le courtier juif, en parcourant les villages pour y acheter du bétail et y vendre de la wodka, vantait aux moujicks la qualité des terres seigneuriales et leurs beaux rendements. Quand un partage fut opéré et que la propriété paysanne individuelle fut un fait acquis, le Juif s'appliqua insidieusement à persuader aux paysans que l'opération avait été accomplie de la manière la plus injuste. Les bonnes terres étaient restées aux seigneurs et au clergé, et, pour la répartition des autres, il n'avait été tenu nul compte des aptitudes agricoles et des charges de famille des cultivateurs. Il fallait semer des germes de mécontentement et de révolte.

D'autre part, le Juif se rend compte que le moujick, faible et imprévoyant, ne saura presque jamais faire fructifier son petit domaine et il s'arrange pour

(1) FLOURENS. *Op. cit.*, p. 19.

que la terre passée des mains du seigneur dans celles du paysan tombe finalement dans les siennes. La Banque hypothécaire, la Banque foncière, plaisamment appelée Banque des paysans, ont été créées dans ce but par des capitalistes hébreux. Une liquidation foncière de cette envergure doit leur procurer des bénéfices énormes et elle est fatale, car, dès que le paysan russe possède une terre, il emprunte ; sa passion pour l'alcool le rend paresseux et l'amène à contracter de nouvelles dettes. Finalement, les créanciers hypothécaires font vendre la terre et le moujick ruiné n'a plus ni feu ni lieu. Sans s'en douter, la première Douma, sous l'œil bienveillant du tsar, a été la complice d'Israël et son instrument, en favorisant, sous prétexte de libéralisme et de réforme sociale, une effroyable spéculation (1).

Les banques sont presque toutes sous le contrôle des Hébreux. La *Tribuna Russa* (publiée à Berlin) a donné une statistique suggestive des Israélites remplissant les fonctions d'administrateurs, de fondés de pouvoirs et de principaux employés dans les grandes banques de l'empire des tsars au début de la guerre mondiale (2).

1° La *Banque Azov-Don* avait un conseil d'administration de 5 membres. Le président et 3 administrateurs étaient Juifs. Sur 42 sous-directeurs et inspecteurs, on comptait 23 Juifs. Sur 69 directeurs des agences de cette banque, 44 étaient juifs et les fondés de pouvoirs des principales filiales se répartissaient ainsi : à Minsk, 6 Juifs sur 6 ; a

(1) *Ibid*, pp. 23-24.

(2) Cette statistique a été reproduite dans la *Vita italiana* du 15 août 1923.

Varsovie, 9 sur 10; à Moscou, 12 sur 20; à Odessa, 7 sur 9.

2° *Banque russo-asiatique.* 4 administrateurs juifs sur 6 ; 30 agences sur 112 ont des Hébreux pour directeurs ; dans les principales, à Minsk, 4 sur 6 sont juifs ; à Odessa, à Kerson, tous sont juifs ; à Karkof, ils ne sont que 6 sur 8.

3° *Banque russe pour le commerce extérieur.* Les Hébreux y sont un peu moins nombreux. Le conseil d'administration comprend un Allemand, président, 3 Juifs et 2 Russes. Sur 68 agences, 33 ont des directeurs juifs; dans le haut personnel, on relève 69 Allemands, 134 Juifs et 197 Russes.

4° *Banque russe du commerce et de l'industrie.* Des 4 directeurs, 3 sont juifs et les directeurs des plus grandes agences (Odessa, Kief, Novorossik) sont également des Juifs.

5° *Banque international de Pétersbourg.* Un seul Juif dans le conseil, c'est le vice-président, mais sur 42 directeurs d'agences, 26 sont des Hébreux. Les agences de Varsovie, Vilna, Kief, Eupatoria, Odessa, Moscou, Rostov-sur-le-Don, ont un haut personnel entièrement juif.

6° *Banques réunies.* Dans le conseil, 2 vice-présidents juifs; sur 83 directeurs d'agences, 41 sont juifs et ce sont les agences des grandes villes qu'ils dirigent.

7° *Banque franco-russe.* 3 des 5 agences ont des directeurs juifs.

Si l'on récapitule le haut personnel de ces sept banques on constate qu'en 1914, sur 2.320 personnes comprenant les membres des conseils d'administration, directeurs, fondés de pouvoirs, il n'y avait pas moins de 1.115 Juifs.

Le libéralisme révolutionnaire était en faveur dans la jeunesse des écoles à la fin du XIXe siècle, et chaque année sortaient des universités des docteurs, des avocats, des ingénieurs pénétrés de cette culture néfaste. Les Juifs jetèrent, sous forme de brochures et de tracts, des tisons enflammés dans ces foyers. Un ancien officier russe de famille noble, Michel Bakounine, fut leur puissant auxiliaire. Il avait connu Karl Marx, partageait ses idées doctrinales, les poussait plus avant et était devenu le théoricien de l'anarchie. Échappé de Sibérie, il s'était réfugié à Londres, puis à Lugano, où il eut pour disciple le prince Kropotkine.

La propagande juive utilisa habilement ses écrits, exaltant l'assassinat politique, la bombe libératrice, troublant les cerveaux, engendrant des fanatiques et des déséquilibrés.

La vieille noblesse fut aussi contaminée. Nombre de ses membres se ruinèrent dans des casinos et lieux de plaisir de l'étranger. Pour tâcher de refaire leur fortune, ils s'associaient à des hommes d'affaires véreux qui leur prirent les derniers roubles, les derniers lopins de terre qu'ils possédaient et en firent leurs créatures. « De l'ancien pilier du trône — dit justement M. Flourens — le Juif a fait l'agent aveugle de la Révolution (1). »

(1) FLOURENS. *Op. cit.*, p. 26.

II

La formidable révolution qui a bouleversé si profondément l'état politique et social de la Russie et échafaudé sur des monceaux de cadavres la sanglante dictature du prolétariat est trop près de nous pour qu'on puisse à son sujet entreprendre une étude historique approfondie. Derrière les frontières de la Fédération des républiques soviétiques, il y a encore trop d'ombres mystérieuses. Les récits entendus ou lus de ce qui se passe en Russie émanent de réfugiés n'ayant vu que d'infimes détails d'un immense tableau, ou des voyageurs sympathiques à la Révolution, accrédités auprès des dirigeants du régime dans un intérêt politique ou commercial (1). Ces derniers n'ont vu de cette nouvelle Russie que ce qu'on a bien voulu leur montrer.

Par contre, nous sommes mieux fixés sur les prodromes de la révolution, sur sa longue et méthodique préparation dans les cénacles d'Israël.

Nietzche et Dostoïewsky avaient prévu le déve-

(1) Parmi ces derniers on peut citer M. Herriot. Visitant le musée de la Révolution, il remarqua autour de la salle ronde des photographies macabres illustrant des scènes de massacre. Surpris d'abord de voir exposées ces images des crimes bolchevistes, il fut avisé qu'il s'agissait de pogroms : « Le peuple d'Israël étale ses plaies avec plus d'orgueil que de douleur. » (W. d'Ormesson. *Dans la nuit européenne*, p. 262.)

loppement de la puissance juive et son caractère menaçant pour les vieilles civilisations chrétiennes.

Entendez le solennel avertissement donné par Dostoïewsky :

Tous ces Bismarck, ces Beaconsfield, la République française, Gambetta et autres, tous, il ne sont pour moi qu'une apparence. Leur maître, comme celui de tout le reste et de toute l'Europe, c'est le Juif et sa Banque... Le Judaïsme et les banques règnent maintenant sur tout, tant sur l'Europe que sur l'instruction, sur toute la civilisation et sur le socialisme — particulièrement sur le socialisme, car, avec son aide, le Judaïsme arrachera avec la racine le christianisme et détruira la culture chrétienne. Et, si de cela rien ne sort, sinon l'anarchie, alors à la tête de tous se trouvera le Juif, avec ses frères de race, hors du socialisme, et quand tout l'avoir de l'Europe sera pillé, seule la banque juive persistera... *Les Juifs prendront la Russie* (1).

Vers la même époque, 1879, un publiciste qui avait joué un rôle dans le mouvement révolutionnaire allemand de 1848, Wilhelm Marr, formulait aussi des opinions vraiment prophétiques. « Je déclare à haute voix — écrivait-il — sans la moindre intention ironique, *le triomphe du judaïsme dans l'histoire mondiale ;* je publie le bulletin de la bataille perdue, de la victoire de l'ennemi sans aucun quartier pour l'armée vaincue. » L'émancipation des Juifs allemands fut réalisée en 1848 et, depuis lors, le judaïsme est devenu dans l'empire une institution,

(1) Cité dans *Nicolas II et les Juifs*. par le général NETCHWOLODOW, p. 380.

un fétiche auquel on ne peut plus toucher ; il est interdit de se défendre contre ses empiètements, de parer aux dangers en résultant.

Et, après avoir énuméré les victoires récentes d'Israël sur les divers peuples de l'Europe, il annonce solennellement l'avènement du césarisme juif. « Ce n'est, dit-il, qu'une question de temps. » Un seul État, la Russie, oppose encore de la résistance à l'invasion des Sémites. C'est le dernier rempart contre lequel les Juifs ont creusé leur dernière tranchée, et sans doute la capitulation de la place est prochaine. Dans cet énorme empire, « *le judaïsme trouvera ce point d'appui d'Archimède qui lui permettra d'arracher définitivement de ses charnières tout le monde de l'Europe occidentale* (1) ».

Faut-il ajouter à ces pronostics le témoignage d'un demi-Juif hongrois, recueilli par M. Wickham Stead (2) et spécifiant, douze ans avant la révolution russe, que le duel était engagé entre la race d'Israël et le grand empire du Nord ! Dès cette époque, ce « demi-Juif par le sang » considérait l'Angleterre et la France comme à peu près conquises et les États-Unis comme entièrement pris, sans s'en douter, dans les rets d'Israël.

Au reste, c'est parmi les Juifs américains que les révolutionnaires russes trouvèrent les concours les plus effectifs et les plus prolongés. L'un de ces Israélites, Jacob Schiff, qui fut associé, puis chef de la grande banque de New York, Kuhn Lœb et C°, était, dès 1890, signalé par les agents étrangers du

(1) Wilhelm Marr. *Der Sieg des Judenthums*, Bern, 1879, pp. 24-35.

(2) Publié dans *The Habsburg Monarchy*.

gouvernement impérial comme un ennemi mortel de la Russie. Les renseignements parvenus à Pétersbourg en 1904 et 1905 le montrent faisant des démarches dans les milieux diplomatiques pour inciter le Japon à déclarer la guerre à la Russie. Il avance même dans ce but des capitaux au mikado (1).

Des indications précises sont fournies sur ce point par M. Boris Brasol, dans son livre *The World at the Cross Road*, et par Israël Zangwill, le célèbre écrivain, dans *The Problem of the Jewish Race.*

D'autre part, le comte Witte, dans ses *Mémoires* (2), raconte les entretiens qu'il eut à New York lors de la conclusion du traité de Portsmouth avec des délégations d'Israélites. Voici comment le ministre du tsar les résume :

De cette députation faisaient partie Schiff, si je ne me trompe, le chef du monde financier juif en Amérique ; le docteur Strauss (l'ancien ambassadeur d'Amérique en Italie, je crois), tous deux se trouvaient être dans les meilleurs termes avec le président Roosevelt (3) — et encore quelques autres personnalités connues. Ils me parlèrent de la situation extrêmement misérable des Juifs en Russie et de la nécessité de leur accorder l'égalité des droits civils. Je les reçus très aimablement et ne pus nier la situation douloureuse des Juifs russes, bien qu'en leur faisant remarquer que certaines des données qu'ils me transmettaient étaient exagérées : mais je m'efforçai de leur prouver, comme j'en

(1) Général Netchwolodow, *op. cit.*, p. 73.

(2) Publiés à Berlin en 1922.

(3) On sait que Jacob Schiff, le rabbin S. Wise et les chefs du mouvement sioniste en Amérique étaient tous de l'intimité du président Woodrow Wilson.

suis moi-même convaincu, que si l'on accordait d'un seul coup aux Juifs l'égalité des droits, cela pourrait leur faire plus de mal que de bien. Cela provoqua, de la part de Schiff, des répliques acerbes que les raisonnements plus pondérés de Strauss atténuèrent.

Rapprochant ce récit d'un discours prononcé en 1920 à la grande loge des B'nai B'rith par son président, M. Krauss, et où il avait été fait allusion à la réception de la délégation juive par le comte Witte, le général Netchowolodow établit que l'une des phrases acerbes dites par M. Jacob Schiff fut la suivante : « Si le tsar ne veut pas accorder à son peuple la liberté voulue, alors une révolution instituera la république, au moyen de laquelle ces droits seront acquis. »

La menace était sérieuse et il semble qu'une sorte de syndicat de financiers juifs fut créé, peu de temps après, pour promouvoir la révolution russe. La guerre russo-japonaise et la guerre mondiale, si dure et si prolongée, facilitèrent singulièrement la propagande socialiste. Dans ce syndicat figuraient la banque Kuhn Lœb et C°, dont les cinq directeurs s'appelaient Jacob Schiff, Félix Warburg, Otto Kahn, Mortimer Schiff, Hanauer et deux autres Sémites : Guggenheim et Max Breitung (1). C'est en février 1916 qu'arrivèrent les premières nouvelles de la révolution russe qui allait entraîner l'effondrement du front oriental et prolonger la lutte de plus de deux ans... Au printemps de 1917, Jacob Schiff se vantait ouvertement d'avoir, par son appui financier, fait aboutir le bouleversement social de l'empire des tsars.

(1) Général NETCHWOLODOW. *Op. cit.*, p. 98.

Ces interventions montraient, de toute évidence, les étroits rapports existant entre le judaïsme et le bolchevisme, entre l'internationalisme financier et l'internationale ouvrière.

Parmi les pièces publiées par les soins du gouvernement de Washington à l'issue de la guerre, figure une lettre datée de Stockhlom, 21 septembre 1917, et adressée à un socialiste juif du nom de Raphaël Scholan. Son texte ne laisse prise à aucune équivoque (1) :

« *Cher camarade. — La banque M. Warburg, après réception d'un télégramme du président du Syndicat rhénan-westphalien, a ouvert un compte au profit de l'entreprise du camarade Trotsky. Un homme de loi, probablement M. Kestroff, a obtenu des munitions et organisé leur envoi en même temps que celui de l'argent.... et c'est à lui que doit être remise la somme demandée par le camarade Trostky.*

« *Salutations fraternelles,*
FURSTENBERG.

La participation du Syndicat rhénan-westphalien montre suffisamment l'intérêt qu'avait l'Allemagne à favoriser, de concert avec la juiverie, la révolution russe.

Lorsque Kerensky s'était emparé du pouvoir et avait proclamé la république, Jacob Schiff n'avait pu retenir l'expression de sa joie. Le *New York Times* publia, le 10 avril 1917, le texte de la dépêche britannique, le vice-roi actuel des Indes, un ancien que

(1) Cette pièce a été reproduite par le *Dearborn Independent* et citée dans *la Vieille France*.

le banquier juif crut devoir adresser à M. Paul Milioukoff, le nouveau ministre des Affaires étrangères :

Permettez-moi, en qualité d'ennemi irréconciliable de l'autocratie tyrannique qui poursuivait sans pitié nos coreligionnaires, de *féliciter*, par votre entremise, *le peuple russe* de l'action qu'il vient d'accomplir si brillamment et de souhaiter à vos camarades du gouvernement et à vous, plein succès dans la grande tâche que vous avez assumée avec tant de patriotisme (1.)

Le patriotisme de la première équipe de la révolution russe consista à passer la main à la seconde, présidée par Lénine, et qui comptait parmi ses dirigeants sous les noms de Trotsky, Mortoff, Zinovieff, Kameneff et tant d'autres, des Juifs dont les noms véritables étaient Bronstein, Zederbaum, Apfelbaum, Rosenfeld.

Quant à Jacob Schiff, sa joie fut profonde d'assister à la sanglante victoire de sa race, non seulement sur le tsarisme mais aussi sur le peuple russe tout entier.

Au reste, l'allégresse fut générale sur tout le front d'Israël. Le grand romancier Zangwill, enfant terrible du judaïsme, écrivit dans la *Jewish Chronicle*, de Londres, un article lyrique exaltant la race « qui avait enfanté un Beaconsfield, un lord Reading, un Crémieux, un Friedrich et un Victor Adler, un Eisner, un Trotsky ».

Il est assez piquant de voir réunis, dans le même hommage admiratif, le promoteur de l'impérialisme britanique, le vice-roi actuel des Indes, un minis-

(1) Cité dans *Nicolas II et les Juifs*, p. 72.

tre français, un assassin, les bourreaux de la Hongrie et de la Russie. Mais la chose se conçoit : à des titres divers et dans des pays différents, tous ces personnages avaient servi la cause d'Israël.

Au reste, le rabbin J.-L. Magnes, dans un discours prononcé à New York, en 1919, avait exprimé devant un auditoire ouvrier des sentiments du même ordre; il avait aussi analysé les effets de la névrose juive en matière sociale :

> Quand le Juif donne ses pensées, son dévouement à la cause des travailleurs, des déshérités du monde, l'esprit d'exclusivisme qui est en lui le pousse jusqu'aux racines des choses. En Allemagne, il devient un Marx, un Lassalle, un Haas, un Edward Bernstein ; en Autriche, un Victor ou un Friedrich Adler ; en Russie, un Trotsky.
>
> Examinez un instant la situation présente de la Russie et de l'Allemagne. La révolution a libéré les forces créatrices ; voyez quelle nombreuse équipe de Juifs s'est mise immédiatement en action. Socialistes révolutionnaires, mencheviks, bolcheviks, socialistes majoritaires et minoritaires — les Juifs sont partout les chefs reconnus, les meneurs naturels de ces partis révolutionnaires (1).

Dans une revue socialiste, un autre Israélite, M. Cohan, exaltant le rôle de ses congénères dans la révolution soviétique, jetait un regard satisfait sur les hécatombes de la guerre mondiale et faisait observer que : « Autant de Gentils avaient été tués par des Gentils qu'il existe de Juifs sur la surface du globe (2). »

(1) *Action française* du 12 avril 1921.
(2) *The Communist*, avril 1919.

III

Cependant, les crimes, les atrocités commis en Russie soulevèrent de tels sentiments d'horreur et de réprobation dans tous les pays, que les Juifs en éprouvèrent quelque embarras. Après s'être publiquement vantés d'avoir été les auteurs de la révolution, ils cherchèrent à se soustraire en quelque façon à la responsabilité des excès abominables qui en avaient été la conséquence fatale.

Quelques pogroms déclanchés en Ukraine leur donnèrent prétexte à clamer que les Juifs étaient encore persécutés et maltraités dans certaines régions de la Russie. Toutes les feuilles juives ouvrirent des souscriptions en faveur des Israélites ukrainiens.

Le gouvernement des Soviets fait-il des déclarations anti-religieuses ? Il se trouve des rabbins d'Angleterre et d'Amérique pour protester et réclamer pour leurs congénères le droit de pratiquer leur religion. Les Sionistes se sont plaints, par l'organe du docteur Sapir, que 800 d'entre eux, qui voulaient se rendre en Palestine, en avaient été empêchés par le gouvernement de Moscou (1). Ils négligeaient de faire savoir qu'un décret des Soviets avait interdit l'émigration, estimant que les mesures prises à

(1) *The Jewish World*, 8 février 1923.

l'égard des populations russes ne sauraient s'appliquer à ceux de leur race.

Comme s'ils avaient le pressentiment que le règne dictatorial du prolétariat sur l'ancien empire des tsars ne sera plus de très longue durée, il semble qu'un mot d'ordre est donné pour atténuer, sinon tâcher de faire oublier le rôle des Juifs dans la formidable révolution.

Dans un livre tout récent (1), le docteur Pasmanik cherche à établir que le « bolchevisme » est un phénomène essentiellement russe et que les coups d'État qui ont engendré le pouvoir soviétique n'ont nullement été préparés, mais ont été provoqués exclusivement par la guerre. La thèse est difficile à soutenir et c'est en vain que, pour l'étayer, l'auteur fait état de ce que le rapport secret de Dournovo, publié récemment par ordre du gouvernement, et qui a trait aux origines de la révolution, ne parle pas des Juifs. Il suffit cependant de parcourir la liste des commissaires du peuple pour constater dans quelle proportion les Juifs furent appelés à s'emparer des postes principaux du nouveau régime. Ayant si activement participé à l'œuvre destructive, ils voulaient être les architectes de l'édifice... Mais le docteur Pasmanik a des prétentions à une sereine impartialité. Sa conclusion est que le bolchevisme est le fait des chrétiens et des Juifs et que, pour lutter contre ce fléau, la collaboration, l'union étroite des forces des uns et des autres est nécessaire. Nous n'essaierons pas de l'en dissuader.

Un autre rapport confidentiel ayant trait aux

(1) *La Révolution russe et les Juifs*, Paris, 1923.

événements de 1905, celui du comte Lamsdorff, adressé le 3 janvier 1906 au tsar Nicolas II (publié dans le journal *The American Hebrew* et reproduit dans la *Revue internationale des sociétés secrètes* du 9 décembre 1923), ne manquait pas de signaler l'action des capitalistes juifs contre la Russie et d'affirmer que « le mouvement révolutionnaire » était, dès cette époque « non seulement *soutenu*, mais, jusqu'à un certain point, *dirigé* par l'étranger ».

Le comte Lamsdorff ne se contentait pas d'affirmer, il expliquait les motifs de sa conviction :

D'une part, la grève éclata avec une violence particulière et s'étendit sur toute la Russie, ni avant, ni après octobre, c'est-à-dire juste *au moment* où notre gouvernement essayait de faire un emprunt étranger considérable sans la participation des Rothschild, et juste à temps pour empêcher cette opération financière, la panique provoquée parmi les acheteurs et les possesseurs des emprunts russes ne pouvant manquer de procurer des avantages nouveaux aux banquiers et aux capitalistes juifs, qui spéculèrent ouvertement et à bon escient sur la baisse des fonds russes (1).

D'autre part, le mouvement antigouvernemental qui s'enflamme après l'apparition du manifeste du 17 octobre, se ralentit considérablement quand les masses du peuple russe, qui n'étaient pas prises en considération par les révolutionnaires, commencèrent à réagir contre les démonstrations antigouvernementales par des pogroms.

De plus, certains faits très significatifs, dont la presse fit également mention, confirment pleinement le lien

(1) Télégramme du conseiller privé Nélidow du 1 /14 décembre 1905.

évident qui existe entre le mouvement révolutionnaire russe et les organisations juives étrangères. Ainsi, par exemple, l'importation d'armes qui, d'après l'information de nos agents, était trafiquée sur le continent européen *par ordre de l'Angleterre*, pourra être appréciée comme il convient si l'on prend en considération que, dès le mois de juin 1905, un *comité spécial anglo-juif* était ouvertement établi en Angleterre, dans le but de recueillir de l'argent pour armer des groupes combattants de jeunes Juifs et que le publiciste antirusse bien connu, Lucien Wolff, était le membre directeur de ce comité. D'autre part, en face du fait que les tristes conséquences de la propagande révolutionnaire atteignaient les Juifs eux-mêmes, un autre comité de capitalistes juifs se forma en Angleterre, sous la présidence de Lord Rothschild, qui réunit des sommes considérables en Angleterre, en France et en Allemagne, dans le but officiellement déclaré d'aider les Juifs russes, victimes des pogroms. Enfin, les Juifs d'Amérique, sans penser qu'il soit nécessaire de faire une distinction formelle entre les deux objets, réunirent des fonds pour secourir les victimes des pogroms et pour armer la jeunesse juive (1).

Il est difficile de soutenir que les Juifs, qui avaient si bien préparé les voies au gouvernement soviétique, aient cessé de lui être étroitement liés après son triomphe et cherchent à s'en séparer.

Le 13 septembre 1923, on inaugurait officiellement à Moscou une exposition panrusse, en présence de MM. Tchitcherine, commissaire aux Affaires

(1) Communication d'Emile Deschamps dans le *Journal de Saint-Pertesbourg* (23 décembre 1905).

étrangères; Krassine, commissaire du commerce extérieur; Enukidze, membre du Comité central exécutif des Soviets. M. Mereszin, chef des sections juives de l'exposition, prononça un discours inaugural. En réponse, M. Tchitcherine déclara que « le travailleur juif avait été l'agent le plus actif du mouvement révolutionnaire ». C'est pourquoi il l'admirait et l'aimait tant. « Avant la guerre, lui-même avait fait campagne à Whitechapel avec les travailleurs juifs contre une guerre impérialiste. C'était pour lui une très grande joie d'inaugurer le pavillon juif (1). »

M. Enukidze parla dans le même sens et M. Krassine formula ses félicitations personnelles. Il expliqua les raisons pour lesquelles le gouvernement avait cru devoir interdire l'émigration. Les Juifs russes ne tenaient pas tant d'ailleurs à quitter le territoire de la République des Soviets, où ils collaboraient à une œuvre grandiose. Le pavillon juif de l'exposition attestait leurs efforts et leurs succès. Les Russes n'oublieront jamais : « qu'on doit au Judaïsme Karl Marx, Ferdinand Lassalle et Léon Trotsky ! »

Une note du *Jewish Correspondence Bureau* indiqua que la Palestine avait participé à cette exposition panrusse par l'intermédiaire de la Confédération juive du travail qui fonctionne sous le mandat judéo-britannique.

Cependant, les dirigeants d'Israël ne sont pas sans concevoir de sérieuses inquiétudes sur le sort des Juifs de Russie. Ceux-ci détiennent les meilleurs

(1) *The Jewish Chronicle*, 21 septembre 1923.

postes du gouvernement, occupent solidement les avenues du pouvoir, mais des craquements sinistres se manifestent dans l'armature soviétique. Le soldat, le paysan, l'ouvrier se détachent de ce régime qui leur donna certaines satisfactions, mais a cessé de leur inspirer confiance. Et comme les masses profondes du pays savent que les Juifs ont été les instigateurs, les auteurs, les profiteurs du bouleversement social qui abattit l'empire des tsars, elles leur feront supporter les responsabilités de leur misère et de leurs désillusions. Dans une communication récente, le grand rabbin d'Angleterre fit allusion aux pogroms dont seraient victimes les communautés juives quand prendrait fin la dictature des Soviets.

La mort de Lénine, lequel était une force d'intelligence en même temps qu'un symbole de communisme mystique, marquera-t-elle le déclin du régime et les débuts d'un grand mouvement populaire antijuif ? Certains symptômes, bien qu'encore imprécis, semblent l'indiquer.

Ce qui est curieux, c'est que Lénine, l'un des rares personnages de sang russe ayant figuré parmi les promoteurs de la révolution, atteint par une maladie cruelle et qui, depuis de longs mois, ne participait que par intermittences aux Conseils du gouvernement dont il demeurait pour la forme le président, Lénine, dont le cerveau épuisé ne projetait plus que des lumières passagères, avait conscience des maux irréparables dont il était l'auteur. Il en voulait à ceux qui furent ses complices, ses auxiliaires, à ceux qui avaient peut-être semé en lui ces germes empoisonnés, développés par son tempérament d'impulsif et de révolté.

Un correspondant du *Daily Mail*, Sir Percival Philipps, très documenté sur la Russie et sur les dessous du régime soviétique, affirme que, dans sa retraite de Gorki, Lénine était, quelque temps avant sa mort, en proie à des crises nerveuses et à une exaltation qui obligeait les siens à exercer sur lui une étroite surveillance ; il répétait constamment cette phrase : « Que Dieu sauve la Russie et tue les Juifs (1) ! »

Lénine éprouvant des remords, Lénine croyant en Dieu et maudissant ceux qui, d'accord avec lui, préparèrent et réalisèrent la sanglante révolution... Il y a de quoi surprendre l'opinion générale.

Cependant, les élections diverses qui eurent lieu au cours de l'automne de 1923 ont déjà causé des surprises aux communistes russes et à leurs amis de l'étranger. Les documents fournis à ce sujet par le commissariat de l'intérieur, à la date du 3 novembre 1923, sont fort éloquents. Dans les Soviets des chefs-lieux de district, sur 1.501 élus, on compte 872 communistes, soit 58 %. Aux assemblées cantonales, sur 45.224 élus, on ne relève que 7.529 communistes, soit 16,6 % et dans les Soviets ruraux, 10.327 sur 98.605 élus, soit 10,5 % (2).

L'entrefilet suivant de la *Pravda*, l'un des journaux soviétiques, donne une idée de la misère des classes populaires :

« Si vous allez très tard la nuit ou de grand matin dans les rues de la périphérie de Moscou, vous verrez dans les chaudières destinées à l'asphalte une « as-

(1) *The Daily Mail*. Numéro du 1er février 1924.
(2) Voir *La Tribune juive* du 10 décembre 1923.

phalte vivante » : des enfants sans abri, serrés les uns contre les autres pour avoir plus chaud, y grelottent. Il en est de même autour des chaudières, sur la chaussée. »

On comprend que la dictature du prolétariat ait engendré de la désaffection et des haines.

La N. E. P. *(Novaia Economiceskaia Politica)*, qui voulut rétablir certaines libertés et autoriser quelques initiatives privées dans le domaine économique, n'a pas produit de résultats appréciables. Les grèves se multiplient, malgré les mesures draconiennes prises pour les enrayer.

Dans la *Revue internationale des sociétés secrètes* (1), M. B. Arkow affirme aussi qu'une réaction religieuse et morale se manifeste dans les milieux ruraux et même dans la jeunesse des villes :

Les efforts des Soviets pour implanter en Russie l'amoralité et un antichristianisme forcené, qui s'inspire du Talmud, n'ont pas obtenu non plus tous les résultats qu'on en attendait. Au contraire, ils ont plutôt provoqué une sérieuse réaction de la masse populaire et ces odieuses campagnes ont aliéné aux Soviets même la jeunesse. La foi, la vertu chrétienne, devenues le fruit défendu, n'en ont que plus d'attraits de diffusion et de force : aujourd'hui sincères et souvent héroïques, elles ne peuvent qu'être fécondes. Les quelques jeunes gens de familles honnêtes qui s'inscrivent à la fameuse « Consomol » (*Communisticeskaja socialisticeskaia molodiegi* — jeunesse communiste socialiste) ne le font eux-mêmes que pour avoir le droit d'étudier dans le petit nombre d'instituts supérieurs qui existent en Russie. Mais si l'une ou

(1) Numéro du 31 décembre 1923.

l'autre de ces recrues tentait de se comporter en vrai « consomoliste », il serait mis en quarantaine par ses camarades.

S'il faut en croire un correspondant du *Patriot* (1), de Londres, plusieurs mois avant la mort de Lénine, la situation du gouvernement des Soviets était déjà devenue très précaire et cela expliquerait les efforts de certains Juifs de Russie établis à Paris pour lier partie avec un groupement de monarchistes libéraux formé par des Russes réfugiés en France. Le président de ce groupement fut autrefois le chef d'un parti constitutionnel monarchique et dirigea un journal philosémite. Il semble donc acquis à cette campagne contre laquelle s'éleva vigoureusement le général Netchwolodow, au cours d'une réunion assez tumultueuse qui prit fin sans qu'aucune décision fut prise.

Les Israélites de Russie ne sont pas rassurés sur le sort qui les attend lorsque disparaîtra le régime dont ils préparèrent et assurèrent le triomphe sur l'autocratie tsariste.

(1) Numéro du 18 octobre 1923.

CHAPITRE VII

LES JUIFS DE FRANCE

Au temps de Saint Louis. — Au xviiie siècle. — Leur émancipation civile et politique. — Napoléon et les Juifs d'Alsace. — Sous la monarchie de juillet. — Adolphe Isaac Crémieux. — La fondation de l'Alliance israélite universelle. — La naturalisation en pleine guerre franco-allemande des Juifs d'Algérie. — Édouard Drumont et « La France juive ». — L'action juive dans le Panama, le boulangisme et l'affaire Dreyfus. — M. Émile Cohen et l'assimilation des Juifs français. — Juifs tunisiens et marocains.

I

La France fut toujours « un doux pays » pour les Hébreux. Quelques pseudo-historiens d'Israël ont essayé d'établir que leur race y fut persécutée, mais cette thèse est contredite par des docteurs de bonne foi comme le célèbre talmudiste Jacob Fromer et le rabbin Korb. Ce dernier écrivit : « Il semble que les Juifs y aient été attirés autant par le charme de ce pays riche et pittoresque que par le caractère ouvert et généreux de ses habitants avec lesquels

ils eurent, pendant plusieurs siècles, les relations les plus cordiales. Sans jouir de toutes les libertés, ils bénéficièrent au moins d'une large tolérance... Des écoles israélites, fréquentées par beaucoup de disciples avides de s'instruire, se fondèrent dans nombre de villes et notamment à Paris, Orléans, Melun, Corbeil, Troyes, Narbonne (1). »

Au moyen âge, au temps des croisades, il y eut bien quelques tumultes dont les Israélites furent victimes ; on leur reprochait la pratique de l'usure plus que celle de leur religion, mais en fait de batailles religieuses, qu'on compare celles qui furent livrées aux Juifs, à celles où furent en cause les chrétiens dissidents : Albigeois, Vaudois, protestants !

Il est vrai que Saint-Louis fit brûler le Talmud, mais un Israélite, M. R. Groos, explique que, en ce faisant, le saint Roi ne « persécutait pas » ses coreligionnaires :

Sa seule intention était de détruire ce livre misérable, qu'il regardait comme l'obstacle principal à la fusion des Juifs avec les sujets chrétiens de son royaume, et de supprimer ainsi cet élément hétérogène, dont la dissidence s'accusait de plus en plus dans l'État et devenait un danger pour l'unité nationale. Les Juifs étant demeurés réfractaires à toute tentative d'assimilation et tendant, au contraire, à former un véritable État dans l'État, Saint-Louis dut bien s'incliner devant l'évidence du fait et reconnaître à ce peuple exotique sa qualité d'étranger qu'il voulait conserver. C'est pour marquer d'un signe extérieur cet isolement volontaire où les Juifs se plaçaient

(1) Cité par M. René Groos : *Les Juifs en France avant la Révolution*, *Revue universelle* du 15 octobre 1923.

obstinément, qu'il les obligea, par l'ordonnance de 1269, à porter la rouelle, non pas (il y faut insister, car ce sujet a fait verser des flots d'encre) pour les humilier, mais bien pour les distinguer, pour les empêcher de dissimuler, quand ils croiraient avoir intérêt à le faire, leur qualité d'étrangers (1).

Le ghetto n'était pas, comme on le croit généralement, un quartier, une sorte de prison où les Juifs avaient l'ordre de résider, c'était un emplacement octroyé, souvent par une générosité du souverain, où ils pouvaient, suivant leur désir, vivre entre eux tout à fait à part des Gentils. Et si le ghetto était souvent à côté de l'église, c'est que, en cas de troubles, l'église était un lieu d'asile offrant toute sécurité.

Mais les ghettos, en France, ne survécurent pas à l'époque médiévale et les Juifs ne cherchèrent plus à se distinguer, par leur aspect extérieur et leur genre de vie, des populations au milieu desquelles ils résidaient.

Lorsque les Israélites furent chassés de l'Espagne et du Portugal, un contingent assez nombreux des fugitifs vint s'établir à Bayonne et à Bordeaux. Ils furent bien accueillis et leur situation devint bientôt très prospère. A Bordeaux, ils s'emparèrent de la majeure partie du commerce maritime et, pour être favorablement vus de l'autorité royale, ils n'hésitèrent pas à se convertir au catholicisme. On les appelait les « nouveaux chrétiens » ; ils se prétendaient les plus fidèles sujets du royaume. Lors de la maladie grave de Louis XV, leur communauté

(1) M. René Groos. *Revue universelle* du 15 octobre 1923, p. 275.

transmit au roi une adresse des plus touchantes et des plus pieuses. Mais leur conversion religieuse manquait de sincérité, et lorsque l'autorisation leur en fut donnée, les descendants des « nouveaux chrétiens » revinrent en masse à la religion d'Israël, qu'ils n'avaient cessé de pratiquer secrètement.

Les Juifs portugais de Bordeaux avaient toujours joui d'avantages et de privilèges successivement confirmés par Henri III, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI; les gouverneurs les protégeaient ouvertement et cela explique les richesses qu'ils acquirent dans l'industrie et l'armement. Leurs congénères établis dans le Comtat venaissin n'étaient pas non plus à plaindre. Ils formaient quatre communautés principales : Avignon, Carpentras, Cavaillon et l'Isle-sur-Sorgue, jouissant d'une constitution commune, d'essence aristocratique, qui leur assurait une large autonomie. Des conseillers et bayons dirigeaient l'administration, fixaient et percevaient les impôts, contrôlaient les écoles; un tribunal rabbinique fonctionnait. La domination du Saint-Siège se montrait bienveillante, paternelle. L'assistance aux sermons, le port d'un chapeau jaune, l'interdiction — toute théorique — d'exercer d'autres métiers que celui de fripier, étaient les seules mesures d'ordre un peu vexatoire imposées par le viguier pontifical préposé à la surveillance des communautés (1).

En Alsace, réunie à la France, les Juifs souffrirent encore quelque temps de certaines restrictions et vexations imposées par l'Allemagne. C'est que l'Allemagne protestante s'était montrée autrement

(1) P. Raphael. *Op. cit.*, p. 20.

rigoureuse que la France catholique, à l'égard des Hébreux. Luther, après avoir vainement tenté de les convertir à sa religion réformée, les avait durement traités dans son pamphlet : *Les Juifs et leurs mensonges* : « Les Juifs sont des brutes — disait-il — leurs synagogues sont des étables à porcs, il faut les incendier, car Moïse le ferait s'il revenait au monde. Ils traînent dans la boue les paroles divines ; ils vivent de mal et de rapines ; ce sont des bêtes mauvaises qu'il faudrait chasser comme des chiens enragés. »

Sous la domination des rois de France, les restrictions coutumières des Juifs alsaciens s'atténuèrent progressivement et, à la veille de la Révolution, les communautés comptaient environ 19.000 âmes, et accaparaient en Alsace et jusqu'en Lorraine le commerce des chevaux et du bétail.

Quant aux Juifs de Paris et des grandes villes, ils ne pouvaient guère se considérer comme mal traités. Au XVIII[e] siècle, Joseph Athias était imprimeur dans la capitale, un Cohen était pensionné du roi, au titre de savant étranger ; Samuel Bernard était reçu à la Cour. Les négociants de Marseille ayant réclamé l'expulsion des Israélites en 1681, qui étaient pour eux de redoutables rivaux, Colbert invita le gouverneur, M. de Rouillé, à faire une enquête, mais en ajoutant : « Vous devrez prendre garde que la jalousie du commerce portera toujours les marchands à être d'avis de les chasser (1). » Un extrait de « l'état des Juifs domiciliés à Paris au 13 juin 1775, » dressé par Paul d'Estrées, mentionne quatre familles de commer-

(1) R. GROOS. *Op. cit.*, p. 276

çants, une de professeurs, une d'industriels, un directeur de la manufacture de tabac et un secrétaire-interprète de la bibliothèque du roi.

Bernard Lazare le reconnaît : La situation des Juifs était plutôt enviable en France; de jour en jour, une plus large tolérance se manifestait à leur égard ; le monde se rapprochait d'eux. » Mais, ajoutait-il : « Se rapprochaient-ils à leur tour du monde ? Non. Ils semblaient s'attacher de plus en plus à leur patriotisme mystique ; plus ils allaient, plus les rêves de la Kabbale les hantaient... (1). »

Et, après avoir fait allusion aux collusions des Juifs avec les Illuministes, l'écrivain israélite poursuit son réquisitoire :

A mesure que le monde se faisait plus doux pour eux, les Juifs — du moins la masse — se retiraient en eux-mêmes ; ils rétrécissaient leur prison, ils se liaient de liens plus étroits. Leur décrépitude était inouïe, leur affaissement intellectuel n'avait d'égal que leur abaissement moral... (2).

Les Israélites auraient dû aimer la France, où ils avaient pu vivre tranquillement et s'enrichir sous l'efficace protection des rois et du clergé. Leurs dirigeants, ceux qui, parmi eux, étaient des intellectuels, eurent pour objectif, à la fin de XVIIIe siècle, le bouleversement de son ordre social, la ruine des traditions qui avaient fait sa force (3). Ils s'affilièrent

(1) *L'Antisémitisme*, p. 153.

(2) *Ibid.*, p. 155.

(3) Les premiers pamphlets contre Marie-Antoinette furent publiés à Londres par un Juif nommé Angelucci et qui se faisait appeler Hatkinson (*Les Auteurs cachés de la Révolution*, par POUGET DE SAINT-ANDRÉ) p. 38.

aux sociétés secrètes, aux loges maçonniques qu'on créait à Paris et dans les provinces, et c'est de Berlin que vinrent à diverses reprises les mots d'ordre. Une vague de prosémitisme avait traversé l'Europe centrale lors de la publication, en 1781, du grand ouvrage de Dohm sur l'amélioration de la condition des Juifs. C'est en France qu'elle déferla. Mirabeau, envoyé en mission à Berlin, fréquenta le salon d'une belle juive, Henriette de Lemos, y rencontra Dohm; et, devenu à son tour philosémite, il fit paraître, en 1787, à Londres, un livre s'inspirant des mêmes doctrines et des mêmes idées (1). Voltaire, tout en détestant personnellement les Israélites, fit cependant leur jeu par haine du christianisme, et pour ne pas se mettre en contracdiction avec la philosophie humanitaire à la mode.

La Révolution française allait promouvoir l'émancipation politique de la race. Déjà en 1787, Louis XVI avait mandé à Malesherbes de réunir une commission de notables juifs chargés de préparer l'amélioration de la situation de leurs coreligionnaires. Les Israélites de Bordeaux et de Bayonne participèrent aux élections des députés aux États-généraux ; ceux des trois évêchés d'Alsace et de Lorraine eurent la faculté de présenter leurs revendications.

L'Assemblée constituante n'allait pas tarder à combler leurs vœux en leur ouvrant les portes du pouvoir politique. Après plusieurs séances remplies de discussions animées où l'abbé Maury, le prince de Broglie, Rewbell, l'évêque de Nancy, combattirent une proposition tendant à faire bénéficier les Juifs des avantages

(1) Mrs WEBSTER. *Op. cit.*, p. 19.

de la « Déclaration des Droits de l'homme », que soutinrent le marquis de Clermont-Tonnerre, Rabaud-Saint-Étienne, l'abbé Grégoire et Robespierre, la Constituante, le 28 janvier 1790, donna pleine satisfaction aux Juifs de Bayonne, de Bordeaux et du Comtat venaissin dont on allait annexer le territoire. Vingt mois plus tard, une nouvelle délibération, contre laquelle Rewbell semble avoir seul protesté, étendit la mesure aux Israélites de toutes les régions.

II

On ne saurait écrire, ni même condenser et résumer en un chapitre d'un livre de ce format, l'histoire des Juifs en France. Tout au plus puis-je essayer de marquer les étapes de la marche ascensionnelle d'Israël.

La Révolution, je l'ai indiqué dans les pages consacrées à l'Allemagne, fut un excellent véhicule pour promouvoir l'émancipation des Juifs. Ceux-ci avaient été l'un des meilleurs « ferments » révolutionnaires, pour employer un mot de Renan ; ils devaient en être récompensés.

Partout où pénétrèrent les armées de la Révolution et de l'Empire, se répandirent les idées démocratiques, portant avec elles les principes de tolérance, d'égalité des droits, de fraternité, si propices à la libération des Hébreux de toutes les mesures rectrictives ou

vexatoires auxquelles ils étaient soumis. Au temps des Croisades, on exaltait les *Gesta Dei per Francos*; on allait enregistrer en Allemagne, en Autriche, les *Gesta Judœorum per Francos.*

Bonaparte n'avait aucun préjugé contre les Juifs. Lors de l'expédition d'Égypte, il essaya de constituer un corps de troupes israélites, et pour le recruter, en précurseur du sionisme, il promit presque d'aider les Juifs à reprendre Jérusalem pour y reconstruire le temple de Salomon.

Après avoir ceint la couronne impériale, il reçut de nombreuses plaintes relatives aux procédés dont usaient, à l'égard des propriétaires ruraux, les Israélites de Lorraine et d'Alsace; et il fut ainsi amené à étudier la question juive. Un ouvrage récent (1) donne de curieux détails sur la façon dont le Conseil d'État et Napoléon lui-même envisagèrent le problème posé. Le ministre de l'Intérieur et le Grand Juge, dans des rapports adressés à l'Empereur, avaient signalé la détresse des propriétaires de plusieurs départements de l'est à la suite des emprunts faits à des Juifs à des taux d'intérêt ruineux. Le Conseil d'État reçut un volumineux dossier annexé à ces rapports et un jeune auditeur, M. Molé, fut chargé de le dépouiller et de l'examiner.

Dans ses *Souvenirs*, le comte Molé raconte que cette affaire lui sembla fort importante et l'intéressa prodigieusement :

Je n'étais pas tout à fait neuf sur cette question — écrivit-il — je savais et croyais ce que la religion nous

(1) *Le comte Molé* (1781-1855). *Sa vie. Ses mémoires*, par le marquis de NOAILLES, Paris, Champion.

enseigne sur la malédiction dont le peuple juif est frappé. J'avais recherché plus d'une fois l'explication de leur étrange morale sur l'usure qu'ils pratiquaient envers les chrétiens ; enfin, je m'étais demandé, tout en poursuivant mes études sur cette matière, si les chrétiens et les gouvernements chrétiens n'avaient pas aussi des devoirs avec ces gens-là, et si le premier de ces devoirs n'était pas de chercher à les rendre plus honnêtes, à défaut de pouvoir les convertir et je me réjouissais de l'occasion qui venait s'offrir de les examiner de nouveau et à un point de vue pratique (1).

Il se mit donc à l'œuvre, travailla à la bibliothèque impériale pour se documenter sur les Juifs, lut attentivement toutes les pièces des rapports, et se rendit compte que le mal dont se plaignaient Alsaciens et Lorrains était réel, exempt d'exagération et qu'il importait d'y remédier.

Mais lorsqu'il présenta son exposé et ses conclusions, il se heurta au parti pris du président de sa section, M. Regnault et des conseillers.

M. Regnault se montra le défenseur résolu des Israélites :

Soumettez-les aux mêmes lois, accordez-leur les mêmes conditions qu'aux autres hommes, ne faites pas une exception, pour leur culte ni leurs croyances, à ce grand principe de la liberté de conscience, la plus précieuse des conquêtes de 89, et vous les verrez bientôt se relever de leur abaissement et abandonner les fausses maximes à l'aide desquelles ils pratiquent l'usure, et qui n'ont été pour eux qu'un moyen de défense, une

(1) *Ibid.*, t. I, p. 90.

revanche, ou, si vous voulez, une vengeance tirée de leurs oppresseurs (1).

Après un court débat, où M. Beugnot abonda dans le sens du président Regnault et représenta les Juifs comme victimes du préjugé chrétien qui avait « fait peser sur eux des rigueurs avilissantes », ce conseiller fut nommé rapporteur.

Il semblait donc qu'un ordre du jour dépourvu de sanction allait terminer l'affaire. Mais Napoléon, qui se trouvait alors à Saint-Cloud, y réunit le Conseil d'État le jour même où devait être liquidée « l'affaire des Juifs » et présida la séance.

M. Beugnot, «rouge et tremblant», refit le discours approuvé par la section, l'agrémentant de formes déclamatoires et philanthropiques en faveur des Juifs, que l'Empereur parut médiocrement goûter. Il haussa les épaules à plusieurs reprises, et quand le rapporteur eut fini, en quelques phrases nerveuses, Napoléon « exprima son mépris pour les fermes esprits qui accusaient le *préjugé chrétien* ». Pour venir au secours de Beugnot, Regnault, décontenancé comme lui, déclara à l'Empereur que les rapports transmis au Conseil d'État avaient été l'objet d'un examen approfondi et qu'un auditeur avait été chargé de faire les recherches sur l'état des Juifs : « Quel est-il ? interrompit Napoléon. — M. Molé. — Est-il là ? Celui-ci se leva. — Avez-vous là votre travail ? — Non, sire, je l'ai remis à M. le président de la section de l'Intérieur. » Alors, s'adressant à M. Re-

(1) *Le comte Molé*, t. I, p. 92.

gnault : « Je veux que vous le donniez à Maret pour qu'il l'envoie demain au *Moniteur* (1). »

L'Empereur lut le rapport imprimé, le trouva intéressant, et le dimanche suivant, après la réception habituelle, fit venir le jeune auditeur et daigna s'entretenir avec lui. Les déclarations qu'il formula ont été recueillies par Molé :

Vous avez examiné, me dit-il, ces affaires de Juifs ? C'est grave. Je ne puis pas souffrir que tous les propriétaires d'Alsace et d'une partie de la Lorraine soient spoliés par l'usure, eux et leurs enfants. Ce serait une corne à mon front que de le tolérer davantage. Je dois la même protection à tous les Français et *je ne puis regarder comme des Français* ces Juifs qui sucent le sang des véritables Français. Le moyen à employer est, je le sais, très difficile. Les légistes m'opposent le respect des engagements souscrits librement. Mais moi, je ne vois que le résultat pratique et, si je ne faisais rien, ce résultat ici serait la spoliation d'une multitude de familles par des usuriers rapaces et sans pitié. Ce peuple juif, dont l'existence est si singulière, présente de grands problèmes à résoudre. Jusqu'à quel point des gouvernements éclairés et chrétiens pourraient-ils le relever quelque peu de son abaissement ? Puisque vous avez fait des recherches sur eux, vous devez savoir que le mal vient surtout de cette compilation indigeste appelée le *Talmud* et où se trouve, à côté de leurs véritables traditions bibliques, la morale la plus corrompue, dès qu'il s'agit de leurs rapports avec les chrétiens ?

(1) *Ibid.*, p. 95.

En terminant l'entretien, l'empereur exprima son étonnement de ce que les écoles juives n'étaient soumises à aucune surveillance et son désir « d'épurer les rabbins » et de leur donner une hiérarchie.

Comme épilogue, un décret impérial, en date du 6 mai 1866, contresigné par le ministre secrétaire d'État Maret, vint au secours des cultivateurs d'Alsace et convoqua une assemblée de notables israélites. Les deux premiers articles étaient ainsi rédigés :

ARTICLE PREMIER. — Il est sursis pendant un an, à compter de la date du présent décret, à toutes exécutions de jugements ou contrats, autrement que par simples actes conservatoires contre des cultivateurs ou négociants des départements de la Sarre, de la Roër, du Mont-Tonnerre, des Haut et Bas-Rhin, de Rhin et Moselle, de la Moselle et des Vosges, lorsque les titres contre ces cultivateurs auront été consentis par eux en faveur des Juifs.

ART. 2. — Il sera formé au 15 juillet prochain, dans notre bonne ville de Paris, une assemblée d'individus professant la religion juive et habitant le territoire français (1).

L'assemblée se réunit ; elle comprenait soixante-quatorze députés des communautés israélites, dont soixante et un représentaient l'Alsace, la Lorraine et la Rhénanie. La commission du Conseil d'État chargée de l'application du décret était composée de deux conseillers, Pasquier et Portalis, et de Molé, nommé maître des requêtes. Elle invita l'assemblée à désigner un comité de neuf membres, lequel

(1) *Le comte Molé*, t. I, p. 99.

nomma président un Juif portugais, M. Furtado.

Au dire de Molé, celui-ci « était de Bordeaux et joignait à une belle figure et aux meilleures manières un esprit cultivé ; il connaissait infiniment mieux les écrivains du XVIIIe siècle que le Talmud et cherchait beaucoup plus la vérité dans Voltaire que dans aucun écrivain juif ou chrétien (1) ».

L'assemblée se montra docile, déclara que les Juifs considéraient la France comme leur patrie et la défendraient « jusqu'à la mort » ; elle accepta les directives données par la commission du Conseil d'État, sauf en ce qui avait trait aux mariages mixtes entre chrétiens et juifs. Un grand *Sanhédrin* réunissant des rabbins venus de tous les coins du monde devait homologuer les conclusions adoptées par l'assemblée. Les rabbins de France seraient fonctionnarisés, payés par l'État comme les curés et les pasteurs protestants. On expulserait du Talmud les passages les plus fâcheux. Englobés dans les cadres rigides de l'empire centralisateur, les Juifs abandonneraient leurs rêves nationaux et, « vu leur petit nombre, n'étant plus protégés par des barrières religieuses ou sociales, ils seraient fatalement absorbés par les autochtones (2) ».

Mais ce rêve napoléonien ne devait pas se réaliser. Les mesures administratives prises à l'égard des Israélites furent sans effet ou même eurent un effet contraire à celui qu'on attendait (3) ; elles ne les em-

(1) *Ibid.*, p. 105.

(2) *Le Problème juif et les nationalités*, par P. MIGNOT, p. 46.

(3) L'abbé Léman, dans *Napoléon Ier et les Israélites*, accuse l'empereur d'avoir galvanisé le rabbinisme et d'avoir donné

pêchèrent pas d'avoir deux morales et de continuer à se montrer des agents de corruption et de désordre. Napoléon, d'ailleurs, absorbé par ses campagnes militaires, n'avait plus le loisir de s'occuper de la question juive. Cependant, un décret en date du 17 mars 1808 vint restreindre les libertés commerciales des Juifs d'Alsace et des départements rhénans (1), pour une période de dix années, mais il ne semble pas que ce décret ait été rigoureusement exécuté.

Sous la Restauration, les Juifs ne firent pas beaucoup parler d'eux ; ils continuèrent à bénéficier du régime qu'ils devaient aux principes de la Révolution. Quelques banquiers venus de Francfort et de Germanie vinrent renforcer ceux qui déjà avaient pignon sur rue ; plusieurs Israélites se convertirent pour gagner les bonnes grâces de la famille royale — entre autres Deutz, devenu l'intendant, l'homme de confiance de la duchesse de Berri, et qui devait la trahir, la livrer, à l'instar de Juda, au gouvernement de M. Thiers.

La monarchie de juillet, considérant les Juifs au seul point de vue religieux, voulut abolir l'inégalité encore existante entre les confessions. Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes, M. Merilhou, prit l'initiative de déposer une proposition accordant des traitements de l'État aux rabbins comme aux

une sorte de caractère officiel au Talmud en organisant des réunions permanentes de rabbins et en laissant fonctionner le consistoire central de Paris.

(1) P. Raphael. *Op. cit.*, p. 27.

pasteurs et aux membres du clergé. En défendant son projet de loi — qui fut voté à une grande majorité au Parlement — il faisait allusion aux États d'Allemagne et d'Autriche en ces termes : « Tandis que la plupart des nations voisines sont encore, à cet égard, sous l'empire des préjugés du moyen âge, vous montrerez que l'initiative, en législation, des idées grandes et généreuses, appartient toujours à notre belle patrie (1). A la Chambre des Pairs, l'amiral Verhuell fut à peu près seul à combattre le projet, qu'appuyèrent deux des commissaires du Conseil d'État de l'Empire : Portalis et Molé.

Non contents de montrer leur sympathie pour les Juifs de France, certains hommes politiques se firent les défenseurs des Juifs de l'étranger. La Fayette préside un comité ayant pour objet l'amélioration du sort des Israélites de Pologne. Hippolyte Carnot s'indigne de la situation de ceux de la Confédération germanique, déclarant qu'il était « permis à la France de rappeler à l'Allemagne que si l'humanité tout entière doit des réparations au peuple de Moïse, pour tant de siècles d'humiliation et de barbarie, l'Allemagne particulièrement s'est inscrite, dans sa propre histoire, parmi ses principaux débiteurs (2) ». Il s'en fallut de peu que la Chambre n'invitât Guizot à intervenir auprès du gouvernement saxon, en 1841, parce qu'un Juif de France avait été expulsé de Dresde en vertu d'une loi locale excluant ses congénères des métiers...

La révolution de 1848 allait permettre aux Juifs de

(1) *Moniteur*, 14 novembre 1830.
(2) *Antisémitisme et pangermanisme*. p. 46.

franchir une nouvelle étape et, pour la première fois, de faire une conquête partielle du pouvoir politique.

La monarchie usurpatrice était renversée par une insurrection républicaine et deux Israélites devinrent membres du gouvernement provisoire : Michel Goudchaux, ministre des Finances, et Adolphe Crémieux, ministre de la Justice. Le premier était un comparse sans grande importance, mais le second tint un rôle de premier plan dans l'histoire du judaïsme au XIXe siècle.

Petit avocat au barreau de Nîmes, il s'était acquis une réputation d'orateur très doué et d'une habileté consommée. Sa laideur était proverbiale. M. Robert Launay l'analyse ainsi : « Une tête énorme que grossissait encore sa chevelure crépue, étrangère à toute culture, une face de cabotin spécialiste des vilaines créations, un front irrégulièrement accidenté, un nez en boule narguant le ciel, des lèvres entrebaillées découvrant une denture sans fraîcheur ; enfin, pour animer ce visage piqué de petite vérole, des yeux en relief, mi-clos en des paupières lourdes, lentes, souillées de chassie. Son corps de Quasimodo, trapu, pesant, ramassé, n'eut pas gagné beaucoup à l'élégance de l'accoutrement ; il le vêtait sans façons, ne sachant pas même lui éviter à l'ordinaire la trivialité des attitudes (1). »

Du barreau de Nîmes, l'avocat juif, qui s'était fait une réputation de libéral et de patriote en défendant devant les tribunaux de la Restauration des conspirateurs bonapartistes, émigra à Paris. L'avènement de la monarchie orléaniste lui fut propice.

(1) *Figures juives*, p. 11.

Avec quelques intrigues et quelque argent, il acheta la charge d'Odilon Barrot et devint avocat aux Conseils du roi et à la Cour de cassation. En 1837, il se démit de ces fonctions pour se lancer plus librement dans la politique. C'est vers cette époque qu'il rencontra une jeune Juive de théâtre — la célèbre Rachel — en difficulté avec la Comédie-Française pour la résiliation de son contrat. Il fut son avocat, son protecteur, son professeur de français ; comme elle avait peu d'orthographe et de savoir vivre, il accepta d'être son secrétaire bénévole et de la guider dans ses correspondances amoureuses comme dans ses lettres d'affaires. Il trouva certainement dans cette collaboration du charme et de réels profits en vue de ses ambitions. On sait que la gamme des relations de la grande comédienne était étendue : du docteur Véron, directeur de l'Opéra, au prince de Joinville, en passant par Alfred de Musset, le comte Duchâtel, Mme de Girardin et Chateaubriand.

Envoyé à la Chambre par les électeurs de Chinon, Crémieux prit part à la campagne des banquets et il manœuvre de son mieux lors des journées révolutionnaires. Le 24 février, un effroyable désarroi règne aux Tuileries. Le député juif s'y faufile ; le Duc de Montpensier l'introduit auprès de Louis-Philippe, auquel il a l'aplomb de conseiller la formation d'un ministère Odilon Barrot, dont naturellement il ferait partie.

Il revient un peu plus tard, ayant appris l'abdication du roi des Français en faveur du Comte de Paris, et se préoccupe de la question de la régence. Prévenant, il accompagne la reine Marie-Amélie jusqu'à sa voiture, sous couleur de la protéger.

Enfin, il se rend compte que la régence n'est plus possible, et il monte à la tribune de la Chambre pour réclamer la constitution d'un gouvernement provisoire. Des noms sont mis en avant : Ledru-Rollin, Marie, Lamartine, Garnier-Pagès. On les acclame ; celui de Crémieux amène des protestations ; mais le Juif n'en a cure, rejoint ses collègues acclamés dans la salle où ils se sont retirés et il a lui-même conté l'aventure : « Au moment où j'entrai, Marie et Garnier-Pagès me dirent : — Mais, Crémieux, vous n'êtes pas membre du gouvernement provisoire ? Je dis à Marie : Si vous en êtes, c'est à moi seul que vous le devez (1). »

Et, sans plus de cérémonies, remarque M. Robert Launay, « il s'installe, décrète, paraphe. Sa conversion était opérée : lui qui, le matin, était de l'opposition dynastique, signait à quatre heures une proclamation se terminant par cet article : *Le gouvernement provisoire veut la République* (2). »

Il ne resta pas longtemps au pouvoir. Bien que Louis Napoléon lui dût une certaine reconnaissance, car il avait contribué à faire abroger la loi de bannissement contre les Bonaparte, le Prince-Président se passa de son concours, ce que Crémieux ne pardonna pas à l'élu du plébiscite. Son ambition était très vaste, mais il est juste de reconnaître qu'il la mit toujours au service de ceux de sa race.

Lorsque pendant la guerre que soutint Mohamed Ali contre le sultan Mahmoud, un religieux français fut assassiné par le rabbin de Damas avec la compli-

(1) AD. CRÉMIEUX. *En* 1848.
(2) *Figures juives*, p. 20.

cité de plusieurs Israélites, dix des inculpés firent des aveux et furent condamnés à mort. Le mot « crime rituel » ayant été prononcé, les Israélites du monde entier s'émurent et réclamèrent la revision du procès. Crémieux fut leur porte-paroles ; il partit pour Damas, harcela Mohamed Ali, profita de ses besoins financiers pour lui faire des offres séduisantes, et le pacha d'Égypte gracia les assassins.

Cette nouvelle fut accueillie par des explosions de joie dans Israël. A son retour d'Orient, Crémieux, traité en triomphateur par les colonies juives des villes qu'il traversa, Trieste, Vienne, reçut d'Allemagne un bâton de main en or, insigne de souveraineté (1). Sa popularité fut prodigieuse parmi ses congénères et il en profita pour fonder, en 1860, l'*Alliance israélite universelle*, institution puissante et redoutable qui, sous des dehors inoffensifs, ne tendait à rien moins qu'à fédérer, à unir étroitement les communautés juives éparses à travers le monde et à reconstituer le gouvernement d'Israël.

Le but apparent de l'alliance était exposé dans les statuts et consistait à : 1° travailler à l'émancipation et aux progrès moraux des Israélites ; 2° prêter un appui efficace à ceux qui souffrent par leur qualité d'Israélites ; 3° encourager toute publication propre à amener à ce résultat.

Mais, à côté de ces objectifs rendus publics, il en était de moins avoués. Crémieux comptait d'ailleurs sur l'appui de la franc-maçonnerie pour développer son œuvre ; il était lui-même grand-maître du Rite écossais et nous avons vu, dans un chapitre

(1) *Figures juives*, p. 30.

précédent, l'influence qu'exerçait dans les pays anglo-saxons la grande loge juive des B'nai B'rith. L'Alliance israélite universelle a donc prospéré ; elle a multiplié les écoles juives, particulièrement en Orient, et, sous prétexte qu'on y enseigne notre langue, elle reçoit des subventions, des encouragements, des livres du gouvernement français.

« Napoléon III — un écrivain israélite le constate — reprit, en ce qui concerne la question juive, le rôle qui, depuis 1789, avait été traditionnellement celui de la France ; il protégea au dehors la liberté de conscience et regarda avec sympathie la création de *l'Alliance israélite universelle...* (1) ». Il s'était cru obligé d'intervenir auprès du gouvernement roumain, qui cherchait à se défendre contre l'invasion de la race juive, sans avoir la moindre idée de persécuter sa religion, et n'avait pas craint de confier à un Israélite un département ministériel. Sous son règne, le nombre des banquiers juifs s'était singulièrement accru ; leurs relations s'étaient resserrées avec leurs confrères de l'étranger et les fondements étaient établis de la haute finance internationale, qui devait bientôt exercer son action sur tous les gouvernements et devenir maîtresse des marchés de l'argent.

(1) R. Raphael. *Op. cit.*, p. 53.

III

Nouvelle étape dans la marche victorieuse d'Israël : la guerre de 1870-71. Les révolutions et les guerres sont toujours propices aux Juifs. Durant ces périodes troublées moralement et matériellement, le génie d'Israël sait merveilleusement manœuvrer. Fournitures des troupes, armement, négociations d'emprunts, traités de commerce consécutifs à la paix, tout cela donne matière à des commissions, à des combinaisons avantageuses aux banquiers, aux commerçants, aux mercantis du judaïsme, et, quand ils ont la bonne fortune d'avoir des mandataires au sein des gouvernements, aux avantages financiers fortement majorés s'ajoutent des profits d'un autre ordre : administratif, honorifique et politique.

Gambetta était-il Juif ? Drumont affirma qu'il descendait de Juifs allemands établis à Gênes et qui avaient, comme beaucoup d'autres, italianisé leurs noms. En tout cas, dans le gouvernement du 4 septembre, Crémieux, renouvelant le coup qui lui avait réussi en 1848, s'était attribué la direction de la Justice, et il avait pour collègues Picard et Simon. Gambetta, Juif ou non, avait été secrétaire de Crémieux et formé à son école. Aussi, quand le fondateur de l' « Alliance israélite universelle » manifesta l'intention de transformer en citoyens fran-

çais tous les Juifs d'Algérie, ne rencontra-t-il aucune opposition. Quelques semaines après s'être emparé du pouvoir, en pleine guerre, le 24 octobre, le gouvernement de la Défense nationale rendit un décret réalisant cette grave réforme. Il s'en suivit une sérieuse révolte, car les Arabes, qui s'inclinaient devant nos armes et notre nationalité, ne pouvaient admettre que les Juifs, qu'ils méprisaient, fussent assimilés à la race conquérante et devinssent leurs maîtres. On dut envoyer en Algérie des troupes de renfort, dont on aurait eu grand besoin pour la défense du territoire, mais de cela Crémieux et Gambetta n'avaient cure. Les Juifs de notre belle colonie africaine étaient émancipés !

L'Assemblée nationale manifesta bien l'intention de faire annuler ce décret qui nous valait une grave insurrection et l'hostitité des Arabes, mais Crémieux veillait et la fatalité se mit du côté d'Israël. Le ministre de l'Intérieur auteur du projet d'abrogation mourut subitement, et M. de Fourtou, son rapporteur, après avoir approuvé le projet, l'abandonna... Cet abandon fut le dernier succès du vieux Crémieux. Le Juif nonagénaire allait paraître devant Jehovah, la conscience tranquille. Il avait fait assez de mal aux chrétiens, assez de bien à ceux de sa race. Comme le Moïse d'Alfred de Vigny, justement cité par Robert Launay (1), il pouvait implorer le Dieu d'Israël.

Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre,
Que vous ai-je donc fait pour être votre élu ?
J'ai conduit votre peuple où vous avez voulu.

(1) ROBERT LAUNAY. *Op. cit.*, pp. 35-36.

Il avait, au temps de sa jeunesse, fait abolir le serment *more judaico* ; pour amorcer la destruction des familles catholiques, il avait présenté au Parlement une loi sur le divorce qu'un autre Juif de la politique, Alfred Naquet, devait faire aboutir plus tard ; il avait obtenu de l'État des subventions et des encouragements aux séminaires rabbiniques. Fondateur d'une puissante ligue internationale, l'Alliance israélite universelle, des milliers de Juifs d'Algérie lui devaient de jouir des droits de citoyens français. Rien ne manquait à sa gloire.

L'auteur de *Figures juives* s'est demandé ce que pouvaient penser les beaux cuirassiers qui rendaient les honneurs aux obsèques de Crémieux :

— Troupier français, qui escortes ce char, sais-tu bien ce que tu salues de ton sabre ?

— Mes chefs, eut-il répondu, ordonnent de présenter les armes. C'est donc que ce mort fut un grand citoyen.

Comment, en effet, ce simple aurait-il pu concevoir que le plus noble titre d'Isaac Crémieux à la gratitude nationale était d'avoir choisi l'instant de notre défaite et de notre désespoir pour infuser sournoisement dans notre sève, affaiblie et sacrifiée, l'impureté de trente-trois mille gueux, la lie du monde, tous étrangers à notre vie, à nos coutumes héréditaires, à nos amours comme à nos inimitiés ?

La démission du maréchal de Mac Mahon et l'arrivée au gouvernement des vrais républicains permirent aux Juifs de gravir rapidement plusieurs barreaux de l'échelle qui mène au pouvoir. Et cela s'explique. Ils s'étaient agrégés aux cénacles où les idées étaient

les plus avancées ; ils occupaient les postes les plus importants des loges maçonniques ; ils tenaient par les annonces et la finance un grand nombre de journaux. Leur influence sur l'opinion avait progressé dans d'étonnantes proportions. Pour être nommés députés, sénateurs, ministres, les politiciens de la République devaient humblement solliciter leur appui, et cet appui n'était pas toujours donné gratuitement et sans compensations.

Gambetta avait été le disciple et le protégé de Crémieux ; il fut à son tour le protecteur et le maître de Joseph Reinach, qui, étayé par sa puissante tribu, devint, à un moment donné, presque le maître de la France. Un Raynal fut ministre, grâce à sa race plutôt qu'à son talent. Dans presque tous les Cabinets de la République on trouve des Juifs : un Bokanowski au moment où je rédige ces notes ; dans le ministère précédent un Strauss, auparavant un Klotz ; et cela n'empêche pas les premiers ministres d'avoir des éminences grises, qui ne sont pas des capucins lettrés et patriotes comme autrefois, mais qui s'appellent Cornelius Herz ou Mandel, quand M. Clémenceau exerce le pouvoir, dans la coulisse ou sur la scène.

Et, d'ailleurs, est-il nécessaire que les Juifs soient en vedette ? Ils ont à leur service trop de chrétiens qui trahissent plus ou moins consciemment les intérêts nationaux pour que leur présence et leur action directe soient nécessaires en toutes circonstances.

Quand Édouard Drumont publia sa *France juive*, bien des curiosités furent éveillées, bien des yeux furent dessillés, mais c'est surtout dans les milieux intellectuels et mondains que cet ardent réquisitoire fut lu. Il contenait une foule d'anecdotes symp-

tomatiques, mettait en cause un nombre considérable de personnalités — et ce fut une des raisons de son succès. *La France juive* et les livres qui suivirent ne pénétrèrent pas dans les masses profondes de la population et, c'est seulement lorsque *La Libre Parole* vint vulgariser les idées de Drumont qu'un léger vent d'antisémitisme souffla sur le pays. Les colons algériens qui, souffraient tant de l'usure juive et du décret Crémieux, voulurent envoyer l'auteur de *La France juive* au Palais-Bourbon. Il n'y joua qu'un rôle ingrat et effacé.

Dans la haute aristocratie parisienne — si l'on en excepte quelques salons très fermés du faubourg Saint-Germain — les banquiers israélites étaient reçus et choyés. On se souvient que Drumont reprocha au Comte de Paris d'avoir fait faire à la princesse Amélie son entrée dans le monde chez les Rothschild. A cette époque, le péril juif n'apparaissait guère qu'à quelques rares écrivains appelés par leurs travaux historiques à étudier les agissements d'Israël et des sociétés secrètes depuis la fin du XVIIIe siècle.

Et puis, les Juifs admis dans les grands cercles affichaient des opinions conservatrices, royalistes même. Au moment des élections générales — je crois bien qu'il s'agissait de celles de 1885 — le Comte de Paris reçut de Rothschild une somme de 300.000 fr. pour la caisse du comité électoral et il en éprouva une grande reconnaissance à l'égard du donateur, considéré comme un ami politique. Sa gratitude eut été moindre s'il avait su que le même jour, Rothschild faisait remettre trois millions au gouvernement républicain.

Survint l'affaire Dreyfus. Ses phases, ses complications, les incidents de tous ordres qu'elle provoqua ont été condensés avec méthode et logique dans un remarquable livre signé : Dutrait-Crozon (1). Quelle que soit l'opinion qu'on professe à l'égard du colonel Henry, du fameux bordereau, du rôle étrange du commandant Esterhazy — mort récemment — il est un fait impossible à nier, c'est que « l'affaire » permit à la puissance juive d'afficher sa force formidable, son action internationale, l'empire qu'elle exerçait sur le gouvernement de la France.

Accusé d'espionnage, condamné à deux reprises par des conseils de guerre, un officier d'artillerie, du fait qu'il était Juif et soutenu par toute sa race, fut amnistié puis, en quelque sorte, réhabilité par la Cour de Cassation, qui cassa sans renvoi le jugement du tribunal militaire. Toutes les forces d'Israël dans les deux mondes, toute sa presse, tous les membres de son « front chrétien » avaient été mobilisés pour la circonstance. Sous la baguette d'un chef d'orchestre invisible, leurs voix s'étaient merveilleusement unies et l'univers entier en avait été assourdi. Un romancier pornographe, dont les livres se vendaient par centaines de mille, jouait la grosse caisse et derrière lui s'avançait une armée menaçante. La femme de Joseph Reinach, fille du baron de Reinach qui se suicida après la divulgation des scandales du Panama, n'avait-elle pas dit devant témoins : « Nous aurons Dreyfus innocent, dussions-nous déchaîner la guerre civile et, s'il le faut, la guerre étrangère (2) ? »

(1) *Précis de l'affaire Dreyfus.* Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1909.

(2) *Figures juives*, p. 200.

Georges Sorel eut raison d'écrire : « Pour les amateurs de curiosités révolutionnaires, l'affaire Dreyfus constitue une expérience historique d'une valeur inestimable (1) ? »

Depuis l'agitation boulangiste, à laquelle se mêla le Juif Alfred Naquet, pour vice-présider le comité du général au cheval noir, qu'il devait désarçonner en se faisant le complice du ministre Constans, jusqu'aux ministères de Combes et de Briand, en passant par l'affaire Dreyfus, le ministère Waldeck-Rousseau et la Haute-Cour qui condamna Déroulède, Buffet et Lur Saluces, on peut suivre les actions conjuguées des Juifs et des francs-maçons divisant les Français, supprimant le service des renseignements du ministère de la Guerre, instituant partout la délation, brimant les officiers, désorganisant l'armée et la marine, persécutant les catholiques, chassant les religieux, volant leurs biens.

Toutefois, en 1899, une voix s'était élevée de l'exil pour signaler le péril aux Français patriotes. A San Remo, le 22 février, le chef de la Maison de France, Mgr le Duc d'Orléans, dans une allocution adressée aux délégués des comités royalistes du Midi, avait osé montrer le danger, affirmer qu'il y avait une « question juive », déclarer qu'il fallait défendre la patrie et la protéger « contre son écrasement par la fortune anonyme et vagabonde ». Cette fortune-là était incontestablement aux mains d'Israël et elle était employée à diviser, corrompre, démoraliser les Français.

En face de ces formidables puissances de la jui-

(1) *La Révolution dreyfusienne*, Paris, 1919, p. 10.

verie internationale et de la franc-maçonnerie gouvernementale, quelques bonnes volontés s'unirent et se dressèrent. L'opinion publique, à Paris surtout, avait un fond de patriotique intelligence qui, par instants, s'extériorisait. La « Patrie française », dirigée par Jules Lemaître et François Coppée, un fin lettré et un poète cocardier, groupa de nombreux adhérents, mais l'homme d'action de son comité, Gabriel Syveton, élu député et qui souffleta en plein Palais-Bourbon le triste général André, organisateur des fiches dans l'armée, fut mystérieusement supprimé.

La « Patrie française » était mortellement frappée. La « Ligue des Patriotes » ne comprenait guère qu'un noyau de citoyens admirateurs passionnés de Déroulède, l'auteur des *Chants du Soldat,* l'évocateur éloquent de la Revanche ; mais un nouveau groupement s'était constitué, ayant sur les autres la supériorité d'une doctrine politique — qui lui assurait une cohésion et une force d'expansion spéciale. Fondée par Henri Vaugeois, dirigée par un grand penseur, Charles Maurras, par un écrivain débordant de sève, Léon Daudet, elle allait prendre en quelques années un essor surprenant, rallier tous les éléments monarchistes du pays et attirer dans ses rangs des partisans résolus venus des points les plus opposés de l'horizon politique, convertis à ses idées logiquement déduites en vue du « salut public ».

IV

Les banquiers Bleichroeder et Alphonse de Rothschild, « qui fêtait Bismarck dans son château de Ferrières, surveillèrent les négociations qui aboutirent au traité de Francfort (1) ». Tous les représentants de la haute finance internationale — c'est-à-dire juive — surveillèrent aussi les négociations de la paix de Versailles et leurs représentants avaient autrement d'influence sur MM. Wilson, Lloyd George et Clémenceau, que n'en eurent leurs prédécesseurs sur Guillaume Ier, Bismarck et Thiers. En quarante huit ans, Israël avait progressé.

Durant la guerre, la haute finance juive n'était pas restée inactive. Par ses accointances avec les banques des pays neutres, elle avait pu réaliser de gros profits en ravitaillant l'Allemagne et satisfaire sa haine contre la Russie en subventionnant les révolutionnaires de l'empire tsariste. En France comme en Angleterre, elle favorisait le défaitisme. Cependant, Israël avait misé sur la victoire de l'Entente, mais il fallait que cette victoire fut modeste, précaire même, pour ne pas compromettre les intérêts et les affinités qu'il possédait dans les empires centraux.

(1) *Bolchevisme de salon et faisandisme juif*, par JEAN MAXE. p. 547.

Et cela explique des manœuvres et des intrigues qui, à première vue, sembleraient illogiques et contradictoires.

Israël restait dans la coulisse, les socialistes faisaient le jeu.

Dès novembre 1914 s'était constituée en Angleterre l'*Union of democratic Control*, sous la direction d'un comité dans lequel figuraient, avec Ramsay Macdonald, le leader travailliste, aujourd'hui premier ministre de Sa Majesté britannique, l'écrivain sioniste Israël Zangwill et Brailsford, le futur admirateur de Bela Kun. Ils défendaient « le pacifisme le plus absolu » et leur programme comportait l'abolition de la diplomatie secrète, l'institution d'une « Société des Nations », la suppression de l'industrie privée des armements, de la conscription, etc.

En France, en 1916, certains intellectuels, anciens Dreyfusards pour la plupart, fondaient une « Société d'études documentaires et critiques sur la guerre » et entraient en relations avec les socialistes les plus avancés. Parmi les dirigeants : les professeurs Gide et Seignobos ; Morhardt, Oscar Bloch, le syndicaliste Merrheim (1). *La Vie ouvrière* de Pierre Monatte n'avait pas attendu cette fondation pour protester contre la guerre au nom du prolétariat français et le juif Trotsky avait déjà lancé l'idée d'une nouvelle Internationale, tandis que Lénine, dans le *Social-Democrate*, déclarait : « Le travail qui poursuit le but de tourner la guerre des peuples en guerre civile est le seul travail socialiste à l'époque du conflit armé impérialiste de la bourgeoisie de toutes les

(1) *De Zimmerwald au Bolchevisme*, pp. 49 et *passim*.

nations... *Levons le drapeau de la guerre civile....* (1) »

Les réunions socialistes internationalistes qui se tinrent à Zimmerwald et à Kienthal, en 1915 et 1916, marquèrent les débuts d'une véritable offensive défaitiste. Il est bon de se souvenir que les délégués français reçurent pour y participer des passeports réguliers de M. Malvy, ministre de l'intérieur. Ils y trouvèrent des délégués allemands et des représentants de la social-démocratie lettone et du *Bund.* Ce dernier groupe est l'union des *ouvriers juifs* de Lithuanie, de Pologne et de Russie. C'est de son sein qu'est sorti le bolchevisme, destructeur de la Russie. Quant au Juif Trotsky, c'est de Paris qu'il dirigeait le mouvement révolutionnaire. C'est seulement en septembre 1916 que Briand lui fit signifier un arrêté d'expulsion, ce à quoi — d'après le rapport Pérès — il fut « obligé sur l'insistance de son collègue de la guerre ».

En Suisse, une campagne parallèle, plus ou moins sournoise, était menée par Romain Rolland et le traître Guilbeaux, contre la guerre, c'est-à-dire contre la France.

A Paris, la propagande défaitiste s'accentuait. Dridzo avait remplacé Trotsky auprès des camarades russes et dirigeait une nouvelle feuille : *Nat chalo* (Le Début) ; un pamphlet violent, dans lequel on y lisait « que l'ennemi principal de tout peuple se trouve dans son propre pays », était répandu à profusion, jusque dans les tranchées. Les grèves et les mutineries qui éclatèrent au printemps de 1917 furent la conséquence de ces menées révolutionnaires

(1) *Ibid.*, p. 31.

et défaitistes que le gouvernement affecta trop longtemps d'ignorer.

Le redressement patriotique opéré par Clémenceau eut d'heureux effets. Les procès du *Bonnet rouge*, de Bolo, de Malvy, de Caillaux amenèrent d'utiles réactions. La discipline militaire, la confiance dans la victoire furent rétablies, mais les socialistes avancés ne désarmèrent pas. Au Congrès « national » tenu en février 1918, le Juif Rappoport fait adopter une motion réclamant : « cessation immédiate des hostilités, réparation collective par toutes les nations des dommages de guerre, du fait de la responsabilité collective des classes gouvernantes ; avènement de la société socialiste (1) ».

Lorsque l'armistice mit fin aux hostilités, l'Internationale ouvrière et juive voulut intervenir, mais au grand chagrin des meneurs, ses troupes demeurèrent hésitantes. C'est en vain que Lénine offrit ses bons offices à l'Allemagne et que Karl Radek (Juif, déserteur autrichien, de son vrai nom : Sobelsohn) annonça qu'une armée rouge de un million d'hommes irait sur le Rhin arrêter et battre les alliés. Tout se borna à une tentative de chantage à l'égard de ceux-ci.

Cependant, l'action de la juiverie internationaliste pendant la guerre n'avait pas été inutile. L'idée de l'institution de la Société des Nations, déjà lancée dans les congrès maçonniques et par l'*Union of democratic Control*, allait prendre figure, et grâce au patronage du président Woodrow Wilson et de M. Lloyd George, derrière lesquels se tenaient les

(1) JEAN MAXE. *Op. cit.*, p. 109.

grands financiers d'Israël, cette institution allait servir de base aux conditions de la paix, paix essentiellement juive, politiquement, économiquement... Le bon sens de Clémenceau, qui s'était manifesté avec une louable énergie dans la direction de la guerre, avait été voilé lors des avances de l'Autriche et allait s'évanouir tout à fait, ou plutôt ses attaches juives, dont il ne s'était jamais libéré, allaient obnubiler ses idées personnelles, paralyser ses bonnes volontés (1).

Quand on écrira l'histoire définitive des traités de paix, on verra dans quelle large mesure ils ont été inspirés par les Israélites qui avaient qualité pour diriger les destinées du peuple élu. Leur orientation, leurs clauses essentielles en faveur des nationalités, des minorités ethniques, le maintien de l'unité allemande, le dépècement de la catholique Autriche : tout a concouru à créer une Europe instable, tourmentée d'aspirations d'ordres divers, au milieu de laquelle la puissance juive peut asseoir sa domination, la développer, l'étendre au delà des plus lointaines limites qu'il semblait possible d'envisager.

Ce n'est pas seulement par l'or qu'Israël veut gouverner. La démoralisation, la corruption d'un peuple facilitent grandement son asservissement. Les Juifs sont maîtres de la grande majorité des journaux

(1) L'israélite Georges Mandel, chef de cabinet de M. Clémenceau, exerçait sur lui une influence indéniable. A la séance de la Chambre des députés du 24 novembre 1923, ce personnage n'a pas laissé ignorer qu'il avait en sa possession des lettres échangées entre M. Clémenceau et M. Poincaré, alors président de la République, en 1917. C'est un autre familier du président du Conseil, M. Dutasta, embrigadé dans de nombreuses sociétés juives, qui allait remplir dans les conférences de la paix les importantes fonctions de secrétaire général.

français ; ils possèdent ou dirigent la plupart des théâtres, des cinémas de Paris ; un bon nombre de maisons d'édition sont entre leurs mains. Par la loi du divorce, que Alfred Naquet fit promulguer et qui a été fort aggravée depuis lors, ils ont travaillé à la destruction de la famille. Les pièces de théâtre, les romans pornographiques lancés et propagés par leurs soins, contribuent à abaisser le niveau moral des Français. Vous souvient-il des ignobles romans de Zola, dont les éditions se tirèrent à des centaines de mille exemplaires ? Zola était tellement dans la main d'Israël qu'on en fit le défenseur et l'apôtre du Dreyfusisme, et la race montra sa puissance en obtenant d'un Parlement aveuli la loi qui fit transférer au Panthéon les cendres du triste et nauséabond personnage.

Ce genre de propagande démoralisante et pornographique est toujours pratiqué. M. Paul Margueritte n'est pas Israélite; son père, cavalier héroïque fut tué au champ d'honneur en chargeant à Sedan à la tête de sa brigade ; mais cet écrivain, dont je ne conteste pas le talent, s'est placé aux premiers rangs du « front chrétien » d'Israël.

Son roman *la Garçonne*, d'une immoralité qui fit scandale, eut un succès dépassant encore celui des pires œuvres de Zola. Mais il ne faudrait pas croire que le sujet est de son propre fonds. Il n'a fait que revêtir d'une forme romanesque le substratum d'un livre : *du Mariage*, de facture philosophique, dont l'auteur est le Juif Léon Blum, ancien maître des requêtes au Conseil d'État et député socialiste.

J'ose à peine citer des passages de ce livre, et cependant ils illustrent le plan de démoralisation élaboré

par la race. Léon Blum en veut à la virginité des filles et voilà comment il comprend la société nouvelle et la vie des jeunes filles :

Tout se passera pour elles comme aujourd'hui pour les jeunes gens... Elles seront telles que vous les voyez à présent... Ce qui altère ou dégrade, c'est la crainte ou la conscience de la faute. Mais, en suivant l'impulsion de leur nature, les filles ne heurteront plus... les principes *artificiels* introduits dans leur conscience. La liberté de l'instinct ne gâtera donc pas la fraîcheur de leur jeunesse. Elles reviendront de chez leur amant avec autant de naturel qu'elles reviennent à présent du cours ou de prendre le thé chez une amie... La virginité rejetée gaiement et de bonne heure n'exercerait plus cette singulière contrainte faite de pudeur, de dignité et d'une sorte d'effroi (1).

Cet abominable Juif soutient encore des thèses plus audacieuses : « Je n'ai jamais discerné — dit-il — ce que *l'inceste* a de proprement repoussant... je note simplement qu'il est naturel et fréquent d'aimer d'amour son frère ou sa sœur (2). »

Voilà le député philosophe dont M. Paul Margueritte est devenu le disciple ! Le mépris de l'instinct bestial qui caractérise les êtres humains est qualifié « idéalisme un peu factice » et tourné en dérision.

Toutefois, à la question : « Elèveriez-vous ainsi votre fille ? » M. Léon Blum a demandé à réfléchir. « Nulle question ne m'a plus tourmenté — a-t-il

(1) Cité par Jean Maxe. *Bolchevisme de salon et Faisandisme juif*, p. 503.

(2) *Du Mariage*, p. 82.

répondu — et je ne saurais encore que décider (1) », et il avoue, au cours de son traité : « J'ai renoncé depuis longtemps à me trouver d'accord avec moi-même. » En réalité, il trouve tout simple de pervertir et de profaner des jeunes filles chrétiennes, mais il n'établit aucune comparaison entre celles-ci et les filles d'Israël.

Léon Blum n'est pas le seul Juif à professer de pareilles théories. André Spire, Albert Cohen, ont chanté en vers la gloire de la race, l'instinct charnel dans ce qu'il a de plus brutal et dégradant ; pour eux « la paix béatifiante sera la conséquence de la domination juive ». La cité d'amour « n'aura ni lois ni magistrats. Ses citoyens n'auront ni droits ni devoirs ; l'amour seul les gouvernera et pourvoira à leurs besoins (2). »

Et une Juive, Magdeleine Marx n'hésite pas à dire qu'il fallait « s'acheminer au communisme sexuel (3) ».

Le colonel de La Tour du Pin avait-il tort de formuler cette pensée : « Les Juifs sont une nation. Cette nation est persuadée que l'empire du monde lui appartient. Elle n'a moyen de le réaliser que par la corruption des esprits qui amène la décomposition sociale (4) » ?

Cependant il est des Israélites qui protesteront contre certaines généralisations et vous diront que, chez les juifs comme chez les chrétiens, il y a des

(1) JEAN MAXE. *Op. cit.*, p. 504.
(2) *La Diane*, revue sociale (nov. 1918), sous la signature FIAT LUX.
(3) JEAN MAXE. *Op. cit.*, p. 534.
(4) *Vers un ordre social chrétien*, p. 347.

honnêtes gens et des bandits, des êtres vertueux et d'autres qui sont amoraux ou immoraux et que des distinctions s'imposent. Il serait injuste d'assimiler à des communistes comme M. L. Blum, à des poètes décadents comme M. A. Spire, un philosophe spiritualiste comme M. Bergson, un économiste, collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, comme le sénateur Raphaël-Georges Lévy. Je n'en disconviens pas. Il est des Israélites qui ont de la tenue, qui ne sont ni socialistes ni même républicains, mais ne subissent-ils d'aucune manière l'influence de ceux qui mènent leur peuple ? Leader des conservateurs anglais, premier ministre de la Couronne, Disraeli n'a-t-il pas favorisé de tout son pouvoir les Juifs d'Orient, et n'a-t-il exalté dans ses œuvres d'imagination la race à laquelle il appartenait par ses origines ?

L'un des principaux rédacteurs des *Archives israélites* (1), M. Emile Cohen a analysé un jour les votes des Juifs siégeant au Palais-Bourbon. Il s'agissait du scrutin sur l'ordre du jour de confiance qui permit à M. Briand d'aller représenter la France à Washington lors du congrès destiné à limiter les armements maritimes. MM. Erlich et Bokanowski, de l'Action républicaine et sociale, soutinrent la politique ministérielle ; M. Klotz, radical-socialiste, Lévy, communiste, et Mandel votèrent contre; tandis que MM. Léon Blum et Uhry, socialistes, s'abstenaient.

M. Emile Cohen en déduit ceci : « Ne trouvez-vous pas que cette intéressante diffusion au Palais-Bour-

(1) Numéro du 2 novembre 1921.

bon des voix juives est bien *la preuve indiscutable de la fusion complète* de tous les Français, sans distinction de parti ni de religion ? »

Je n'en suis pas convaincu et crois qu'on pourrait en tirer une conclusion fort différente ; c'est que les Juifs tiennent à occuper des positions dans tous les partis politiques, dans toutes les catégories sociales, et que leur influence s'exerce aussi bien dans l'aristocratie financière, où brille l'étoile des Rothschild, que dans les milieux soviétiques qui se font représenter à la Chambre par le citoyen Lévy (1).

Si les Israélites tendaient à s'assimiler aux peuples chez lesquels ils vivent, s'ils voulaient se « nationaliser » en France, comment pourrait-on expliquer la recrudescence du mouvement internationaliste qu'ils attisent, du nationalisme palestinien en faveur duquel ils remuent ciel et terre ? A Paris même, une nouvelle organisation internationale de la jeunesse israélite vient d'être constituée sous le titre expressif : « L'Interjuive ». La *Jewish Chronicle*, toujours bien informée, a donné des détails sur le but poursuivi. Cette association internationale publie un bulletin mensuel rédigé alternativement en hébreu, en français, en anglais. On y trouvera des articles de sociologie, des nouvelles de Palestine et du monde juif en général, la liste avec leurs adresses de tous les adhérents pour leur donner les moyens d'entrer en relations les uns avec les autres. L'Interjuive ne fera pas de politique et se propose de réunir les Juifs de toutes tendances spirituelles ou religieuses. Quand le nombre des membres atteindra 5.000, on

(1) *Action Française* du 6 décembre 1921.

s'occupera de créer des clubs sociaux dans tous les centres où le chiffre des adhérents rendra la chose possible. L'Interjuive aspire aussi à servir d'intermédiaire auprès de toutes les associations, groupements et communautés d'Israël pour travailler avec eux en parfaite harmonie à la reconstruction du *home* national, à la renaissance de la langue hébraïque, à l'exaltation du prestige juif. L'organe anglo-juif de Londres clôt sa notice en donnant l'adresse du comité central : 11 *bis*, rue Faraday, Paris.

M. Emile Cohen a-t-il parlé de l'Interjuive dans les *Archives israélites*, et persiste-t-il à croire à l'assimilation des Juifs français ?

V

Une information de *la Presse associée* (1) nous apprenait, il y a quelque temps, que pendant les mois de septembre et d'octobre 1923, 40.000 Juifs venus de l'étranger avaient pénétré sur notre territoire. Selon toutes probalités, cette invasion atteindrait le chiffre de 100.000 à la fin de l'année. Un certain nombre de ces Sémites viennent des parties de l'Europe orientale qui en sont saturées ; mais la plus forte immigration provient de la Bavière. Le

(1) Reproduite par la *Libre Parole* et par l'*Action Française* du 8 novembre 1923.

gouvernement nationaliste de Bavière, considérant que le Juif est le principal propagateur des doctrines marxistes, sources d'anarchie et de révolutions, procède à des expulsions par voie administrative et opère cette épuration à nos dépens.

Ces Juifs miséreux trouveraient difficilement à s'établir en France d'une manière stable ; la plupart campent, entassés dans des taudis parisiens des troisième et quatrième arrondissements, en attendant l'occasion de s'embarquer pour l'Amérique, où leurs coreligionnaires les accueillent.

Mais si la France n'est pas pour les Israélites une terre de peuplement, il n'en est pas de même de ses colonies. Leur race est depuis longtemps fixée dans l'Afrique du Nord et s'y développe sous la protection des autorités officielles. Dans nos possessions lointaines, les Juifs, sans être très nombreux, y sont puissants et très appuyés. Consultez la liste des conseillers du commerce extérieur et vous verrez quelle est la proportion des noms hébraïques qui y figurent.

Le décret Crémieux, en conférant aux Juifs d'Algérie la qualité de citoyens français, leur a donné, non pas du prestige vis-à-vis des Arabes, mais une influence politique dont ils se sont fort habilement servis, qui subit toutefois une courte éclipse lors des campagnes de Drumont qui amenèrent l'élection de députés antisémites.

En Tunisie, on compte actuellement environ 100.000 Juifs, dont la moitié réside à Tunis, et le reste dans les autres villes de la Régence. Les Juifs tunisiens appartiennent à deux groupements distincts : les Espagnols, venus à l'époque où les Maures

furent chassés de l'Andalousie, et des immigrés à des périodes plus récentes qui comprennent des Juifs livournais et portugais. Ils conservent leurs coutumes spéciales, leurs cérémonies familiales, ne manifestent aucune tendance à l'assimilation.

Dans *A Tunis, derrière les murs* (1), le lieutenant-colonel de Voligny a consacré plusieurs chapitres à l'étude de la population juive de la Régence; il a trancrit en autres pièces de folk lore, une légende assez curieuse, la légende de la Hara, qui montre par quelle habile manœuvre les Juifs ont réussi à pénétrer dans l'enceinte fortifiée de la capitale. On peut ainsi la résumer :

Au temps de Sidi Mahrez, dont la mosquée domine encore le quartier de Bab Souika, les Juifs ne pouvaient séjourner dans l'enceinte de la ville que du lever au coucher du soleil. Ils étaient obligés de déguerpir à l'heure de la fermeture des portes et ils habitaient généralement le village de Melassine, situé au nord de la ville. Mais là, ils étaient exposés aux rapines des nomades, et, périodiquement, avec la complicité des indigènes, ils se trouvaient délestés du fruit de leur labeur commercial et usuraire. Comment pourraient-ils obtenir l'autorisation de résider dans la capitale, à l'ombre de ses bienfaisantes murailles ! Sur le conseil d'un rabbin, les Juifs de Melassine fabriquèrent deux yatagans damasquinés, d'une ciselure merveilleuse, et une délégation se rendit au palais pour en offrir un au dey. Le souverain, qui avait des goûts artistiques et aimait les belles armes, admira le yatagan et remercia chaude-

(1) Le livre a été traduit en anglais par Mrs L. E. Douglas

ment les donateurs. En se retirant, le rabbin, chef de la délégation, dit au dey qu'il existait un second sabre, pareil à celui-là et d'une égale richesse. — Comment pourrait-on se le procurer ? demanda le souverain. — L'arme est à Constantinople, répondit le rabbin, mais puisque votre Altesse a parmi ses fidèles sujets Sidi Mahrez, doué du pouvoir magique de se transporter instantanément où il désire aller, il suffirait de lui ordonner d'aller chercher le sabre convoité et l'arme serait ici demain. Sidi Mahrez, mandé par le dey, écouta la requête et, sans mot dire, se retira. Il était fort surpris de la mission qu'on lui confiait et pour laquelle le concours tout puissant d'Allah était indispensable; mais, informé de la visite des Juifs, il se rendit dans leur village et fut mis au courant de leur manigance. Il accepta de servir leur cause et de jouer leur jeu. Le lendemain, le saint homme retourna au palais et remit au souverain le yatagan pareil à celui offert par la délégation juive. Émerveillé et charmé, le dey promit à Sidi Mahrez de lui accorder ce qu'il pourrait désirer en raison de la peine qu'il avait prise. Le favori d'Allah lui dit avoir fait le vœu, si son voyage s'accomplissait heureusement, de demander à son Altesse d'autoriser une Hara juive à résider à l'intérieur des murs de Tunis. La Hara, comprenant quatre familles, ne tiendrait pas beaucoup de place dans la ville. Le dey y consentit ; sur son ordre, le saint homme de l'Islam monta sur le minaret proche de Bab Souika et, lançant de là son bâton, détermina l'endroit où allait s'installer la Hara. Les quatre familles étaient nombreuses, elles cousinaient très loin et bientôt le village de Melassine vint s'établir tout entier dans le

quartier, encore connu sous le nom de Hara, refoulant plus loin les indigènes qui y résidaient.

Ce procédé de conquête est tout à fait dans la note des invasions des Hébreux. En tout cas, l'on conçoit que le tombeau de Sidi Mahrez soit aussi vénéré des Juifs de Tunis que des musulmans (1).

Dans ses remarquables *Itinéraires au Maroc*, le lieutenant de Foucauld, qui devait devenir un saint apôtre et mener une vie d'ermite au pays des Touareg, avait étudié et fréquenté les Israélites marocains. Après avoir indiqué qu'ils se divisaient en deux classes, ceux résidant dans les régions soumises au sultan et ceux des districts indépendants, il les définissait ainsi :

Les premiers, protégés des puissances européennes, soutenus par le sultan qui voit en eux un élément nécessaire à la prospérité commerciale de son empire et à sa propre richesse, tiennent par la corruption les magistrats, auxquels ils parlent fort haut, tout en leur baisant les mains, acquièrent de grandes fortunes, oppriment les musulmans pauvres, sont respectés des riches et parviennent à résoudre le problème difficile de contenter à la fois leur avarice, leur orgueil et leur haine de ce qui n'est pas juif. Ils vivent grassement, sont paresseux et efféminés, ont tous les vices et toutes les faiblesses de la civilisation, sans en avoir aucune des délicatesses... Les Juifs du Blad el Sita ne sont pas moins méprisables, mais ils sont malheureux ; attachés à la glèbe, ayant chacun leur seigneur musulman, dont ils sont la propriété, pressurés sans mesure,

(1) *The Jewish Chronicle*, 31 septembre 1923.

se voyant enlever au jour le jour ce qu'ils gagnent avec peine, sans sécurité ni pour leurs personnes, ni pour leurs biens, ils sont les plus infortunés des hommes. Paresseux, avares, gourmands, ivrognes, menteurs, voleurs, haineux surtout, sans foi ni bonté, ils ont tous les vices du Blad el Makhzen, moins leur lâcheté.

Le lieutenant de Foucauld connaissait d'autant mieux les Juifs que, pour explorer le Maroc, à une époque où les Européens n'auraient pu pénétrer à l'intérieur de l'empire, il s'était fait accompagner d'un rabbin d'Algérie et passait lui-même pour être israélite.

La situation des Juifs au Maroc s'est sensiblement modifiée depuis que la France y exerce son protectorat. Le Blad el Sita est réduit à peu de chose, la « poche » de Taza ayant été occupée presque entièrement par nos postes après l'expédition de 1923.

Les ghettos ont disparu dans les principaux ports, mais les villes de l'intérieur possèdent encore des *mellahs* — c'est ainsi qu'on appelle les ghettos — où vivent parqués les Juifs exerçant des petits métiers. L'origine du mot est curieuse. Mellah signifie dépôt de sel. Quand le Maghzen voulait punir une tribu révoltée, il envoyait contre elle un détachement militaire qui rapportait les têtes des principaux rebelles destinées à être exposées sur les murailles au bout de perches. Ces têtes étaient préalablement salées, pour retarder leur décomposition, et c'est aux Juifs qu'incombait le soin de pratiquer cette opération. Le sel était donc déposé dans leur quartier. Ils avaient aussi la charge de nettoyer les égouts, d'enlever les

animaux morts, corvées qui répugnaient aux Marocains (1).

Aujourd'hui, il y a bien encore des petits artisans dans les mellahs, mais les Juifs ont conscience de la force qu'ils représentent. L'Alliance israélite universelle, *l'Anglo-Jewish Association* y ont créé des écoles. Des *sellahs*, des *Talmud thoras* donnent l'enseignement primaire et supérieur. Les Juifs y apprennent, en même temps que l'hébreu, le français, l'espagnol, l'anglais, et, comme ils savent tous l'arabe, ils servent d'interprètes et d'intermédiaires dans les transactions commerciales entre indigènes et Européens, transactions qui se sont prodigieusement développées depuis quelques années.

Le gouvernement du protectorat est singulièrement favorable à la gent israélite ; celle-ci se développe, s'enrichit ; tout le haut commerce est entre ses mains dans les ports, et c'est par son intermédiaire que se traitent les affaires agricoles avec les tribus de l'intérieur. Aussi se croient-ils tout permis. Les fils de Juifs pouilleux vivant encore dans les mellahs s'habillent à l'européenne, fréquentent les cinémas, les cafés, y parlent très haut et y donnent le ton. Un vieux colon français de Rabat m'a conté que, pendant la guerre, une bande de jeunes Israélites élégants menait joyeuse vie dans un port du Sud, à Mogador, je crois, quand le représentant du gouvernement eut l'idée de faire publier un avis faisant connaître que la France ayant besoin de soldats, tous les Juifs vêtus à l'européenne seraient considérés comme Français et inscrits sur les contrôles

(1) M. Zeys. *Une Française au Maroc*, p. 262.

du recrutement. Dès le lendemain, cette jeunesse dorée avait repris la robe foncée, le gilet soutaché et la calotte noire !

Dans une étude récente : *le Maroc d'aujourd'hui* (1), M. Louis Vignon, professeur à l'École coloniale, attire l'attention sur le danger que les ambitions d'Israël au Maroc peuvent faire courir à notre domination :

Comment oublierait-on une faute qui a eu pour conséquence la grave insurrection de 1870-1871 : la naturalisation en masse des Juifs ? Les Marocains, pas plus que les Algériens, n'aiment les Juifs. Ont-ils tort ? Ont-ils raison ? Le fait est là. Les Juifs sont ici 85.000 (2) ; avant notre venue, parqués, méprisés, battus et volés ; aujourd'hui rassurés par notre présence... Ils ont déjà commis des imprudences, choquant la population musulmane que l'on a vu ramasser des pierres.

Et M. Louis Vignon cite une anecdote que lui rapporta un témoin oculaire :

J'étais à Marrakech, le jour où est parvenue la nouvelle de la signature de l'armistice. Bientôt on vit arriver à la municipalité l'instituteur et l'institutrice de l'école franco-israélite suivis de leurs élèves. Tout ce monde portait des drapeaux, chantait la *Marseillaise*. Une petite fille habillée en Alsacienne, une autre en Lorraine, ceinturées d'écharpes tricolores. Discours au chef de la municipalité : « La victoire de la France... la France républicaine... les sentiments d'amour que nous éprouvons pour elle... ». C'était fort

(1) Publié par le *Correspondant* du 10 septembre 1923.
(2) En y ajoutant les Juifs du Maroc espagnol et de la zone internationale de Tanger, le total dépasse 100.000.

bien ; c'était trop. Le cortège avait été hué sur sa route par les musulmans, avait même reçu quelques pierres. Regrets chez les indigènes que la France fût victorieuse ? Non. Plutôt inquiétude « musulmane » que cette France ne distinguât bientôt les Juifs en quelque chose ; peut-être en les naturalisant comme l'ont été ceux d'Algérie (1).

Les dirigeants d'Israël au Maroc avaient-ils la prescience que la paix consécutive à la guerre mondiale serait une paix juive propice à toutes les ambitions de la race ?

En tout cas, un fait déjà relevé ailleurs est assez symptomatique. Quelques groupements de Juifs marocains, séduits par les promesses de la propagande sioniste, s'étant embarqués pour la Palestine, sont revenus au bout de quelques mois, déçus et repentants. Faut-il en conclure que, sous le protectorat de la République française au Maroc, les Israélites sont plus heureux que leurs congénères gouvernés par l'organisation sioniste sous l'autorité de Sir Herbert Samuel et la protection des baïonnettes anglaises (2) !

(1) *Le Maroc d'aujourd'hui.* Op. cit., p. 800.

(2) Le statut de Tanger, signé le 18 décembre 1923, qui règle la situation politique et administrative de la zone internationale du Maroc, stipule que trois israélites représenteront la nation juive dans le *Mendoub* (assemblée législative).

CHAPITRE VIII

LA PALESTINE ANGLO-JUIVE

Les promesses contradictoires du gouvernement britannique. — Sir Herbert Samuel. — Un poète sioniste : M. H. G. Cattaui. — L'enthousiasme de MM. Jacques Calmy et Fernand Corcos. — Quelques statistiques concernant la colonisation. — L'opposition irréductible des Arabes. — Objections et critiques émanant d'Israélites. — Discours sensationnel d'Israel Zangwill a New-York. — Protestations catholiques. — Échec de la colonisation juive. — Soutenu par l'Angleterre, le sionisme politique poursuit son œuvre. — Son drapeau est le symbole de l'impérialisme d'Israel.

I

Au printemps de 1915, lorsque s'engageait la campagne des Dardanelles, le gouvernement britannique avait pris des engagements formels envers les Arabes, pour les décider à séparer leur cause de celle des Turcs. Il avait solennellement déclaré, par l'organe de Sir H. Mac Mahon, haut commissaire en Égypte, qu'il était prêt à « reconnaître et assurer l'indépendance des pays arabes compris dans les

limites proposées par le chérif de La Mecque ». Or, la Palestine faisait partie des territoires désignés.

En octobre 1918, le général Allenby, entrant victorieusement à Jérusalem à la tête des troupes alliées, avait, au nom du même gouvernement, proclamé « la libération complète et finale » des peuples, depuis longtemps opprimés par les Turcs, et l'établissement prochain de gouvernements nationaux « dont l'autorité émanerait de l'initiative et de la libre volonté de ces peuples eux-mêmes ».

Mais l'Angleterre qui, à trois ans d'intervalle, faisait de telles promesses aux Arabes, avait pris par ailleurs d'autres engagements. Elle avait cru devoir traiter, d'accord avec ses alliés, avec cette formidable force internationale qu'est la puissance juive. En novembre 1917, M. Arthur Balfour, chef du *Foreign Office*, par une lettre célèbre adressée à Lord Rothschild, avait promis à l'organisation sioniste de favoriser de tout son pouvoir l'établissement en Palestine d'un « foyer national pour le peuple juif ».

Ces promesses et engagements divers n'étaient évidemment pas conciliables. Dès que l'armistice eut mis fin aux hostilités, le gouvernement de M. Lloyd George s'appliqua à donner toutes satisfactions aux Juifs ; et les engagements pris à l'égard des Arabes et des Palestiniens furent considérés comme non avenus.

L'autorité militaire anglaise ouvrit les voies à l'administration sioniste, qu'imposèrent les baïonnettes des troupes britanniques et hindoues, sans attendre la conférence de San Remo qui admit le principe du mandat anglo-juif sur la Palestine, et

la réunion du Conseil de la Société des Nations, où ce mandat fut expliqué et défini (1).

Visitant la Palestine en février 1920, il me fut donné d'assister aux débuts du gouvernement sioniste, aux arrivages des premiers contingents de Juifs venus de l'Ukraine et de la Pologne (2). Dès que la population put se rendre compte du régime qu'on voulait lui imposer, des maîtres qu'on allait lui donner, elle laissa libre cours à son indignation et ses protestations énergiques se transformèrent parfois en bagarres qui provoquèrent l'intervention de la police et de la force armée. De tous les coins de la Palestine s'élevèrent des plaintes qui n'étaient que trop justifiée. Des adresses, portant des milliers de signatures et rédigées dans une forme où l'imagination orientale s'ajoutait à l'énergie des protestations, furent dépêchées à la Conférence de la paix.

Le cabinet britannique estima qu'il était convenable de faire procéder à une enquête sur la situation de la Palestine et l'état d'esprit de ses habitants. De même qu'il devait envoyer un Israélite, Sir Stuart Samuel, pour enquêter en Pologne sur des pogroms imaginaires qu'on lui avait signalés, il dépêcha à Jérusalem un autre Israélite sioniste, sir Herbert Samuel, frère du premier, lequel, après un séjour de trois semaines en Terre sainte, établit un beau rapport d'où il résultait que les oppositions des indigènes au sionisme étaient fort superficielles et que le règne

(1) Cette réunion se tint à Londres en août 1922. La Conférence de San Remo avait eu lieu en avril 1920.

(2) Voir les chapitres VII et VIII du *Règne d'Israël chez les Anglo-Saxons.*

d'Israël en Palestine ferait le bonheur des populations.

Peu de semaines après, de véritables émeutes éclatèrent de toutes parts, qui ne furent maîtrisées qu'au prix de sanglants combats.

M. Lloyd George en voulut si peu à Sir Herbert Samuel du manque de perspicacité dont témoignait son enquête qu'il lui confia le gouvernement de la Palestine avec le titre de haut commissaire et commandant en chef.

La joie fut grande, dans toutes les communautés d'Israël, quand se répandit la bonne nouvelle. L'engagement pris par Arthur Balfour envers le « peuple élu » était en voie de réalisation sous l'égide de l'empire britannique et de ses alliés. La conquête de la Palestine ouvrait les plus riantes perspectives d'avenir, justifiait les plus larges, les plus glorieux espoirs.

Un jeune Israélite d'Égypte a chanté *la Promesse accomplie*, en un volume curieusement dédié « à Maurice BARRÈS, par qui je retrouve l'UNITÉ en moi-même, en ma race et dans le genre humain (1) ».

Admirez son lyrisme mystique :

Montagnes d'Israël, vous pousserez vos branches
Et porterez vos fruits pour le peuple choisi,
Car le voici qui vient à vous ; car le voici
Qui vient à toi, Terre promise, O bien-aimée,
O terre et tu seras labourée et semée...

Voici la grâce insigne et la promission :
Les épis germeront en tes nouveaux sillons,

(1) HÉLI-GEORGES CATTAUI. *La Promesse accomplie*, Paris, C. Bloch, p. 19.

Et tes tempes seront ceintes et couronnées,
Judée, et tu seras bénie et pardonnée.

O mes frères, un chant nouveau !
Un chant de joie, un chant de joie, un chant de joie !
Vous, filles de Judée, agitez en faisceau,
Le myrte et le laurier et la palme qui ploie.

. . . .

Entendez-vous la voix qui proclame les temps
Où vous posséderez la Terre qui est vôtre ?

Lève-toi, lève-toi, Lazare pénitent !
Le schofar retentit d'un bout du monde à l'autre.

Les Juifs miséreux de l'Europe orientale crurent que la Palestine serait pour eux un véritable Éden, où, sous un doux climat, ils vivraient sans trop travailler, une existence facile et heureuse. Et les grands Israélites, détenteurs des richesses mondiales, les chefs religieux du judaïsme, estimèrent que Jérusalem deviendrait une capitale politique, intellectuelle, mystique, indépendante de toutes influences étrangères, un centre nerveux d'où partiraient les initiatives, les impulsions, les mots d'ordre du gouvernement d'Israël.

Le seul objectif avoué, ouvertement poursuivi, était la colonisation de la Palestine. Dans quelle mesure a-t-elle été réalisée depuis 1920 ?

En juillet 1922, tandis que le Conseil de la Société des Nations élaborait le texte du mandat palestinien, le journal *le Temps* gratifia ses lecteurs d'un superbe supplément illustré ayant pour titre « La Palestine et l'effort sioniste ». Les gravures repré-

sentaient des monuments de Jérusalem, de Jaffa, de Caïffa, donnaient le plan de la future université juive. Deux images accolées montraient d'un côté une aride dune de sable, de l'autre une superbe plantation d'orangers. Les prospectus de lotions pour faire repousser les cheveux ont un caractère analogue en présentant des pseudo-photographies avant et après l'usage de la drogue.

On pourrait croire que l'admirable transformation du sol est due au labeur, au génie des immigrants sionistes ! En réalité, la colonie juive de Richon-le-Zion, dont il est question, date de 1884. Le baron Edmond de Rothschild avait libéralement fourni les fonds nécessaires à la création d'un établissement agricole juif aux environs de Jaffa. Au bout de quelques années, la terre fut défrichée, irriguée, mise en culture, ce qui permit d'y faire pousser de la vigne et des orangers ; mais c'est la main-d'œuvre arabe qui avait opéré la transformation. Des Juifs agriculteurs immigrés aux frais du grand banquier, il ne restait guère à la colonie que les directeur, comptables et agents commerciaux ; les autres s'étaient dispersés pour s'adonner à l'usure et aux affaires, selon les traditions de la race.

L'auteur du texte du supplément du *Temps*, M. Jacques Calmy, fils d'un rabbin de Jérusalem, est un sioniste passionné. Après avoir écrit dans le *Palestine Weekly*, le premier journal juif fondé à Jérusalem après l'arrivée du général Allenby, il collabora au journal officiel français de Syrie, tout en représentant à Beyrouth l'organisation sioniste. Chose vraiment étrange ! Quand Sir Herbert Samuel demanda une rectification de la frontière syrienne

pour annexer à la Palestine quelques villages et des affluents du Jourdain riches en forces hydrauliques, M. J. Calmy s'est vanté d'avoir fait partie de la commission *française* chargée de fixer, d'accord avec la commission juive, la nouvelle délimitation.

Ce journaliste est devenu un des plus zélés lieutenants du docteur Chaim Weizmann, chef de l'organisation sioniste mondiale et il n'est pas surprenant qu'il ait exalté dans sa brochure les bienfaits, l'excellence du régime imposé à la Palestine.

A l'occasion, il a même emprunté la lyre d'une de ses coreligionnaires — autre collaboratrice du *Temps* — Mme Myriam Harry, retour de Jérusalem :

> L'étoile hexagonale a remplacé le croissant et la croix. On la voit en bouchon de radiateur sur les autos, sur la coiffe des infirmières, ou encore sur la manche des soldats britanniquement vêtus de khaki, où le bouclier de David alterne avec le candélabre salamonique à sept branches. Et tout le monde se salue du salut hébraïque : « Schalome ! »

C'est sans doute très touchant pour les âmes juives, mais le salut hébraïque ne démontre pas le succès de la colonisation de la Palestine. Un avocat de Paris, M. Fernand Corcos, délégué des Sionistes de France, à la suite d'un voyage au royaume de Sir Herbert Samuel, a publié un livre, d'ailleurs habilement rédigé (1), où il s'efforce de faire cette démonstration.

L'ouvrage est présenté par deux hommes politiques appartenant au « front chrétien » d'Israël : M. Paul Painlevé, ancien président du Conseil, et

(1) *Israël sur la Terre biblique*, Paris, Jouve, 1923.

M. de Monzie, ancien ministre. Il est « offert en simple hommage pour l'œuvre très belle et très humaine qu'ils ont tentée et mèneront à bien, à M. le professeur Chaim WEIZMANN, président de l'organisation sioniste mondiale et animateur de la conscience juive, à M. le baron Edmond de ROTHSCHILD, chef secourable de la race dolente, à M. Nahum SOKOLOW, président de l'exécutif de la commission sioniste et historien sagace ».

J'ai transcrit littéralement cette dédicace parce qu'elle « situe » bien ces puissants personnages. Un mot d'Israël Zangwill : « Une Palestine florissante aidera au développement de tout l'Orient », est rappelé au seuil du livre. Il comporterait des explications, au même titre qu'un autre aphorisme du même romancier juif : « Donnez à un peuple sans terre une terre sans peuple. »

D'abord, la Palestine n'est pas une terre sans peuple, et dans l'état actuel elle est loin d'être florissante. Mais M. Corcos est pénétré d'un optimisme à toute épreuve. Il admire tout ce qu'il voit, ou plutôt tout ce qu'on lui montre. Sir Herbert Samuel le reçoit à merveille dans son palais, « une imposante résidence sur le haut d'une colline près Jérusalem, visible et découpant sa forme aristocratique sur tous les points de l'horizon ». Il n'est pas moins enchanté de l'accueil que lui fait le gouverneur de Jérusalem, M. Storrs — dont il orthographie d'ailleurs mal le nom : *Storz*. C'est un personnage auquel « nul ne refuse l'intelligence ni la souplesse, ni surtout l'esprit diplomatique (1) ». M. Corcos est

(1) F. CORCOS. *Op. cit.*, p. 27.

émerveillé des paysages ; il s'extasie devant les colonies agricoles, admire les plans de l'université du mont Scopus, les projets grandioses d'adductions d'eaux, le développement industriel du pays. Il est un peu surpris d'entendre un vieux rabbin regretter le temps où les Juifs de Jérusalem avaient pour principal souci le culte de Jehovah et l'étude des saints livres, et d'apprendre que la population arabe ne cesse pas de protester contre le régime gouvernemental. A tout cela, l'avocat juif n'attache pas grande importance. Ce sont des bouderies qui, comme ces sortes de mouvements d'humeur, sont éphémères. La conclusion d'*Israël sur la terre biblique* est fort nette : « L'expérience sioniste réussira. Là où il n'y a pas de vision, le peuple périt, a-t-il été dit. Or il y a, dans le peuple juif palestinien, une vision généreuse et large. Michel-Ange, dans la chapelle Sixtine, nous montre Dieu animant l'homme en le touchant du doigt : les Juifs animeront la Palestine en retournant sa terre du soc de leurs charrues (1). »

Cette animation n'est pas encore très perceptible, mais lorsqu'on veut réaliser de grandes entreprises, ne faut-il pas se montrer optimiste ?

En dehors des Juifs, du gouvernement britannique, dont le mandat sur la Palestine est grevé de l'hypothèque du « foyer national », en dehors des personnalités appartenant « au front chrétien d'Israël » existe-t-il beaucoup de partisans déclarés du sionisme ? On en compte assurément quelques-uns, parmi lesquels un noble autrichien qualifié pour la

(1) *Ibid.*, p. 321.

circonstance de « grand penseur (1) ». Le comte H. Coudenhove Calergi, dont il s'agit, n'est pas un personnage banal. Ancien diplomate, il occupa des postes officiels à Athènes, à Rio de Janeiro, à Constantinople, à Tokio. Il épousa une Japonaise et s'adonna à l'étude comparée des religions. A l'âge de quarante-quatre ans, il passa à l'Université de Prague l'examen final de philologie sémitique. Incroyant lui-même, il incite autrui à posséder une foi religieuse, n'importe laquelle. Il admire la religion catholique, mais en condamnant son Église, qui se montra fanatique et parfois peu bienveillante à l'égard des Juifs ; il admire davantage le bouddhisme et le judaïsme. Comment a-t-on pu reprocher aux Israélites leur usure ? Ils ont été calomniés par des commerçants jaloux de leurs succès, et rien n'est plus déplorable que l'antisémitisme (2), qui fausse les idées, entretient des haines de race. La plus belle des religions est une « religion humaine », procédant des autres mais les dominant par sa générosité. Et, pour conclure, le comte Coudenhove-Calergi demande instamment à ses compatriotes chrétiens de soutenir de leur mieux l'entreprise sioniste.

(1) *The Jewish Guardian*, 26 octobre 1923.
(2) *Das Wesen des Antisemitsmus*, Leipzig, 1923.

II

Après une période de quatre années, on peut faire un bilan du sionisme envisagé au point de vue colonisation. Un certain nombre de faits sont aisés à constater et des témoignages peuvent être enregistrés qui les expliquent et les complètent.

D'après les statistiques publiées par le *Colonial Office*, la population actuelle de la Palestine s'élève au chiffre de 757.000 habitants; elle comprend 590.000 musulmans, 83.800 juifs, 73.000 chrétiens des divers rites. Avant la guerre, ou plus exactement au moment de l'entrée des alliés à Jérusalem, il y avait environ 60.000 juifs. Depuis lors, la population israélite ne s'est accrue en chiffres ronds que de 24.000. Cependant, si l'on note le total des immigrants recensés annuellement par le gouvernement sioniste, l'on obtient un chiffre de beaucoup supérieur. La Palestine étant un pays très sain, la mortalité n'y est pas élevée; il faut donc que le déchet provienne d'un exode des Juifs importés de Russie et de l'Europe orientale. Si les services de Sir Herbert Samuel signalent complaisamment les arrivages, comme témoignant du succès de l'entreprise coloniale, ils passent sous silence les départs. J'ai lu cependant, dans le *Jewish Chronicle* (1), que le « Vaad

(1) Numéro du 12 octobre 1923.

Leumi » (Conseil national des Juifs palestiniens) avait tenu une séance pour s'occuper de la question de l'émigration juive de Palestine « qui, depuis plusieurs mois, a pris des proportions considérables ». Le correspondant du journal ajoute, pour rassurer les lecteurs, que cette émigration n'est pas aussi alarmante qu'on le supposait. En tout cas, elle s'accorde mal avec les déclarations officielles. Le développement économique de la Palestine, sous le règne d'Israël, est loin d'être satisfaisant. Comparées à celles de 1921, les importations de l'année 1922 sont en diminution de 290.746 livres ; les exportations, en diminution de 63.000 livres, et le chiffre de ces dernières est vraiment minime : 1.353.368 livres. La vente des oranges constituait autrefois une des principales ressources de la Judée. On en exporta l'an dernier 400.000 caisses de moins qu'en 1923. Et cependant les sionistes ont créé des villages agricoles et prétendent avoir développé les irrigations, perfectionné les modes de culture... Le Keren Ha-Yesod, ce trésor palestinien en faveur duquel ont été quêtées toutes les communautés israélites des deux hémisphères a reçu, depuis sa fondation, au dire des feuilles israélites, plus de 750.000 livres sterling, soit plus de 60 millions de francs, pour faciliter l'installation des immigrants. Le budget britannique a largement contribué aux dépenses publiques, ce qui ne manqua pas de soulever certaines protestations de la part des contribuables du Royaume-Uni. Peut-on dire qu'au point de vue agricole et économique, l'expérience sioniste ait donné de grandes satisfactions !

Lord Northcliffe, qui visita la Palestine en février

1922, donna au *Times* un résumé de ses impressions, qui déplut singulièrement aux Hébreux. Lord Raglan, au retour d'un voyage en Mésopotamie, Syrie et Terre sainte, se montra nettement défavorable à la politique suivie par l'Angleterre dans l'exercice de son mandat (1). Il en fut de même du grand écrivain Chesterton et de Hilaire Belloc, auteur de remarquables chroniques militaires publiées durant la guerre dans la revue *Land and Water*. Le professeur Clay, de l'Université de Yale, accusa le gouvernement britannique de violer l'article 22 du pacte de la Société des Nations, en appliquant dans l'exercice de son mandat des théories contraires aux droits des Palestiniens à se gouverner eux-mêmes. Lord Sydenham of Combe, en une étude publiée par le *Nineteenth Century*, déclara que la politique sioniste de M. Lloyd George, non seulement « compromettait les intérêts vitaux de l'empire britannique, mais aussi mettait en péril la paix future du monde ».

Il se trouva même qu'un jour, à la Chambre des lords, une motion nettement hostile au mandat anglo-juif, soutenue par lord Islington et combattue par Lord Balfour (nouvellement élevé à la pairie) fut adoptée par 60 voix contre 29 (2). Ce vote demeura à l'état d'indication platonique, mais il établit cependant que dans les hautes sphères politiques de Londres, la mainmise d'Israël sur la Terre sainte rencontrait des oppositions.

Quant aux populations arabes et chrétiennes de la Palestine, elles n'avaient jamais cessé de s'éle-

(1) *Jewish Guardian*, 17 mars 1922.
(2) Séance du 21 juin 1922.

ver contre la tyrannie et l'oppression du régime imposé par les baïonnettes anglaises. M. Winston Churchill, au cours d'une enquête faite sur place, avait refusé de recevoir leurs doléances. On avait négligé de publier les rapports relatifs aux troubles sanglants de Jaffa, pour ne pas attirer l'attention publique sur les responsabilités encourues par les provocateurs juifs. Un congrès arabe se réunit, nomma un comité exécutif qui rédigea la protestation suivante, en mai 1921 :

La lutte sanglante qui ravage en ce moment la ville de Jaffa, ainsi que les principes bolchevistes, propagés par les immigrants juifs en Palestine, ne sont que les conséquences naturelles, d'abord de la déclaration Balfour, ensuite des mesures prises par le gouvernement pour convertir la Palestine en un foyer national pour les Juifs, et enfin, l'adoption des plans établis par la commission sioniste ayant pour objet final de chasser les Palestiniens de leur patrie.

C'est également cette politique inconsistante qui a facilité la propagation par les immigrants juifs des idées et principes bolchevistes parmi les Juifs, ainsi que l'effusion du sang et la dévastation dans tout le pays.

C'est en vain que la Nation a maintes fois protesté contre cette déclaration et cette politique ; mais aussi bien à l'heure où le feu du bolchevisme consume une de nos plus importantes cités, que son drapeau rouge est ouvertement déployé dans nos rues et que ses publications révolutionnaires sont librement et assidûment distribuées dans tout le pays, venons-nous demander une fois de plus que cette déclaration et cette politique soient abolies avant que l'esprit bolcheviste ait

tellement envahi le pays qu'il rendrait vains tous nos efforts pour aider le gouvernement à l'éteindre (1).

M. KAZIM EL HUSSEINI.
Président du comité exécutif.

Cette protestation, envoyée au pape, au roi d'Angleterre, aux ministres des Affaires étrangères des grandes puissances, n'eut pas grand résultat ; elle signalait pourtant un péril réel. Les Juifs de Pologne appartenant au parti des « travailleurs de Sion » *(Poale Zion)* étaient de véritables communistes, scandalisant les rabbins par leurs sentiments antireligieux, par leur abjecte immoralité et s'efforçant de propager leurs doctrines et leurs mœurs.

Les Arabes ne se découragèrent pas. Ils envoyèrent en Europe une délégation qui se rendit à Rome, à Paris, à Londres, fut diversement accueillie, déclara que les Palestiniens n'accepteraient jamais les combinaisons politiques dérivant de la déclaration Balfour.

Au reste, le statut du mandat tel qu'il était défini par le Conseil de la Société des Nations n'était même pas mis en pratique. L'article 2 du mandat, après avoir prévu l'établissement du Foyer national juif, prétendait assurer « le développement *d'institutions autonomes* et sauvegarder les droits civils et religieux de tous les habitants de la Palestine, sans distinction de race et de religion ». Or, les chefs du sionisme extrémiste déclaraient partout que la Palestine devait devenir aussi juive que l'Angleterre était anglaise et ils ne dissimulaient pas leur intention

(1) *Action Française* du 27 juin 1921.

d'exproprier et de chasser progressivement les Arabes de leur terre ancestrale.

M. Winston Churchill, ministre des Colonies, estima que les Juifs allaient tout de même un peu loin, et son avis fut partagé par certains grands Israélites de Londres, tels que M. Lionel de Rothschild peu désireux de s'engager dans une voie dont l'aboutissement logique leur eut fait perdre la nationanalité britannique. Au reste, l'article 7 du mandat, qui accordait les droits de citoyen palestinien aux Juifs disposés à se fixer en Palestine, n'était pas invoqué par tous les Hébreux. En 1923, les Juifs citoyens de Palestine n'étaient pas plus de 33.000.

Cependant, après bien des hésitations, Sir Herbert Samuel jugea qu'il était habile de donner quelques apaisements aux populations indigènes et de constituer une sorte de Chambre de notables élue. Les attributions de cette Chambre étaient d'ailleurs fort limitées, et il ne fallait pas oublier que l'article premier stipulait que Sa Majesté britannique, représentée par le haut commissaire juif, « avait le droit d'exercer, comme mandataire, tous les pouvoirs afférents au gouvernement d'un État souverain ».

L'élection d'un petit Parlement eut produit quelque illusion. De loin, on se fut imaginé que des représentants des populations participaient au pouvoir, à l'administration du pays, et que, en conséquence, tous les gens raisonnables devaient accepter le nouveau régime gouvernemental. Les peuples de l'Afrique du Sud, après la guerre du Transvaal, n'avaient-ils pas accepté le protectorat britannique et joui de la plus large autonomie ! Les Arabes, bien avisés, ne tombèrent pas dans le piège tendu devant

eux. Ils refusèrent de participer aux élections et le nombre des votes recueillis fut si ridicule qu'on n'osa pas publier les résultats du scrutin.

Quelques mois se passèrent sans amener la moindre détente entre l'administration juive et les populations, puis une idée géniale germa dans les cerveaux du haut commissaire et de ses collaborateurs. Pourquoi ne pas créer une agence arabe, fonctionnant à côté de l'agence juive prévue et instituée par le mandat ? Des ouvertures furent faites à ce sujet aux chefs de la délégation palestinienne. Comment pourraient-ils refuser une pareille aubaine ? Ils la refusèrent pourtant et l'on en comprend les raisons. En acceptant, ils eussent d'abord reconnu que les 600.000 musulmans établis depuis plusieurs siècles en Judée n'avaient pas plus de droits sur la terre de Palestine que les 84.000 Juifs dépendant de l'agence sioniste; et puis, dans les conflits qui ne manqueraient pas de surgir entre les deux organismes, quel serait le suprême arbitre ? Le haut commissaire israélite préposé par l'Angleterre à la création et au développement du Foyer juif (1).

Et voilà comment Sir Herbert Samuel obtint du duc de Devonshire, successeur de M. W. Churchill au ministère des Colonies, l'autorisation de gouverner la Palestine sans la collaboration des indigènes, c'est-à-dire en souverain absolu, uniquement dévoué

(1) Les Sionistes protestèrent de leur côté contre l'idée de l'agence arabe. Le *Waad Leumi* et les représentants des communautés juives de Palestine adoptèrent des résolutions où il était dit qu'une semblable institution constituerait une violation du pacte politique et du mandat. (*The Jewish Guardian*, 7 décembre 1923.)

aux intérêts, aux aspirations, aux ambitions des Juifs.

Dans ces conditions, est-il possible de dire que l'œuvre colonisatrice des Sionistes ait été couronnée par le succès, féconde en résultats ?

Un collaborateur du *Daily Mail* qui visita la Palestine à la même époque que M. Fernand Corcos, dont j'ai signalé plus haut les récits enthousiastes et l'optimisme renforcé, M. J. M. N. Jeffries, donne une note qui paraît plus conforme à la réalité, dans un livre, dont le titre est suffisamment expressif : *The Palestine Deception* (1). Ancien correspondant de guerre, connaissant à fond l'Asie Mineure, M. Jeffries était qualifié pour faire, sans parti pris, une enquête sérieuse sur la situation du pays. Il le parcourut en tous sens, interrogea des habitants de toutes races et de milieux divers, examina et compara les déclarations émanant des autorités britanniques et sionistes, et sa conclusion peut se formuler ainsi : la dictature sioniste est devenue intolérable. La dictature militaire qui suivit l'occupation de Jérusalem était tempérée ; les généraux exerçant les commandements étaient animés du sentiment de l'équité ; leurs décisions n'étaient pas sans recours, tandis que le haut commissaire israélite, qui est en même temps « commandant en chef », gouverne sans contrôle, en n'ayant à ses côtés qu'un comité consultatif *(Advisory Council)* nommé par lui et réuni quand il lui plaît. M. Jeffries s'est entretenu avec le leader socia liste Ben Zwee et le leader communiste Chaim Katz, le premier partisan de la deuxième internationale, le

(1) London. Carmelite House, 1923.

second se rattachant à la troisième. Tous deux dirigent des groupements de Juifs venus des pays slaves qui forment la grande majorité des immigrés. Leur principal souci n'est pas de cultiver la terre, de travailler dans des établissements industriels, mais de propager leurs idées, de construire un État socialiste. En conséquence, ils combattent le nationalisme juif, mais sont un peu découragés en constatant la pénurie des finances juives. On ne saurait, au dire de M. Chaim Katz, « aménager une oasis communiste dans un désert capitaliste (1) ».

Les deux principales sources financières de la Palestine sont le « Fonds national juif », dont l'objet est l'acquisition de domaines à donner ou à louer à des familles d'immigrants, et le *Keren Ha-Yesod*, alimenté par une sorte de dîme colligée dans toutes les communautés israélites. Ce dernier n'est pas aussi productif que l'espérait l'organisation sioniste. Les recettes annuelles n'atteignent guère que la moitié des sommes prévues dans le budget. En deux ans, les puissants Juifs d'Angleterre ne versèrent à ce trésor que 15.000 livres sterling, alors que les Juifs miséreux de Pologne en donnaient 22.000.

Il y a aussi certains scandales qui troublent les esprits et jettent un mauvais vernis sur le Colonial Office comme sur les services du haut-commissariat. M. Jeffries n'hésite pas à préciser les points principaux de l'affaire Rutenberg. En septembre 1921, fut accordé à un Juif sioniste venu de Russie, M. Pinhas Rutenberg, le droit d'utiliser et d'équiper les forces hydrauliques du Jourdain et de l'Oudja

(1) *The Palestine deception*, p. 66.

(cette dernière rivière dans le district de Jaffa) et le monopole du courant électrique en provenant. La concession n'avait pas été mise en adjudication et elle fut négociée, d'une part, par les Sionistes et l'intéressé, qu'appuyaient des banquiers juifs d'Amérique, de l'autre par M. Winston Churchill et Sir John Shuckburgh, du Colonial Office.

Pendant soixante-dix ans, les Arabes seront à la merci de M. Rutenberg, qui les rançonnera à son gré, et pour l'instant, les grands travaux exécutés, au dire de M. Jeffries, qui les visita en 1923, consistent en une petite usine électrique avec deux moteurs Diesel de fabrication allemande, susceptibles de fournir de la lumière et de la force à un petit village (1).

La concorde ne régnait pas toujours parmi les dirigeants du sionisme. Les Israélites d'Amérique, le juge Brandeis et le juge Mack, entre autres, dont les générosités alimentaient plus des deux tiers du trésor palestinien, ne voyaient pas sans mécontentement l'organisation mondiale gouvernée par le docteur Chaïm Weizmann, Juif d'Allemagne nationalisé anglais et le Juif russe Nahum Sokolow, tous deux agissant d'accord avec Sir Herbert Samuel, qui était fonctionnaire britannique et, tout Sioniste qu'il fut, tenait à conserver les avantages de la nationalité anglaise. Des différends sérieux surgirent entre ces hauts personnages, qu'un triomphant voyage en Amérique du Juif de sciences physiques Einstein, ne réussit pas à apaiser.

Un Sioniste de la première heure, Henri Morgenthau, ancien ambassadeur des États-Unis à Cons-

(1) Jeffries. *Op. cit.*, p. 69.

tantinople et grand ami du président Wilson, ne cacha pas ses désillusions et laissa entendre qu'il se désintéressait de l'entreprise palestinienne (1).

Un autre Israélite, bien connu à Paris, où il habita longtemps, Max Nordau, désapprouva très nettement les visées et les procédés de l'organisation palestinienne. Originaire de Budapest, il avait abandonné le nom de son père, Gabriel Sudfeld, pour prendre un nom qui lui semblait plus euphonique. Après avoir fait sa médecine et servi comme médecin militaire dans l'armée autrichienne, il voyagea dans toute l'Europe et consigna ses impressions en un volume, *Du Kremlin à l'Alhambra,* qui obtint quelque succès. Ce livre fut suivi de plusieurs autres. dont la vente fut interdite en Autriche et en Russie en raison des attaques contre la religion et les familles régnantes qu'ils contenaient. Il composa aussi plusieurs pièces de théâtre, représentées en Allemagne. Il fut, avec Israël Zangwill, un lieutenant de Herzl, dans la définition et le lancement du sionisme, et présenta Herzl au baron Edmond de Rothschild après l'apparition de son ouvrage : *Jewish State* (2).

Max Nordau avait été l'âme des premiers congrès sionistes et notamment de celui de Bâle, où il prononça un discours retentissant et flétrit les Juifs « qui désertaient leur peuple et embrassaient le chris-

(1) Au cours de la guerre, les Allemands lui avaient fait des avances. On envisageait aussi à Berlin, pour s'attirer le concours des Juifs, le projet de leur donner la Palestine après la victoire et M. Zimmermann avait déclaré à l'ambassadeur Morgenthau « que les Israélites s'étaient conduits d'une façon exemplaire pendant la guerre et que les Allemands leur en étaient extrêmement reconnaissants ».

(2) *The Jewish Chronicle*, 26 janvier 1923.

tianisme avec un mensonge sur les lèvres ». Il ne manqua pas de faire campagne avec les dreyfusistes et suivit les séances du Conseil de guerre de Rennes.

Nordau était tellement convaincu qu'il n'avait d'autre nationalité que celle de sa race, qu'il fut très surpris d'être arrêté à Paris quelques semaines après la déclaration de guerre et d'être expulsé de France comme sujet autrichien. Réfugié en Espagne, il y retrouva beaucoup de Juifs allemands et fut soupçonné de s'être livré avec eux à des manœuvres d'espionnage.

Cet Israélite de marque, dont la notoriété était grande dans les milieux littéraires et d'opinions avancées, est mort à Paris le 22 janvier 1923. Son cercueil était recouvert de draperies aux couleurs sionistes et de nombreuses délégations israélites assistaient à ses funérailles. Cependant, il avait cessé depuis plusieurs années de s'intéresser à la vie du sionisme. Il estimait que l'organisme issu de la déclaration Balfour ne correspondait nullement à la conception de Herzl et, dans une lettre adressée à une association sioniste de Londres, en décembre 1919, il déclarait : « Nous devons avoir le courage de dire nettement et franchement ce que nous pensons... » Celui qui accepte d'appartenir à un État juif sous le protectorat de la Grande-Bretagne comme puissance mandataire ne saurait être appelé un Sioniste.

Israël Zangwill n'est pas mort, mais les Sionistes auraient vivement souhaité qu'il fut devenu muet, car le grand discours qu'il a prononcé le 14 octobre 1923, au congrès des Juifs d'Amérique tenu à New

York dans l'immense Carnegie Hall, les a profondément surpris et blessés. Surpris, car ils considéraient le célèbre romancier, l'ancien compagnon d'armes de Herzl, l'auteur des *Rêveurs du ghetto*, comme un ami fidèle, servant un peu au loin mais toujours dévoué à la cause ; blessés, parce que les critiques émises étaient singulièrement acérées, et que le sarcasme méprisant, l'ironie aiguisée accompagnaient constamment la trame de son argumentation.

Comme « motto » de son discours, Israël Zangwill emprunta le titre donné par le grand rabbin d'Angleterre à une sorte de mandement adressé à ses ouailles quelques semaines auparavant : « Veilleur, comment s'annonce la nuit ? *(Watchman what of the night ?)* » Après avoir rappelé son dévouement à l'idée sioniste, les charges qu'il assumait encore comme président de « l'organisation territoriale juive » et du service réglementant l'émigration, après avoir donné cet amusant détail qu'il avait récemment fourni à M. Lloyd George les éléments de l'article sensationnel consacré à l'antésimitisme par l'ancien Premier, il attaqua vigoureusement le sionisme politique, tel qu'il était pratiqué par les dirigeants de l'organisation et le haut commissaire à Jérusalem.

L'ancien souverain des Bulgares, Ferdinand, avait donné des Sionistes actuels une définition qu'il trouve juste et s'approprie : « Le Sioniste est un Juif qui en paie un autre pour qu'il aille vivre à Sion », et Israël Zangwill cite ce fait : Les Juifs d'Amérique ont fourni les deux tiers du Keren Ha-Yesod, et sait-on combien d'entre eux ont émigré en Palestine en 1922 ? Exactement soixante-dix. La montagne de Sion,

fécondée par la déclaration Balfour, accoucha d'une souris (1).

Pour établir un État juif en Palestine, il eut fallu recevoir la concession du territoire et en constituer toute la population. Or, dans le pays, les Juifs se trouvent dans la proportion d'un pour neuf habitants et ils ne possèdent que 4 % du sol. L'orateur plaisante agréablement son coreligionnaire Sir Alfred Mond, lequel avait déclaré, dans une allocution prononcée quelques jours auparavant, que les Juifs devaient s'appliquer à justifier la confiance de l'Angleterre pour assurer le maintien du mandat balfourien...

Dans son discours, où trop de sujets furent abordés et qui, d'après les comptes rendus publiés par les feuilles juives de Londres, paraît un peu touffu, les remarques subtiles abondent, les critiques amères s'accumulent, critiques d'idées, critiques de faits, sans aucun souci des personnalités en cause, et parfois fusent des idées mystiques : « Qu'est le judaïsme, condensé dans une coquille de noix ? C'est la torche de la raison dans la main de l'amour. La Judée peut avoir emprunté sa culture à l'Égypte, berceau de la civilisation ; mais elle l'a marquée du sceau de son propre génie ethnique. Enserrés dans les mailles puissantes de monstrueux empires, ses prophètes ont crié au loin pour réclamer humanité et justice... ».

Et le grand écrivain d'Israël a perdu la foi en l'avenir du sionisme. « Il n'y aura pas, dit-il, d'État juif en Palestine ; il y aura seulement une certaine exten-

(1) *The Jewish Chronicle*, 18 octobre 1923.

sion de la population juive qui y vivait autrefois (1). » La Société des Nations ne lui inspire pas plus de confiance : « C'est plutôt une ligue des damnations qu'une ligue des Nations ». Quant aux rabbins (*rabbi*), il suffit d'ajouter un *t* à leur nom (*rabbit*) pour expliquer qu'ils sont valeureux comme des lapins.

Pour soutenir l'attention de son nombreux auditoire, Israël Zangwill n'hésite pas à parsemer son discours d'anecdotes piquantes, de jeux de mots, mais sa péroraison revêt une forme grave et quasi prophétique.

Quand le prophète Isaïe interroge : « Veilleur, qu'augurez-vous de la nuit ? » Une admirable réponse lui est faite : « L'aube vient, mais la nuit aussi. » Il est possible que, venant des bas-fonds de l'Europe, déferle une vague de folie chrétienne. Pour l'amour de Dieu, résistez ouvertement pour une cause digne d'être servie jusqu'à la mort et, s'il faut mourir, tombez en tenant haut notre drapeau. Dans cette lutte pour votre propre idéal, vous ne trouverez pas seulement une mort valant la peine de mourir, mais une vie digne d'être vécue (2).

On devine qu'un pareil discours fut fort mal accueilli par la presse des Hébreux, qui, presque tout entière, mais avec certaines nuances, est aux mains des « Sionistes politiques ».

Cependant, le prestige de Zangwill est tel parmi ceux de sa race, qu'on n'osa pas l'attaquer trop durement. Les journaux se bornèrent à signaler quelques

(1) *Ibid.*, p. 24.
(2) *Ibid.*, p. 28.

contradictions dans les arguments, des exagérations et un pessimisme s'accordant mal avec les conquêtes réalisées par les Israélites depuis la guerre mondiale. (1).

III

La Palestine, qui renferme les lieux saints, aurait dû être défendue énergiquement contre l'invasion juive par les nations chrétiennes. Il ne semble pas qu'elles se soient nettement opposées au sionisme. Du fait qu'elles avaient adhéré à la Société des Nations, que les influences anglo-saxonnes et juives dominaient incontestablement, elles ont été frappées d'impuissance. L'Espagne est restée muette, l'Autriche et la Hongrie, États vaincus et effondrés, n'ont pas osé élever la voix ; en France et en Angleterre, quelques protestations isolées et sans grand retentissement ont été formulées dans les assemblées parlementaires. La catholique Belgique demeura muette comme l'Espagne.

Cependant, à Jerusalem, les Sionistes se croyaient tout permis. Un Juif nouvellement débarqué n'eut-il

(1) Le docteur Stephen S. Wise, l'un des intimes du président Wilson, tint à déclarer que le Congrès n'était en aucune façon responsable du discours de M. Zangwill et M. Nathan Strauss dit que ce discours était une éloquente illustration d'informations erronées. (*The Jewish Chronicle*, 19 octobre 1923.)

pas l'audace de demander au docteur Mac Innes, l'évêque anglican : « Que fera-t-on de l'église du Saint-Sépulcre ? Sera-t-elle rasée du sol ou brûlée ? » Le docteur Mac Innes vint à Londres et donna plusieurs conférences sur la question palestinienne, mais elles ne déterminèrent pas un sensible mouvement d'opinion dans son Église. Il y a trop d'affinités entre le judaïsme et le puritanisme, comme l'a si bien établi Georges Batault, pour qu'il en ait été autrement. L'Église grecque n'était soutenue que par la Russie, et ses représentants en Terre sainte, complètement désemparés, en sont réduits pour sauver leurs œuvres à implorer l'aide et la charité des Anglicans et même des Sionistes.

Une question posée à la Chambre des Lords par Lord Sydenham, un des hommes politiques les mieux initiés aux affaires d'Orient, a donné à cet égard de curieuses précisions (1). Lord Sydenham demanda s'il était exact que le haut commissaire en Palestine eut ordonné, d'accord avec les représentants du culte orthodoxe, la mise en vente de biens appartenant à la communauté grecque, et s'il était vrai que les conditions de la vente favorisaient sensiblement l'organisation sioniste. Le duc de Sutherland, répondant au nom du gouvernement, fournit les explications suivantes : « Quand fut instauré le nouveau régime de la Palestine, une sorte de schisme existait entre le patriarche grec et la majorité du synode. De plus, les finances du patriarcat étaient dans un état lamentable. Une commission chargée de les examiner calcula que, au début de 1921, les dettes

(1) Voir *l'Action Française* du 17 novembre 1921.

s'élevaient à 550.000 livres sterling. Il devenait impossible de soutenir les écoles et les institutions charitables des chrétiens de ce rite. Pour éviter une faillite, dont un moratorium avait reculé l'échéance, il était nécessaire d'aliéner une partie du patrimoine de l'église et c'est ce qui fut fait. Les conditions de la vente favorisèrent-elles l'achat par le trésor sioniste ? Le duc de Sutherland ne s'en porte pas garant, et il a raison, car l'organisation juive avait intérêt à acheter au plus bas prix. Quant à Sir Herbert Samuel, on affirme qu'il fut plein de tact. Le duc de Sutherland énuméra les diverses propriétés du patriarcat, parmi lesquelles figure le Saint-Sépulcre, et fit valoir que des terrains d'acquisition relativement récente et situés dans les faubourgs de Jérusalem furent seuls mis en vente.

Faut-il en déduire que si, ultérieurement, les dettes du patriarcat n'étaient pas éteintes, Sir Herbert pourrait mettre à l'encan la basilique abritant le tombeau du Christ et la faire acheter par l'organisation sioniste !

Les chrétiens du monde entier devraient réfléchir à cette conséquence possible de la déclaration Balfour et du mandat palestinien.

Il semble que certaines observations, dont les plus graves émanaient de Rome, ont obtenu un résultat. L'article 14 du projet de mandat préparé par le gouvernement britannique stipulait qu'une commission spéciale, où les intérêts religieux en cause seraient représentés, aurait qualité pour désigner les lieux saints et assurer leur garde ; mais, monuments et lieux saints restaient « soumis aux dispositions des lois sur les monuments publics qui pourront être

décrétées en Palestine avec l'approbation de la puissance mandataire ». Avec ce texte, les Sionistes et le gouvernement britannique, en cas de difficultés, auraient été les maîtres en dernier ressort.

Une nouvelle rédaction de l'article transfère à la Société des Nations les attributions et prérogatives des Juifs et de l'Angleterre. Elle est ainsi conçue :

La puissance mandataire nommera une commission spéciale qui sera chargée d'examiner et de définir les droits et revendications ayant trait aux Lieux saints, ainsi que les droits et revendications concernant les diverses confessions religieuses en Palestine. Le mode de nomination des membres de cette commission, sa composition et ses attributions seront soumises pour approbation au conseil de la Société des Nations et la commission ne pourra ni être nommée, ni entrer en fonctions sans l'approbation du Conseil (1).

Bien que saisi de ce texte depuis 1922, le Conseil de la Société des Nations ne s'était pas encore prononcé à son sujet en mai 1924. Si l'on considère quel est à Jerusalem et à Bethléem l'enchevêtrement des lieux saints et les compétitions auxquelles leur possession a depuis longtemps donné lieu, on conçoit l'importance qui s'attachera à la composition et aux attributions de cette commission à la fois religieuse, juridique et artistique.

Il n'est pas douteux que l'établissement du judaïsme en Palestine portera une profonde atteinte aux droits des catholiques. Mais, comme des intérêts nationaux et politiques sont aussi en jeu, le Saint-

(1) P. MIGNOT. *Le problème juif*, p. 163.

Siège n'est intervenu qu'avec une prudence et une réserve extrêmes dans tous les débats relatifs au mandat. En 1920 et 1921, l'*Osservatore romano* avait formulé des critiques contre l'immigration juive et les mesures contraires à la liberté et au fonctionnement des institutions catholiques, prises par le gouvernement sioniste. Le fait d'avoir exclu le français des langues ayant droit de cité en Palestine n'aurait-il pas dû provoquer les plus énergiques protestations de notre gouvernement ?

Au mois de mai 1922, le patriarche latin de Jérusalem, Mgr Barlassina, se rendit à Rome, et, devant une nombreuse assistance, fit une conférence qui constitue l'un des réquisitoires les plus serrés, les plus documentés, prononcés jusqu'alors contre le régime anglo-juif imposé à la Palestine. Il montra les plans projetés pour l'élimination progressive des Arabes, qui s'en iront « lorsqu'ils auront bien servi de portefaix pour l'installation des Juifs ». Il établit que la grande majorité des Juifs immigrés ne sont pas croyants et poursuivent des buts purement politiques, tandis que les Juifs orthodoxes, depuis longtemps fixés en Terre sainte et profondément religieux, sont traités en parias, comme de simples Arabes ou chrétiens, et incités à quitter le pays.

Les millions reçus d'Amérique ne sont pas utilisés pour les travaux d'intérêt général ni pour les établissements de bienfaisance ; ils sont réservés aux Sionistes. Avant la conquête britannique, on respirait à Jérusalem un parfum de simplicité patriarcale. La tenue des femmes était modeste ; la plupart étaient voilées. Avec le régime sioniste, toute pudeur a disparu. Des jeunes filles outrageusement décolletées

se promènent à pied ou à cheval dans les rues de la cité. Mgr Barlassina donne des détails qui expliquent son indignation :

Du temps des Turcs, la loi et les autorités ont toujours interdit les maisons mal famées, particulièrement à Jérusalem, à Bethléem, à Nazareth, tandis que peu de mois après l'occupation, le 1er août 1918, pour préciser, une décision autorisa la création de quelques-unes de ces maisons à Jérusalem — chose jamais vue ! — Plus tard, sir Herbert Samuel abolit, par une ordonnance du 3 février 1921 (*Gazette officielle*, n° 37) toutes les restrictions antérieures, et permit à n'importe qui et où l'on voudrait, d'ouvrir des maisons de prostitution. Cette permission est étendue, en dehors de Jérusalem, à Jaffa, Gaza, Bersabée, Ramleh, Bethléem, Caiffa.

« C'est une indignité qui crie vengeance », clame le patriarche latin : « Voilà ce que les Sionistes savent faire de la malheureuse Terre sainte. Le monde chrétien devrait se révolter et ne pas tolérer davantage une si grande et si sacrilège profanation de la terre arrosée du sang du Rédempteur. »

Les Juifs orthodoxes ont protesté contre ces mœurs nouvelles et contre les scandaleuses débauches qui en découlent. Il y a plus de cinq cent femmes juives immigrées à Jérusalem qui ont refusé de travailler dans les ateliers pour vivre de la prostitution et trois mille personnes sont atteintes de maladies honteuses.

Mgr Barlassina ajoute que certaines colonies juives, peuplées de Sionistes bolcheviques, pratiquent le communisme « dans le sens le plus large du mot ».

Aussi, certains Juifs honnêtes et religieux, attirés en Palestine par leurs sentiments mystiques, se sont-ils réembarqués après un séjour de quelques semaines, écœurés et découragés.

Quant aux catholiques, outre des impôts personnels très lourds, il sont taxés pour les écoles du gouvernement alors qu'ils soutiennent de leurs seuls deniers leurs écoles ; dans tous les litiges et procès, ils sont traités par les tribunaux avec la plus complète injustice. S'il y a conflit entre un catholique et un Grec orthodoxe, c'est toujours à ce dernier qu'il est donné raison. Par politique et par intérêt, les protestants et les Grecs se rapprochent des Sionistes. Seuls, les Arabes et les catholiques se dressent pour résister et sont traités en ennemis.

Le message adressé en 1922 à la Société des Nations par le Souverain Pontife, le chef de l'Église — la seule internationale qui tienne — selon la juste expression de Charles Maurras, était donc singulièrement justifié. Le pape Pie XI évoquait le droit et la justice ; il parlait au nom de la religion et de la raison et sa voix s'adressait à la conscience universelle...

En Angleterre, elle éveilla des échos chez les catholiques. Lors du dernier congrès de la Ligue des femmes catholiques, tenu sous la présidence de la comtesse de Denbigh, la question palestinienne fut l'objet de déclarations énergiques. Lady Sykes, une des déléguées, s'indigna à la pensée que l'Angleterre, protestante, mais chrétienne, avait conquis la Palestine pour la livrer aux Juifs en acceptant le mandat défini par Balfour. Tous les catholiques de langue anglaise, dit-elle, devraient aller combattre en Terre

sainte, comme firent autrefois les Croisés. Un religieux venu de Palestine, dom Bede Camm, déclara que l'expérience sioniste ne durera pas dix ans et, parmi les raisons données à l'appui de cette affirmation, il indiqua — ce qui souleva les colères de la presse juive — que les Juifs, commerçants jusqu'aux moelles, trouveraient qu'en Palestine il n'y a pas assez de chrétiens à exploiter (1).

***

Comme entreprise coloniale, malgré les efforts accomplis et l'argent dépensé, l'aventure sioniste a échoué ; c'est même plus qu'un échec, c'est une faillite. L'ambassadeur Henri Morgenthau, un Sioniste d'ancienne date cependant, l'a publiquement reconnu :

La vérité est que la Palestine, même en état de prospérité, ne peut nourrir une importante population. Elle a un sol maigre et avare. C'est un pays de collines rocheuses sur lequel, pendant des siècles, un peuple courageux s'est efforcé de vivre en cultivant avec de multiples difficultés quelques bribes de terre dispersées çà et là... Les rivières, en petit nombre et de faible courant, sont totalement insuffisantes pour un système de grande irrigation nécessaire, cependant, pour exploiter rationnellement le pays. Les nappes souterraines d'eau ne peuvent être utilisées que moyennant des dépenses prodigieuses... Après une enquête approfondie faite sur place, je puis annoncer que la Palestine

(1) *The Jewish Chronicle*, 17 août 1923.

ne pourra faire vivre plus d'un million de nouveaux habitants (1).

Ce témoignage fut assurément un des plus pénibles de ceux que Sir Herbert Samuel et le docteur Chaïm Weizmann eurent à enregistrer.

Mais si le sionisme colonial semble frappé d'impuissance, il n'en est pas de même du sionisme politique.

D'abord, l'Angleterre tient essentiellement, pour des raisons d'ordre stratégique, à exercer, sous le vocable de mandat, un protectorat militaire sur la Palestine. Lorsque furent sanctionnés par Sir Edward Grey et M. Paul Cambon les accords intervenus entre Sir Mark Sykes et M. François Georges Picot, séparant, contre tout droit historique et ethnique, la Palestine de la Syrie, la France subit une lourde défaite et perdit une large part de son prestige en Orient. Mais l'empire britannique, profitant habilement d'une période de la guerre où tous nos efforts étaient dirigés sur notre front occidental, remportait une importante victoire. Le sionisme aidant, la France était éloignée de l'Égypte et du canal de Suez (2).

Par ailleurs, la création juridique du « Foyer national juif » a donné à la race d'Israël une force de cohésion, un pôle d'attraction, une capitale à la fois politique et mystique qui ajoutent singulièrement à sa puissance et à ses ambitions. Les nouvelles lancées de Jérusalem par l'organisation sioniste, les extraits des journaux palestiniens sont lus dans les commu-

(1) H. Morgenthau. *Zionism a Surrender, not a solution*, p. 5 (*The World's Work*, 21 juillet 1921).

(2) P. Mignot. *Le Problème juif*, p. 169.

nautés juives du monde entier ; une agence télégraphique est en voie de formation sous la direction de M. Grossman, administrateur du *Jewish Correspondance Bureau* (1), pour orienter comme il convient tous les renseignements concernant la Judée.

Chaque année, un congrès sioniste est tenu dans l'Europe centrale, où les délégués des associations sionistes de tous les pays tiennent de solennelles assises. C'est là que s'élaborent les grands projets d'Israël et les rares oppositions au sionisme, les discrètes critiques formulées dans la presse ou au cours de certaines réunions, n'y trouvent aucun écho.

Au congrès des Juifs d'Amérique, d'octobre 1923, où la voix mordante d'Israël Zangwill ne ménagea pas les dirigeants de l'organisation officielle sioniste, l'effet produit par l'éloquence du grand écrivain fut à peu près insignifiant. C'est à peine si quelques applaudissements accueillirent celles de ses critiques qui semblaient les mieux justifiées, et la nombreuse assemblée, dans les résolutions adoptées, manifesta ses volontés de poursuivre résolument ses plans de conquête en Palestine, plans que les gouvernements d'Angleterre et des États-Unis appuient d'ailleurs de leur mieux.

Le début de la résolution finale votée par les congressistes est un tribut de gratitude envers « l'attitude magnanime du président Coolidge à l'égard de l'*American Jewish Congress*, à qui il a exprimé, par l'intermédiaire du docteur Stephen S. Wise (2),

(1) *The Jewish World*, 12 juillet 1923.

(2) Le rabbin Stephen S. Wise fut l'éminence grise du président Woodrow Wilson pendant toute la durée des négociations relatives à la paix.

sa sympathie pour la politique de reconstruction du foyer national juif en Palestine ».

Le congrès remercie aussi le gouvernement britannique de la « noble tâche qu'il a entreprise » et lui demande « avec respect et gratitude de faire tout son possible pour porter remède aux griefs exprimés par le congrès de Carlsbad », griefs qui avaient surtout trait à la limitation rationnelle de l'immigration.

Comme cette limitation est partiellement due à la pénurie du trésor palestinien, un appel est formulé en faveur du Keren Ha-Yesod et Sir Herbert Samuel est invité « à ne plus retarder davantage l'émission de son emprunt pour le développement des ressources du pays ».

Un appel sentimental est de même adressé aux Arabes victimes de l'invasion juive :

Le Congrès leur demande de reconnaître que, pendant plus de 1850 ans, les rêves, les espoirs, les prières du peuple juif se sont tournés vers ce pays, et que le retour d'une nombreuse population juive en Palestine serait une bénédiction pour tous ses habitants et jetterait un pont d'entente mutuelle entre l'Orient et l'Occident.

Il est douteux que les Islamo-chrétiens de Terre sainte, rançonnés et maltraités par les Sionistes, apprécient à sa valeur une telle bénédiction. En tous cas, le paragraphe final de la résolution est suffisamment suggestif :

Enfin, le Congrès envoie son salut fraternel à toutes les parties des mondes chrétien et musulman que la Palestine intéresse. Notre espoir avec l'objet de nos prières est que Jérusalem soit reconstruite de nos jours et devienne le centre de la paix mondiale pour toutes

les nations, toutes les races et toutes les religions, ainsi que l'ont prédit nos grands prophètes juifs, et que se dissipent les ténèbres qui menacent d'éteindre la civilisation, et nous travaillerons tous ensemble pour le bien commun de toute l'humanité (1).

Sous cette phraséologie démocratique et franc-maçonnique se dissimulent assez mal les ambitions judaïques. La « reconstruction de Jérusalem », c'est le temple de Salomon rebâti sur les ruines du Saint-Sépulcre et de la mosquée d'Omar; c'est Israël arbitre souverain des destinées du monde.

Ce n'est pas en vain que les Talmudistes ont prédit le rétablissement de l'empire juif. En « ne cultivant pas le sol étranger », en ne se soumettant à aucun roi, en ne se mêlant à aucun autre peuple, les Juifs ont mérité la résurrection... « L'heure viendra — ont dit les prophètes — où tu reverras les collines des aïeux, et ces collines seront *le centre du monde, du monde qui te sera soumis* (2). »

Et cette heure du triomphe, les poètes de la race l'ont déjà célébrée :

Voici le jour ! Voici le signe !
Israël, Israël, te voici reverdi
Comme le bois mort de la vigne,
Comme le dur sarment qui dort pendant l'hiver
Et pousse au renouveau des frondaisons nouvelles ! (3).

Est-il téméraire de penser que le drapeau sioniste qui flotte à Jerusalem est le symbole de l'impérialisme d'Israël ?

(1) *New York Times*, 17 octobre 1923.
(2) BERNARD LAZARE. *L'Antisémitisme*, p. 19.
(3) H. G. CATTAUI. *La Promesse accomplie*, p. 17.

CHAPITRE IX

QUELQUES RÉFLEXIONS ET CITATIONS EN MANIÈRE DE CONCLUSION

UNE BROCHURE SIGNÉE SIEGFRIED PENTHA TULL. — « PAROLES DE FOND » DES RABBINS CHAJES ET ASHER GINSBERG, DU DOCTEUR KARPELES. — CERTAINS CHRÉTIENS SECONDENT DÉLIBÉRÉMENT LES AMBITIONS D'ISRAEL. — LORD ROBERT CECIL RÉCLAME L'APPUI DES JUIFS POUR LA SOCIÉTÉ DES NATIONS. — FAUT-IL ÉTABLIR DES DISTINCTIONS ENTRE LES JUIFS ? — SEPHARDIM ET ASKENAZIM. — JUIFS « BIEN NÉS » DE M. R. GROOS. — CONTRE L'OFFENSIVE D'ISRAEL, DES EFFORTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX SONT NÉCESSAIRES.

I

Le tour d'horizon est achevé. Nous avons laissé de côté les petits États, où la question juive existe aussi, mais ne revêt pas, au point de vue politique, un caractère grave, une acuité vive. Sans doute, il y a des Israélites en Hollande, en Belgique, en Portugal, en Espagne, mais leur influence y est relativement minime. Les gouvernements de ces États ne passent sous les fourches caudines de la haute banque

juive que par intermittences, lorsqu'ils émettent de gros emprunts sur des places étrangères.

On a pu voir, au cours de cette étude, qu'il en est autrement chez les grandes puissances. Là, l'action d'Israël s'exerce d'une façon continue, dans tous les domaines, économiques, sociaux, politiques.

Les documents présentés, les témoignages recueillis sont assez concordants pour forcer la conviction de quiconque est affranchi de préjugés et de parti pris. Que l'on compare la situation des Juifs d'Allemagne, de Russie, de France, d'Angleterre, à la fin du XVIII[e] siècle, à celle qui est la leur aujourd'hui. Que l'on considère les bonds prodigieux effectués par eux dans leur marche ascensionnelle, après la révolution de 1848, après la guerre franco-allemande de 1870-71, après la guerre mondiale ! Et l'on jugera s'il est téméraire de parler de leurs ambitions sans limites, de leur impérialisme, de leur soif de domination universelle...

Une brochure curieuse a paru en Autriche en 1923. Elle a pour titre : *L'idée victorieuse et nous les Juifs*, et pour auteur le docteur Siegfried Pentha Tull (1).

Sa publication entraîna une longue polémique entre la *Reichspost*, organe conservateur catholique, et la *Morgenzeitung*, journal juif de Vienne.

Cette brochure célèbre le triomphe d'Israël et chante sa gloire, en même temps qu'elle montre les procédés habiles, la merveilleuse diplomatie qui préparèrent la victoire. Jugez-en par ces passages extraits de la conclusion :

(1) Une analyse, des extraits et commentaires de cette brochure ont paru dans la *Revue internationale des Sociétés secrètes*. Numéros des 4 et 11 novembre 1923.

Nous, les Juifs, avons toujours été des hommes de ce monde ; la duplicité de l'âme germanique n'a jamais gâté aucune de nos conceptions ; notre manque de préjugés nous a toujours laissé voir toute chose à la claire lumière de la réalité. Nous avons ainsi « osé où la foule hésitait », ainsi nous avons fait fructifier les découvertes et les inventions et avons protégé l'art de l'avenir, avec un sens ardent de tout ce qui est nouveau et révolutionnaire.

Ainsi, d'ilotes que nous étions, nous sommes devenus, en un demi-siècle, les maîtres de l'industrie, du commerce, de la presse, du théâtre et de la politique. Il n'y a rien dans le monde entier qui puisse se faire sans nous, car nos fils s'étendent par-dessus les frontières et par delà les océans ; et ils ne sont pas durs ces fils ; ils s'enroulent mollement autour des obstacles sans se briser. Nous avons dû les filer lentement, dans l'obscurité ; nous ne nous sommes jamais lassés, non pas par sentiment du devoir, mais par une vue nette, soigneuse et hardie des circonstances, allant jusqu'au bout ; nous connaissions l'âme humaine jusque dans ses dernières profondeurs et ne nous présentions pas comme des candidats angéliques, mais nous saisissions les hommes par ce qui les intéressait le plus, afin de les attirer là où nous les voulions. Nous devions partout être d'abord un « élément de décomposition » afin de féconder le champ labouré sur lequel nous pourrions semer et récolter. Nous avons toujours été sans pitié là où la pitié aurait été de la faiblesse, mais aussi toujours bons et prêts à aider là où l'on voulait vivre en paix avec nous...

Israël a le cœur plein de générosité et sera un maître bienveillant à l'égard de tous ceux qui accepteront humblement son joug. Sûr de sa victoire, il peut à présent arborer ses drapeaux et révéler ses

modes de domination : « Nous nous sommes servis hardiment de ces deux moyens, l'argent contre l'illusionnisme des anciens gouvernements comme contre celui des socialistes et des bolchevistes, et la suggestion contre le pouvoir du militarisme et l'argent de la bourgeoisie illusionniste. Et personne ne peut imiter l'emploi que nous avons fait de ces moyens, parce qu'il repose sur l'excellence spécifique de notre race ! »

L'auteur de la brochure reconnaît qu'il reste encore quelque chose à faire, et quelques écueils à éviter pour réaliser la domination universelle de la race :

Nous devons devenir aristocrates comme Beaconsfield, généreux comme Isaac Montefiore et intelligents comme Marx et Lassalle. Nous n'aurons alors plus qu'une chose à craindre : nos passions orientales ! Nous ne devons pas éprouver le vertige de la victoire obtenue, ni vouloir tendre par trop la corde du pouvoir, ni tirer vengeance de nos ennemis comme autrefois Mardochée. Notre arme unique doit être dorénavant l'esprit que nous ne devons pas laisser s'amollir dans la satisfaction de nos sens. Nous devons rester froids, non par un sentiment illusoire du devoir, mais pour la simple raison que la plus petite erreur dans un compte donne un résultat faux ! Nous avons gagné le monde : maintenant nous devons gagner son estime afin qu'il reconnaisse notre domination comme méritée, qu'il soit content des mesures que nous prendrons et les accepte comme la meilleure solution d'un ordre mondial qui ne pourra jamais être parfaitement résolu. Alors, enfin, un royaume unique, bâti sur une observation du monde sans illusion, comprendra tous les peuples et la promesse de Moïse s'accomplira pour

nous, Juifs, dans un sens plus élevé que ne l'espéraient nos pères opprimés : notre esprit règnera sur tous les peuples ! (1).

Sous une forme moins brutale que celle des *Protocoles*, avec, en outre, quelques échappées d'idéalisme, c'est le même chant de victoire de la race, le même exposé de ses méthodes et de ses ambitions suprêmes. Aussi l'on devine que les extraits de la brochure publiés par la *Reichspost* aient été mal accueillis dans les milieux juifs.

La *Wiener Morgenzeitung*, organe sioniste, déclara que ce document était un « faux ». Elle ne connaît pas ce docteur Pentha Tull. Est-ce l'anagramme de Tulpenthal pris comme pseudonyme par l'abominable auteur de la brochure, lequel doit être ou bien un chrétien malintentionné d'Allemagne, ou un « gredin juif entré dans le giron de l'Église romaine, et qui, pour gagner de l'argent, est prêt à tout écrire et à tout signer ? (2) »

La feuille juive opine pour le chrétien, car un Juif n'aurait pas appelé *Isaac* le grand philanthrope *Moïse* Montefiore et aurait écrit Mardochai et non Mardochée. L'argument n'est pas très probant. Mais ne chicanons pas les Israélites à ce sujet. Il n'est pas nécessaire de lire les *Protocoles* ou la brochure du mystérieux docteur Pentha Tull pour connaître la mentalité, les ambitions, les procédés de conquête de la « race élue », pour définir son « impérialisme », sa soif de domination mondiale.

Bernard Lazare, Israël Zangwill et tant d'autres

(1) *La Revue internationale des Sociétés secrètes*, n° 33, p. 819.
(2) *Reichspost* du 21 juillet 1923.

Juifs nous ont révélé, longtemps avant la publication de ces documents, dont l'origine n'a pas, j'en conviens, de caractère historique, tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour comprendre dans son amplitude et sa gravité le péril juif, qui menace de si angoissante manière la civilisation chrétienne.

D'autres voix d'Israël s'élèvent de temps en temps pour formuler des « paroles de fond » sur la question juive, et ces paroles là ne peuvent être traitées de voix anonymes ou perverses. On ne peut pas non plus en contester la valeur, car elles émanent des coryphées du judaïsme, de ses docteurs, de ses dirigeants les plus qualifiés.

Ouvrez *l'Almanach national juif pour l'année* 5682 (1821-22), publié en Autriche par le même éditeur que la *Wiener Morgenzeitung*, vous y lirez une définition de l'impérialisme d'Israël par le rabbin viennois Z. P. Chajes, membre de la loge « Massadok », affiliée aux B'nai B'rith :

L'impérialisme juif, le seul qui n'opprime pas, qui élève, au contraire; qui ne rend pas esclave, mais qui libère ; qui ne blesse pas, mais qui guérit ; l'impérialisme juif qui a sa plus grande expression dans cette parole de la Bible : « Le temps doit venir, le temps viendra où vos idées rempliront le monde entier. » Notre *impérialisme* est le seul qui puisse impunément défier les siècles, le seul qui n'ait pas à craindre de défaite, qui, sans s'égarer et invincible, marche à son but d'un pas lent mais ferme.

Et le rabbin Asher Ginsberg (en hébreu Achad ha Am, l'élu de Dieu), que les Sionistes considèrent comme une sorte de prophète, parce qu'il s'exprime

parfois en un langage nébuleux, paraît très savant et se prétend le chef spirituel du mouvement de rénovation judaïque, le rabbin A. Ginsberg, commentant le Talmud, justifie l'impérialisme par le choix divin dont bénéficia la race :

Pendant toute la durée de la Diaspora, nos pères malgré les plus terribles persécutions et toutes leurs misères, avaient coutume de remercier Dieu chaque jour de les avoir créés Juifs. Jamais on n'a entendu dire qu'un Juif se soit demandé à propos de cette bénédiction : « Quelle raison ai-je de me réjouir d'être Juif ? » A plus forte raison il ne lui serait pas venu à l'esprit de se demander : « Pourquoi suis-je Juif ? » De telles questions, si quelqu'un les avait posées, auraient été considérées non seulement comme des blasphèmes, mais comme des sottises. Tous savaient, comme axiome naturel, que, sur l'échelle de la création, il y a des degrés : les minéraux, les plantes, les animaux, les hommes et, au-dessus, les Juifs. Penserait-on à demander pourquoi l'animal est un être animé et pourquoi il n'aurait pas tout aussi bien pu être une pierre inanimée ? Il serait tout aussi singulier de demander pourquoi le Juif est un Juif et pourquoi il désire l'être (1).

Le Juif étant persuadé qu'il est un surhomme, faut-il s'étonner qu'il ait conçu un rêve de domination universelle ?

En 1902, les loges juives de Vienne ayant donné une fête en l'honneur du vingtième anniversaire de l'ordre indépendant des B'nai B'rith, le docteur

(1) *Revue internationale des Sociétés secrètes*, 1923. n° 34, pp. 838-839.

Gustave Karpeles écrivit à cette occasion un article sur *l'Ordre et le Judaïsme*, dans lequel il exaltait le rôle de la grande fédération maçonnique qui avait réveillé les énergies et confirmé chez les Juifs l'idée de l'avenir réservé à leur race :

Dans nos loges, on a beaucoup fait en ce sens. Mais on doit faire beaucoup plus encore et tous doivent prendre part à cette œuvre... afin qu'ils y puisent le courage et la fierté, en se disant que notre cause a triomphé des changements, des temps, et que sur le sang et sur les peuples... sur les larmes et les trônes, à travers les révolutions, elle a fait son chemin jusqu'aux temps modernes, pour être, à cette époque historique si mouvementée, témoin des dernières grandes luttes de race... pour le triomphe de l'instinct éthique de l'enseignement d'Israël (1).

Il faut bien noter que le docteur Karpeles formule ces espérances de victoire et fait allusion aux « dernières grandes luttes de race » douze ans avant les débuts de la guerre mondiale.

Dans le domaine de l'économique, en s'appuyant sur des statistiques et des considérations d'ordre social, un savant écrivain qui n'était pas Juif avait, longtemps auparavant, formulé dans un livre documenté (2) des prévisions du même ordre, singulièrement favorables aux visées des Hébreux et annonçant leur triomphe prochain :

(1) Page 17 de la brochure publiée par la Grande Loge I, B'nai B'rith pour l'Allemagne. Berlin, 1902.

(2) *Histoire de l'Économie politique des anciens peuples*, par du Mesnil Marigny, Paris, Plon, 1878.

L'élévation politique d'Israël au faîte des grandeurs semble donc certaine, puisque, dans ce moment, rien ne paraît pouvoir la conjurer. Ainsi, à moins d'une grande modification dans l'ordre et le mouvement des sociétés, nous le verrons avant peu, quelque extraordinaire que semble un pareil coup du sort, *gouverner les nations*, après s'être appliqué toutes leurs richesses, et, par suite, se multiplier sans mesure en chassant devant lui (*Exode* XXIII, 30) les habitants de toute la terre, ainsi qu'il en usa pour les Chananéens et pour les indigènes du nom de Gessen. Certes, on récriminera contre ce pressentiment de la substitution des Israélites aux races actuelles des diverses parties du globe, et nous ne pouvons disconvenir que cette prévision ne soit très osée. Mais l'histoire est là pour nous apprendre que, dans chaque pays, les populations indigènes sont peu à peu remplacées par la peuplade qui, campée sur leur territoire à la suite de traités ou d'heureux faits d'armes, leur est incontestablement supérieure en richesses, en industrie, en facultés productives de toute sorte (1).

De pareilles prédictions ont dû singulièrement flatter l'orgueil de la race, d'autant que M. du Mesnil Marigny portait avec allégresse le deuil de la civilisation chrétienne et acceptait volontiers la domination d'Israël : « Si les fils de Jacob, profitant de leur supériorité en tout ce qui procure la supériorité et la longévité dans ce monde, parviennent à survivre à toute autre race, comme on connaît l'attachement, l'esprit de fraternité qui les unit, personne ne contestera que c'est par eux que l'on verra se

(1) Cité dans Le *Problème de l'heure présente*, par H. DELASSUS, t. II, p. 644.

réaliser alors cette ère de l'humanité, ce vœu de tous les philosophes, cette aspiration de tous les grands cœurs, nous voulons dire la fraternité universelle... Dès aujourd'hui, par les faits que nous avons exposés, il faudrait être aveugle pour mettre en question le superbe avenir qui est réservé aux Israélites (1). »

Il s'est trouvé d'autres chrétiens de divers pays pour servir d'agents, de complices, d'auxiliaires plus ou moins conscients à l'élévation d'Isıaël.

L'auteur de la lettre à Lord Rothschild sur le « Foyer national juif », M. Arthur Balfour (aujourd'hui comte Balfour), en est un ; son parent, Lord Robert Cecil en est un autre et non l'un des moins néfastes.

On sait le rôle qu'il joua à la Société des Nations, où il siégea comme délégué de l'Afrique du Sud et se fit le défenseur acharné de toutes les mesures réclamées ou suggérées par les Juifs. Il a fondé en Angleterre une *League of Nations Union*, destinée à propager le culte de la Société des Nations — dont les tendances philosémites sont indéniables — et peut-être aussi à orienter davantage la Société dans cette voie dangereuse.

En mai 1922, l'*Union* tint au Queen's Hall de Londres une réunion solennelle sous les auspices des rabbins d'Angleterre avec lord Robert Cecil comme principal orateur. Le grand rabbin Hertz, qui présidait, reçut le noble lord par le salut hébraïque : *Shalom Alechem* (que la paix soit avec vous !); il fit l'éloge de la Ligue des Nations, dont le but s'har-

(1) *Ibid.*, p. 645.

monise avec « la sublime prière du nouvel an hébraïque » pour écarter les tyrannies et les iniquités et demander à Jehovah l'établissement de la fraternité des peuples de la terre (1).

Lord Robert Cecil parle facilement ; il déploya toute son éloquence pour chanter les bienfaits de la paix, flétrir les fameux sévices dont se plaignent les Hébreux de l'Ukraine et implorer l'assistance des Juifs en faveur de la *League of Nations Union.* « Je n'appartiens pas à votre communauté, dit-il, mais je connais la ténacité, l'habileté, les ressources dont vous avez toujours donné des preuves. Au service d'une grande cause, vous avez l'occasion d'exercer toutes ces qualités. Je vous demande de nous aider à créer en Angleterre un puissant mouvement d'opinion au bénéfice de la Ligue. »

Et cet appel, l'orateur l'adresse aux Juifs britanniques, comme citoyens anglais et aussi au nom de leur religion *(sic)*. « Dois-je vous rappeler votre histoire, vos grands hommes, comment votre plus grand roi, aux temps passés, reçut le nom de l'homme de la paix ; comment votre grande cité, centre religieux de la majorité du monde, est la cité de paix ; comment vos prophètes, vos psalmistes, vos poètes, passèrent de l'idée de victoire à la conception d'une paix nationale, et de celle-ci à la conception d'une paix universelle (2). »

On devine que l'auditoire juif accueillit ces déclarations d'un chrétien par de chaleureux applaudissements, et c'est au milieu d'un enthousiasme géné-

(1) *The Jewish Chronicle,* 19 mai 1922.
(2) *Ibid.,* p. 22.

ral qu'une résolution proposée par M. Lionel de Rothschild, en faveur de la Ligue des Nations et de la propagande destinée à la populariser, fut adoptée.

N'oublions pas que la Ligue des Nations et l'Angleterre, sa mandataire pour l'administration de la Palestine juive, contribuent directement à l'union des communautés et aux visées dominatrices d'Israël.

II

Il n'est pas rare d'entendre des personnes vous dire qu'il y a Juifs et Juifs, qu'il ne faut pas généraliser les méfaits et les ambitions de certains d'entre eux, qu'ils n'ont pas tous la même mentalité, ne sont pas au même degré réfractaires à l'assimilation aux peuples chez lesquels ils résident. Des Juifs d'Égypte m'ont déclaré qu'ils aimaient la culture française et qu'on aurait tort de les confondre avec les Juifs d'Occident.

Sans doute, si l'on juge d'un point de vue individuel, il y a des distinctions à établir, mais sont-elles suffisantes pour infirmer les jugements globaux à porter sur la race, après enquêtes minutieuses et répétées ?

Dans le livre du docteur Fromer : *Du Ghetto à la Culture,* traduit par Louis de Chauvigny (Paris 1924) on trouve un Israélite ardemment épris de la

culture, plein de gratitude pour les Goym qui l'ont instruit, ont développé son intelligence. Il demande à ses coreligionnaires de les respecter... Peut-on dire que ses pareils soient légion ?

Il est incontestable qu'il y a des différences à noter entre deux variétés de Juifs qui vivent juxtaposés dans certaines parties de l'Afrique et en Orient. Dans son intéressant ouvrage sur la Turquie, M. Maurice Pernot a transcrit ce qu'un Israélite lui a confié à leur sujet :

Les Juifs de Turquie proviennent de deux origines et appartiennent, pourrait-on dire, à deux civilisations différentes.

Les *Sephardhim*, qui sont venus du Portugal, de l'Espagne et du midi de la France, se rattachent à l'Occident, à la civilisation latine ; ils parlent pour la plupart le jargon espagnol.

Les *Askenazim* sont originaires de l'Europe centrale ou orientale ; ils parlent le jargon allemand et c'est vers la culture germanique qu'ils se sentent attirés (1).

Un général de mes amis, qui passa une bonne partie de sa carrière militaire en Algérie, m'a déclaré, de son côté, qu'il y avait lieu de faire une sérieuse différence, je ne dirai pas entre les deux races, puisque l'origine est assurément la même, mais entre les deux catégories.

Les Juifs latins, affirme le Juif de Constantinople, sont tous partisans de l'assimilation ; je le veux bien, mais s'ils en sont partisans, ils ne l'ont réalisée nulle part.

(1) *La Question turque*, Paris, B. Grasset, 1923, p. 179.

Il y a d'ailleurs une pierre de touche : c'est le sionisme. Individuellement, vous trouverez des Israélites approuvant modérément l'installation en Palestine du « Foyer national ». Vous en trouverez un grand nombre n'ayant pas le moindre désir d'aller habiter la Judée et d'y édifier une modeste maison ou une somptueuse villa ; ils se borneront à verser une contribution modique, aussi réduite qu'il leur sera possible pour n'être pas taxés de ladrerie, mais aucun groupement juif, aucune personnalité n'osera se dresser ouvertement contre le sionisme, symbole de la résurrection de la race et de sa nationalité.

Les organisateurs des Congrès de Carlsbad ont affirmé qu'ils ne faisaient aucune différence entre les Askenazim et les Sephardim. Ces deux tronçons, longtemps séparés, sont d'autant moins divisés aujourd'hui que les moyens de communication leur ont permis de se rejoindre, sinon de fusionner. L'étoile de Sion brille pour l'univers israélite et sa lumière éclaire sa voie triomphale.

Un Israélite de France, M. René Groos, qui se déclare nationaliste intégral, royaliste « allié d'Action française » a publié une *Enquête sur le problème juif* (1) pour laquelle il a recueilli de nombreuses réponses à un questionnaire habilement préparé. Ces réponses sont accompagnées de commentaires tendant à démontrer qu'il y a deux catégories de Juifs : les Juifs « bien nés », c'est-à-dire, d'après M. Groos, ceux qui sont capables de passions nobles et d'idées désintéressées. Ces Juifs-là désirent « devenir complètement Français » et veulent « mériter de l'être ».

(1) Paris, Nouvelle librairie nationale, 1924.

Dans l'autre catégorie se placent les autres Juifs, auxquels l'auteur ne s'intéresse pas. Comme prototype des Juifs « bien nés », M. Groos cite un « héros juif d'Action française », Pierre David, tué à l'ennemi et qui, dans un touchant testament, demanda à Charles Maurras, son guide intellectuel, son modèle, un droit de cité posthume.

Les Juifs « bien nés » tels que les définit l'auteur de l'*Enquête* ne doivent pas être nombreux. Leur naturalisation, comme l'explique Eugène Marsan dans une très littéraire préface, devrait constituer un privilège, déterminé non par des promesses et déclarations, mais d'après des actes. Les arrêts à rendre en pareille matière seraient d'ordre bien délicat.

Ayant apporté personnellement un petit tribut à cette enquête, je transcris ici le texte de la lettre par laquelle j'ai répondu au questionnaire de M. R. Groos :

Monsieur,

J'ai pleinement conscience de la réalité du Péril juif. Les articles que j'ai donnés à l'Action Française *sur « les Poussées juives » et mon livre :* Le Règne d'Israël chez les Anglo-Saxons *l'établissent surabondamment.*

Le régime démocratique est assurément le plus propice à la domination juive, car il aboutit à la ploutocratie, et la haute banque juive détient l'or, dispose du crédit et des plus efficaces moyens d'action sur l'opinion.

C'est une des raisons qui me font considérer le rétablissement de la monarchie nationale comme une nécessité de salut public.

Quant aux devoirs des Juifs « bien nés » et patriotes, je n'ai pas qualité pour les préciser et les définir. J'estime que les Français doivent considérer les Juifs comme

des étrangers et des étrangers dangereux ; dans un pays solidement ordonné, il appartiendrait aux pouvoirs publics de déterminer dans quelle mesure et dans quels cas particuliers des lettres de naturalisation pourraient être accordées à ceux de ces étrangers qui auraient suffisamment prouvé leur patriotisme français *pour mériter d'être assimilés à nos nationaux* (1).

M. René Groos fait délibérément abstraction de la question religieuse dans les commenatires accompagnant la partie documentaire de son livre. Sans doute, les chrétiens, pas plus que les musulmans et les Hindous ne reprochent aux Juifs leurs croyances religieuses et l'observation de leurs préceptes. Cependant, au point de vue social, le judaïsme a des notions spéciales en matière d'usure et de prêt à intérêt.

Les Juifs — écrit Georges Deherme (2) — n'admettaient l'intérêt de l'argent qu'envers les étrangers. Moïse leur prescrit : « Vous pratiquerez entre vous la fraternité, et l'Hébreu ne prêtera pas à usure à son frère ; envers nos ennemis, l'usure sera votre arme de guerre ; par là vous les dominerez et nul n'aura prise sur vous. »

On sait les condamnations portées par les pontifes romains contre le prêt à intérêt ; le Coran n'est pas moins sévère à cet égard. Il y est écrit : « Dieu a permis la vente mais a interdit l'usure », et les bons musulmans n'auraient garde d'enfreindre ce précepte.

En rendant compte dans *l'Opinion* du 12 janvier 1924, du livre de Werner Sombart : *les Juifs et la*

(1) *Enquête sur le problème juif*, pp. 207-208.
(2) *L'Argent et la richesse*. Paris, B. Grasset, 1919, p. 139.

vie économique (1), M. Lucien Romier dégage très justement les idées directrices de la religion juive et montre leur harmonie avec la conception la plus brutale, la plus oppressive du capitalisme :

La religion juive repose sur un contrat, « une réglementation commerciale », dit Sombart, entre Dieu et Israël. Dieu promet et donne quelque chose, en échange de quoi l'homme juste lui doit des services. L'homme, d'après les *Saintes Écritures*, a « un compte dans le ciel ». On croirait qu'il s'agit de méthodes empruntées au capitalisme. Nullement, elles lui sont antérieures : elles ont passé de la religion dans la vie pratique. Ce sont les rabbins qui enseignèrent : « L'homme doit toujours pouvoir disposer de son argent » ou encore : « Vends tes marchandises avant d'avoir secoué la poussière de tes semelles. », etc. Enfin — trait d'une portée extrême — la religion juive considère la richesse, non pas du tout comme une chose tolérée, mais comme le signe de la bénédiction de Dieu. Le chrétien qui s'enrichit doit des excuses à l'Évangile ; le Juif est encouragé par sa loi à s'enrichir.

Ne faut-il pas en déduire que ces tendances engendrent les « défauts les plus insupportables et les plus dangereux ? (2) »

On conçoit les périls qui menacent les autres races et les autres peuples, quand Israël a réuni pour une action commune tous ses éléments épars sur les divers points du globe, quand il a accaparé l'or mondial, quand il a barre sur les gouvernements des

(1) Paris, Payot, 1924.
(2) *Action Française* du 13 janvier 1924.

grandes puissances, qu'il dirige la finance internationale et oriente à son gré l'internationale ouvrière aussi bien que la Société des Nations !

Est-il possible d'admettre qu'il y ait beaucoup d'esprits pusillanimes en France et ailleurs disposés à accepter docilement la domination juive ?

Pour l'honneur des chrétiens, il faut espérer que des révoltes surgiront, que des résistances s'organiseront.

Il ne s'agit pas de s'organiser pour une conquête, pour la persécution d'une race. C'est cette race qui nous menace ; ses forces sont redoutables, son impérialisme s'affirme davantage chaque jour. Elle a entrepris, depuis 1917, une offensive générale contre les autres nations et elle dispose d'un outillage de guerre infiniment supérieur à celui des adversaires divisés qu'elle prétend conquérir et réduire en servitude.

Pour se défendre contre l'impérialisme de cette race unie nationalement et disposant de forces financières et sociales internationales, des efforts à la fois nationaux et internationaux sont nécessaires.

Il faudrait, dans chaque pays, révéler le péril juif et prendre les mesures d'ordre intérieur permettant de le conjurer. Il importerait en outre que les conservateurs, les traditionnalistes, les monarchistes des divers États puissent échanger des vues, conclure des ententes étroites dans le but précis de barrer la route à l'impérialisme d'Israël et d'échapper à sa hideuse domination.

Le Congrès de Dresde, tenu en septembre 1882, avait à cet égard formulé de sages avertissements et adressé aux chefs d'État un vœu fortement motivé

les invitant à prendre des mesures efficaces « communes contre la prépondérance croissante du judaïsme ».

Hélas ! de pareilles ententes seront difficiles à réaliser à l'heure actuelle. Elles supposent des réactions politiques préalables et le rétablissement d'un équilibre réel en Europe. Puissent les dangers imminents, les catastrophes prochaines ouvrir les yeux des peuples et des gouvernants !

BIBLIOGRAPHIE

ALEXINSKY (Grégoire). — *Du Tsarisme au Communisme*, Paris, 1923.

ANGELL (Norman). — *Le Chaos européen*, Paris, 1921.

ASHMEAD BARTLETT (Ellis). — *The Tragedy of Central Europe*, London, 1923.

AUBIN (Eugène). — *Les Anglais aux Indes et en Egypte*, Paris, 1899.

AURICOSTE (J. Martial). — *L'An prochain... Jérusalem*, Paris, 1922.

BATAULT (Georges). — *Le Problème juif*, Paris, 1921.

BELLOC (Hilaire). — *The Jews*, London, 1922.

BENIGNI (Mgr Umberto). — *Storia sociale della Chiesa*, Milano, 1922.

BERKOWITZ (Joseph). — *La Question des Israélites en Roumanie*, Paris, 1922.

BERNFELD (Marcel). — *Le Sionisme*. Étude de droit international, Paris, 1922.

BOURBON (Prince Sixte DE). — *L'Offre de paix séparée de l'Autriche*, Paris, 1921.

BOURGEOIS (E.). — *Manuel historique de politique étrangère*, Paris, 1911.

BRASOL (Boris). — *The World at the Cross Road*, Boston, 1921.

BRIÈRE (Yves DE LA). — *La Société des Nations*. Essai historique et juridique, Paris, 1920.

CARRERE (Jean). — *Le Pays de l'or rouge*, Paris, *s. d.*

CATTAUI (Héli Georges). — *La Promesse accomplie*, Paris, 1922.

COPIN-ALBANCELLI. — *La Conjuration contre le monde chrétien*, Paris, 1909.

CORCOS (Fernand). — *Israël sur la terre biblique*, Paris, 1923.

COUDENHOVE-CALERGI (Graf H.). — *Das Wesen des Antisemitsmus*, Leipzig, 1923.

CRAMON (General von). — *Unser Oesterreich-Ungarische Bundesgenosse im Weltkrieg*, Berlin, 1920.
DARMESTETER (J.). — *Les Prophètes d'Israël*, Paris, 1895.
DELASSUS (Henri). — *Le Problème de l'heure présente*, Paris, 1905.
DESJARDINS (Ernest). — *Les Juifs en Moldavie*, Paris, 1867.
DUTRAIT-CROZON (H.). — *Précis de l'Affaire Dreyfus*, Paris, 1909.
DRUMONT (Édouard). — *La France juive*, Paris, 1885.
DRUMONT (Édouard). — *Le Testament d'un antisémite*, Paris, 1891.
ELIADE (Pampiliu). — *La Roumanie au* XIXe *siècle*, Paris, 1914.
FLEG (Edmond). — *Anthologie juive*, Paris, 1923.
FLOURENS (Émile). — *La France conquise*, Paris, *s. d.*
FROMER (Dr Jacob). — *Du ghetto à la culture*, Paris, 1924.
GAVARD (Charles). — *Un Diplomate à Londres*, Paris, 1895.
GEIGER (Raymond). — *Histoires juives*, Paris, 1924.
GLAGAU (Otto). — *Der Borsen und Grundergsswchwindel in Berlin*, Leipzig, 1876.
GORGOLINO (Dr. Pietro). — *The Facist Movement in Italian Life*, London, 1923.
GOUGENOT DES MOUSSEAUX. — *Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens*, Paris, 1869.
GRAETZ. — *Geschichte der Juden*, Leipzig, 1870.
GROOS (René). — *Enquête sur le problème juif*, Paris, 1924.
HAGANY (Baruch). — *Le Sionisme politique*, Paris, 1917.
HARRY (Myriam). — *Les Amants de Sion*, Paris, 1924.
HENNEBICQ (Léon). — *Genèse de l'impérialisme anglais*, Par is 1913.
HEVEZY (André DE) — *L'Agonie d'un Empire*, Paris, 1923.
HOETZENDORF (Conrad von). — *Aus meiner Dientzeit*, Wien, 1922.
HULDERMANN (B.). — *Albert Ballin*, London, 1922.
HURT (Walter). — *Truth about the Jews*, told by a Gentile, Chicago, 1923.
HYAMSON (Albert). — *History of the Jews in England*, London, 1908.
JEFFRIES (J. M. N.). — *The Palestine Deception*, London, 1923.
JORGA (Nicolaus). — *Geschichte des rumanischen Volkes*, Gotha, 1905.
JOUIN (Mgr). — *La Judéo-maçonnerie et l'Église catholique*, Paris, 1921.

JOUIN (Mgr). — *Les « Protocols » de* 1901, Paris, 1922.
KAHN (L.). — *Les Juifs de Paris au* XVIIIe *siècle*, Paris, 1894.
KEREN HA YESOD BOOK (The), London, 1921.
KING (Bolton). — *Histoire de l'unité italienne*, Paris, 1901.
LAMBELIN (Roger). — *L'Égypte et l'Angleterre*, Paris, 1922.
LAMBELIN (Roger). — *Le Règne d'Israël chez les Anglo-Saxons*, Paris, 1921.
LAUNAY (Robert). — *Figures juives*, Paris, 1922.
LAVELEYE (E. DE). — *Le Socialisme contemporain*, Paris, 1902.
LAZARE (Bernard). — *L'Antisémitisme*, Paris, 1894.
LÉMANN (Abbé). — *L'Entrée des Israélites dans la Société française*, Paris, 1886.
LOEB (Isidore). — *La Littérature des Pauvres dans la Bible*, Paris, 1892.
MACKENZIE (F. A.). — *Russia before Dawn*, London, 1923.
MALVEZIN (Théophile). — *Histoires des Juifs à Bordeaux*, 1875.
MARR (W.). — *Der Sieg des Judenthum uber das Germanthum*, Berne, 1879.
MAULDE (R. DE). — *Les Juifs dans les États français du Saint-Siège*, Paris, 1886.
MAURRAS (Charles). — *Les Chefs socialistes pendant la guerre*, Paris, 1918.
MAXE (Jean). — *De Zimmerwald au Bolchevisme*, Paris, 1920.
MAXE (Jean). — *Bolchevisme de salon et Faisandisme juif*, Paris, 1923.
MERMEIX. — *Le Combat des Trois*, Paris, 1922.
MIGNOT (Pierre). — *Le Problème juif et le Principe des nationalités*, Paris, 1923.
MORGENTHAU (Ambassadeur). — *Mémoires*, Paris, Payot, 1919.
NETCHVOLODOW (Lieutenant-Général Alexandre). — *L'Empereur Nicolas II et les Juifs*, Paris, 1924.
NOAILLES (Marquis DE). — *Le Comte Molé*, Paris, 1922-23.
NOVACK (F. K.). — *Der Weg zur Katastrophe*, Berlin, 1919.
NOVACK (K. F.). — *Chaos*, München, 1923.
ORMESSON (Wladimir D'). — *Dans la Nuit européenne*, Paris, 1923.
PERNOT (Maurice). — *L'Épreuve de la Pologne*, Paris, 1921.
PERNOT (Maurice). — *La Question turque*, Paris, 1923.
PASMANIK (Docteur). — *La Révolution russe et les Juifs*, Paris, 1923.

PICCIOTTO (J.). — *Sketches of Anglo-Jewish History*, London, 1875.
POUGET DE SAINT-ANDRÉ. — *Les Auteurs cachés de la Révolution française*, Paris, 1923.
RABELLEAU. — *Histoire des Hébreux rapprochée des temps contemporains*, Paris, 1825.
RAPHAEL (Paul). — *Antisémitisme et Pangermanisme*, Paris, 1916.
REINACH (Th.). — *Histoire des Israélites*, Paris, 1903.
RODOCANACHI (E.). — *Le Saint-Siège et les Juifs*, Paris, 1891.
SOMBART (Werner). — *Les Juifs et la Vie économique*, Paris, 1924.
SOREL (Georges). — *La Révolution dreyfusienne*, Paris, 1909.
SPENCER (Harold Sherwood). — *Democracy or Shylocracy*, London, 1918.
SPRINGER (Rudolf). — *Der Kampf der Oesterreichen Nationem um den Staat*, Wien, 1902.
STEAD (H. W.). — *La Monarchie des Habsbourg*, Paris, 1914.
THARAUD (Jérôme et Jean). — *Quand Israël est roi*, Paris, 1921.
TOUSSENEL. — *Les Juifs rois de l'époque*, Paris, 1863.
TREISTCHKE (H. von). — *Ein Wort ueber unser Judenthum*, Berlin, 1888.
TYSSAIRE. — *Une Erreur diplomatique : La Hongrie mutilée*. Paris, 1922.
VASILIU (Em. D. B.). — *Situatia demografica a Romaniei*, Cluj, 1923.
VERAX. — *La Roumanie et les Juifs*, Bucarest, 1903.
VINCENTY (Charles). — *Les Nationalités en Hongrie*, Genève, 1918.
VULLIAUD (Paul). — *La Kabbale juive*, Paris, 1923.
WEBSTER (Nesta H.). — *World Revolution*, Londres, 1921.
WELLHAUSEN (J.). — *Israelitische und Judische Geschichte*, Berlin, 1914.
WITTE (Comte). — *Mémoires*, Berlin, 1922.
ZANGWILL (Israël). — *The Problems of the Jewish Race*, New York.
ZEYS (Mathilde). — *Une Française au Maroc*, Paris, 1909.

INDEX DES NOMS CITÉS

A

B

C

K

L

M

N

O

P

R

S

W

Z

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

L'Emancipation des Juifs et leurs Conquêtes en Allemagne et en Autriche.

CHAPITRE IV

Les Juifs dans l'Europe orientale.

CHAPITRE V

Les Juifs d'Italie, de Grèce et de Turquie.

CHAPITRE IX

Quelques réflexions en manière de conclusion.

ORLEANS. — IMP. ORLEANAISE. — 30-5-1923.